هكذا من الأصل



Arts et Spectacles : la reine Mnouchkine

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15342 – 7 F

JEUDI 26 MAI 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Précaire accord nippo-américain

DANS le conflit commercial fort ancien qui les oppose, les Etats-Unis et le Japon viennent de s'entendre pour continuer de batailler en sourdine. L'accord, conclu mardi 24 mai à Washington, met fin à la crise officielle qu'avait provoquée, entre les deux grandes puissances, le refus, au mois de février, de Morihiro Hosokawa, alors premier ministre, de se plier aux exigences américaines. Celles-ci portaient sur l'engagement chiffré qu'aurait dû prendre Tokyo de réduire son excédent commercial avec les Etats-Unis. Mardi, le nouveau gouvernement japonais et l'administration américaine ont décidé de reprendre immédiatement leurs négociations pour définir le cadre de leurs relations commerciales bilatérales.

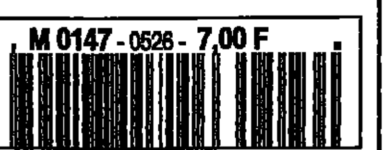
Bien entendu, sous les apparences d'une réconciliation, l'affrontement va se poursuivre. Les Etats-Unis, dont le déficit commercial global reste très important – l'équivalent d'une centaine de milliards de dollars (près de 600 milliards de francs) par an au premier trimestre –, accusent depuis des années les Japonais de ne pas jouer le jeu de l'ouverture des marchés. Non seulement leur déficit à l'égard du Japon est considérable – une soixantaine de milliards de dollars l'année dernière –, mais l'aggravation est manifeste : 10 milliards de plus en 1993 qu'en 1992. L'Europe, avec laquelle les Etats-Unis accuse désormais des excédents commerciaux, aggrave d'une certaine façon, aux yeux de Washington, la culpabilité de Tokyo.

AVEC l'administration Clinton, les méthodes américaines ont changé. Elles sont devenues plus brutales. Cela au détriment, souvent, d'autres aspects de la politique des Etats-Unis. Il en va ainsi pour Mickey Kantor, représentant de Bill Clinton pour le commerce international. On l'a vu lors des négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) avec l'Europe. On l'a vu aussi lors de la crise de février avec le Japon : l'intransigeance et les prétentions américaines à faire plier le concurrent nippon auront compliqué la tâche de M. Hosokawa. Elles auront affaibli sa position, rendue déjà très difficile par le jeu des alliances parlementaires sur lequel était bâtie sa majorité.

Il n'est pas sûr qu'en procédant ainsi les Etats-Unis ne se soient pas privés d'un allié utile. L'administration Bush agissait plus globalement, acceptant de perdre sur certains terrains de bataille ce qu'elle pouvait regagner sur d'autres.

LES Japonais ne sont certes pas des partenaires faciles. Mais M. Clinton et son équipe devront tenir compte du fait que l'administration nippone est fondamentalement conservatrice, qu'elle bloque une grande partie des efforts d'ouverture du marché intérieur, parfois sincèrement acceptés à la tête du gouvernement. Et l'attitude des consommateurs japonais ne facilite pas non plus les choses, comme on l'a vu récemment avec leur refus de consommer le riz importé de Thaïlande.

page 19


M 0147 - 0526 - 7,00 F

Une conférence internationale à Paris

Le «pacte de stabilité en Europe» veut prévenir des conflits à l'Est

Une quarantaine de ministres des affaires étrangères se réunissent, jeudi 26 et vendredi 27 mai à Paris, pour une conférence qui vise à prévenir les conflits entre les Etats d'Europe centrale et orientale candidats à l'entrée dans l'Union européenne. Les problèmes des frontières et des minorités seront au centre des débats. Le premier ministre français, Edouard Balladur, qui a été à l'origine de cette initiative, ouvrira la conférence, qui devrait déboucher, dans un an ou plus, sur un «pacte de stabilité en Europe».

Paris s'apprête à accueillir les 26 et 27 mai une «conférence sur la stabilité en Europe» qui réunira plus de cinquante participants, dont une quarantaine de ministres des affaires étrangères (1). L'Union européenne y invitera les Etats d'Europe centrale et orientale qui souhaitent la rejoindre à régler préalablement leurs contentieux relatifs aux frontières et aux minorités, l'idée étant de désamorcer les sources de conflits dans cette partie du continent.

Après les discours qui vont se succéder pendant deux jours, des *«tables de négociations régionales»* devraient être mises sur pied ; cela veut dire que les représentants des pays concernés se rencontreront dans les mois qui viennent pour tenter de conclure des traités de bon voisinage. Dans le schéma idéal, une conférence de clôture, dans un an à Paris, consacrerait l'ensemble de ces traités bilatéraux dans un «pacte pour la stabilité en Europe», dit encore «pacte Balladur».

L'idée est, en effet, du premier ministre français, et ce calendrier théorique n'est probablement pas étranger aux échéances de politique intérieure. Le projet, qui tenait en quelques phrases dans le discours d'investiture de M. Balladur à l'Assemblée nationale en avril 1993, a cependant, au fil des mois de préparation, considérablement réduit ses ambitions, y compris quant à son terme : on ne donne plus pour absolument certaine cette conférence de clôture dans un an.

Le premier ministre avait d'abord parlé d'un pacte *«de sécurité»*, avant de s'apercevoir que l'Europe n'était pas en mesure pour l'instant, ni à courte échéance, de garantir la sécurité de quiconque. On n'envisagea donc plus qu'une démarche préventive. L'entourage de M. Balladur commit encore un faux pas en évoquant d'éventuelles *«rectifications de détail»* des frontières, ce qui passa pour une dangereuse façon de jouer avec le feu et accrut la méfiance des pays concernés à l'égard du projet. Finalement, les services diplomatiques français ont fait diligence, rectifié cette approche tâtonnante de Matignon, et l'idée, entérinée par les Douze, prend corps aujourd'hui.

Elle s'adresse uniquement à des pays qui ne sont pas encore *«en crise»* et, parmi eux, seulement à ceux *«qui ont vocation à entrer dans l'Union»*. Cela exclut tous les Etats anciennement parties de l'URSS (sauf les Baltes), ainsi que l'ex-Yougoslavie (sauf la Slovénie), c'est-à-dire les zones de plus grande tension en Europe, qu'il s'agisse de l'Ukraine, du Caucase ou des Balkans. On ne précise pas pour quelle raison l'Albanie ne fait pas partie des pays concernés et n'est invitée que comme observateur : si c'est parce qu'on la juge comme déjà «en crise», ou bien n'ayant pas vocation à entrer dans l'Europe, ou bien encore, comme c'est probable, parce qu'un de ses problèmes majeurs réside dans ses relations difficiles avec la Grèce, membre de l'Union européenne et qui en assume de surcroît actuellement la présidence. Le statut dont jouira à ce titre la Grèce – qui n'aura à parler ni de l'embargo qu'elle impose à la Macédoine ni des mouvements irrédentistes qui se développent chez elle et dans la communauté grecque en Albanie – fera tache à la conférence de Paris.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 4
et nos informations page 3

Rwanda : nouvel exode à Kigali



Alors que des centaines de cadavres de Rwandais continuent d'être ramassés sur les rives du lac Victoria, des milliers de Hutus fuient Kigali. Ils craignent que la capitale ne tombe prochainement aux mains des Tutsis du Front patriotique rwandais et que ces derniers ne se livrent à des représailles pour les massacres précédents.

page 5

La menace nucléaire nord-coréenne

Depuis qu'elle a menacé en mars 1993 de quitter le traité de non-prolifération nucléaire, la Corée du Nord tient le monde en haleine. Dans ses relations avec les Etats-Unis, inquiets du péril nucléaire nord-coréen, le régime du vieux maréchal Kim Il-sung souffle le chaud et le froid. Une manière de faire diversion et de tenter d'assurer sa propre survie.

page 4

Les vétérans du jour J

9. – *L'Allemande Eva Bojack découvre que les messages en morse annoncent l'«invasion».*

page 22

Un entretien avec Jacques Toubon sur l'avenir de l'Opéra de Paris

Valses des administrateurs généraux, mécontentement des personnels, grèves à répétition : depuis 1989, la montée en puissance de l'Opéra Bastille se fait dans la douleur. En attendant l'arrivée d'un nouveau directeur, Hugue Gall, différentes mesures sont proposées par l'actuelle direction – dont la suppression de 119 postes. Les syndicats ont immédiatement réagi : plusieurs représentations de *la Tosca* ont été annulées ainsi que le projet de vidéotransmission de l'opéra de Puccini. Le ministre de la culture, Jacques Toubon, précise dans un entretien sa position.

page 15

Quand la famille va...

Une enquête de l'INSERM relativise l'influence de la condition sociale sur les comportements des adolescents de 11 à 19 ans

Quand la famille va, tout va... Sous le titre «Adolescents», la première enquête nationale sur la situation sociale, scolaire, familiale, relationnelle et sanitaire des 11-19 ans, réalisée par l'INSERM, surprend. L'analyse des 12 391 questionnaires, recueillis entre mars et mai 1993 dans 186 collèges et lycées publics de France, met à mal l'idée selon laquelle les conditions sociales influenceraient le plus directement les conduites à risques et le mal-être dans cette classe d'âge. Ainsi, les données «objectives» qui ont longtemps servi de base explicative à la détresse d'une jeunesse mal comprise – la profession des parents, leur situation matrimoniale, la nationalité et le lieu d'habitation – cèdent aujourd'hui le pas à des facteurs affectifs et «subjectifs», liés à la vie quotidienne des jeunes en famille, à l'école et entre eux.

Selon cette enquête, la dimension sociale (niveau scolaire, situation familiale) a peu ou pas d'influence sur la représentation du corps chez les adolescents, sur leurs souffrances psychologiques, et n'est pas liée à leur consommation de produits psychotropes. Elle reste cependant déterminante en matière d'absentéisme scolaire et de comportements violents.

Les évolutions soulignées par Marie Choquet et Sylvie Ledoux, chercheurs à l'unité 169 (recherches en épidémiologie) de l'INSERM, confirment les tendances observées dans de précédentes études (*le Monde* du 24 novembre 1987 et du 19 septembre 1989). *«La grande évolution s'est produite entre 1970 et 1985, avec notamment une très forte augmentation du taux de suicide»*, précise Marie Choquet. Les adolescents de 1993 ressemblent donc à ceux de 1985 : ils vont plutôt bien, ils adoptent des comportements d'adultes de façon de plus en plus précoce, mais ils restent dépendants de l'entourage familial. *«Avec un arrière-plan familial qui donne de l'assurance, les questions que se pose la société sont pour eux secondaires*, résume le chercheur. *Quand la famille va mal, tout va mal, et l'école ne joue plus son rôle compensatoire.»*

»On a tout expliqué par les facteurs sociaux pendant des années, mais les changements de la société nous obligent aujourd'hui à une plus grande complexité, assure encore Marie Choquet. *Les adolescents deviennent comme nous, et peut-être est-ce cela qui nous dérange.»* A cet égard, estime-t-elle, *«nous avons un peu trop assimilé les conduites adolescentes à des conduites déviantes. Toutes les consommations ne sont pas des consommations pathologiques, ce sont aussi simplement celles d'adultes en devenir.»*

Aussi faut-il, selon elle, *«casser la chaîne traitement-symptôme, sortir de l'idéologie pasteurienne. Il est nécessaire de situer le symptôme dans son contexte. A force de faire appel à un spécialiste pour chaque problème, on prend le risque de passer à côté de l'essentiel, de passer «à travers» le jeune.»*

La population étudiée par l'INSERM constitue un échantillon représentatif des 5,8 millions de jeunes scolarisés en France dans les établissements du second degré. 49,4 % des sujets sont des garçons, 50,6 % des filles. Leur âge moyen se situe autour de quinze ans, 18 % des élèves interrogés étant majeurs au moment de l'enquête. 88 % sont de nationalité française, dont 10 % d'origine étrangère, et 12 % sont étrangers. 61 % sont scolarisés au collège, 28,9 % au lycée d'enseignement général et technique (LEGT) et 10,1 % au lycée professionnel (LP). 39 % vivent en ville, 25 % en banlieue et 36 % à la campagne. 92 % se disent satisfaits de leurs conditions de logement.

• LA FAMILLE. Pour 70,5 % des élèves, la vie familiale est *«agréable, détendue»*. L'ambiance familiale apparaît plus positive pour les garçons (74 %) que pour les filles (67 %). Les parents restent les premiers interlocuteurs de leurs enfants : en famille, les collégiens et lycéens parlent facilement de leurs problèmes scolaires (respectivement 70 % et 64 %) ou de santé (64 % et 66 %). 50,6 % des 11-18 ans parlent du sida, 49 % du tabac, 41,2 % de l'alcool, 40,9 % des drogues, 40 % de la grossesse, 33,9 % du corps et 32,2 % de la sexualité. Autant de garçons que de filles disent ressentir un *«manque»* d'intérêt (15 %) ou un *«excès»* d'intérêt (14 %) de la part de leur mère.

LAURENCE FOLLÉA

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ET LE SORT DE LA BOSNIE

Merci, Monsieur le Président

Ceux qui critiquent la gestion présidentielle du plus sanglant conflit européen depuis 1945 sont accusés de bellicisme. Comme si la guerre n'existait pas déjà en ex-Yougoslavie. L'enjeu n'est pas de déclarer ou non une guerre, qui déjà déshonore l'Europe... mais de l'arrêter.

par André Glucksmann

MERCI, Monsieur le Président, d'avoir, volontairement ou non, assuré à notre liste un retentissement que nos humbles personnes n'eussent, à elles *seules, pas obtenu*.

En faisant savoir haut et fort votre réprobation outrée, vous déclarez gracieusement ouvert un débat jusqu'alors soigneusement *tenu sous le boisseau*. Malgré une campagne législative et un renversement de majorité parlementaire, votre interprétation et votre gestion des événements survenus en ex-Yougoslavie n'ont jamais été aussi publiquement interrogées et mises en cause. Tout se passe comme si la France ne savait choisir d'autre stratégie que *la* vôtre touchant le plus sanglant conflit européen, depuis 1945. Pareille présomption d'infaillibilité semble vous convenir, puisque vous n'imaginez *à nos critiques* qu'une seule origine : la «passion». La raison serait donc de votre côté, ainsi que la négociation ; à charge, selon vous, pour qui doute, de choisir *«l'autre terme de l'alternative, la guerre»*.

En quelques mots-clés, vous verrouillez illico la discussion. D'aucuns, et pas des moindres, enchaînent : *hors* la politique suivie jusqu'à ce jour, il n'y aurait que la *«guerre totale»* (Hélène Carrère d'Encausse), *«une guerre de cent ans»* (Alain Juppé), *«l'envoi du contingent»* (François Léotard). Mazette ! Si les mots tombés d'aussi augustes bouches ont encore un sens, voilà une poignée de comités, de médecins et d'écrivains passibles d'un tribunal de Nuremberg *bis* pour vouloir répéter à la fois Hiroshima et Auschwitz, Dien-Bien-Phu et Azincourt. Vous, chef des armées, êtes la paix. Nous et nos stylos sommes la guerre.

Sitôt entrouvert, le débat est clos, puisque celui qui met en question vos raisons et vos résultats se trouve d'emblée disqualifié pour bellicisme. *Coucou fais-moi peur !* Une aussi cavalière façon d'obtenir le silence dans les rangs en effrayant le grand public relève d'une exception culturelle française. *En Angleterre, comme* aux Etats-Unis, les avis sont partagés et n'ont pas honte, à ciel ouvert, de se départager. Nous tenons à votre disposition une pétition internationale réclamant une intervention énergique des forces armées démocratiques. Elle fut signée par des esprits aussi divers que le regretté Eugène Ionesco, *Octavio Paz, Karl Popper,* Michel Crozier et Günter Grass. Nul, jusqu'à ce jour, n'ose les qualifier de va-t-en-guerre. Les agresseurs serbes ont exigé que l'Europe laisse assiéger Sarajevo, sous peine de guerre mondiale. N'est-il pas navrant que les déclarations officielles de Paris fassent écho aux chantages de Belgrade ?

La guerre existe

Permettez-moi de vous le signaler : la guerre existe. D'autres la subissent depuis trois ans – 200 000 tués ; 2 millions d'errants. La Bosnie à feu et à sang, après la Croatie. La moitié de la population privée de foyer et jetée sur les routes, canonnée, pillée. Monsieur le Président, de tout temps, cela s'appelle la guerre. Les mères de Bosnie pleurent-elles des enfants morts de négociations ? Pourquoi nous accuser d'allumer – demain – un incendie qui fait rage depuis *si longtemps ? Convenez* d'appeler un chat un chat. L'enjeu n'est pas de déclarer ou non une guerre, qui déjà déshonore et dépeuple l'Europe, mais de *l'arrêter*.

Veuillez tirer le bilan de trois années d'efforts inopérants et d'échecs accumulés. On négocie dans les palaces. On tue *sur le terrain. Et, comme par* hasard, les multiples conférences, toutes plus ultimes les unes que les autres, ne font que relancer les conquêtes. Je ne vous l'apprends pas, aucune paix ne fut jamais instaurée sans qu'une force oblige militairement les combattants à respecter la cessation des combats. En règle générale, un conflit s'éteint quand le camp vainqueur inflige sa loi ou qu'un tiers mieux armé impose la sienne. Vous attelez la charrue devant les bœufs, vous négociez des cessez-le-feu *sans* vous donner les moyens de les garantir *in vivo*. Vous comptez sur *la bonne volonté* des tueurs. Refusant d'intervenir pour paralyser l'agresseur, votre négociation «pure» présuppose la victoire du plus fort *et parie sur le nouvel ordre* grand-serbe pour pacifier la Bosnie et, de proche en proche, les Balkans.

En tolérant que les tanks et les *kalachnikovs redécoupent* les frontières et légitiment les pouvoirs au cœur du Vieux Continent, vous créez un dangereux précédent. Le vainqueur qui martyrise Gorazde est moins Karadzic ou Milosevic que Jirinovski, signale mon ami Zlatko Dizdarevic, rédacteur à *Oslobodenje,* le journal de Sarajevo. Concocté à Belgrade, *expérimenté en Yougoslavie,* l'esprit de la purification ethnique, ce mélange de procédures néostaliniennes et de pulsions néonazies, menace toute l'Europe de l'Est. Un nouveau fascisme rouge et brun hante nos contrées. Déjà 25 % des électeurs soviétiques en plébiscitent la version grand-slave. Vous porterez devant l'Histoire *une responsabilité redoutable*. Vous serez le président français qui, désarçonné par la fin de la guerre froide, aura contribué à l'ouverture des portes du temple de Janus, laissant s'épandre et prospérer la peste des guerres chaudes.

Soyons réalistes

Excusez la dureté de ce constat. N'imaginez pas que l'indignation nous emporte. Entendez l'inquiétude très *générale qui parle à travers* nous. Oublions les sentiments, nous vous en supposons. Parlons avec réalisme de la réalité : quel avenir augure le spectacle quotidien de l'horreur et des États impuissants devant elle ? Comment croire que l'armée française et ses alliés, notre diplomatie et celle des États démocratiques, notre puissance économique, le droit, la culture, les principes que nous faisons mine de respecter et d'enseigner autorisent une si longue et de plus *en plus définitive démission* devant une poignée d'assassins opérant à notre porte ? Une Europe négligeant la protection de la veuve et de l'orphelin européens, une France incapable de dire le droit des humiliés et des offensés, voilà qui insupporte.

Soyons réalistes, Monsieur le Président. Qui peut faire croire que l'Alliance atlantique, édifiée cinquante années durant pour contenir la grandiose armée rouge, ses millions de soldats, conventionnellement et *nucléairement surarmés*, n'a pas les moyens d'arrêter les massacreurs de Bosnie ? Soyons précis. Qui peut imaginer le couple franco-allemand coulant des jours heureux, quand MM. Dumas, Fabius et parfois vous-même attribuez à l'Allemagne une responsabilité décisive dans l'explosion yougoslave ? Qu'entendent nos «amis» de Bonn, lorsque votre ancien ministre des affaires extérieures évoque *«la bataille de la Marne»* à propos de politiques divergentes sur les taux d'*intérêt ? Constatez sans pas*sion, avec clairvoyance, combien le syndrome serbe ronge la construction européenne.

Permettez-moi de conclure avec Clausewitz. Ce stratège, peu enclin aux dérives sentimentales, notait : *«Un conquérant est toujours ami de la paix (...), il voudrait faire son entrée sans opposition.»* Aussi bien, *interpellant les fauteurs de la* guerre, ne visez pas ceux qui en parlent, mais ceux qui la font. Ne vous en prenez pas à quelques écrivains et souciez-vous davantage des flingueurs grand-serbes. Pascal anticipait : *«Nous courons sans souci dans le précipice après que nous avons mis quelque chose devant pour nous empêcher de le voir.»* Sachez combien notre cœur se serre devant la légèreté réitérée des démocraties.

Toujours très respectueusement.

► **Philosophe, André Glucksmann est l'un des animateurs du projet de liste «Sarajevo» aux élections européennes.**

Pour une Europe «yougoslave» ?

On parle chaque jour de la «catastrophe de l'ex-Yougoslavie». Mais ne voit-on pas qu'elle commence avec l'usage de cet «ex» ? Au lieu de lui préférer des Républiques ethniques, ne devrait-on pas revenir à l'esprit fondateur de la République fédérative yougoslave ? A une histoire qui ne soit plus déchiquetée par les frontières ?

par Jean-Pierre Faye

«LES peuples de Yougoslavie ne reconnaissent pas et ne reconnaîtront jamais la partition de la Yougoslavie par les fascistes, et ils ont prouvé par leur lutte commune leur ferme volonté de continuer à demeurer unis dans la Yougoslavie.» Cette déclaration héroïque, signée à Jajce en Bosnie-Herzégovine en novembre 1943, a bâti le ciment de la double résistance à Hitler, puis à Staline. Elle fut la réponse à l'ordre brutal, imposé par Hitler le 27 mars 1941 : *«démembrer la Yougoslavie»*. Il est bon de la réentendre, à l'heure où des rues en «ex-Yougoslavie» viennent de prendre le nom de Mile Budak, qui fut le ministre de la culture de l'Etat croate oustachi, durant l'occupation par le Reich nazi. Jugerait-on sans importance de voir des places en Europe prendre le nom de Goebbels ? Les premiers à y voir un danger seraient nos amis allemands. Quand entendrons-nous à nouveau le langage de Jajce, réécrit *dans une nouvelle histoire ? Une* histoire qui ne soit pas déchiquetée par les frontières.

Trois textes fous

On parle chaque jour de la *«catastrophe yougoslave»*. Mais ne voit-on pas qu'elle commence avec l'usage de cet «ex», précédant désormais la référence à la République fédérative yougoslave ? Un philosophe allemand, Reinhart Koselleck, rappelait récemment que cette *figure du droit international* provient directement de Montesquieu, au Livre IX de *l'Esprit des lois,* qui la décrit comme la *«solution très bonne»* dont l'exemple lui est donné par la Confédération des *«Ligues suisses»,* lieu de la paix par excellence. Et Koselleck concluait résolument : *«On a eu tort»* de lui préférer *«des Républiques ethniques»* en Yougoslavie, et *«il faudra recréer la fédération»*.

Le plan Tchourkine, après l'ultimatum qui a mis une fin (*précaire*) au *supplice de Sarajevo,* ébauchait une voie vers la construction d'un futur hors de l'horreur des nettoyages militaires. Il prenait appui sur les données de l'accord croato-musulman, improvisé à Washington : une fédération de deux des peuples constitutifs de Bosnie, et leur confédération avec la République de Croatie – en les *prolongeant par une mesure* comparable pour le troisième «peuple constitutif», le peuple serbe de Bosnie. On sortait ainsi de la situation infernale qui, selon les termes bien judicieux d'un ministre des affaires étrangères, a prétendu résoudre à deux un problème qui se posait à trois. Et qui, dans les faits, opposait simplement à l'aberrante «Grande Serbie» une «Grande Croatie», ranimant les spectres de ce qui a existé déjà en 1941-1945, au temps où le mufti de Jérusalem, l'*allié* de Hitler, prêchait le djihad aux *Musulmans bosniaques, sous* la bénédiction oustachie de la «croisade antibolchévique», pour les envoyer à la boucherie sur le front russe.

Or, en février 1994, le vice-président bosniaque musulman, Ejup Ganic, l'a rappelé avec beaucoup de justesse : le peuple bosniaque est demeuré *«longtemps attaché à l'Etat yougoslave»*, et *«si Croates et Serbes pouvaient renoncer à leur folie»* – Grande Serbie ou Grande Croatie – les chances de paix pourraient revenir... La question qui se pose en effet aujourd'hui est moins de désigner des coupables et d'attiser les vengeances, que de rechercher ce qui a pu, dans un pays admirable en son art de vivre, rendre les peuples enragés à ce point dans l'entre-tuerie, dévorés par ce que Nietzsche nommait avec dégoût, voici un siècle, la *«névrose nationale»*, la *«rage nationale» – «notre rage»*, ajoutait-il, *«l'ultime maladie de la raison européenne»*.

Les textes fous des années préliminaires en Yougoslavie ont produit leurs effets, sur fond de crise économique. Le *Memorandum* de l'Académie serbe de 1986, toile de fond des politiques suicidaires et cruelles de Milosevic et du psychiatre insensé, Radovan Karadzic, revendiquant *«l'intégrité totale nationale» du peuple serbe»,* où qu'il se trouve... La *Dérive,* de Franjo Tudjman, en 1990, s'appliquant à *démontrer, dans un* style faurissonien, qu'à l'intérieur des camps de concentration oustachis, ce sont *«les juifs»* qui ont *«réalisé la liquidation»* des centaines de milliers de Serbes de Bosnie et de Croatie, à Jasenovacs et Gradina... L'*Islamska Deklaracija,* d'Alija Izetbegovic enfin, rééditée en 1990, appelant à *«islamiser les musulmans»,* en annonçant que, pour atteindre cet objectif, *«l'époque de la paix est révolue à jamais»*...

Sortir de la névrose nationale

La folie des grandes puissances s'est ajoutée à celle des *micronationalismes dévastateurs,* acharnés à balkaniser toujours davantage les Balkans : quand, le 16 janvier 1992, le gouvernement Bush, dans ses derniers instants, a jugé bon d'ajouter la reconnaissance de l'indépendance de la Bosnie à celle de la Croatie, effectuée la veille par la Communauté européenne, alors que le gouvernement bosniaque se gardait de la demander. Ce beau zèle allait déclencher le surplus de la folie. Que pourrait signifier en effet une Bosnie «multiculturelle», après la destruction de la Fédération multiculturelle de ces «Yougoslaves», dont le nom même fut inventé au siècle précédent par les poètes croates, défenseurs de leur culture ? S'il était impossible de faire coexister Croates et Serbes en «Yougoslavie», comment y parvenir *mieux* en Bosnie ? Il était prévisible que, dans l'entre-deux, les *Musulmans allaient payer le ter*rible prix de tant de déclamations et de décisions désastreuses.

L'Europe communautaire elle-même *oubliait bien vite* l'«accord d'association» qu'elle avait construit avec la République fédérative, dès 1980, et confirmé peu auparavant. Les termes en étaient pourtant un engagement ferme au soutien d'un développement *«harmonieux»*... Comme l'étaient ceux de la Constitution fédérative yougoslave de 1976, au maintien de l'unité *«dans l'intérêt commun»*. L'Union européenne demain, plutôt que de proposer du dehors d'éternels arbitrages chaque fois renvoyés aux lende*mains, ne pourrait-elle reprendre* l'esprit de cet accord, en présentant *dans l'Europe* un espace commun, aujourd'hui brisé par la hache des furieux ? Pour ces «Slaves du Sud» qui ont provisoirement oublié comment leur nom se prononce dans leurs langues slaves. L'articulation, complexe mais compréhensive, du plan Tchourkine permettrait un premier remodelage de cet horizon. Reconstruire un espace économique européen qui soit viable, pour les peuples «Sud-Slaves», serait un investisse*ment certes plus fécond, plus* généreux, moins aléatoire que le budget des convois humanitaires et des «casques bleus». Et, plutôt qu'une Europe balkanisée, mieux vaudra au futur une Europe aux perspectives «yougoslaves».

Ce serait la sortie – enfin – hors de la névrose nationale et de sa guerre civile-religieuse. *«Monstrueuse guerre»,* s'écriait Montaigne dans une expérience fort semblable : *«Celle-ci, contre soi, se ronge par son propre venin... Et se démembre de rage.»*

► **Philosophe, Jean-Pierre Faye est professeur à l'Université européenne de la recherche.**

A LIVRE OUVERT

Au-delà du péché

L'AMOUR, LE SEXE ET LES CATHOLIQUES
de Frédéric Mounier,
Centurion. 259 p., 120 F.

LES hommes d'Eglise seraient-ils réunis en concile permanent pour disséquer les ébats amoureux de leurs contemporains ? On le croirait volontiers. Il ne se passe pas de *semaine sans que la hiérarchie* catholique soit citée à propos de la sexualité – et toujours sur le même ton : rappel à l'ordre, mise en garde ou interdit. Cette litanie interminable aurait encore un sens si elle était suivie d'effet. Mais le discours de l'Eglise semble tomber complètement à plat, n'étant même plus entendu par une majorité de fidèles, qui se *sentent* désormais assez grands pour décider tout seuls des modalités de leur vie amoureuse.

Catholique, bientôt quadragénaire et père de quatre enfants, Frédéric Mounier est consterné par le malentendu qu'il constate entre l'Eglise et les médias. Ce journaliste, chef du service religieux de *la Croix*, ne supporte plus de voir le devant de la scène monopolisé par *«des bateleurs libertins ou des censeurs mitrés»*. Ni les uns ni les autres, dit-il, ne répondent aux questions qu'il se pose et que se posent avec lui des millions de personnes. *Il est donc allé* enquêter à sa manière sur *«la façon chrétienne d'assumer la sexualité»*. Cela donne un livre à plusieurs voix, plein d'idées, dans lequel s'expriment des sexologues, des théologiens et des conseillers conjugaux, avec souvent un jargon de circonstance.

Le malentendu entre l'Eglise et la société tient, au départ, à une erreur de fond : la conviction, largement répandue, que la France connaîtrait une «révolution sexuelle». Les enquêtes les plus sérieuses relativisent considérablement ce postulat. Même si le nombre des séparations et des divorces a beaucoup augmenté, même si le préservatif s'est banalisé, la plupart des Français *sont monogames et vantent les* mérites de la fidélité. Ce qui est nouveau, c'est le fait de parler ouvertement de la sexualité et de revendiquer la jouissance. Réussir sa vie sexuelle apparaît comme une nécessité. A l'angoisse du péché s'est substituée en quelque sorte l'obligation du plaisir.

Frédéric Mounier n'ignore pas que son Eglise avait fait alliance avec la morale bourgeoise du siècle dernier, contribuant à brouiller le message évangélique et à répandre une morale étouffante. *Mais il lui* donne acte d'avoir découvert depuis lors les trois dimensions de la sexualité : relationnelle, procréatrice et érotique. Contrairement à Démosthène, qui prévoyait *«les concubines pour la conversation, les épouses pour les enfants et les courtisanes pour le plaisir»*, les catholiques – et beaucoup d'autres – font le pari de vivre *ces trois dimensions avec la* même personne. Pari d'autant plus audacieux que la durée moyenne de vie s'est notablement allongée...

L'Eglise catholique s'obstine pourtant à vouloir entrer dans le détail de la vie sexuelle des couples. Et c'est là qu'elle dérape, s'attirant à chaque fois une pluie de critiques justifiées. Mais on finit par se demander, avec Frédéric Mounier, si cette Eglise naïve et maladroite ne joue pas ainsi le rôle qui est attendu d'elle : celui d'une cible néces*saire, permettant à la société d*'y projeter ses malaises et de l'en rendre responsable.

ROBERT SOLÉ

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La conférence de Paris sur la stabilité en Europe

La conférence sur la stabilité en Europe, qui réunira cinquante-sept participants, jeudi 26 et vendredi 27 mai à Paris, se veut un exercice de diplomatie préventive pour encourager les pays de l'Est à régler leurs problèmes de frontières et de minorités. Mais elle ne s'adresse qu'aux pays « ayant vocation à entrer dans l'Union européenne » et n'abordera donc pas le cas de l'ex-Yougoslavie ni celui des pays de la CEI.

■ HONGRIE. – Le règlement du contentieux entre la Hongrie et ses pays voisins, qui abritent près de trois millions de Magyars de souche, est l'une des priorités de cette conférence.

■ PAYS BALTES. – L'autre priorité de la conférence porte sur le problème du retrait des troupes russes d'Estonie et sur le statut des minorités russophones dans les pays baltes.

Un cas d'école : la « mosaïque » hongroise

Parmi tous les pays de l'ancien bloc soviétique, la Hongrie est sans doute l'un des plus réceptifs au pacte de stabilité d'Edouard Balladur. Depuis le démembrement des frontières « historiques » du pays par le traité de Trianon de 1920, 5 millions de Hongrois de souche vivent dispersés à l'étranger, dont près de 3 millions dans les pays voisins. A ce titre, la Hongrie est, avec la Russie, le pays européen qui a le plus grand nombre de ses nationaux hors des frontières de la mère-patrie.

Quant à la stabilité, objectif affiché du pacte Balladur, elle a été mise à rude épreuve pour la Hongrie depuis la chute du communisme. L'environnement immédiat des Hongrois a en effet été profondément bouleversé par l'éclatement des trois anciennes Républiques socialistes fédérées limitrophes du pays (l'URSS, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie) et le déclenchement de la guerre serbo-croate à sa frontière méridionale.

Ce conflit a provoqué l'afflux de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés, gravement exposé l'importante communauté magyare (350 000 personnes) de la province serbe de Voïvodine et entraîné des pertes économiques de l'ordre de 1,5 milliard de dollars dues à l'embargo imposé par l'ONU à la Serbie.

Hongrois
Royaume de Hongrie en 1914
POLOGNE
SLOVAQUIE
Kosice
UKRAINE
Cluj
Oradea
Brasov
Timisoara
Zagreb
CROATIE
Novi-Sad
ROUMANIE
Mer Adriatique
BOSNIE-HERZÉGOVINE
Belgrade
Danube
SERBIE
Bucarest
100 km

Cette initiative française de diplomatie préventive a donc reçu un accueil attentif à Budapest, où l'on avait eu longtemps le sentiment que Paris était peu sensibilisé aux problèmes des minorités. Mais, surtout, les dirigeants magyars ont vu dans la conférence de Paris une « tribune » internationale correspondant à leur volonté de voir le sort des minorités traité comme un enjeu de sécurité pour le continent européen et non comme une question relevant des affaires intérieures de chacun des pays concernés. Un objectif tout de suite compris par les Slovaques et les Roumains qui n'ont jamais caché leur scepticisme, voire leur hostilité, face à ce projet.

Vers une « réconciliation historique »

Cette recherche de « parapluies » extérieurs a toujours été au centre des démarches de Budapest, qui a mené une intense campagne auprès du Conseil de l'Europe pour faire adopter des critères que ses voisins directs rechignent à accepter. Le Forum des jeunes démocrates (FIDESZ-opposition) ne s'y est d'ailleurs pas trompé en se félicitant, l'année dernière, du *« pacte Balladur qui permet de sortir de l'impasse des traités bilatéraux en proposant un cadre institutionnel multilatéral plus approprié »*.

Toutefois, l'engouement initial des Hongrois pour un projet qui semblait leur être « taillé sur mesure » a été quelque peu entamé. Le contenu du pacte Balladur s'est modifié depuis sa première version et il n'est plus question, aujourd'hui, de défendre deux idées chères au gouvernement conservateur de Budapest : la reconnaissance de *« droits collectifs »* pour les minorités et la participation, à la conférence de Paris, des organisations qui les représentent.

Or, en dehors de la Voïvodine où les Magyars sont dangereusement exposés à la surenchère nationaliste serbe, la situation des minorités hongroises semble aujourd'hui moins critique qu'il y a quelques années. En Slovaquie et en Roumanie, elles disposent de mouvements politiques bien organisés et représentés au Parlement, d'une presse dans leur langue et d'un réseau d'écoles primaires et secondaires financées par l'Etat. Après une période de tension, Budapest et ses voisins, conscients que leur rapprochement de l'Union européenne dépend aussi de leur capacité à régler leurs contentieux, cherchent depuis quelque temps déjà à surmonter leurs désaccords.

C'est avec la Slovaquie que les progrès ont été les plus visibles, grâce surtout aux initiatives du nouveau gouvernement de Jozef Moravcik, qui a destitué Vladimir Meciar au début de l'année. Bratislava vient d'accepter deux des recommandations du Conseil de l'Europe sur l'usage des noms hongrois et des panneaux bilingues dans les communes où vivent les minorités. Il reste, notamment, à résoudre le problème du redécoupage administratif du pays, qui risque de « saucissonner » les régions où les Magyars (600 000 personnes, 11 % de la population) sont majoritaires.

Quant à la controverse sur le barrage hydro-électrique de Gabcikovo sur le Danube, les deux pays ont accepté de porter leur différend devant la Cour internationale de justice de La Haye, qui dépend de l'ONU. Avec la Roumanie, où réside la plus importante des communautés hongroises (les estimations vont de 1,7 à 2,5 millions de personnes), les rapports sont toujours délicats et empreints d'une forte dose de suspicion mutuelle. Mais, après trois années de dialogue de sourds, la première rencontre officielle des ministres des affaires étrangères des deux pays a eu lieu en septembre dernier à Bucarest, à la veille du vote du Conseil de l'Europe sur l'admission de la Roumanie.

Malgré les divergences sur le degré d'autonomie (culturel, éducatif et territorial) à accorder aux minorités hongroises, les négociations butent notamment sur le refus de la Hongrie d'inclure une clause sur l'inviolabilité des frontières dans les accords bilatéraux avec ses voisins. La Hongrie affirme qu'une telle mesure est superflue étant donné qu'elle s'est déjà engagée à respecter la stabilité des frontières dans le traité de Paris de 1947 et les accords d'Helsinki de 1975.

Mais l'argument est surtout tactique ; la Hongrie estime que c'est la seule « carte » qu'elle peut jouer pour obtenir des concessions sur les droits des minorités. Elle n'a d'ailleurs pas hésité à faire une exception à cette règle dans le traité d'amitié conclu avec l'Ukraine en 1993 – un pays jugé « stratégique » et qui n'abrite qu'une petite minorité magyare d'environ 200 000 personnes – en écrivant noir sur blanc que Budapest et Kiev *« n'ont pas et n'auront pas de revendications territoriales »* l'un à l'égard de l'autre.

Quels que soient les engagements pris par les représentants de Budapest à la conférence de Paris, ils risquent d'être de courte durée, car un nouveau gouvernement sera prochainement formé après le deuxième tour des élections législatives de dimanche en Hongrie. Les socialistes (ex-communistes réformateurs), qui seront sûrement au pouvoir, se sont engagés pendant la campagne à œuvrer pour une *« réconciliation historique »* avec les pays voisins, soulignant qu'ils n'étaient, *a priori*, pas hostiles à une clause sur l'intangibilité des frontières.

Mais indépendamment des progrès bilatéraux sur les questions de minorités et de frontières, la Hongrie, comme les autres pays d'Europe centrale, ne cesse de répéter que la meilleure garantie pour assurer la stabilité de la région dépend surtout de deux facteurs : le développement économique, et donc une plus grande ouverture aux marchés occidentaux aujourd'hui enclins au protectionnisme, et l'intégration à l'OTAN, pour combler le vide de sécurité provoqué par la disparition du pacte de Varsovie. Faute de quoi, les ambitions de ce pacte Balladur ne seront perçues, à tort ou à raison, que comme une nouvelle illustration d'un double langage, avant tout destiné à faire patienter les pays de l'Est dans l'antichambre de l'Europe.

YVES-MICHEL RIOLS

Pays baltes : le poids de Moscou

Deux problèmes principaux pourraient être soumis à la table ronde régionale sur les pays baltes. L'un, celui du sort des minorités russophones, est soulevé par la Russie, qui n'a guère convaincu jusqu'à présent en parlant des traitements barbares ou humiliants que celles-ci subiraient ; l'autre, le retrait des troupes russes, est naturellement celui qui préoccupe les Baltes – et en particulier l'Estonie.

Cette dernière est en effet le seul des trois Etats baltes directement concerné : les dernières troupes russes ont quitté la Lituanie – qui abrite le moins de russophones – le 31 août 1993 ; et un accord prévoyant le départ d'ici au 31 août des quelque dix mille soldats russes encore stationnés en Lettonie a été signé avec Moscou le 30 avril. Mais les négociations sur un retrait à la même date des deux mille cinq cents militaires russes d'Estonie ont été suspendues, car les autorités de Tallin refusent – à juste titre, estime-t-on à Paris – de lier ce retrait à des garanties sociales pour les militaires russes retraités ou démobilisés en Estonie.

Ce lien avait été imposé par Moscou à la Lettonie. *« Nous étions plus vulnérables »*, nous expliquait le premier ministre letton Valdis Birkavs lors d'une récente visite officielle à Paris, précédée et suivie par celles de ses homologues estonien et lituanien. Contrairement aux Lettons, les Estoniens disposent en effet d'un cadre législatif sur toutes les questions que peuvent soulever les Russes, notamment des lois sur la citoyenneté et sur le statut des étrangers et apatrides. Des lois qui ne sont pas critiquées par la CSCE – même si elle fait des remarques sur leur application.

La Lettonie n'a pas encore de loi sur la citoyenneté : son projet, restrictif et avec des systèmes de quotas, a été critiqué par la CSCE. L'ayant remodelé dans un sens libéral, le gouvernement ne parvient pas à le faire adopter par un Parlement élu par les Lettons, qui ne forment qu'à peine plus de la moitié de la population. L'adhésion de la Lettonie au Conseil de l'Europe a donc été reportée, contrairement à celle de ses deux voisins baltes, admis en mai 1993, qui ont l'avantage, surtout la Lituanie, de compter moins de russophones. La Lettonie avait un troisième handicap, selon M. Birkavs : la station-radar de Skrunda, dont les Russes ont imposé le maintien pour quatre ans. Et le résultat de ces fragilités lettones est que Moscou exige désormais de l'Estonie des concessions semblables à celles imposées aux autorités de Riga.

Mais rien n'indique encore qu'on puisse sortir, à Paris, de l'impasse dans les négociations russo-estoniennes sur le retrait des forces russes, ni même que les deux parties acceptent d'en faire l'objet d'une « table ronde bilatérale », avec présence d'un ou plusieurs « médiateurs ». Parmi les « incitations » évoquées, il y a la possible contribution de l'Union européenne à la construction de logements en Russie pour les militaires rapatriés, ou au Fonds d'incitation au retour volontaire des russophones des pays baltes.

Mais d'autres pays, dont les Etats-Unis et la Suède, ont devancé l'Union sur ce plan – et le Conseil des Etats riverains de la Baltique, une organisation qui agit sans grande publicité, pourrait être un cadre non moins adéquat à des progrès. Ses dix ministres des affaires étrangères, dont le russe Andreï Kozyrev, étaient réunis mardi 25 et mercredi 26 mai à Tallin, pour discuter de sécurité nucléaire et de la création d'un poste de « commissaire aux droits de l'homme ». Et c'est en marge de cette réunion que M. Kozyrev et le président estonien Lennart Meri se sont entendus, mardi, pour relancer *« prochainement »* les négociations sur le retrait des troupes russes.

Il reste que les trois Etats baltes voient dans l'initiative du Pacte de stabilité un nouveau forum attentif à leurs problèmes avec Moscou et, surtout, le moyen d'être enfin traités à égalité avec les autres Pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Les trois pays ont en tout cas reçu l'assurance qu'ils pourront signer, sans différentiation entre eux, et dès le début de l'année prochaine, des accords d'association à l'Union européenne –, ces mêmes accords qui ont amené tant de désillusions aux Etats d'Europe centrale qui les ont déjà paraphés...



Pourcentage de population russophone

SOPHIE SHIHAB

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les belligérants et le « groupe de contact » international négocient en France

Alors que les combats se sont intensifiés ces derniers jours, les négociations de paix sur la Bosnie-Herzégovine devaient reprendre, mercredi 25 mai, en France, entre les belligérants bosniaques – Musulmans, Serbes et Croates – et le « groupe de contact » international composé de représentants de l'Union européenne, des Etats-Unis, de la Russie et de l'ONU.

Talloires, près d'Annecy, a été choisie pour ces nouvelles consultations sur le découpage territorial de l'ex-République yougoslave, destinées à préparer une réunion ministérielle prévue pour le 13 juin. Les dirigeants musulmans ont annoncé leur intention de réclamer un partage *« plus équitable »* que celui proposé par les grandes puissances le 13 mai à Genève, octroyant 51 % du territoire bosniaque à la Fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes. Quelques jours plus tôt à Vienne, les dirigeants musulmans et croates avaient décidé de réclamer 58 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine.

Alain Juppé, a, de son côté, réitéré mardi la menace d'un retrait, *« d'ici à la fin de l'année »*, des « casques bleus » français au cas où le processus de paix ne progresserait pas. *« Si les parties ne veulent pas de la paix, nous en tirerons les conséquences »*, a-t-il déclaré. D'autre part, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a mis en garde mardi contre une éventuelle levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. *« C'est au Conseil de sécurité de prendre la décision. Seulement, il y a danger : si vous levez l'embargo, quelle sera l'attitude de certains Etats qui risquent à ce moment d'aider la Serbie ? »*, a relevé M. Boutros-Ghali dans un entretien accordé à *Ouest-France*. *« Ce n'est pas aussi simple qu'on imagine »*. – *(AFP.)*

Deux journalistes soviétiques auraient été tués par les Serbes en 1991. – Selon l'enquête d'un ancien député russe, publiée par le quotidien les *Izvestia*, mardi 24 mai, deux journalistes de la télévision soviétique, disparus en septembre 1991 en Croatie, ont été assassinés par des militaires serbes.

Prévenir des conflits à l'Est

Suite de la première page

Quant aux Etats *« directement concernés »* (1), plusieurs ont précédé la démarche des Douze et déjà conclu avec les pays frontaliers des traités de bon voisinage. C'est le cas en particulier de la Pologne et de la Bulgarie, ainsi que de la République tchèque, qui a opéré pacifiquement sa séparation d'avec la Slovaquie. L'exercice ne concerne en fait que deux groupes de pays : d'une part, la Hongrie et deux de ses voisins abritant une importante minorité hongroise, à savoir la Roumanie et la Slovaquie, d'autre part, les Etats baltes dans leurs rapports avec la Russie. Dans ce dernier cas la démarche est compliquée par le fait que l'Union européenne n'a pas énormément à offrir à Moscou comme incitation à sa bonne volonté et que la Russie, comme on l'a vu dans les travaux préparatoires et comme on le voit dans d'autres instances internationales, n'entend pas être traitée autrement que comme une « grande puissance ».

Les pays d'Europe centrale et orientale espéraient que l'Europe des Douze, comme il avait été initialement annoncé, ferait de son côté des gestes en leur direction dans le cadre de cet exercice. Elle se borne en fait à la réaffirmation du principe de leur future intégration : *« il est légitime que l'Union européenne fixe les conditions d'entrée pour les pays qui frappent à sa porte. Ce n'est pas nous qui sommes demandeurs »*, a déclaré mardi Alain Juppé. M. Lamassoure a rappelé le sens général de la démarche : *« Donner une impulsion politique pour que les problèmes* [de voisinage] *se traitent mieux et plus rapidement. »* A un tel projet, qui ne peut être que bénéfique et qui ne les engage à rien, les partenaires de la France au sein de l'Union européenne ont souscrit, sans ardeur particulière, mais sans réticence.

CLAIRE TRÉAN

(1) Les pays *« directement concernés »* sont les six Etats d'Europe centrale et orientale (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie) et les trois Etats baltes (Lituanie, Estonie, Lettonie). Seront également représentés, outre les membres de l'Union européenne et les quatre prétendants à l'adhésion en janvier prochain (Suède, Finlande, Norvège, Autriche), de même que les autres membres de la CSCE, à l'exception des Républiques issues de l'ex-Yougoslavie autres que la Slovénie.

XI

EUROPE

Le «partenariat pour la paix»

Le général Gratchev présente l'interprétation de Moscou

BRUXELLES

de notre correspondant

Réunis à Bruxelles mercredi 25 mai, les ministres de la défense de l'OTAN et des pays de l'Est faisant partie du Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA) devaient écouter les explications du général Pavel Gratchev sur l'adhésion de la Russie au «partenariat pour la paix». En grand uniforme de l'armée rouge, le ministre russe de la défense a en effet indiqué, mardi à Bruxelles, qu'il avait l'accord de Boris Eltsine pour annoncer l'intention de Moscou de faire ce geste attendu par l'Alliance depuis plusieurs mois. Mais les *«détails»* qu'il se réservait de donner au cours de la réunion de mercredi seront les bienvenus pour clarifier une position difficile à cerner au fil de ses déclarations successives.

En arrivant à l'aéroport de la capitale belge, mardi après-midi, le général Gratchev a paru lier l'adhésion de son pays à la signature d'un document en forme de déclaration interprétative réservant en pratique à la Russie un statut distinct de celui des autres «partenaires» de l'Alliance. Initialement, la visite du général Gratchev devait seulement donner lieu à un exposé sur la doctrine russe en matière de défense. Cet exposé a bien été fait. Il a notamment permis au général d'indiquer que la Russie n'utiliserait jamais l'arme atomique contre »un pays non nucléaire, *«sauf si ce pays est allié avec un pays nucléaire pour une attaque contre la Russie»*.

Mais les alliés attendaient surtout les contre-propositions à l'OTAN élaborées à l'initiative de M. Eltsine et devant mettre un terme aux déclarations divergentes faites par différents responsables russes. En sortant de son entretien avec ses collègues occidentaux, le général Gratchev, outre l'annonce de l'accord de principe donné par M. Eltsine, a démenti que Moscou demandât des *«conditions particulières»* en sa faveur.

Si la position russe n'est pas limpide, les Occidentaux ont en partie harmonisé la leur au cours de la réunion qui a précédé l'entretien avec le général Gratchev. Il est vrai que la France n'était pas là pour faire entendre sa différence à l'égard des Etats-Unis (*le Monde* daté 22-23 mai) puisque, fidèle à la ligne de conduite adoptée depuis son retrait des commandements intégrés, en 1966, elle reste absente des réunions des ministres de la défense de l'Alliance malgré son retour partiel au comité militaire en mars 1993.

Tout en considérant que le «partenariat» avec la Russie est actuellement l'*«objectif principal de l'Alliance»*, les quinze ministres occidentaux *«n'ont pas envisagé de créer un outil diplomatique spécial pour elle»* et ne signeront donc aucun document séparé, a indiqué Sergio Balanzino, secrétaire général délégué (il remplaçait Manfred Wörner, malade).

Dans ses relations avec Moscou, le Conseil atlantique tient à maintenir *«une totale transparence»* à l'égard des autres «partenaires pour la paix». *«Nous ne prendrons aucun engagement qui puisse être considéré comme nocif par nos partenaires»* (les autres pays de l'Est), a dit M. Balanzino. En revanche, le Conseil est disposé à nouer avec la Russie un dialogue tenant compte de sa dimension et de ses responsabilités de grande puissance. Il faudra toutefois du temps car *«le Conseil ne s'est pas encore mis d'accord sur la façon d'organiser ce dialogue»*, a ajouté M. Balanzino.

Dix-huit pays ont déja adhéré au «partenariat pour la paix» proposé aux membres du COCONA et de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) lors du sommet de l'Alliance à Bruxelles, le 10 janvier, *«pour resserrer leurs liens politiques et militaires et contribuer encore au renforcement de la sécurité dans la zone euro-atlantique»*. Ce «partenariat pour la paix» est plus ambitieux, plus précis et plus contraignant que le programme adopté par le COCONA qui a tenu sa réunion inaugurale le 20 décembre 1991 et dont la Russie fait partie.

Des bureaux spéciaux pour les nouveaux «partenaires» ont déjà été construits au siège de l'OTAN et une «cellule de coordination du partenariat» a été installée à Mons, siège du SHAPE (1). Dans le cadre du «partenariat», un exercice d'entraînement tactique multinational aura lieu prochainement aux Pays-Bas, et la Pologne a proposé d'accueillir un autre exercice à l'automne.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

(1) *Supreme Headquarters Allied Powers Europe*, Grand quartier général des forces alliées en Europe.

UKRAINE

L'Occident soutient Kiev dans la crise de Crimée

Alors que des négociations se poursuivaient, toujours, mercredi 25 mai à Moscou, entre les premiers ministres russe et ukrainien, la crainte que Moscou ne soutienne ouvertement les séparatistes russes de Crimée a amené les capitales occidentales à réaffirmer leur soutien à l'intégrité territoriale de l'Ukraine *«dans ses frontières actuelles»*, comme l'a souligné le secrétaire d'Etat Warren Christopher, dans une lettre envoyée lundi à son homologue ukrainien Anatoli Zlenko.

M. Christopher y reconnaît de plus *«l'approche responsable et conciliante adoptée jusqu'à présent»* par l'Ukraine, ce qui lui permet de *«demander instamment»* à Kiev *«de continuer à faire preuve de retenue»*. Son homologue britannique Douglas Hurd, en visite lundi à Moscou avant de se rendre à Kiev, a demandé implicitement au Kremlin de faire de même, en se déclarant *«satisfait de ce que la Russie n'ait pas de politique d'intervention»* en Crimée et en affirmant que la crise doit être résolue par Kiev et Simféropol.

Selon Kiev, le ministre allemand Klaus Kinkel est allé plus loin, en estimant que la Crimée devait renoncer à la Constitution fortement indépendantiste qu'elle avait adoptée samedi. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

La Corée du Nord tient le monde en haleine

Pour tenter de survivre, le régime du vieux maréchal Kim Il-sung souffle le chaud et le froid à propos de son programme nucléaire militaire

TOKYO

de notre correspondant

Depuis qu'elle a menacé, en mars 1993, de quitter le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), la Corée du Nord tient le monde en haleine. Mises en garde, bruits de bottes et désinformation – rhétorique martiale de Pyongyang et surenchère dans la menace par les médias américains – caractérisent la tension ouverte par les obstacles mis par le régime de Kim Il-sung à l'inspection de tous ses sites nucléaires par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Alors que sont arrivés le 19 avril au sud de la péninsule les premiers missiles américains Patriot, la Corée divisée, dernier stigmate de la guerre froide, reste une poudrière potentielle, avec deux armées qui se font face – 700 000 hommes plus 37 000 soldats américains au Sud et 1,2 million au Nord – sur le 38e parallèle.

«De la corde raide»

Il est tentant de «diaboliser» les intentions de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), qui entretient le doute sur la finalité de son programme nucléaire. A-t-elle la bombe? Personne n'est à même de donner une réponse satisfaisante. Que cherchent ses dirigeants? Menacer le reste de la région? Sans doute pas. Ils ont une priorité autrement plus urgente : la survie du régime. La bombe paraît un instrument au service de cet objectif et non une fin en soi, estiment les experts à Séoul et à Tokyo : c'est une arme politique.

Petit pays (22 millions d'habitants) dont l'économie s'écroule, régime condamné par l'histoire et *isolé diplomatiquement*, la RPDC n'a guère d'atouts dans son jeu. Le bouleversement des équilibres qui l'ont servie dans le passé se conjugue à un problème de succession : le président Kim Il-sung a fêté le 15 avril ses quatre-vingt-deux ans. Son fils et héritier, Kim Jong-il, est *«numéro 2»* du Parti du travail (communiste), commandant suprême de l'armée et président de la commission militaire du parti.

Mais la condition d'une intronisation sans heurts suppose le rétablissement d'une situation économique si désastreuse que la *pénurie alimentaire aurait* entraîné en province des mouvements de protestation sporadiques, de faible ampleur mais répétés, auxquels participeraient même des policiers et des soldats.

La conférence des secrétaires de cellule du parti qui s'est tenue le 31 mars, pour la première fois depuis 1949, semble avoir eu *pour objectif* de contrôler cette agitation.

Les risques d'attaque par les Etats-Unis dénoncés par Radio-Pyongyang depuis la proclamation d'un *«semi-état de guerre»* le 8 mars 1993, entretiennent en outre une mentalité d'assiégés dans la population, qui vise à détourner le mécontentement vers l'extérieur : l'un des ciments du régime est une fierté nationale exacerbée qui n'est pas sans écho chez un peuple longtemps humilié par l'histoire.

«Notre pays fait de la corde raide», admet un résident nord-coréen au Japon. La gravité de la situation paraît attestée par la réapparition de personnages longtemps écartés, comme s'il s'agissait dans la tempête de faire taire les rivalités : c'est le cas de Kim Yong-ju, frère cadet de Kim Il-sung, ancien vice-premier ministre devenu vice-président en décembre.

Cette réconciliation pourrait indiquer un apaisement du débat entre «réformistes» et «durs» qui a secoué les sphères dirigeantes depuis l'effondrement de l'URSS. Si la population est tenue dans l'ignorance des évolutions mondiales, une minorité est consciente de la nécessité d'un changement, au risque pour les dirigeants de subir le sort de leurs homologues roumains. Il *n'est pas certain pour autant que* le consensus soit entier : ce qui expliquerait de brusques volte-face, nous dit Robert Scalapino, professeur à l'université de Californie et auteur d'une histoire du PC nord-coréen.

Chantage du faible

La RPDC ne semble cependant pas avoir d'autre choix que d'évoluer. Au cours des trois dernières années, la croissance économique a été négative : – 3,7 %, 5,2 % et – 7,6 %. Pour la première fois depuis sa fondation, le régime a admis la faillite du plan *septennal. Le pays est pris à la* gorge : au début des années 90, les Soviétiques, renonçant au troc, exigèrent de Pyongyang le paiement en devises de leurs exportations. Les Chinois ont fait de même, plaçant la RPDC dans une situation dramatique : chute du commerce extérieur et pénurie d'énergie. Les usines tournent désormais au quart de leur capacité, les transports sont paralysés.

Cet effondrement de la production se double d'une crise alimentaire. En 1993, selon les estimations de Séoul, la récolte de céréales s'est élevée à 3,8 millions de tonnes, 9 % de moins qu'en 1992, alors que les besoins sont de 6,6 millions de tonnes. Même pour un peuple habitué à une vie rude, la situation est sévère. Le 28 janvier, pour le trentième anniversaire des *Thèses sur l'économie rurale* du «Grand Dirigeant», la radio reconnaissait que *«la question alimentaire est le plus urgent problème à résoudre si l'on veut démontrer la supériorité du système socialiste»*.

«Opération survie»

Derrière la rhétorique révolutionnaire de la *«voie coréenne d'autosuffisance»*, le régime n'en a pas moins tiré des leçons des changements qui ont vidé de leur substance les alliances idéologiques. Depuis 1991, en dépit de la sclérose du système de pouvoir, Pyongyang a modifié sa position sur plusieurs points :

– la réunification : après avoir voulu «libérer» le Sud par la force au début des années 50 puis par la subversion, qui se traduisit aussi par un échec, Pyongyang a finalement accepté en 1991 l'entrée simultanée des deux Corées aux Nations unies. Elle a ainsi reconnu l'existence de l'Etat du Sud – considéré jusqu'alors comme un *«fantoche de l'impérialisme»* –, ouvrant la voie à une reconnaissance croisée (du Sud par la Chine et l'URSS, du Nord par les Etats-Unis). En décembre 1991, Pyongyang et Séoul ont signé un «pacte de réconciliation, de non-agression et de coopération» suivi de pourparlers entre premiers ministres. Une détente rompue par le différend nucléaire ;

– *économie : le régime est* revenu sur sa politique d'autosuffisance, qui n'avait pu être maintenue que grâce à l'aide chinoise et soviétique. Influencée par Pékin, la RPDC avait déjà essayé de s'ouvrir à l'Ouest. Mais les investisseurs potentiels furent rapidement découragés par le *non-remboursement de ses* emprunts par Pyongyang (1,6 milliard de dollars pour les pays occidentaux et 5,6 milliards pour l'URSS).

La RPDC s'est lancée récemment dans une politique d'ouverture plus active : création de zones économiques spéciales à Rajin et Sonbong (décembre 1991); participation à l'ambitieux projet patronné par l'ONU d'une zone de libre-échange à l'embouchure de la rivière Tumen (à la frontière de la RPDC, de la Chine et de la Russie); promulgation (octobre 1992) de neuf lois sur les investissements étrangers, suivie (novembre 1993) de mesures sur l'implantation de banques étrangères.

Mais personne ne se bouscule pour investir en RPDC et les concessions de Pyongyang pour se dégager de son isolement diplomatique n'ont pas abouti : la Russie puis la Chine ont reconnu Séoul, *mais Washington* a continué à bouder Pyongyang. Pour essayer de retourner la situation en sa faveur, les Nord-Coréens ne disposent que d'une carte : jouer des risques que comporte leur programme nucléaire. Jusqu'à présent, ils ont mené avec habileté ce *«chantage du faible»* : faire venir pour la première fois en juin 1993 les Etats-Unis à la table de négociations. Pyongyang annonça alors la suspension de sa décision de se retirer du TNP.

Par la suite, des phases de détente et de tension se sont succédé. La RPDC vise-t-elle ainsi à gagner du temps? A Séoul et à Tokyo, on estime que Pyongyang cherche plutôt à obtenir des garanties américaines. Une normalisation des relations avec Washington, associée à un traité de paix, permettrait, espère Pyongyang, d'enclencher un phénomène de reconnaissance par le reste de la communauté internationale assorti du déblocage d'une assistance économique.

Cette «opération survie» présente des contradictions : pour un régime fondé sur une quasi-autarcie, *renfermé* sur sa rhétorique révolutionnaire, s'ouvrir est un acte suicidaire. C'est pourquoi Pyongyang entend d'abord s'entrouvrir aux pays occidentaux dans des zones spéciales, délimitées et contrôlées. L'arrivée de Coréens du Sud, qui peuvent communiquer avec la population, serait trop déstabilisante : *«Ce n'est que dans la dernière phase d'ouverture qu'ils se lanceront dans une coopération avec nous»*, estime Kim Kook-chin, de l'Institut des affaires étrangères et de la sécurité nationale de Séoul.

Séoul et Tokyo ont une approche différente des Etats-Unis et des Européens de la crise coréenne. Leur préoccupation est avant tout régionale : ne pas mettre *Pyongyang le dos au mur en* affaiblissant les réformistes et en augmentant les risques d'une réaction désespérée. En revanche, pour Washington, la mise en cause du TNP par Pyongyang à un an de sa reconduction est inacceptable. La Chine, pour sa part, ne souhaite pas que la RPDC se dote de l'arme nucléaire. Elle ne veut pas s'isoler à l'ONU en mettant son veto à des sanctions économiques. *Mais elle ne veut pas* non plus déstabiliser son voisin et allié.

Pour les experts japonais des questions stratégiques, une action militaire nord-coréenne paraît improbable parce suicidaire : en dépit de sa supériorité en hommes, la RPDC a des équipements conventionnels obsolètes. Pour se lancer dans une telle aventure, il lui faudrait en outre des stocks de pétrole et de nourriture qu'elle n'a pas. Enfin, elle est sans allié : le traité de 1961 avec l'URSS est devenu *«lettre morte»*, a déclaré Boris Eltsine en 1992. Quant à la Chine, liée à la RPDC par un accord militaire, sa participation à la guerre de Corée lui a valu huit ans de retard dans son développement. Il paraît exclu qu'elle prenne le même risque aujourd'hui.

Reste une acte désespéré. Selon Katsuichi Tsukamoto, de l'Institut pour la paix et la sécurité, ancien chef d'état-major adjoint de l'armée japonaise, Kim Jong-il, personnage imprévisible *selon certains, paraît peu respecté* de l'état-major : *«Serait-il suivi s'il se lançait dans une aventure militaire?»* Dernier des dirigeants de l'après-guerre, Kim Il-sung, qui a délégué la majorité de ses pouvoirs à son fils mais conservé la haute main sur la diplomatie, s'est lancé dans une ultime et dangereuse partie de poker pour la survie de son régime. Pourra-t-il tenir longtemps sans abattre son jeu?

PHILIPPE PONS

Ancien collaborateur du «Monde»

Robert Guillain a été décoré de l'ordre du Soleil-Levant

Notre ancien collaborateur Robert Guillain a reçu, mardi 24 mai, des mains de M. Yatabe, ambassadeur du Japon en France, les insignes de commandeur de l'ordre du Soleil-Levant, rayons d'or en sautoir. Cette distinction remise au nom de l'empereur vient récompenser, selon les termes de M. Yatabe, *«le journaliste étranger sans doute le plus connu au Japon par ses activités et ses livres sur le Japon et l'Asie,* (...) *«non seulement dans la presse française, mais aussi dans les milieux d'études, le plus compétent et le plus prestigieux spécialiste de l'Asie, en particulier du Japon»*.

Né en 1908, arrivé en 1938 au Japon, où il passa la guerre, Robert Guillain est entré en 1947 au *Monde*, dont il a été l'un des plus brillants correspondants; il y est resté trente ans correspondant au Japon, mais aussi envoyé spécial en Indochine et en Chine, pays sur lesquels il a écrit de nombreux ouvrages. Il a aussi longtemps collaboré au quotidien nippon *Asahi*.

EN BREF

Le Centre Chine de Paris commémore le cinquième anniversaire du drame de Tiananmen. – Un colloque sur «Cinq ans après Tiananmen» sera organisé, le 3 juin à Paris, par le Centre de recherches et de documentation sur la Chine contemporaine de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), la section de la Ligue des droits de l'homme de l'EHESS et la Fédération pour la démocratie en Chine. Au cours de cette réunion, qui se tiendra de 9 h 30 à 18 h 20 dans l'amphithéâtre de l'EHESS, au 105, boulevard Raspail, 75006, interviendront des experts français de la Chine et des dissidents chinois.

IRLANDE DU NORD : un agent de sécurité assassiné par l'IRA. – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué, lundi 23 mai, l'assassinat par balles d'un agent de sécurité dans une rue du centre de Belfast, en Irlande du Nord. Une bombe a par ailleurs explosé et fait deux blessés dans un bureau de l'hôtel de ville de Belfast habituellement occupé par le *Sinn Fein, branche politique de* l'IRA. – *(AFP.)*

TIMOR-ORIENTAL : Amnesty International s'inquiète de l'arrestation d'opposants. – Amnesty International s'inquiète de la récente arrestation par l'armée indonésienne de onze ressortissants de Timor-Oriental – ancien territoire portugais annexé par Djakarta en 1976 – accusés d'activités politiques, pourtant non violentes. L'organisation humanitaire craint que ces personnes puissent être l'objet de mauvais traitements ou de tortures.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Nelson Mandela annonce «dans les cent jours» un programme en faveur des «désavantagés»

A l'ouverture de la première session du nouveau Parlement, le président Nelson Mandela a plaidé, mardi 24 mai, pour une société fondée sur les libertés individuelles et politiques ainsi que sur les droits de l'homme pour «tous» les Sud-Africains. Il a annoncé plusieurs mesures qui seront prises «dans les cent jours» en faveur des «désavantagés» et a lancé officiellement le Programme de reconstruction et de développement.

LE CAP

de notre envoyé spécial

Qu'a donc fait la «nouvelle Afrique du Sud démocratique et non raciale» du vieux protocole parlementaire qui imposait aux députés de porter l'habit et à leurs épouses de se coiffer d'un chapeau? Députés et sénateurs, réunis ensemble pour la première fois, sont vêtus beaucoup plus simplement que par le passé. Costume-cravate pour les messieurs; robe, tailleur ou tenue traditionnelle pour les dames. La nouvelle classe politique n'a pas l'intention de respecter l'étiquette austère des Parlements calvinistes de l'apartheid. Le vice-président Frederik De Klerk en profite donc pour exhiber une splendide cravate chamarée.

Il semblerait même que les parlementaires ne soient plus obligés de se donner de l'*«honorable»* pour se parler... ou pour s'invectiver. Les prières, qui précédaient chaque séance de travail, sont supprimées. Les auditions et les travaux des diverses commissions seront désormais ouverts au public et à la presse, alors qu'ils se tenaient précédemment à huis clos.

Le président Nelson Mandela a commencé son allocution en lisant un poème d'Ingrid Jonker, *«une femme afrikaner devenue sud-africaine, africaine et citoyenne du monde»*. Il a d'emblée insisté sur la nécessité d'œuvrer à l'élaboration d'une société fondée sur les libertés individuelles, politiques et sur les droits de l'homme pour tous les Sud-Africains, précisant qu'il allait informer Boutros Boutros-Ghali de son intention de signer la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte des Nations unies.

Lutter contre les séquelles du racisme

Nelson Mandela s'est dit *«heureux»* d'annoncer que son gouvernement d'unité nationale avait atteint *«un consensus»* aussi bien sur *«le vaste objectif d'une nouvelle société centrée sur les libertés»* que sur *«le Programme de reconstruction et de développement* (PRD)*»*, inspiré par le Congrès national africain (ANC), et sur son financement. Il a indiqué que 2,5 milliards de rands (4,6 milliards de francs) seraient inscrits au titre du PRD dans le budget 1994/1995 qui sera présenté au Parlement le mois prochain, et que cette somme atteindrait 10 milliards de rands au cours de la cinquième année d'exercice de son gouvernement.

M. Mandela a souligné que la première somme proviendrait d'économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement de l'Etat et par des transferts entre départements ministériels. Il a affirmé que son gouvernement allait prendre des mesures en faveur des *«personnes désavantagées»*, *«dans les cent prochains jours»* : gratuité des soins dans tous les hôpitaux et cliniques pour les enfants de moins de six ans et les femmes enceintes, fourniture de repas gratuits dans les écoles primaires pour les enfants défavorisés, électrification de trois cent cinquante mille logements. Il a indiqué que des consultations avaient été lancées avec le secteur privé, les syndicats et les différentes communautés pour *«reconstruire les townships»*, *«restaurer les services publics en ville et dans les campagnes»* et répondre à l'attente des jeunes et des chômeurs en créant des emplois et des centres de formation. *«Nous devons faire des efforts substantiels dans le secteur de l'éducation»* et tenir nos engagements en imposant *«un enseignement libre, gratuit et obligatoire pendant au moins neuf ans»*, a-t-il dit.

M. Mandela a cependant rappelé qu'il était *«primordial»* pour soutenir la croissance et les objectifs macroéconomiques du gouvernement de *«promouvoir et maintenir la stabilité financière du pays»*. Il s'est réjoui du maintien de Chris Stals à la direction de la Banque centrale, a souhaité un rapide *«retour à l'équilibre de la balance des paiements»* et l'instauration d'*«un climat propice à l'investissement intérieur et étranger»*. Il a affirmé que son gouvernement était en train de définir sa politique commerciale *«guidée par ses engagements auprès du GATT et sa détermination à ouvrir l'économie à la concurrence»*. Il a signalé que des négociations commerciales débuteraient bientôt avec l'Union européenne, les Etats-Unis et les partenaires de l'Afrique du Sud au sein des diverses organisations régionales.

Nelson Mandela a également appelé les Sud-Africains à lutter contre les séquelles du racisme. *«Kaffirs, Hottentots, coolies, boys, girls et baas* [patron] *ne doivent plus faire partie de notre vocabulaire»*, a-t-il demandé à ses concitoyens. *«La nation doit tirer un trait sur son passé, dans un esprit d'ouverture et de pardon, et bâtir son futur en pansant ses plaies»*, a dit M. Mandela, avant d'ajouter que le poids de ce passé pesait *«lourdement sur* [tous les Sud-Africains], *ceux qui ont infligé les souffrances comme ceux qui en ont souffert.»* Il a rassuré les uns et les autres en affirmant que, selon l'esprit et la lettre de la Constitution, il n'y aurait pas de représailles tandis que les victimes devraient voir leurs souffrances reconnues, afin que tous constatent et prennent en compte les erreurs, les blessures, les peurs et les espoirs.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Cyril Ramaphosa, président de l'Assemblée constituante

LE CAP

de notre envoyé spécial

Le secrétaire général du Congrès national africain (ANC), Cyril Ramaphosa, a été élu, mardi 24 mai, président de l'Assemblée constituante – composée des quatre cents députés et des quatre-vingt-dix sénateurs du Parlement – qui devra rédiger la nouvelle Constitution du pays d'ici à deux ans. L'ancien ministre du travail dans le dernier gouvernement de Frederik De Klerk, Leon Wessels, a été désigné vice-président.

Choisi par le Congrès de l'ANC, en juillet 1991, comme secrétaire général de l'organisation, pour succéder à Alfred Nzo (l'actuel ministre des affaires étrangères), Cyril Ramaphosa est né le 17 novembre 1952 à Johannesburg, dans une famille modeste originaire du Venda. A vingt ans, il entre à l'université du Nord pour étudier le droit et adhère à l'Organisation des étudiants sud-africains (SASO). En 1974, après des manifestations, il est arrêté et détenu pendant onze mois. Il est de nouveau incarcéré en 1976, après les émeutes de Soweto, et ne termine ses études d'avocat qu'en 1981, peu avant d'être «enrôlé» dans le Conseil des syndicats sud-africains (CUSA) comme conseiller juridique. L'année suivante, le CUSA crée le Syndicat national des mineurs (NUM), dont Cyril Ramaphosa sera le secrétaire général jusqu'en 1991.

C'est à ce poste qu'il se forge une solide réputation, orchestrant en 1987 les plus grandes grèves de l'histoire du pays. Son passé politique est irréprochable, ses convictions inébranlables. Très tôt remarqué pour ses qualités d'organisateur, il est président du Comité national de réception de Nelson Mandela, en février 1990, quand le *«plus ancien prisonnier politique du monde»* est libéré. Il s'investit ensuite dans ses fonctions de numéro deux de l'ANC et devient à ce titre le «chef négociateur» de l'organisation lors de la création de la Conférence pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), en décembre 1991. Il maintient contre vents et marées le contact avec le gouvernement de la minorité blanche à chaque fois que les négociations officielles sont interrompues, sans se couper pour autant de la base militante.

Au cours des deux dernières années, il s'est lié d'amitié avec Roelf Meyer, principal négociateur du Parti national de Frederik De Klerk et actuellement ministre du développement constitutionnel. Une étroite relation qui lui a été maintes fois reprochée. Les deux hommes ont maintenu le processus des réformes sur ses rails dans les moments les plus difficiles. Artisans d'une transition en douceur, ils devraient continuer à travailler ensemble à l'élaboration de la future Constitution.

F. F.

RWANDA

Des milliers de Hutus fuient à leur tour Kigali

Un obus a atteint les locaux du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), mercredi 25 mai, dans la capitale rwandaise, faisant deux morts, ont déclaré des responsables de l'ONU. La veille, les délégués du CICR ne pouvaient déjà plus se déplacer dans la capitale, et la distribution des secours alimentaires avait dû être interrompue, étant donné l'aggravation de la situation. Selon l'organisme, *«les besoins médicaux, nutritionnels et sanitaires sont démesurés au Rwanda, mais c'est avant tout la survie même des populations ayant échappé au massacre qui est en jeu»*. Mardi, des milliers de Rwandais, pour la plupart des Hutus, ont fui Kigali, redoutant que la prise de la capitale par les Tutsis du Front patriotique rwandais (FPR) ne déclenche de nouveaux massacres. Leur exode se fait vers le sud-ouest du pays, le FPR tenant une large part du nord et de l'est, et avançant en direction de Gitarama, à 40 kilomètres au sud-ouest de Kigali, où le «gouvernement intérimaire» s'est réfugié. Des responsables militaires des Nations unies s'attendent à ce que Kigali tombe aux mains du FPR *«d'ici une semaine»*.

Le porte-parole de la Mission de l'ONU pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), Abdul Kabia, a indiqué que la trêve entre les deux belligérants *«tenait plus ou moins»* à Kigali, en dépit d'*«affrontements sporadiques autour de la ville et de bombardements de temps en temps»*. L'émissaire des Nations unies, Iqbal Riza, dont la venue avait motivé cette trêve, a rencontré mardi à Kigali les chefs de l'armée gouvernementale, après avoir vu, la veille, les chefs du FPR, sans être parvenu à un accord sur l'importance de la prochaine force de l'ONU. Enfin, le Sénégal et l'Ethiopie se sont fermement engagés à participer à la MINUAR, en envoyant des troupes au Rwanda. – (*AFP.*)

Réunion à Genève de la commission des droits de l'homme

GENÈVE

de notre correspondante

La commission des droits de l'homme de l'ONU, convoquée mardi 24 mai à Genève pour une réunion extraordinaire de deux jours, devrait désigner un rapporteur spécial au Rwanda. Celui-ci sera notamment chargé d'émettre des suggestions sur les moyens de mettre fin aux massacres.

La session extraordinaire de la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui s'est réunie, à la demande du Canada, pour débattre de la situation au Rwanda, s'est ouverte sous le signe de la mauvaise conscience. Différentes organisations non gouvernementales ont en effet dénoncé la passivité de la communauté internationale face à la tragédie dans laquelle a sombré ce pays.

Le président de la réunion, Peter Van Wulfften Palthe (Pays-Bas) et le haut commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, José Ayala Lasso, ont insisté sur la nécessité de juger les responsables des tueries. Un quasi-consensus sur ce point s'est dégagé mardi en fin de journée, mais rien de concret n'a été décidé quant à l'instauration d'un tribunal international devant lequel comparaîtraient les instigateurs et auteurs des massacres. Lucette Michaux-Chevry, ministre français déléguée à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, a parlé de *«génocide»* et a souhaité qu'une enquête soit ouverte pour déterminer quels sont les responsables de l'attentat du 6 avril qui a coûté la vie aux présidents du Rwanda et du Burundi.

La commission a donné son accord à l'envoi sur le terrain d'un rapporteur spécial, mais celui-ci n'a pas été désigné. Parmi les noms qui circulent dans les couloirs du Palais des nations figure celui de Bernard Kouchner. Le rapporteur spécial devra remettre à la commission ses conclusions sur les exactions – que certains participants ont qualifiées de *«crime contre l'humanité»* – dans moins d'un mois, et émettre des suggestions sur les moyens de faire cesser les violations les plus flagrantes des droits de l'homme et de parvenir le plus rapidement possible à un cessez-le-feu.

ISABELLE VICHNIAC

POINT DE VUE

L'ONU en panne d'imagination

par Carole Dubrulle
et Yves Karneli

LE Conseil de sécurité des Nations unies a accepté la proposition de M. Boutros Boutros-Ghali d'envoyer une force de 5 500 «casques bleus» au Rwanda pour une nouvelle mission d'interposition et d'assistance humanitaire. Une fois de plus, cette résolution arrive trop tardivement, trop naïvement ou trop cyniquement. Une fois de plus se pose la question de la raison d'être de ces «casques bleus», qui sont des militaires de vocation, et qu'on envoie sur tous les fronts en leur ordonnant de ne surtout pas intervenir. Ce genre de force n'a de force que le nom.

Les 2 500 hommes de la MINUAR n'ont jamais pu s'interposer, ni éviter un seul massacre se déroulant sous leurs yeux, alors qu'une intervention coup de poing, ciblée, de leur part, dès les premières heures de l'horreur à Kigali, aurait étouffé cette flambée de violence inouïe avant qu'elle ne se propage à tout le pays. Que dire du rapport coût-efficacité de la MINUAR lorsqu'on sait que ces 2 500 hommes ont coûté quelque 750 000 dollars par jour.

Un militaire de l'ONU privé de l'usage de ses armes, d'autant moins inopérationnel qu'il ne sert aucune initiative politique réfléchie, revient trois fois plus cher qu'un volontaire expatrié des ONG, pour une efficacité nulle. Impuissante, la MINUAR a fini par fuir presque entièrement le Rwanda, et pendant qu'on s'interrogeait, qu'on supputait, qu'on tergiversait à New-York, le génocide des Tutsis et l'élimination des Hutus modérés s'organisaient de façon méthodique.

Après s'être beaucoup inquiété, le Conseil de sécurité a finalement pris la décision de renvoyer la MINUAR, avec deux fois plus d'effectifs, munie d'un nouveau mandat «humanitaire». Du déjà vu. Les volontaires des ONG en ont froid dans le dos. On se prend à rêver à l'aide effective que pourraient apporter 1,5 million de dollars par jour sur ce petit pays... Un transfert de budget et de moyens logistiques entre deux branches des Nations unies ne serait-il pas possible, vers le programme alimentaire mondial par exemple, ou les ONG opérationnelles sur le terrain, qui se débattent invariablement dans une somme de difficultés liées au manque de moyens financiers pour l'achat de nourriture, et de moyens humains compétents pour la distribution et la gestion en général?

Au lieu de cela, que vont faire 5 500 «casques bleus»?

– Permettre des opérations humanitaires? Les ONG n'en ont pas besoin. Tous les Rwandais réclament leur présence, connaissent leur efficacité et leur engagement auprès des populations.

– Mettre en place des zones de sécurité? Oui, pour eux-mêmes assurément, car la MINUAR n'a pas bonne presse au Rwanda! Pour autant, un retour des ONG implique une action sur l'ensemble du pays, et non simplement dans quelques zones délimitées.

– Arrêter les massacres? Il est trop tard, les quelque 30 000 réfugiés tutsis au Burundi font déjà figure de derniers des Mohicans. Et quel impact pourrait-on avoir dans ce fouillis de collines?

– Arrêter les combats? Même s'ils pouvaient tirer, cela signifierait, au bout du compte, on l'a vu en d'autres lieux, prendre parti. D'où la question cruciale des nationalités qui composeront cette «force». Mettre des Tanzaniens par exemple, fussent-ils «casques bleus», dans un pays déjà aux deux tiers conquis par le FPR, relèverait de la pure imbécillité.

Quoi qu'il en soit, il y a fort à parier que la lenteur du déploiement de ces «casques bleus» sera le meilleur rempart contre l'erreur stratégique que représente leur venue, compte tenu de leur mandat limité. D'ici là, la guerre sera terminée au Rwanda.

▶ Responsable de la mission Rwanda à l'AICF, rentrée de Butare le vendredi 20 mai et coordinateur AICF sur le terrain de cette mission.

– Action internationale contre la faim, 9, rue Dareau, 75014 Paris.

EN BREF

GUINÉE-BISSAU : élections présidentielle et législatives le 3 juillet. – Huit personnalités ont fait officiellement acte de candidature à l'élection présidentielle du 3 juillet – initialement prévue pour le 27 mars dernier –, en déposant leurs dossiers à la Cour suprême, a-t-on appris mardi 24 mai à Bissau. Le président Joao Bernardo Vieira est candidat à sa propre succession. Des élections législatives doivent avoir lieu le même jour que le scrutin présidentiel. – (*AFP.*)

MALAWI : pas de coalition gouvernementale. – Le nouveau président élu du Malawi, Bakili Muluzi, a annoncé mardi 24 mai la composition de son gouvernement, qui compte essentiellement des membres de son parti, le Front démocratique uni (FDU). Contre toute attente, le cabinet de M. Muluzi ne comprend aucun membre de l'Alliance pour la démocratie (AFORD) du syndicaliste Chafukwa Chihana, qui a remporté tous les sièges de la région nord du pays. M. Muluzi a précisé que les négociations avec l'AFORD se poursuivaient. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Yasser Arafat annule la législation israélienne à Gaza et à Jéricho

JÉRUSALEM

de notre correspondant

De nouvelles et sérieuses frictions viennent d'apparaître à propos de la mise en œuvre de l'autonomie palestinienne à Gaza et à Jéricho. Publié, mardi 24 mai, dans la presse arabe de Jérusalem-Est, le premier décret de Yasser Arafat, en tant que *« président de l'Autorité nationale palestinienne »*, a été jugé par le gouvernement israélien, selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères, comme *« une violation juridique caractérisée des accords »*.

« Un champ de mines »

D'un trait de plume, alors même que son « gouvernement » autonome n'est toujours pas formé – *une quinzaine de membres seulement sur vingt-cinq se sont risqués jusqu'alors à accepter cette charge* –, le chef de l'OLP a décidé que *« les lois, ordres et ordonnances qui étaient en vigueur dans les zones palestiniennes de Gaza et de Cisjordanie avant le 5 juin 1967* [début de l'occupation israélienne] *sont en vigueur et le resteront jusqu'à l'unification »* de ces territoires. *« Tous les tribunaux civils et religieux »* sont invités *« à respecter ces dispositions »*, les juges et les procureurs devant *« accomplir leur tâche selon la loi »*.

A quelle législation fait-il référence ? Les juristes palestiniens qui se sont attelés, depuis des mois, à l'écriture de nouvelles lois manquent de tout et leur travail n'a pas encore abouti. Pour la seule bande de Gaza – huit cent mille habitants –, il n'y a aujourd'hui qu'une petite quinzaine de juges et 440 avocats à transformer en magistrats et procureurs. *« La loi »*, pour M. Arafat, c'est donc, pour le moment, l'inextricable fatras de textes hérités des administrations ottomane, britannique, jordanienne et égyptienne (pour Gaza) qui se sont succédé, ces cent dernières années, dans les territoires palestiniens.

Pour sa part, l'Etat juif a maintenu une partie de cette législation, notamment dans les domaines religieux et civil, qu'il a « enrichie » d'environ mille cinq cents ordonnances militaires. Sans le dire clairement, comme à son habitude, le chef de l'OLP les a déclarées donc nulles et non avenues. En a-t-il le pouvoir ? *« Pas du tout,* affirme-t-on au ministère israélien des affaires étrangères. *Cette décision n'a aucune valeur. D'abord parce qu'aux termes des accords du Caire nous conservons certains pouvoirs législatifs dans les territoires autonomes. Ensuite parce que, selon la procédure fixée, les changements législatifs doivent nous être préalablement soumis. »*

De fait, un sous-comité est bien prévu à cet effet dans l'annexe juridique des accords du Caire. D'autre part, l'article 7 de ces accords dispose que les pouvoirs juridiques consentis par Israël à l'OLP *« appartiennent à l'Autorité palestinienne »*, laquelle, souligne-t-on, *« n'est effectivement pas en place »*. Au reste, ajoute Oded Ben Ami, le porte-parole du premier ministre, *« M. Arafat n'a pas le pouvoir de décider seul, ni celui de se faire appeler président de l'Autorité nationale, mais chef de l'Autorité palestinienne »*.

« L'accord du Caire, nous disait récemment Hanane Achraoui, ancienne porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations de paix, *est un véritable champ de mines, qui, s'il est appliqué à la lettre, ne peut que nous détruire. »* Yasser Arafat est peut-être sur le point de le découvrir.

PC

RABIN DIT QUE VOUS N'ÊTES PAS ENCORE TOUT À FAIT PRÉSIDENT...

ON DIRAIT QU'IL SE PREND POUR LE CHEF DE L'OPPOSITION !

PANCHO

Quand les policiers palestiniens découvrent les accords du Caire...

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Trois colons de Naama, petite localité d'agriculteurs juifs située près de Jéricho, ont été interpellés, mardi 24 mai, en plein centre de l'enclave autonome alors que, *« comme à l'ordinaire »*, insistent-ils, ils faisaient leurs emplettes sur le marché arabe. Mais ces colons, qui ne sont pas des fanatiques religieux, étaient armés.

Sommés, pour la première fois de leur vie, de décliner leur identité et de remettre leurs armes à un policier arabe, les intéressés ont obtempéré avec retard : *« Vous rendez-vous compte qu'il a armé sa kalachnikov et nous a mis en joue ? »*, a raconté l'un d'eux. Ils ont été détenus au commissariat, puis libérés une heure plus tard, sur intervention de l'armée israélienne, qui campe à côté du centre-ville. Leurs armes leur ont été restituées, avec, selon les militaires, *« les excuses du chef adjoint de la police palestinienne »*.

Outrés, les colons ont crié au scandale, saisi les instances de leur « Conseil des localités juives de la vallée du Jourdain » et réclamé des mesures immédiates de protection. *« Si Rabin ne fait pas respecter les termes de l'accord,* a menacé David Levy, le chef de ce conseil, *nous le ferons nous-mêmes. »*

Une traduction en arabe

D'autant plus embarrassé par l'incident que Naama, comme la plupart des colonies de la vallée du Jourdain, est une implantation laïque et plutôt proche du Parti travailliste, au pouvoir, l'armée a déploré, dans un communiqué inhabituel, *« l'arrestation non nécessaire de citoyens israéliens et la confiscation de leurs armes »*. Commandant de la région, le général Ilan Biran a décrété la *« fermeture complète »* des voies d'accès et de sortie de Jéricho pour *« au moins vingt-quatre heures, de manière à permettre à la police palestinienne de s'organiser et d'établir son autorité dans les termes prévus par les accords »*.

Les Palestiniens, a expliqué un officier beau joueur, *« pensaient que les Israéliens n'avaient pas le droit de circuler dans les zones autonomes avec leurs armes »*. *« Il faut leur pardonner,* a-t-il ajouté, *ils n'ont pas bien lu les accords du Caire et ses annexes. »* De fait, ils ne les ont pas lu du tout, et pour cause. Comme nous le confiait l'un des chefs du Fatah « intérieur », écarté il y a quelques mois des négociations avec Israël, *« non seulement nos représentants de Tunis ont négocié tous les accords en anglais – une langue que peu d'entre eux maîtrisent dans ses nuances –, mais tous les documents ont été rédigés par les Israéliens dans la langue de Shakespeare... »*.

Pis, ajoute ce notable, *« c'est seulement maintenant, au vingtième jour de l'autonomie, qu'on se préoccupe de rédiger une traduction en arabe pour nos policiers... »*. Les unités de l'Armée de libération de la Palestine (ALP), métamorphosées en « police du peuple », vont-elles découvrir que non seulement tout citoyen israélien peut circuler armé dans les zones « libérées » mais que jusque dans la *synagogue de Jéricho, théoriquement* sous juridiction palestinienne, les colons religieux – ils ne s'en privent pas – peuvent camper avec armes et bagages ?

PATRICE CLAUDE

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

La Chambre des représentants est hostile à une intervention militaire en Haïti

La Chambre des représentants s'est opposée mardi 24 mai à une intervention militaire des Etats-Unis en Haïti et s'est prononcée au contraire en faveur de l'établissement d'une « zone franche » sur l'île haïtienne de la Gonâve où pourraient être accueillis des réfugiés. Les représentants ont adopté une résolution en ce sens, qui n'a pas de valeur contraignante, par 223 voix contre 201. Dans ce document, la Chambre des représentants exprime son opposition à une intervention militaire sauf s'il existe *« un danger pressant et identifié menaçant des intérêts ou des citoyens américains »*.

Le président Bill Clinton n'a pas totalement exclu l'usage de la force contre les putschistes au pouvoir depuis septembre 1991 en Haïti. Un embargo commercial « total », décidé par l'ONU, est entré en vigueur dimanche 22 mai (le *Monde* du 24 mai). La marine américaine a procédé à deux reprises à des tirs d'avertissement, dimanche et lundi, contre deux cargos qui paraissaient violer l'embargo, a annoncé mardi le Pentagone. L'un de ces deux cargos est malgré tout parvenu en Haïti. Les deux incidents impliquaient des navires enregistrés l'un aux Bahamas, le *Sea-Search*, et l'autre au Panama, le *Leonese*, a précisé le Pentagone.

Huit navires de guerre américains, ainsi que deux frégates argentine et canadienne, sont chargés de faire respecter l'embargo. Depuis le 21 mai, quatorze bâtiments ont été détournés par la marine américaine, qui en a en revanche autorisé dix à passer. Selon le Pentagone, le *Sea-Search* a ignoré dimanche l'ordre de stopper que lui donnait un bâtiment américain. *« Des tirs d'avertissement ont été effectués au-dessus de la proue du navire. Celui-ci a persisté dans son refus de stopper et s'est dirigé vers la côte »*, a déclaré le porte-parole du Pentagone. La décision a alors été prise de ne pas ouvrir le feu sur le navire parce qu'il était trop près des côtes et que cela aurait pu mettre en danger la vie de civils. L'autre incident s'est produit tard lundi soir au large de la côte nord d'Haïti. Le *Leonese* a stoppé après des tirs d'avertissement, et son inspection se poursuivait mardi, a indiqué le porte-parole.

La Maison Blanche a appelé d'autre part mardi les autorités de Saint-Domingue à *« respecter la volonté de la communauté internationale »* en faisant appliquer l'embargo commercial « total » de l'ONU. La République dominicaine viole allègrement depuis des mois les diverses sanctions de l'organisation internationale contre les putschistes haïtiens. Le nouveau représentant spécial américain pour Haïti, William Gray, devait partir ce mercredi pour la Républicaine dominicaine afin d'examiner avec le président Joaquin Balaguer les moyens de faire respecter l'embargo de l'ONU contre Haïti, a également annoncé la Maison Blanche. » – *(AFP, Reuter.)*

Quatre fondamentalistes musulmans ont été condamnés à 240 années de prison pour l'attentat contre le World Trade Center

Les quatre militants fondamentalistes musulmans accusés de l'attentat à la bombe contre le World Trade Center, ont été condamnés, mardi 24 mai, à 240 ans de prison chacun par la justice fédérale américaine. En rendant son verdict, le juge Kevin Duffy a déclaré que 180 des 240 années de détention infligées à Mohammad Salameh, Nidal Ayyad, Mahmoud Abouhalima et Ahmed Ajaj correspondaient à l'espérance de vie totale des six victimes de l'attentat.

En plus de ces peines, qui excluent toute libération anticipée, chacun d'entre eux a été condamné à verser une indemnité de 250 millions de dollars (environ 1,5 milliard de francs). S'ils se décidaient à vendre leur histoire à la presse ou à des éditeurs, les droits d'auteur iraient aux familles des victimes. L'attentat commis le 26 février 1993 à l'aide d'une camionnette piégée avait fait six morts et plus d'un millier de blessés et provoqué des dégâts estimés à plusieurs centaines de millions de dollars. Cette explosion avait provoqué un choc chez les Américains, qui comprenaient ainsi que leur pays n'était plus à l'abri de ce type d'opération terroriste.

Le juge Kevin Duffy avait accordé un temps de parole illimité aux accusés. *Mais il s'est* indigné du manque de remords des quatre hommes. Le juge a reproché aux accusés d'avoir voulu faire le maximum de victimes en programmant l'attentat à l'heure du déjeuner. *« C'est une preuve de lâcheté »*, a-t-il dit.

Salameh, ressortissant jordanien d'origine palestinienne, avait été le premier suspect arrêté à la suite de l'attentat. Il avait été interpellé en voulant récupérer la caution de 400 dollars qu'il avait versée en louant le véhicule. L'affaire n'est pas terminée. Les autorités américaines ont en effet expliqué que cet attentat entrait dans le cadre d'un complot organisé notamment par un religieux égyptien aveugle, Cheikh Omar Abdel-Rahmane, et visant à détruire plusieurs édifices célèbres de New-York, dont le siège des Nations unies. Un autre procès doit s'ouvrir prochainement sur ce second dossier, lié au premier. – *(Reuter.)*

CANADA : le premier ministre fédéral est convaincu que le Québec restera dans la fédération. – La province francophone du Québec restera au sein de la fédération canadienne, a déclaré, mardi 24 mai, le premier ministre libéral Jean Chrétien, en précisant que les discussions sur la séparation déstabilisaient l'économie nationale. *« Je suis convaincu que le Québec restera canadien »*, a-t-il dit au Parlement, en réponse aux questions du Bloc *québécois, la formation dirigée* par Lucien Bouchard, qui fait campagne pour l'indépendance de la Belle Province. – *(Reuter.)*

CUBA : la fin de trente-cinq ans de stabilité artificielle des prix. – Le gouvernement cubain a franchi, lundi 23 mai, un nouveau pas dans son programme d'assainissement de l'économie en annonçant des hausses de prix sans précédent dans un pays habitué depuis trente-cinq ans à une stabilité artificielle des prix officiels des produits et services, jadis possible grâce à l'aide financière du camp socialiste. Ces augmentations des prix, d'au moins 50 %, doivent s'appliquer progressivement à partir du 1er juin. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : « journée de prière » de l'opposition pour dénoncer le truquage de l'élection présidentielle. – Le candidat de l'opposition à l'élection présidentielle du 16 mai a appellé la population à une « journée de prière » ce mercredi 25 mai pour appuyer ses accusations de fraude électorale. Jose Francisco Pena Gomez, candidat du Parti révolutionnaire dominicain (PRD), a accusé le président sortant Joaquin Balaguer, du Parti réformiste social-chrétien (PRSC, au pouvoir), qui selon les derniers résultats ne l'a devancé que de 29 590 voix, d'avoir truqué le scrutin. A 87 ans, M. Balaguer brigue son septième mandat. Un nouveau décompte, bulletin par bulletin, a été entrepris. *(AFP.)*

REPÈRES

ALGÉRIE

Plusieurs dizaines de militaires tués lors *d'opérations terroristes*

Les groupes armés islamistes ont lancé, la semaine dernière, plusieurs opérations meurtrières contre les forces de l'ordre, a-t-on appris, mercredi 25 mai, de source digne de foi. Dans la nuit du vendredi 20 au samedi 21 mai, trente militaires ont été tués et 25 autres blessés, à Telagh, près de Sid Bel Abbès, dans l'ouest du pays, lors de l'attaque d'un hôtel transformé en caserne. Samedi, c'est une installation radar, à Bouira, près d'Alger, qui a été la cible d'une action terroriste au cours de laquelle onze militaires ont trouvé la mort. Le même jour, enfin, un autocar qui transportait des membres des forces de l'ordre, a été arrêté, dans la région de Tiaret, à un faux barrage routier et ses occupants – dont ignore le nombre – ont été tués.

Le quotidien *L'Opinion* a indiqué, mardi, qu'un avocat algérois, Belghoul Saadi, 42 ans, connu comme défenseur de militants islamistes devant les Cours spéciales, a été enlevé, vendredi dernier, à son domicile de Haouch el-Mokhfi, à l'est de la capitale, et retrouvé égorgé, le lendemain. L'un de ses confrères, défendant lui aussi des prévenus islamistes et habitant cette même région, avait été assassiné, dans des circonstances analogues, le 13 mai. D'autre part, le cadavre de Abdennour Naceri, PDG de l'entreprise publique de la distribution de la chaussure et de la maroquinerie, Districh, a été découvert, mardi, dans sa voiture, dans le quartier algérois de Hussein Dey.

ALLEMAGNE

Sept soldats accusés d'avoir crié des slogans nazis

Sept soldats d'un bataillon de la Bundeswehr chargé de rendre les honneurs militaires lors de visites de chefs d'Etat étrangers, ont hurlé publiquement des slogans nazis et racistes, a annoncé mardi 24 mai la police de Bonn.

Le commandant du bataillon, le lieutenant-colonel Stephan Schäfer, a démenti, après avoir entendu ses recrues pendant plusieurs heures. Selon des témoins, les sept hommes, ivres, en civil, ont chahuté jeudi dans un autobus à Siegburg, près de Bonn, en hurlant notamment *« Il faut gazer les Juifs ! »* et *« Etrangers dehors ! »*. Ils ont aussi voulu battre un passager. Le commandant du bataillon a reconnu que l'une de ses recrues avait donné une claque à un passager, mais a récusé les insultes racistes, inventées selon lui par un objecteur de conscience passager du bus. – *(AFP.)*

AZERBAÏDJAN

Répression contre les opposants au plan de paix pour le Haut-Karabakh

Près d'un tiers des députés azerbaïdjanais boycottaient toujours le Parlement, mardi 24 mai, privant celui-ci du quorum permettant d'approuver le plan de paix russe pour le Haut-Karabakh (*le Monde* du 19 mai). Samedi, la police, à Bakou, avait brutalement dispersé une manifestation d'opposants à ce plan, interpellant des dizaines de personnes, dont le député Tofik Gassimov (ministre des affaires étrangères de l'ex-gouvernement pro-turc du Front populaire).

Quinze personnes ont aussi été arrêtées au siège du parti Moussavat et sept à la rédaction du journal *Azadlik*. Les partis d'opposition accusent le président Gueïdar Aliev d'être prêt à signer le plan qui prévoit le retour de troupes russes en Azerbaïdjan sous forme de forces d'interposition. Sur le terrain, les combats auraient cessé depuis une semaine. – *(AFP.)*

ITALIE

M. Craxi et M. Bossi seront jugés dans le procès Enimont

L'ancien président du conseil socialiste Bettino Craxi et le chef de la Ligue du Nord, Umberto Bossi, passeront en procès le 5 juillet avec trente personnalités du monde politique et des affaires accusées de corruption dans le scandale Enimont (alliance avortée entre le groupe public ENI d'hydrocarbures et la société privée Montedison), a-t-on annoncé mardi 24 mai de source judiciaire. – *(AFP.)*

YÉMEN

Offre d'amnistie aux sudistes

Le président du Yémen, Ali Abdallah Saleh, a offert l'amnistie à tous les sudistes, civils et *militaires, qui renonceront* à la sécession, à l'exception de seize dirigeants – parmi lesquels le président de la nouvelle République démocratique du Yémen, Ali Salem El Bid – contre lesquels un mandat d'arrêt a été lancé.

La Russie a demandé aux Emirats arabes unis et à l'Arabie saoudite de tenter *« d'exercer leur influence »* dans le conflit yéménite, a annoncé, mardi 24 mai, le ministère russe des affaires étrangères. De son côté, au cours d'une conversation téléphonique, le chef d'Etat des Emirats arabes unis, cheikh Zayed Ben Sultan El Nahyane, a déclaré au président Saleh que l'unité *« ne s'impose pas par la force »* et l'a invité à *« cesser immédiatement les combats pour arrêter l'effusion de sang »*. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

مكبّر من الأصل

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les listes « L'autre politique » et « L'Europe commence à Sarajevo » en campagne

M. Chevènement s'oppose à Michel Rocard « le maastrichtien honteux » et à Bernard Tapie « le maastrichtien flamboyant »

Ancien ministre de la défense nationale et porte-parole du « *non* » de gauche » au traité sur l'Union européenne, en septembre 1992, Jean-Pierre Chevènement espère que sa liste pour le scrutin du 12 juin, l'Autre politique, franchira la barre des 5 % de suffrages nécessaire pour avoir des élus à Strasbourg. L'absence de débat sur l'avenir de la construction européenne est, pour lui, un handicap, qu'il tente de surmonter en dénonçant les orientations de Michel Rocard, présenté comme un « *maastrichtien honteux* », mais aussi celles des autres concurrents du PS : Bernard Tapie, qualifié de « *maastrichtien flamboyant* », et les initiateurs de la liste « Sarajevo », qui font « *diversion* ».

■ SARAJEVO. – Léon Schwartzenberg, député européen sortant, et les intellectuels engagés dans la préparation d'une liste L'Europe commence à Sarajevo, ont confirmé, mardi 24 mai, leur décision de principe de se présenter aux suffrages des électeurs le 12 juin. Cependant, des divergences sont perceptibles entre les divers participants à cette initiative, hypothéquée, en outre, par le problème du financement d'une campagne qui nécessite au minimum 3 millions de francs.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Déjà, lors du congrès constitutif du Mouvement des citoyens, en décembre 1993, Jean-Pierre Chevènement avait prévenu ses partisans : « *Ça passe ou ça casse,* avait-il dit. *On ne dispose que d'un fusil à un coup.* » L'œil rivé sur la barre de 5 % des suffrages exprimés, en deçà de laquelle la liste qu'il conduit n'aurait pas de député au Parlement européen, l'ancien ministre de la défense est toujours d'humeur combative. « *C'est comme pendant la guerre, quand vous êtes au fond du trou et que les autres sont sur la colline* », expliquait-il, mardi 24 mai, dans l'avion qui le conduisait à Marseille, en compagnie de Gisèle Halimi, présidente de Choisir-La cause des femmes et numéro deux de la liste L'autre politique, et de Béatrice Patrie, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature.

A moins de trois semaines du scrutin européen, M. Chevènement peste contre l'absence de débat de fond. « *Tous les moyens sont bons pour l'éviter : inaugurations, commémorations, diversions* », dit-il. La dernière en date est, selon lui, l'initiative prise par Bernard-Henri Lévy, et il enrage lorsque inévitablement la première question qui lui est posée, au club de la presse de Marseille, porte sur la liste « Sarajevo ». Le président du MDC n'est pas de « *ces hommes politiques qui courent à quatre pattes* » derrière « BHL », et il n'est pas un seul de ses quatre-vingt-six colistiers « *qui fasse l'objet d'une mise en examen* ». Entre Michel Rocard, le « *maastrichtien honteux* », et Bernard Tapie, le « *maastrichtien flamboyant* », M. Chevènement ne voit « *pas de différence de fond* ». Il lui faut « *faire en sorte que le centre de gravité de la gauche* » ne soit pas entre l'un et l'autre.

Tout au long de sa journée marseillaise, L'autre politique a reçu le soutien enjoué d'Edmonde Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre, placée en huitième position sur la liste. Pour faire plaisir à l'écrivain, qui avait fait provision de tickets, la petite troupe venue de Paris a même emprunté, un moment, le métro de Marseille. Interrogée sur le soutien qu'elle apportait, localement, aux ambitions municipales de M. Tapie (*le Monde* daté 22-23 mai), Mme Charles-Roux a surtout tenu à mettre les choses au point.

Lorsque l'ancien maire de Marseille avait fait venir M. Tapie, il n'y avait « *rien d'autre de prévu* » que l'OM entre les deux hommes, a-t-elle assuré. « *Un bout du parapluie de Gaston, d'accord, mais pas trop* », a-t-elle insisté, pour mieux marquer ses distances avec le député des Bouches-du-Rhône. Puis, devant la prudence de M. Chevènement, ce fut au tour de Mme Halimi de condamner, dans la dernière affaire de la saisie des meubles de M. Tapie, « *un manquement à l'honneur* ». « *Nous prenons des distances sérieuses, radicales et définitives* », a renchéri l'avocate.

« Piqûre de rappel »

Dans le quatuor qui conduit la liste pour « l'autre politique » – M. Chevènement, Mme Halimi, le « post-communiste » Anicet Le Pors, absent à Marseille, et Mme Patrie –, l'ancienne ambassadrice auprès de l'UNESCO occupe, bien évidemment, toute sa place, au point que, parfois, la parité hommes-femmes dans les mandats électifs, qu'elle veut voir consacrée dans la Constitution et dans la loi, prend peu à peu le pas sur les autres thèmes de la liste : l'emploi, la France en Europe et l'ouverture au sud. « *Il y a eu des grimaces pour avaler la potion* », confie Mme Halimi en racontant comment elle avait conditionné sa participation à la liste à la place des femmes dans la vie politique.

D'une grande diversité, la liste tire, pourtant, dans le même sens. En « *bon cheval de labour* », comme il se présente lui-même, M. Chevènement laisse faire, dès lors que le sillon est droit dans le terreau des « *valeurs de la République et de la citoyenneté* ». Postulat de base : le pays a été déçu par la gauche, et l'on ne peut rien attendre de la droite, représentée dans cette campagne par « *un homme diaphane* », Dominique Baudis, encore surnommé « *le cabri* » – par référence aux moqueries du général de Gaulle sur les centristes européens –, et par Edouard Balladur, qui tient « *un discours de garde-malade* ». Du côté socialiste, à bien écouter M. Chevènement, qui prend soin de ne jamais mettre directement en cause le président de la République, les seuls responsables, depuis 1981, sont M. Rocard et ses amis, prisonniers « *des choix mortifères* » résumés en 1992 dans le traité de Maastricht.

Le docteur Chevènement peut, alors, administrer « *une piqûre de rappel* » par rapport à la campagne menée contre la ratification du traité de Maastricht. « *Les hommes politiques vous ont menti, peut-être sans s'en rendre compte, comme par habitude* », affirme-t-il. Il faut « *un nouveau Conseil national de la Résistance* » et « *peser dans la recomposition profonde de la gauche* ». A la tête d'une « petite liste », qui se veut grande par ses ambitions, l'ancien animateur du CERES ne doute pas que cela soit possible. « *Avec 8,5 % des mandats à Epinay* [le congrès fondateur du Parti socialiste, en 1971], *on a fait basculer,* assure-t-il, *l'histoire de notre pays.* »

JEAN-LOUIS SAUX

Les défenseurs de la cause bosniaque confirment leur engagement

Cette fois, au moins, c'est dit, et l'insoutenable suspense prend fin : la liste « L'Europe commence à Sarajevo » sera déposée vendredi prochain au ministère de l'intérieur. Léon Schwartzenberg, professeur de médecine, entouré de ses colistiers, l'a annoncé au cours d'une conférence de presse organisée, mardi 24 mai, au Théâtre de la Bastille à Paris. Il a même poussé la délicatesse jusqu'à annoncer qu'il préviendra la presse pour qu'elle puisse immortaliser l'instant. Les fonds nécessaires à la caution (100 000 francs) ont été réunis ; une souscription est ouverte pour la suite de la campagne, et on a pris langue avec un imprimeur. Comme on le dirait d'un prétendant, les intentions paraissent donc sérieuses. Quant à savoir si l'on ira jusqu'à la noce, rien n'est encore sûr, notamment parce que le montant de la dot (3 millions de francs) est élevé.

M. Mitterrand, « un grand maître en affolement »

Dopés par la visite du président bosniaque Alija Izetbegovic à Paris, les intellectuels-trublions ont paru, dans un premier temps, ressouder leurs rangs – singulièrement distendus ces jours derniers. Convaincus, comme M. Schwartzenberg, qu'il « *existe un cancer au cœur de l'Europe, le fascisme* », et que avant leur intervention – la campagne pour les élections européennes n'était « *qu'un tour de chauffe avant l'élection présidentielle* », les animateurs de la liste avaient souhaité mettre la Bosnie au cœur de la campagne, et les hommes politiques au pied du mur de leurs impuissances. Le résultat est-il atteint ? Toute la question est là, après les prises de position de Dominique Baudis et Michel Rocard à la suite de leur rencontre avec le président bosniaque.

Apparemment embarrassé par le jusqu'au-boutisme de certains de ses amis, Bernard-Henri Lévy a paru se satisfaire des déclarations de M. Rocard, tandis que, aux yeux de M. Schwartzenberg, le premier secrétaire du PS n'engageait que lui-même et non la liste socialiste, dont certains membres, tel Jack Lang, préfèrent défendre les positions du président de la République. « *Nous ne sommes pas là pour débattre des courants du PS* », a averti « BHL » en tentant d'endiguer la hargne antisocialiste de ses amis. Tous se sont accordés à dénoncer en M. Mitterrand « *un grand maître en affolement, qui a le front de nous dire qu'il faudrait* [en cas de levée de l'embargo] *cent cinquante mille hommes au sol, alors que les Bosniaques ne demandent pas d'hommes, mais des armes, que les familles se rassurent !* ».

Toujours suspendu officiellement à « *un événement majeur* », dont il n'a pas pu être précisé ce qu'il pourrait être, le maintien de la liste « *jusqu'au bout* » apparaît comme la position majoritaire. Quant à savoir si cette liste ne risque pas de mordre sur le score de la formation politique dont les positions sont les moins éloignées des leurs, le Parti socialiste, « BHL » a affirmé : « *Nous ne sommes pas encore assez anciens en politique, ce n'est pas notre affaire.* » M. Schwartzenberg – éphémère ministre du deuxième gouvernement de M. Rocard et député européen sortant, élu sur la précédente liste socialiste conduite par Laurent Fabius, en 1989, dont le renouvellement n'avait pas été souhaité au PS – ne l'a pas démenti.

AGATHE LOGEART

M. Baudis demande une accélération de la politique étrangère commune. – Dominique Baudis (CDS), tête de la liste d'union UDF-RPR pour les élections européennes, et Hélène Carrère d'Encausse (RPR), qui figure en deuxième position sur cette liste, ont visité, mardi 24 mai, le Mémorial pour la paix de Caen. M. Baudis a plaidé, à cette occasion, la cause de « *l'Union européenne, qui peut et doit être un facteur de paix* ». « *Ce qui se passe dans l'ex-Yougoslavie,* a-t-il déclaré, *est un véritable défi. Nous devons accélérer la mise en œuvre de la politique étrangère commune et de la politique de sécurité commune.* » – (Corresp.)

M. Rocard veut « lever l'embargo si la négociation échoue ». – Evoquant, mercredi 25 mai, sur RTL la réunion du groupe de contact prévue à Talloires (Haute-Savoie), Michel Rocard a déclaré que « *la négociation doit encore avoir sa chance* » en Bosnie, mais qu'il faut « *lever l'embargo si la négociation échoue* ». « *C'est la morale en politique et l'honneur des démocraties qui est en cause* », a-t-il dit. Interrogé sur sa réaction au reproche de « *s'être aligné sur Bernard-Henri Lévy* », M. Rocard a répondu : « *Ce n'est pas que cela m'énerve, c'est que cela m'habille en prostitué de la politique, et c'est totalement indigne.* »

Les balbutiements de l'Europe de l'audiovisuel

Comment bâtir une industrie de programmes capable de faire contrepoids à Hollywood

La directive qui donne un cadre juridique à l'audiovisuel en Europe porte le nom de Télévision sans frontières. Un titre trompeur s'il en est. Discuté et adopté en 1989, entré en vigueur en 1991, ce texte, destiné à favoriser la circulation des images et des œuvres en Europe, réglemente un fiasco. Trois ans après son application, les seuls *programmes circulant* sans entrave d'un bout à l'autre de l'Europe communautaire sont américains. Le secteur de la production audiovisuelle ne mérite pas le nom d'industrie tant elle est restée nationale et morcelée entre une infinité d'artisans producteurs. Enfin, le cinéma *n'est pas mieux loti. Il a disparu* presque partout en Europe pour se survivre en France à l'abri d'un admirable dispositif protectionniste, à la fois financier et réglementaire.

Depuis son adoption en *1989*, la directive n'a jamais cessé d'être dénoncée et vilipendée. Les Américains, c'est bien normal, se sont insurgés contre les quotas qui obli*gent les chaînes de télévision* de l'Union européenne à consacrer *«une proportion majoritaire»* de leur temps de diffusion, *«chaque fois que cela est réalisable»*, aux œuvres européennes. Ces mesures, destinées en principe à encourager la production européenne, représentent, aux yeux des majors de Hollywood, une entrave inqualifiable aux règles du marché. Les diffuseurs *européens, eux, n'ont jamais* cessé de se plaindre de l'alourdissement des réglementations.

Les producteurs audiovisuels (français notamment) ont estimé, de leur côté, que la directive *«est structurellement faible et insuffisamment prescriptive»*. En clair, elle n'empêche pas efficacement les chaînes de télévision d'avoir recours aux programmes bon marché produits par Hollywood. Les producteurs de films enfin (français surtout) ont, eux aussi, vertement critiqué l'insuffisante définition de l'«œuvre» (la directive inclut les émissions de plateau, les jeux dans les quotas au même titre que les fictions) et l'absence de tout instrument de sanction à l'encontre des pays qui tolèrent des diffuseurs *(américains surtout) émettant par* satellites pour se soustraire aux quotas.

Ambitions collectives et intérêts particuliers

Ces critiques, souvent fondées, se gardent bien de porter le fer au fond. Lequel peut se décliner ainsi : pourquoi un texte destiné à promouvoir les échanges est-il devenu, pour les professionnels comme pour certains pays, un enjeu de protection nationale? Pourquoi les quotas, conçus pour inciter les dif*fuseurs à privilégier* les œuvres européennes, n'ont-ils jamais contribué à bâtir une industrie de programmes digne de ce nom? Pourquoi aucun groupe de communication franchement européen n'a-t-il jamais vu le jour? Pourquoi les professionnels du cinéma se sont-ils laissés enfermer, en France, dans le cercle d'une protection nationale illusoire?

Bien entendu, la directive Télévision sans frontières ne saurait servir d'unique bouc émissaire. Texte de compromis, son histoire illustre clairement les contradictions entre les ambitions collectives et les intérêts particuliers. *La directive* est née d'une banale querelle administrative. Au milieu des années 80, le Conseil de l'Europe a posé le premier le problème de la circulation des œuvres *audiovisuelles au sein* de la Communauté européenne. Dans une perspective humaniste, le Conseil estimait qu'une télévision sans entrave pouvait aider à construire une identité européenne neuve. Il est vrai qu'à l'époque les chaînes de service public tenaient le haut du pavé audiovisuel et que la production européenne se définissait tout entière par opposition au système hollywoodien : la culture *était* de ce côté-ci de l'Atlantique, la vulgarité et le flux commercial entièrement de l'autre.

Comprenant qu'un dossier important risquait de lui échapper, la Commission européenne s'est mobilisée. Mais dans une perspective tout à fait différente : celle du *traité de Rome*, *qui instaure* la libre prestation de service (LPS). En clair, tout produit – police d'assurance, yaourt ou téléfilm (il ne s'agit plus là d'œuvre) – devait pouvoir circuler librement d'un pays membre à l'autre. Il ne s'agissait plus de culture mais de business. *Cette contradiction entre* des ambitions politiques et culturelles, d'un côté, et une amorce d'ambition économique, de l'autre, est encore au cœur de la directive Télévision sans frontières.

Une «méprise» est cependant venue compléter cette contradiction. En s'abstenant de considérer l'économie réelle de l'audiovisuel en Europe, la *directive* Télévision sans frontières a laissé croire que le marché européen était homogène, composé d'acteurs de taille et de puissance équivalentes et qu'une égalité de concurrence *parfaite* existait entre eux. En réalité, le marché était et demeure profondément prisonnier des frontières *nationales*. Les groupes économiques sont majoritairement nationaux et leur puissance est fort variable d'un pays à l'autre. Les Belges n'ont pas *le pouvoir de détenir* des fréquences en France, TF 1, qui diffuse sur le câble, en Belgique, n'a pas le droit d'y prélever des ressources publicitaires et les Anglais, qui ont récemment redistribué leurs fréquences audiovisuelles *sur* appel d'offres, n'ont jamais songé à en faire profiter un Allemand ou un Espagnol.

Silvio Berlusconi qui, après l'Espagne, avait réussi à prendre pied en France, s'est fait éjecter de *l'Hexagone après* le désastre de la Cinq, par une sainte alliance des diffuseurs publics et privés. Enfin, la tentative des chaînes publiques européennes de lancer un programme d'informations européen, Euronews, s'enfonce dans le déficit. Résultat : les seuls programmes *réellement* fédérateurs en Europe sont surtout américains. Quant aux chaînes transfrontalières, seuls des réseaux américains comme Cable News Network (CNN, du groupe Turner) et MTV (Music television, du groupe américain Viacom) ont réussi leur percée en Europe. *Comme le résume abruptement* un spécialiste de l'audiovisuel européen, *«les Etats de l'Union européenne se sont interdit de lâcher l'ordre qui bloque la construction d'une Europe audiovisuelle au sens économique du terme»*.

Le bilan ne saurait cependant être tout à fait noir. Certains diffuseurs européens commencent à émerger à l'échelon continental. La Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT), par exemple, est présente en France (M 6), en Allemagne (RTL) et au *le* Benelux. Canal Plus a commencé de *construire* un réseau de clones en Belgique, en Espagne et en Allemagne et Silvio Berlusconi est présent en Espagne comme en Italie. Mais cette émergence européenne de certains *diffuseurs ne doit rien* au droit européen de la communication.

A l'heure où les gouvernements des Etats membres ont entamé un lent processus de réforme de la directive Télévision sans frontière, – *il devrait* être achevé dans le courant de l'année 1995 –, la question essentielle est entière : entre les Japonais – qui dominent l'électronique domestique au niveau mon*dial – et les Américains* qui dominent l'industrie des programmes au niveau mondial, y a-t-il place pour une Europe audiovisuelle? Ou, plutôt, l'Europe des diffuseurs, *peut-elle se suffire à elle-même sans* une industrie des programmes pour la soutenir? Et dans quel cadre juridique et financier? Le Livre vert récemment publié par la Commission (*le Monde* du 9 avril et du 24 mars) pose quelques jalons à cette réflexion. Pour nombre d'acteurs de l'audiovisuel européen, il s'agit là de la tentative de la dernière chance.

YVES MAMOU

La liste des Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe

Le président de la Convention démocrate, Armand Touati, conduira une liste des Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe aux élections du 12 juin prochain. Ancien membre du conseil national de Génération Ecologie, Armand Touati avait recueilli 7,25 % des voix dans la cinquième circonscription des Bouches-du-Rhône aux élections législatives de 1993 et 14,14 % des suffrages dans le treizième canton de Marseille aux élections cantonales de mars, pour lesquelles ses amis avaient passé un accord avec le Mouvement des radicaux de gauche. Il est l'auteur d'un *Manifeste démocrate* publié en 1993 aux Editions Hommes et perspectives (*le Monde* daté 10-11 octobre 1993).

La liste qu'il conduit avec Jean Ordner, président du Rassemblement pour l'Europe fédérale, se prononce pour une *«fédération européenne»*, qui aurait la responsabilité des relations extérieures, de la défense et de la monnaie. La paix, l'emploi et l'écologie en constituent les axes prioritaires. Armand Touati, psychologue à Marseille, est le frère de Gérard Touati, chef d'entreprise, qui avait déjà conduit une liste de socio-professionnels aux élections européennes de 1984 et 1989 et qui a annoncé son intention de constituer de nouveau une liste, composée de responsables d'associations de chômeurs et de créateurs d'entreprises.

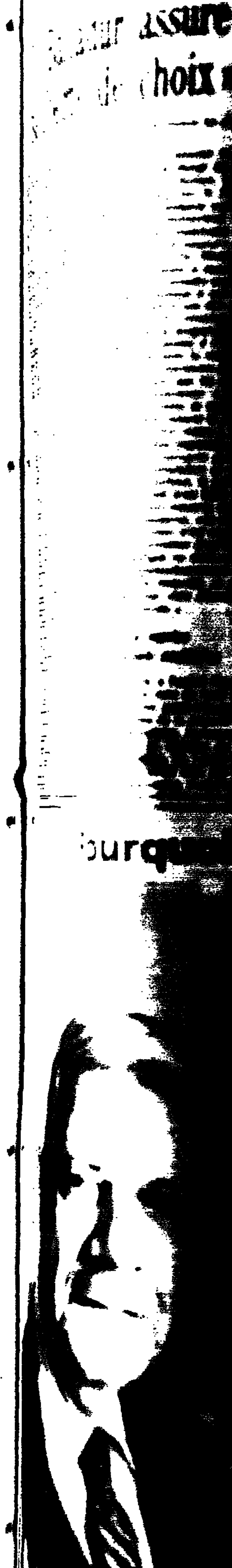
1. **Armand Touati**, président de la Convention démocrate; **Jean Ordner**, président du Rassemblement pour l'Europe fédérale; **Anne Bencteux; Robert Dubuis; Jean-Pierre Montagner; Jean-Louis Duclusaud; François Poty; Pierre-Gérard Antexier; Maryse Machado; 10. Michel Ortiz; Tristan Cabral; Catherine Merveilleux; Marie-José Agret; Jean-Charles Gramain; Martine Méheut; Fathia Kemat; Antoine Subtil; Bernadette Beziel; Adolphe Thil; 20. Simone Gabreau-Lonni; Jean-Louis Ayoun; Marc Guérin; André Bel; Philippe Duval; Jean-Philippe Allenbach; Odile Beschmout; Maurice Moulin; Gilbert Tacher; Juliette Agrimont**, présidente du Mouvement national pour l'emploi des cadres; **30. Marcel Massiou; Jean-Luc Laffargue; Julien Brood; René Montant; Martine Potentier; Emmanuel Bryche; Christian Lasvigne; Fraga Tomazi; Aline Ferrié; Patricia Ignachetti; 40. Alain Viaud; Roger Giordano; Martine Chelly; Olivier Levet; Bruno Lemaître; Serge Raymond; Corinne Rin; Raymond Carpentier; Jean-Louis Lareng; Catherine Mailiot; 50. Marguerite d'Huart; Hélène Féo; Michel Denis; José Solé; Gilles Pasquier; Jean Guégan; Eric Azoulay; Nadine Bellot; Anne de Goraianoff; Michel Janaud; 60. Bernard Allaire; Véronique Bégault; Fabienne Viala; Béatrice Rouger; Christian Leclanché; Virginie Nal; Patrick Schmoll; Isabelle Kowalski; Saïda Lazzem; Patrick Manent; 70. Antoinette Enaux; Maurice Pierral; Michel Gilles; Raymond Morello; Anne Cohen; Jean-Bernard Morelle; Georges Ducros; Philippe Féral; Vanessa Agostini; Clément Kopp; 80. Dinh Van Dung; Nathalie Jannin; Patrick Conrath; Jean-Paul Lalou; Michel Delmas; Monique Hérand; Maurice Touati; Henri Cartan**, membre de l'Académie des sciences, chef de file de la liste pour les Etats-Unis d'Europe en 1984 (0,39 % des suffrages exprimés).

En désaccord avec le Front national

Charles de Chambrun se retire de la liste de Jean-Marie Le Pen

Charles de Chambrun ne figure plus à la trente et unième *place de la liste* que conduit Jean-Marie Le Pen aux élections européennes du 12 juin. Conseiller régional (Front national) du Languedoc-Roussillon, M. de Chambrun a été remplacé, sur la liste Contre l'Europe de Maastricht, allez la France, par Marie-Josée Rolland, secrétaire particulière de M. Le Pen. Ce remplacement a fait l'objet d'un échange de lettres entre les deux hommes.

Ancien secrétaire d'Etat au commerce extérieur (1966-1967) et ancien député MRP, M. de Chambrun, qui *«ne cherche pas à croiser le fer»* avec le parti d'extrême droite, dont il est adhérent depuis 1985, affirme qu'il avait été placé sur cette liste sans avoir été sollicité. Souhaitant *«se mettre sur la montagne»*, afin de prendre du recul, car il est *«en désaccord avec certaines des options du Front national»*, l'ancien maire de Saint-Gilles (Gard) – seule ville de plus de dix mille habitants conquise en 1989 par le Front national avant d'être perdue en 1992 – estime que *«la politique de Charles Pasqua va dans le bon sens»*.



هكذا من الأصل

L'examen du projet de loi de programmation militaire 1995-2000 à l'Assemblée nationale

M. Balladur assure que la France conserve «sa liberté de choix» en matière de dissuasion

Les députés ont entamé, mardi 24 mai, l'examen du projet de loi de programmation militaire 1995-2000, présenté par François Léotard, ministre de la défense. A l'exception de la question de la dissuasion nucléaire, le débat a été marqué par un quasi-consensus, seul le groupe communiste annonçant qu'il voterait contre le texte. Edouard Balladur est intervenu pour déclarer qu'en matière nucléaire *«la France n'est engagée par aucune contrainte internationale»* et qu'elle conserve sa *«liberté de choix»*.

Edouard Balladur et François Léotard savaient que le projet de programmation militaire ne soulevait pas l'enthousiasme des députés néogaullistes. Ils n'ignoraient pas que ces derniers exprimaient un certain scepticisme devant cet exercice obligé du consensus entre l'Elysée et l'Hôtel Matignon. Les signes n'ont en effet pas manqué. Ainsi, lorsque Jacques Boyon (RPR), président de la commission de la défense et rapporteur du projet, a relevé que *«le travail de programmation (...) a pu s'achever sans trop de douleurs»*, c'était implicitement pour regretter ses inévitables ambiguïtés. Dit courtoisement, cela donne, à l'intention du ministre de la défense : *«Vous avez fait le choix de ne pas faire de choix entre les programmes en cours de développement ou de fabrication.»*

M. Léotard sentait venir l'objection. Aussi le ministre d'Etat, ministre de la défense, a-t-il tenu à *«revendiquer* [avec] *sérénité l'esprit dans lequel ce texte a été préparé»*, précisant que les travaux préparatoires n'avaient été marqués par *«aucun compromis»* ni *«aucune entrave»*. *«Chacun aura joué, ici, le rôle que la Constitution lui donne»*, a-t-il affirmé.

En fait, c'est le premier ministre lui-même qui s'est chargé des mises au point les plus fermes. Il s'est étendu, bien sûr, sur la délicate question de la dissuasion nucléaire, dont François Mitterrand avait indiqué qu'elle constituait *«un point de désaccord majeur»* avec l'Hôtel Matignon (*le Monde* du 12 mai). M. Balladur a assuré que *«le gouvernement prendra toutes les dispositions permettant à notre dissuasion de conserver son rôle essentiel dans notre stratégie de défense»*. La loi de programmation, a-t-il précisé, *«donnera à l'Etat les moyens de maintenir la crédibilité de notre arsenal nucléaire dans le futur»*. Il a ajouté que les *«forces nucléaires»* françaises *«seront maintenues au niveau de suffisance indispensable pour assurer la protection de nos intérêts vitaux»*, indiquant qu'*«un effort important, sans précédent, sera entrepris dans le domaine de la simulation et de la modélisation»*. Surtout, le premier ministre a affirmé avec force que son gouvernement conserve entière sa liberté de manœuvre. *«Je rappellerai que la France n'est engagée par aucune contrainte internationale*, a-t-il souligné en déclenchant une salve d'applaudissements sur les bancs de la majorité. *Je puis vous assurer que cette liberté de choix sera préservée.»*

La reprise des essais nucléaires

Cette question a focalisé l'essentiel du débat, le reste du texte faisant l'objet d'un quasi-consensus entre les groupes de la majorité et les députés socialistes. Prolongeant la réflexion de M. Balladur sur la force de dissuasion, M. Léotard a rappelé ce qui avait déjà été dit lors de la discussion budgétaire d'automne, à savoir que *«des crédits ont été prévus de sorte qu'une reprise des essais nucléaires serait possible, à tout moment, dès lors que l'ordre serait donné»*.

Telle était bien l'état d'esprit des députés UDF-RPR, qui ont toutefois regretté les trop grandes prudences du texte dans ce domaine, sur lequel ils entendent exercer leur *«vigilance résolue»*, a averti René Galy-Dejean (RPR, Paris). Selon M. Boyon, si le projet prévoit, de *«manière parfaitement explicite»*, des expériences de simulation, il *«n'évoque pas les essais nucléaires en grandeur nature»*. Arthur Paecht (UDF), rapporteur pour avis de la commission des finances, a enchéri en invoquant l'autorité des *«experts»*, qui *«disent tous, de façon unanime, que la reprise des essais est nécessaire pour permettre la mise au point des nouvelles têtes TN100 des futurs missiles M5»*. *«L'évolution de la force de dissuasion à long terme suppose une reprise immédiate des essais»*, a affirmé, pour sa part, Pierre Lequiller (UDF), rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères.

Là est bien la pomme de discorde avec les socialistes. Défendant la position du chef de l'Etat, Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), ancien président de la commission de la défense, a rappelé que *«la France a habitué ses partenaires internationaux à être, depuis quelques années, à l'avant-garde des négociations»* sur la non-prolifération. *«Une reprise des essais*, a-t-il mis en garde, *détruirait brutalement ce capital politique et serait, pour beaucoup, un signal espéré pour relancer le processus de prolifération.»* *«Le pronostic de François Mitterrand a les plus grandes chances de se réaliser*, a-t-il ajouté. *Les essais nucléaires ne reprendront pas au-delà de 1995 si les Etats-Unis, l'URSS et la Grande-Bretagne ne reprennent pas les leurs.»*

La controverse entre M. Boucheron et la majorité s'est pourtant arrêtée là, le député socialiste approuvant l'essentiel d'un projet qu'il a présenté comme *«un enfant de la cohabitation»* et dont il a loué la *«cohérence doctrinale»*. Dans ces conditions, Alain Bocquet, président du groupe communiste, était bien seul à défendre – en vain – sa question préalable (tendant à faire établir qu'il n'y a pas lieu de délibérer). Selon lui, *«on assiste à un véritable changement de cap, avec l'abandon d'une défense authentiquement nationale pour intégrer progressivement la politique française dans une politique militaire européenne, elle-même partie intégrante de l'OTAN, avec une présence militaire jugée indispensable par les gouvernements de l'Ouest européen»*. En gros, selon les communistes, la loi de programmation enclenche *«l'engrenage»* de la *«dénationalisation»*, produit inévitable de *«Maastricht»*.

FRÉDÉRIC BOBIN

M. LÉOTARD : l'amendement de M. Baumel (RPR) *«sera retiré probablement dans la journée»*. – François Léotard a affirmé, mercredi 25 mai, sur France-Inter, que l'amendement déposé par Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine) au projet de loi de programmation militaire, tendant à y mentionner une éventuelle reprise des essais nucléaires, *«sera retiré probablement dans la journée»*. Selon le ministre de la défense, cet amendement *«n'apporte rien»* et touche à une question qui *«n'est pas du domaine de la loi»*.

Malgré le rejet des propositions en commission

Le groupe RPR veut tenir ses engagements à l'égard des anciens combattants

Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a affirmé, mardi 24 mai, au cours de son point de presse hebdomadaire, que les députés néogaullistes sont *«tout à fait décidés à tout faire pour tenir leurs engagements»* à l'égard des anciens combattants d'Algérie. Le gouvernement a décidé de ne pas inscrire, pour l'instant, à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée le projet de loi assouplissant, dans certains cas, l'obtention de leur pension de retraite.

Ce texte, adopté en première lecture par le Sénat le 3 mai, avait été rejeté, le 18 mai, à l'unanimité moins une abstention, par la commission des affaires sociales de l'Assemblée (*le Monde* du 20 mai). M. Pons a précisé qu'il avait demandé à Michel Péricard, président de la commission des affaires sociales, et à Philippe Auberger, rapporteur général du budget, de *«mettre en place le plus vite possible un groupe de travail»* pour proposer une solution.

«Si le ministre des anciens combattants ne veut pas représenter de texte, nous, nous ne voulons pas rester dans la situation actuelle», a indiqué M. Pons, en rappelant que les députés RPR avaient *«pris des engagements»* à l'égard des anciens combattants d'Afrique du Nord par la signature, en avril 1993, d'une proposition de loi en faveur de l'octroi d'une retraite anticipée. *«On ne veut pas porter le chapeau»*, indiquait, pour sa part, Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes). M. Auberger a précisé, mercredi matin, qu'il entend faire, *«d'ici le 15 juillet»*, des propositions *«honnêtes»* aux anciens combattants d'Afrique du Nord. *«On ne peut pas rester avec un tel abcès entre le monde combattant et le gouvernement»*, a indiqué le rapporteur général du budget.

P. R.-D.

Devant l'inter-groupe UDF

Le premier ministre ménage les sénateurs

M. Balladur s'est rendu, mardi 24 mai, devant l'inter-groupe UDF du Sénat qui comprend les centristes, les Républicains et Indépendants et une partie du Rassemblement démocratique et européen. Cette visite était manifestement destinée à calmer l'irritation des sénateurs qui ont eu le sentiment d'avoir été quelque peu négligés par le gouvernement depuis le début de la session de printemps.

Edouard Balladur a donc reconnu, pour le regretter, que son gouvernement n'avait pas réussi à achever à temps la préparation des projets de loi importants, comme il l'espérait, et donc que ceux-ci ne pourraient venir en discussion qu'à la fin de cette session. Pour l'expliquer, il a invoqué la nécessité d'arbitrages minutieux sur des dossiers complexes. Il a également donné l'assurance aux sénateurs que la session extraordinaire du mois de juillet serait aussi courte que possible et que le Sénat disposerait de tout le temps nécessaire, en octobre, pour examiner le texte sur l'aménagement du territoire.

En réponse à des interventions, notamment, de Jean-Pierre Fourcade (Hauts-de-Seine, RI) et Jean Arthuis (Un. centre, Mayenne), M. Balladur a précisé que le gouvernement n'avait pas encore tranché, pour le budget 1995, entre une réduction de l'impôt sur le revenu et une diminution des charges sociales des entreprises.

G. C.

Une enquête de l'INSERM sur les comportements des adolescents

Une enquête épidémiologique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), réalisée en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, devait être rendue publique mercredi 25 mai. Cette étude nationale sans précédent – 12 391 collégiens et lycéens de 186 établissements scolaires de France métropolitaine ont été interrogés – confirme les évolutions des modes de vie des adolescents constatées lors de précédents travaux de moindre ampleur. Elle bat en brèche l'idée selon laquelle les facteurs sociaux présideraient à l'émergence des conduites à risques.

■ Une enquête du ministère britannique de la santé, révélée par le quotidien « The Independent » du 23 mai, fait état d'une augmentation de 25 % en cinq ans du nombre d'hospitalisations d'enfants et d'adolescents dans les services de psychiatrie. Ces admissions ont doublé chez les moins de dix ans (707 hospitalisations en 1986 contre 1 400 en 1991) et chez les 10-14 ans (1 077 contre 1 600). Elles ont augmenté de 10 % chez les 15-19 ans (5 272 contre 5 800).

Quand la famille va...

Suite de la première page

Parmi les insatisfaits (un jeune sur sept), les élèves des lycées professionnels sont les plus nombreux, particulièrement les filles (12 %).

• LA SEXUALITÉ. 37,3 % des garçons interrogés ont eu des relations sexuelles, contre 22,4 % des filles. *Avant seize ans, un garçon* sur cinq et une fille sur douze sont sexuellement actifs. 56 % déclarent utiliser un préservatif. Son utilisation est moins fréquente quand les rapports deviennent réguliers (41 %) – la contraception orale est alors adoptée (74 %) – que lors des relations occasionnelles (71 %) ; le recours à un autre mode de contra*ception est moindre* (48 %). 2 % des garçons et 1 % des filles déclarent avoir eu des relations homosexuelles. Ces données confirment les résultats de l'enquête de l'INSERM, menée sous la direction d'Alfred Spira, sur la sexualité des Français (*le Monde du 1er juillet* 1992 et du 24 février 1993).

• LES LOISIRS. 83,2 % regardent *« souvent »* la télévision ; 60,3 % font du sport en dehors de l'école (soit un total de cinq heures *et demie de sport par semaine en* moyenne) ; 44,5 % vont souvent au cinéma ; 44,1 % lisent *« fréquemment »* ; 42,7 % jouent à des jeux vidéo et 21,2 % font de la musique. 67,9 % des 11-18 ans ont de l'argent de poche (194 francs par mois en moyenne). 21,5 % d'entre eux *vont au café, 17,9 % en boîte* de nuit et 19,7 % traînent dans les rues : ces habitudes concernent plus les garçons que les filles, et plus les adolescents des zones rurales que ceux des milieux urbains. Un jeune sur deux dit se sentir seul – un sur quinze fréquemment – et les filles plus que les garçons (8 % contre 5 %).

• LA SANTÉ. 87,8 % des jeunes interrogés s'estiment *« bien portants »*. 72,9 % souffrent de problèmes dentaires (soignés dans 94 % des cas), 37,8 % de problèmes de vue (corrigés dans 85 % des cas) et 15,7 % d'une scoliose. 8,6 % souffrent d'un handicap ou d'une maladie chronique. 43,2 % ont eu un accident dans l'année (un garçon sur deux) et 10 % plus de trois. Il s'agissait pour 31,4 % d'un accident de sport, pour 11,2 % d'un *accident de la circulation et pour* 3,3 % d'un accident d'atelier.

20,7 % des adolescents se jugent trop gros, *11,3 %* trop maigres, 42,2 % veulent maigrir et 9,3 % font souvent un régime. Parmi ces derniers, 5 % des filles et 2 % des garçons prennent des médicaments pour maigrir. La durée moyenne de sommeil quotidien est de 8,7 heures. 85,9 % disent bien dormir, 41,5 % avoir des difficultés à s'endormir, 19,2 % se réveiller la nuit *et 8,6 % faire souvent des cauchemars*. 49,6 % se lèvent fatigués, 42,9 % ont souvent l'impression d'être fatigués et 6,9 % s'endorment dans la journée.

48,8 % des adolescents se plaignent souvent d'au moins un ou deux symptômes parmi ceux-ci : fatigue, céphalées, douleurs digestives, dorsalgies, réveils nocturnes, nausées, cauchemars. Les symptômes ne s'estompent pas avec l'âge, et la majorité de ces *jeunes – surtout des filles – quit*tent le lycée avec un niveau élevé de troubles. 21,3 % de la population étudiée présente en outre des signes dépressifs (troubles du sommeil, inquiétude, nervosité, manque d'énergie, sentiment de déses*poir), qui, chez les filles,* augmentent avec l'âge.

• LE RECOURS AU SYSTÈME DE SOINS. *La majorité* des jeunes interrogés (94,2 %) a consulté un professionnel de santé au moins une fois dans l'année. La moyenne des consultations se situe à six par an et par élève. On observe, par rapport aux données de *1988*, une augmentation du recours au médecin généraliste (70 % en 1988 contre 74,8 % en 1993) et au spécialiste (15 % avaient consulté un ophtalmologiste en 1988 contre 22,3 % en 1993 et 17 % un dermatologue contre 21,1 % actuellement). 43,4 % ont vu l'infirmière scolaire et 18,1 % le médecin scolaire, 13,8 % un kinési*thérapeute, 9,4 %* un *gynécologue*, 6,7 % l'assistante sociale, 6,5 % un pédiatre, 5,2 % un allergologue ou un *pneumologue*, et 4 % un psychologue ou un psychiatre.

La majorité des jeunes en difficulté consultent plus que les autres – 10 % des jeunes présentant des troubles graves ne consultent pas –, mais, précise l'étude, ils *« ne consultent pas toujours le professionnel approprié »*. Seulement 35 % des « suicidants » (rescapés du suicide) ont vu un psychiatre ou un psycho*logue. 65 % sont donc restés* sans soins psychologiques. Seuls 11 % des jeunes violents ont vu une assistante sociale.

Les sujets sur lesquels les adolescents souhaiteraient plus d'informations sont le sida (62,8 %), la sexualité (50,5 %), le corps et son fonctionnement (46,9 %), la drogue (46,1 %), la grossesse ou la naissance (44,4 %), le tabac (34,1 %) et l'alcool (32,4 %).

• LA CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHOTROPES.

– **Médicaments** : 17 % des 11-19 ans (22 % des filles et 12 % des garçons) ont pris au cours de l'année des médicaments contre la nervosité, l'angoisse ou pour mieux *dormir, essentiellement sur* ordonnance. L'étude souligne que, depuis 1971, on assiste, d'une part, à une augmentation de la prise de médicaments parmi les filles, y compris en automédication et, d'autre part, à un nivellement de cette consommation entre les élèves de l'enseignement général et ceux de l'enseignement professionnel. L'enquête *conclut à une « démocratisation de la prise de médicaments psychotropes (...) pour les filles »*. 2 % des 11-19 ans interrogés ont par ailleurs déclaré avoir déjà pris au moins une fois des amphétamines et 1,3 % un médicament pour se droguer.

– **Alcool** : 47,8 % des 11-19 ans ne boivent jamais d'alcool, 39,8 % en consomment occasionnellement et 12,4 % régulièrement (18 % des garçons contre 7 % des filles). 30 % ont déjà fait l'expérience d'une ivresse au moins une fois. La bière arrive en tête de boissons consommées (54 %), suivie par les alcools forts (45 %) et le vin (37 %). Les plus gros consommateurs habitent la campagne (59 % boivent contre *50 % en ville, 15 %* régulièrement contre 11 % en ville) et sont scola*risés dans l'enseignement professionnel* (36 % des garçons en lycée professionnel contre 30 % des gar*çons en lycée d'enseignement général*. Les étrangers ou les jeunes d'origine étrangère boivent moins (39 %) que les jeunes Français (56 %).

– **Tabac** : 77,8 % des adoles*cents ne fument pas, 7,8 % fument* occasionnellement et 14,5 % fument quotidiennement, dont 8,4 % au moins dix cigarettes par jour. Les élèves de LP fument plus (48 %) que ceux des LEGT (34 %) et les lycéennes fument plus que les lycéens (24 % des filles contre 22 % des garçons en LEGT et 37 % des filles contre 34 % des garçons en LP). *L'âge moyen de la première* cigarette se situe à 13,1 ans chez les adolescents et à 13,5 ans chez les adolescentes.

– **Drogues** : 85,3 % n'ont jamais pris une drogue, 6,1 % en ont expé*rimenté une ou deux fois*, 3,2 % en ont pris entre trois et neuf fois et 5,4 % au moins dix fois. Le cannabis vient en tête des drogues expérimentées (11,8 %, dont 15 % de garçons contre 9 % de filles), la cocaïne concerne 1,1 % des jeunes et l'héroïne 0,9 %. 5 % ont par ailleurs déclaré avoir déjà inhalé un solvant ou de la colle (6 % de garçons contre 3 % de filles), et 1,8 % *avoir déjà* pris des hallucinogènes (2,7 % de garçons contre 1 % de filles). La proportion de consommateurs réguliers (au moins dix fois) représente 40 % des fumeurs de haschich ou de marijuana. Parmi ces jeunes ayant fait l'expérience de substances illicites, 88 % sont des consommateurs d'alcool et 67 % de tabac. *« La consommation de drogue des adolescents scolarisés est peu liée à la situation sociale et scolaire*, indique l'étude, *les jeunes de tous lieux et de tous milieux peuvent être concernés. »*

• LA VIOLENCE. 37,4 % des jeunes n'ont jamais de conduites violentes, 41,7 en ont occasionnellement, 18,6 % en ont régulièrement et 2,3 % ont pratiqué le racket. *« La violence est la seule conduite qui diminue avec l'âge parmi les scolaires »*, note l'enquête. Elle passe chez les garçons de 32 % à 19 % entre 11 et 18 ans, augmente chez les filles de 12 % à 11 ans à 18 % à 14-15 ans puis diminue à 10 % après 15 ans. 36 % des jeunes racketteurs ont une consommation régulière d'alcool, 22 % fument régulièrement et 23 % consomment régulièrement des drogues. *15,1 %* des jeunes interrogés disent avoir été victimes de violences physiques, 3,8 % de violences sexuelles et 0,8 % d'un viol. La violence subie concerne plus les jeunes des villes et des banlieues et ceux dont les parents sont divorcés ou séparés. Les violences sexuelles sont plus fréquemment déclarées par les étrangers que par les Français. 43 % des 11-13 ans ayant été victimes de violences présentent des conduites violentes (49 % en cas de violences sexuelles).

• LE SUICIDE. 76,6 % ne pensent jamais au *suicide*, 23,4 % ont des idées suicidaires, 9 % y pensent souvent, et, une fois sur deux, passent à l'acte. 6,5 % élèves ont déjà fait une tentative de suicide dans leur vie (1,8 % en ont fait plusieurs) et 1,3 % ont été ensuite hospitalisés. Ce faible taux est, selon l'enquête, comparable aux données internationales. Par extrapolation, l'enquête évalue à 75 000 le nombre d'adolescents hospitalisés pour tentative de suicide. La prévalence des tentatives semble particulièrement *préoccupante* chez les garçons de moins de treize ans et chez les filles originaires d'Afrique du Nord.

LAURENCE FOLLÉA



274 questions

Réalisée entre les mois de mars et mai 1993 par l'INSERM en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, financée par la direction générale de la santé, le fonds d'intervention de santé publique, la mutuelle générale de l'éducation nationale et le comité français d'éducation pour la santé, cette enquête épidémiologique a été effectuée par tirage au sort : huit *académies parmi les vingt-six* académies de la France métropolitaine ; vingt à trente établissements par académie (186 au total, dont 100 collèges, 45 lycées d'enseignement général et technique et 41 lycées professionnels) ; puis une à huit classes selon la taille de l'établissement (578 au total). Les élèves de l'enseignement privé, ceux des départements et territoires d'outre-mer et les jeunes non scolarisés ne sont donc pas inclus dans l'enquête.

Un questionnaire anonyme comportant 274 questions (avec une version « junior » de 223 questions destinée aux élèves de 6ème, 5e et SES) a été présenté en classe et en la seule présence d'un profes*sionnel de la santé scolaire* (ni enseignant ni administratif). 1 % des élèves et 1,3 % des parents ont refusé de participer à l'étude. Le taux de non-réponses, globalement faible, a été plus important sur les questions concernant la profession des parents (10 % à 15 %) que sur celles liées à la *consommation de drogues*, aux conduites délictueuses ou aux violences subies (1 % à 3 %). L'analyse a porté sur un effectif final de 12 391 jeunes âgés de 11 à 19 ans.

Demain dans Le Monde

Les nouveaux territoires des jeunes

A compter de demain (numéro daté vendredi 27 mai) et *pendant trois jours, le Monde* publiera une série d'articles sur la scolarité, les nouvelles formes d'engagement politique et les violences auxquelles se laissent parfois aller les 15-25 ans.

Un élève sur huit « sèche » régulièrement les cours

A en croire certains proviseurs de lycée des grandes zones urbaines, l'absentéisme scolaire aurait pris, ces dernières années, une ampleur inquiétante, symbole et symptôme d'une modification radicale du comportement lycéen. En interrogeant les adolescents sur la « sèche », l'enquête de l'INSERM permet de cerner l'ampleur exacte du phénomène.

Pas aussi massif qu'on pourrait croire, puisqu'il touche un *élève sur huit – les garçons* plus que les filles –, l'absentéisme chronique est loin d'être *négligeable « en regard du risque encouru par l'élève : non qualification professionnelle et marginalisation sociale »*. On peut estimer, selon les auteurs de l'enquête, que dans un collège de 500 élèves, 50 adolescents sont en situation de déscolarisation, 95 dans un lycée professionnel de même effectif et 140 dans un lycée de 1 000 élèves. *« On peut donc aisément comprendre,* souligne l'étude, *l'impact de cet absentéisme sur le fonctionnement des établissements scolaires, surtout dans les lycées où près de 50 % des élèves ont atteint la majorité et ne sont plus tenus de justifier leurs absences. »*

Difficultés scolaires et redoublements multiples, rejet de *l'école et malaise familial vont* de pair avec l'absentéisme. Plus de la moitié des adolescents qui *déclarent ne pas aimer l'école* (c'est le cas d'un jeune sur cinq) sèchent plus ou moins régulièrement les cours et le phénomène est trois fois et demie plus fréquent chez les redoublants multiples. Il concerne davantage les élèves des académies de Créteil, Aix-Marseille et Nice ; les garçons adoptent ce comportement davantage que les filles (14 % contre 11 %), les élèves des lycées professionnels plus que ceux des lycées d'enseignement général et technique (19 % contre 14 %). Entre 11 et 18 ans, la proportion de jeunes *régulièrement absents* passe de 9 % à 21 % chez les garçons, de 6 % à 13 % chez *les filles. Et il est plus important* chez les urbains et les jeunes de banlieue (13 % et 15 %) que *chez les ruraux (10 %). Enfin,* les jeunes étrangers ou ceux d'origine étrangère sont plus souvent absents que les Français (17 % contre 11 %).

Enfin, symptôme d'un malaise global, l'absentéisme concerne davantage les jeunes consommateurs de tabac, d'alcool et de drogues.

C. G.

Selon un sondage BVA

Une forte majorité de Français sont favorables à l'interdiction de la publicité pour les boissons alcoolisées

Selon un sondage réalisé à l'initiative de la Ligue nationale contre le cancer, de l'Association nationale de prévention contre l'*alcoolisme* et de la Coalition contre le tabac (1) par l'institut BVA (2), 63 % des Français se déclarent tout à fait (39 %) ou plutôt (24 %) favorables à l'interdiction de toute publicité en faveur de boissons alcoolisées. Ces mêmes proportions sont retrouvées en ce qui concerne l'interdiction de publicités pour ces boissons dans les lieux publics. 66 % des personnes interrogées estiment par ailleurs que les marques de *boissons alcoolisées ne devraient* pas être autorisées à apparaître dans le cadre de manifestations sportives.

62 % estiment que les interdictions législatives concernant les *publicités pour les marques de cigarettes* dans les médias ne sont pas respectées. Une majorité pense qu'il faudrait être plus sévère à l'égard des contrevenants : 60 % estiment qu'il faudrait être plus sévère à l'égard des journaux, 63 % à l'égard des agences de publicité et 56 % réclament une plus grande sévérité envers les fabricants de marques de cigarettes *incriminées*. A l'inverse, 52 % des consommateurs de tabac estiment qu'il ne faut pas être plus sévère qu'aujourd'hui à l'égard des journaux, 49 % à l'égard des agences de publicité et 55 % à l'égard des cigarettiers. 58 % des personnes interrogées (contre 35 %) pensent que le gouvernement ne fait pas ce qu'il faut pour faire respecter la loi Evin dans sa partie relative à la lutte contre le tabagisme.

Enfin, pour une majorité de Français, l'interdiction de fumer dans les lieux publics – à l'exception des transports en commun – n'est pas respectée. Selon eux, elle n'est respectée ni dans les cafés (selon 78 % des personnes interrogées) ni sur les lieux de travail (61 %), non plus que dans les restaurants (58 %). Une *majorité* des personnes interrogées (59 %) se prononcent en faveur d'une sévérité accrue à l'encontre des contrevenants.

Commentant les résultats de ce sondage, le *professeur Maurice* Tubiana, expert international de cancérologie et de santé publique, rappelle que le tabac est aujourd'hui en France à l'origine de plus de soixante mille décès prématurés par an et que la consommation de cette substance causera, au rythme où fument les jeunes, cent vingt mille morts prématurées par an au début du siècle prochain. *« La France a encore*, rappelle-t-il, *le taux le plus élevé de fumeurs en Europe chez les jeunes de quinze à vingt ans. Une personne sur quatre, parmi celles qui ont commencé à fumer dans leur jeunesse, mourra d'une maladie causée par le tabac. »*

J-Y. N.

(1) La Coalition anti-tabac réunit la Ligue nationale contre le cancer, le Comité national contre le tabagisme, le Comité français d'éducation pour la santé ainsi que le Comité national contre les maladies respiratoires.

(2) Sondage BVA réalisé auprès de 1 003 personnes représentatives de la population française âgée de 15 ans et plus.

Une proposition pour « assouplir » la loi

M. Jean-Marie Geveaux, député (RPR) de la Sarthe, a déposé, mercredi 18 mai, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une proposition de loi tendant, selon lui, non à *« remettre en cause »*, mais à *« assouplir »* les dispositions de la loi Evin du 10 janvier 1991 sur la publicité en faveur du tabac et des produits du tabac. Selon *la Correspondance de la presse* du mercredi 25 mai, quatre mesures sont envisagées, qui visent à rétablir la publicité pour les *« produits légers »* dans la presse écrite et sur les écrans de cinéma, à réintroduire le parrainage sportif par les fabricants de cigarettes dans les sports mécaniques et dans d'autres disciplines, et à créer un conseil supérieur de la publicité pour le tabac. *« Ces dispositions*, selon le député, *sont toutes assorties de limites rendant l'exercice de la publicité pour le tabac très restrictif. »*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

D'après l'annuaire de l'OMS

Les Japonais ont l'espérance de vie la plus longue

Selon l'annuaire de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), publié mardi 24 mai à Genève, les Japonais, aussi bien les femmes que les hommes, sont devenus, depuis 1993, les habitants de la planète dont l'espérance de vie est la plus longue. La femme japonaise, avec une espérance de vie moyenne de 83 ans, précède la Française (82 ans), la Suissesse (81,7 ans), la Canadienne (81 ans) et l'Australienne (80,8 ans). Pour les hommes, le Japonais avec 76,3 ans d'espérance de vie, est suivi par l'Israélien (75,1 ans), le Suédois (74,9 ans), l'Australien (74,8 ans) et le Grec (74,7 ans).

En 1993, la mortalité infantile au Japon a été la plus faible au monde (4,5 pour 1 000), suivie par celles de la Finlande (5,2 pour 1 000), de Singapour (5,4 pour 1 000), de la Suède (6,0 pour 1 000), de la Norvège, du Canada et de la Suisse (6,4 pour 1000). Les mortalités infantiles les plus élevées ont été enregistrées dans le sud du Brésil (32,5 pour 1 000), au Kirghizstan (30,2), au Kazakhstan (26,7), en Argentine (24,7) et en Roumanie (23,3).

L'Italie possède le taux de fécondité le plus bas, avec 1,3 enfant par femme, suivie de l'Espagne avec 1,4. En revanche, les taux de fécondité les plus élevés sont enregistrés au Rwanda, avec 8,5 naissances par femme, au Malawi (7,6) et en Côte-d'Ivoire (7,4).

Le Danemark, suivi du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande, du Canada, des Pays-Bas et de la Suisse pour les femmes ; la France, les Pays-Bas, la Suisse, la Belgique et l'Italie pour les hommes viennent en tête des risques de décès par cancer.

Les femmes lituaniennes sont les plus exposées au risque de décès par cardiopathie, suivies par celles d'Arménie, de Lettonie, de l'ex-Yougoslavie et des Etats-Unis. Chez les hommes, c'est également en Lituanie, en Arménie et aussi en Suède, en Finlande et en Irlande que les risques de mort par cardiopathie sont les plus élevés. Les risques les plus faibles sont enregistrés chez les Portugais, les Chiliens, les Mexicains, les Français et les Japonais.

Les taux de suicide les plus élevés chez les hommes ont été enregistrés en Hongrie, suivie de la Finlande, de la Russie, de la Lituanie, de la Lettonie et du Kazakhstan. Les chiffres du taux de suicide pour les femmes placent dans l'ordre la Hongrie, Singapour, le Danemark, la Belgique et la Finlande. – (AFP.)

ENVIRONNEMENT : trois manifestants du Somport détenus. – Trois des manifestants qui, dimanche 22 mai, avaient franchi la clôture du chantier du tunnel du Somport (Pyrénées-Atlantiques) ont comparu le 24 mai devant le tribunal correctionnel de Pau pour dégradation volontaire de biens appartenant à l'Etat. Refusant d'être jugés avant d'avoir pu préparer leur défense, les trois hommes – Henri Martin, quarante-sept ans, Bernard Gully, vingt-sept ans, et Patrice Florence, vingt ans – resteront en détention jusqu'à leur jugement, prévu le 20 juin prochain.

DÉBARQUEMENT : un industriel tourangeau va commercialiser le sable des plages normandes. – Pour célébrer le 50e anniversaire du jour J, Georges Lancelin, industriel à Langeais (Indre-et-Loire), vient d'acheter 200 tonnes de sable, extrait de cinq plages du débarquement : Juno, Sword, Gold, Omaha et Utah. Rapatrié par camions en Touraine, ce sable a rempli des petites bouteilles de 190 grammes. Le produit, présenté dans un étui de cassette vidéo, avec les drapeaux des forces alliées, l'emblème de la Normandie et l'historique du sable, sera mis en vente à 49,50 francs le coffret. – *(Corresp.)*

Parce que les promesses de logement n'ont pas été tenues

Occupation d'un immeuble de la Banque de France à Paris

L'opération avait été soigneusement préparée par des membres de Droit au logement (DAL) : convoqués pour une conférence de presse, mardi après-midi 24 mai, au siège de l'association, quelque deux cents militants, personnalités et journalistes se sont retrouvés, après un court trajet en métro, devant le numéro 14 de la rue Béranger, dans le troisième arrondissement de Paris. Sans avoir besoin de forcer la porte d'entrée de l'immeuble encore habité par une dame âgée, les organisateurs de cette manifestation prenaient alors possession des locaux vides, appartenant à la Banque de France.

Côte à côte, des visiteurs d'un jour, très divers, pouvaient escalader les quatre étages de cet immeuble de modeste rapport, s'étendant sur environ quatre cents mètres carrés : les professeurs Albert Jacquard et Léon Schwartzenberg, Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, Harlem Désir et Fodé Sylla, respectivement fondateur et président de SOS Racisme, Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, Marie-Anne Isler-Béguin, tête de liste des Verts aux élections européennes, Noël Mamère, ancien vice-président de Génération Ecologie, Henri Malberg, conseiller communiste de Paris, et des représentants du MRAP, de la Ligue des droits de l'homme, du Mouvement des citoyens, de la FSU (Fédération syndicale unitaire), de la CGT...

L'abbé Pierre arrivait un peu plus tard : il se déclarait prêt à servir d'intermédiaire avec la direction de la Banque de France – le fondateur des communautés Emmaüs obtenait effectivement un rendez-vous, pour le jeudi *26 mai, avec le gouverneur*, Jean-Claude Trichet – et demandait que tous les candidats aux élections européennes soient *« interpellés sur le problème des sans-logis »*.

Tandis que des banderoles étaient déployées sur la façade de l'immeuble – *« Application de la loi de réquisition »* –, un camion d'Emmaüs déchargeait matelas, couvertures, gazinières, etc. et l'on se préoccupait de rétablir l'eau et l'électricité pour pouvoir installer, dans la soirée, trente-sept personnes sans-abri, dont dix-huit enfants.

Des personnalités volontairement hors-la-loi

Alors qu'une déléguée syndicale CFDT de la Banque de France assurait que *« la politique monétariste de Jean-Claude Trichet accroît l'exclusion »*, Jean-Claude Amara, l'un des porte-parole du DAL, expliquait : *« Cet immeuble est vide depuis cinq ans. Nous avons rencontré il y a trois mois des responsables du ministère des finances et de la Banque de France : ils nous ont fait des promesses de logement qui n'ont pas été tenues. Le choix de cet immeuble est particulièrement symbolique : il faut que les institutionnels donnent l'exemple dans la mise à disposition des milliers de logements vacants qui constituent un scandale dans les grandes villes, notamment à Paris. »*

Fait nouveau dans la démarche de ceux qui militent en faveur des sans-logis : la plupart des personnalités citées ont signé aux familles occupantes une attestation selon laquelle elles déclarent les héberger de leur propre chef. Ce sont donc le professeur Schwartzenberg, Mgr Gaillot, Harlem Désir, l'abbé Pierre, etc. qui se sont volontairement mis dans une situation d'illégalité. *« La suite risque de ne pas être triste »*, souriait un militant du DAL.

M. C.

Au premier Salon du corps et de l'esprit

Le bric-à-brac du Nouvel Age

Commencez donc par un brin de relaxation. Faites votre provision, allée du Bien-Etre, de thermomasseurs électroniques, logiciels ou bouquins ésotériques ou simplement de produits anti-durillons. Tournez place des Anges et consultez Dhyana, la cartomancienne, Farida, la voyante, Magdalena, le médium, ou Sylvana, la spirite. Initiez-vous à la tarologie, la numérologie, la chirologie, l'astrologie. En passant, allée de la Galaxie, faites-vous imprimer votre horoscope chinois ou érotique. Amalgamez le tout et vous sortirez d'Europsi, « premier Salon du corps et de l'esprit », en un autre homme, une autre femme, un « mutant » (1).

Dans cet empire de l'illusion, la souveraine est Margarita. Entre le Venezuela et la France, elle partage son temps et son talent. Comme les voyantes des tropiques, elle « fume le cigare » et n'a pas sa pareille pour dénicher le « mauvais œil », faire rouler sur vous ses pierres miraculeuses ou les œufs du Pérou. Elle « soigne » le clochard à Paris ou le milliardaire à Deauville, guérit les problèmes d'amour ou d'héritage, *« enlève »*, dit-elle, un cancer sur huit, un sida sur vingt. Evidemment, c'est un peu cher. Chez Sylvana, une séance de « rééquilibrage du sommeil » vous coûtera 200 F, 300 F une séance de « voyance complète », 500 F de voyance « avec nos amis les morts ».

Le paranormal est un énorme marché. Quarante mille astrologues et voyants sont déclarés au fisc. Cinq cents services Minitel sont consacrés à la numérologie, au tarot, à la voyance et quinze magazines sont spécialisés dans l'ésotérisme. Le chiffre d'affaires de la profession serait de 10 à 20 milliards de francs (2). Pour gonfler les comptes en banque, divers Salons de voyance, de médecines douces et des clubs d'astrologie ont donc, pour la première fois, réuni leurs atouts. A ce bric-à-brac, ils ont ajouté une couche de Nouvel Age, cette mode qui, de Californie, aurait envahi la France aussi sûrement que les GI le jour du débarquement.

Les travées du Salon avaient beau être vides, mardi 24 mai, tous les médias ont parlé d'Europsi. Passer chez Dechavanne est ici le brevet d'honorabilité. Et si Bernadette Aubin est *« la voyante des stars et la star des voyantes »*, c'est parce qu'elle est passée sur TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, La Cinq, M 6, RFO, RTL, RMC, etc. Les Français sont ainsi, plaide un argumentaire archi-usé. *« Déstabilisés »*, ils consultent ces nouveaux mages parce qu'ils n'auraient plus de médecins ni de prêtres à qui se confier ! Les astrologues et les voyantes vous diront que la seule profession qui les déteste est, allez savoir pourquoi, celle des... bouchers-charcutiers. Sans doute sont-ils bien placés pour ne pas prendre des vessies pour des lanternes.

H. T.

(1) Europsi 1994, jusqu'au 30 mai, Parc des expositions de Paris, porte de Versailles.

(2) *Le Guide de la voyance*, d'Anne Placier, Editions Lebaud. On lira également *la France des mutants, Voyage au cœur du Nouvel Age*, de Jean-Luc Porquet, chez Flammarion.

JUSTICE

A l'initiative d'un juge d'instruction parisien

La levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie est demandée dans l'affaire du «Phocéa»

Eva Joly, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargée du dossier ouvert contre X pour abus de biens sociaux concernant la gestion du yacht le « Phocéa », a demandé, mardi 24 mai, la levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône et tête de liste MRG aux élections européennes. Cette demande a été transmise au parquet de Paris qui devrait faire parvenir le dossier, *via* le parquet général, au garde des sceaux, ce dernier devant ensuite la transmettre au président de l'Assemblée nationale.

L'information judiciaire a été ouverte à la suite d'une enquête préliminaire déclenchée fin 1993 sur instruction du parquet de Paris après une dénonciation de l'administration fiscale. Le *« Phocéa »* serait le seul actif de la société Alain Colas Tahiti (ACT) qui appartient à la FIBT (Financière immobilière Bernard Tapie), société en nom collectif dont les actionnaires sont l'homme d'affaires et son épouse. Le juge d'instruction a fait procéder à plusieurs perquisitions, notamment au siège de la FIBT ainsi qu'au siège parisien de la SDBO, filiale du Crédit lyonnais et financier traditionnel de M. Tapie. L'une d'elles visait à vérifier des *« transferts de fonds apparemment troublants »* entre sociétés du groupe FIBT, dont Alain Colas Tahiti, par l'intermédiaire de la SDBO.

Le « Phocéa », bateau de 74 mètres de long acheté à la veuve d'Alain Colas, disparu en mer en 1978, fait l'objet d'une autre procédure. L'administration fiscale a en effet déposé plainte contre M. Tapie, à la suite d'un avis rendu par la commission des infractions fiscales. Le litige porte sur la qualification du bateau, qui est présenté comme un bâtiment à usage commercial, alors qu'il serait utilisé à des fins personnelles. Par ailleurs, la direction nationale des enquêtes douanières reproche au député des Bouches-du-Rhône d'avoir omis de payer 16 millions de francs de droits douaniers. M. Tapie est convoqué le 6 juillet devant le tribunal de police à ce sujet, par une citation en date du 27 avril.

Cette demande de levée d'immunité parlementaire est la troisième transmise par un juge d'instruction. A la suite de la demande de juges de Béthune (Pas-de-Calais), dans le cadre de l'affaire Testut, la levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie avait été votée en décembre 1993 par l'Assemblée nationale. La demande transmise par le juge valenciennois Bernard Beffy dans le cadre de l'affaire OM-VA n'avait pas été examinée, puisque transmise hors session parlementaire.

DÉFENSE

Dans les opérations de maintien de la paix

M. Léotard estime que les grands commandements de l'OTAN «ont un poids excessif»

Le ministre de la défense, François Léotard, a affirmé, mardi 24 mai, lors d'un colloque à Paris sur l'Alliance atlantique et la sécurité en Europe, que les grands commandements de l'OTAN *« ont un poids excessif, dans la planification et la chaîne de décision »* pour des opérations de paix. *« Cet excès est encore plus visible à mesure que l'engagement américain est moindre »*, a ajouté M. Léotard.

Dans le conflit de l'ex-Yougoslavie, *« les procédures de l'organisation militaire intégrée ont fort peu servi »* et *« il est, dès lors, pour la France, inutile de songer seulement à y revenir »*, a-t-il rappelé, en estimant qu'*« il faut aller vers un processus de réformes plus ambitieux »* pour l'Alliance.

« L'institution des groupements de forces interarmées multinationales est un pas significatif », afin de pouvoir *« monter rapidement dans le cadre de l'OTAN un dispositif militaire d'intervention »* dans des opérations de maintien de la paix, a estimé M. Léotard qui souhaite que ces groupements servent *« hors du cadre de l'organisation militaire intégrée »*.

Le ministre français de la défense fait allusion au projet, en discussions entre alliés, de créer des états-majors *(combined joint task force* ou *CJTF)* à partir desquels on mettrait à la disposition de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) des moyens de commandement propres à l'OTAN (transmissions, infrastructures, etc.), voire des troupes, si l'OTAN laissait à l'UEO les responsabilités opérationnelles sur le terrain. La France accepte le principe de ce concept.

Pour réduire leurs coûts

Les marines néerlandaise et belge prévoient d'être sous une hiérarchie commune

AMSTERDAM

de notre correspondant

Comment préserver son potentiel militaire dans un contexte de réduction des crédits budgétaires ? Tous deux confrontés à ce dilemme, les Pays-Bas et la Belgique vont intensifier leur coopération dans le domaine naval en plaçant leurs bâtiments de surface sous un commandement commun. Tel est le sens d'un plan d'intégration poussée des flottes néerlandaise et belge discrètement élaboré, au cours des derniers mois, par les chefs d'état-major des deux marines . Publiquement endossée par le ministre belge de la défense, Leo Delcroix, social-chrétien flamand l'existence de ce plan a été confirmée à La Haye.

Pour le ministre néerlandais de la défense, Relus Ter Beek, la *« fusion »* des flottes correspond bien à sa vision de forces armées resserrées et multinationales, déjà illustrée par le *« précédent »* du corps d'armée terrestre germano-néerlandais, composé de deux brigades et placé sous un commandement « tournant » qui sera installé à Münster à partir de 1995.

Le rapprochement des flottes ira plus loin puisqu'il se traduira par la création d'un centre de commandement opérationnel unique, à Den-Helder, dans le QG actuel de la marine néerlandaise, et animé en permanence par le commandant des forces navales des Pays-Bas. Le QG de la marine belge, à Ostende, est voué à disparaître, mais certains officiers rejoindront Den-Helder pour composer un état-major commun.

Le commandant néerlandais aura la haute main sur les opérations conjointes des deux marines, et il coordonnera les missions nationales qu'elles continueront d'exercer. Aucun des deux États, en effet, ne renoncera à sa souveraineté d'action, et les bâtiments, qui porteront les couleurs néerlandaises ou belges seront toujours dotés d'un équipage et d'un commandement nationaux. Mais, en pratique, affirme-t-on à La Haye, *« ils formeront à l'avenir une seule marine »*.

Compte tenu des économies budgétaires en cours dans les deux pays – le budget néerlandais de la défense, qui est de 40,5 milliards de francs cette année, a été réduit de 19 % depuis 1989 et les effectifs de la marine, qui sont actuellement de 22 000 personnes, seront ramenés à 17 500 personnes en 2000, – la flotte de surface commune aux Pays-Bas et à la Belgique se composera à terme de dix-neuf frégates et de vingt chasseurs de mines. L'adjonction des quatre sous-marins qu'entendent conserver les Pays-Bas (au lieu de six actuellement) et de leur panoplie aéronavale n'est pas exclue.

CHRISTIAN CHARTIER

REPÈRES

AUTOPSIE

Doute persistant sur les causes de la mort des deux frères Saincené

L'hypothèse du double suicide apparaît de plus en plus controversée, deux semaines après que les corps des frères Saincené ont été retrouvés asphyxiés dans le garage d'une villa de location à Tourtour (Var). Le procureur de la République de Draguignan, Jean-Marie Huet, a refusé de confirmer des informations sur les premiers résultats d'autopsie, qui concluraient à l'absence de monoxyde de carbone dans les prélèvements de sang opérés sur les victimes. Les résultats définitifs des analyses toxicologiques et pathologiques ne seront pas connus avant quelques jours, et le procureur a invité à se méfier de toute interprétation de résultats encore *« partiels »*.

AFFAIRE MARCHAL

Le «caractère raciste» de la condamnation d'Omar Raddad selon Mᵉ Vergès

Mis en examen pour avoir taxé de racisme le verdict ayant frappé son client, le jardinier marocain Omar Raddad, *condamné à dix-huit ans de prison* pour le meurtre de Ghislaine Marchal, Mᵉ Jacques Vergès a été entendu, mardi 24 mai, par Joël Espel, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nice. Mᵉ Vergès, accompagné de trente-deux avocats vêtus de leur robe, venus de France métropolitaine, des Antilles et d'Afrique, a mis en cause les allusions à la religion musulmane qu'aurait faites le président de la *cour d'assises qui a jugé* Omar Raddad. L'avocat a réclamé sa *propre comparution devant* le tribunal correctionnel *« pour dénoncer le racisme qui a présidé aux délibérés lors du procès »*. Le 2 février dernier, l'avocat avait estimé que son client avait été condamné *« parce qu'il a le seul tort d'être maghrébin »*, dressant un parallèle avec l'affaire *Dreyfus*.

PAUL TOUVIER : rejet de la demande de mise en liberté. – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a rejeté, mardi 24 mai, la demande de mise en liberté formulée par l'ancien milicien Paul Touvier (*le Monde* du 17 mai), condamné le 20 avril à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité de crime contre l'humanité.

ÉCOUTES : Paul Quilès *entendu par le juge Valat.* – Jean-Paul Valat, le juge d'instruction chargé du dossier des écoutes téléphoniques visant notamment des hommes politiques, des avocats et des journalistes, a entendu, mardi 24 mai à Paris, Paul Quilès en sa qualité d'ancien ministre de la défense. M. Quilès avait exercé cette fonction du 20 septembre 1985 au 20 mars 1986, période au cours de laquelle ont été opérées la plupart des écoutes dont la presse a publié les comptes rendus. A la sortie du cabinet du juge, M. Quilès a déclaré à l'AFP qu'il n'avait *« strictement rien à voir avec cette affaire »*.





SPORTS

TENNIS

Les Internationaux de France à Roland-Garros

Les Français Arnaud Boetsch et Cédric Pioline se sont qualifiés pour le deuxième tour des Internationaux de France de tennis en franchissant, mardi 24 mai, deux obstacles de taille : le premier a battu l'Américain Ivan Lendl, ancien champion des lieux, qui, dans la foulée, a déclaré forfait pour Wimbledon ; le second a éliminé le Suisse Jakob Hlasek, qui l'avait souvent tenu en échec par le passé.

■ Finaliste en 1989, le Suédois Stefan Edberg, qui était tête de série numéro 3, a sans doute perdu toute chance de s'imposer un jour à Roland-Garros : il a été éliminé en cinq manches par son compatriote Henrik Holm.

■ Hécatombe dans le tableau féminin avec les éliminations de quatre têtes de série, Jana Novotna (nº 5), Kimiko Date (nº 6), Gabriela Sabatini (nº 8) et Zina Garrison-Jackson (nº 14).

■ Ancienne numéro 1 mondial, l'Américaine Tracy Austin, qui tente un retour à la compétition à trente et un ans, n'est pas parvenue à passer le premier tour.

Pioline-Boetsch destins décroisés

Au classement mondial, Cédric Pioline et Arnaud Boetsch se tiennent dans un mouchoir de poche. Le premier est quatorzième, le deuxième le suit à trois longueurs. Leur destins, pourtant, restent indépendants, comme jaloux de leurs images respectives. Le premier, électron libre dans le camp français, subit une baisse de régime qui lui a fait perdre sa qualité de membre du club des dix meilleurs mondiaux ; le deuxième vient tout juste de pénétrer parmi le «Top 20» et monte tout doucement les marches d'une gloire lente à se réaliser.

Les deux hommes ont en commun d'avoir vécu un drôle de début de saison. Cédric Pioline a eu toutes les peines du monde à digérer sa finale des Internationaux des Etats-Unis et n'a pas encore dépassé les quarts de finale d'un tournoi en 1994. Arnaud Boetsch, deux fois vainqueur l'an dernier à Rosmalen et à Toulouse, s'est plaint de *«coups de pompe»* insensés qui lui sont évidemment tombés dessus au mauvais moment, sur la terre battue niçoise, à quelques semaines de Roland-Garros.

Le mal reste mystérieux : *« Un problème de glycémie. Vraiment, je n'en sais pas plus. Cela m'agace terriblement. Il faut que je me batte contre mon organisme pour le relancer. »* Comment va-t-il aujourd'hui ? Le mieux du monde ! Il a la victoire joyeuse. Battre Ivan Lendl en trois sets, ce n'est pas rien, une bonne mise en jambes en un solide match décoré de ces points gagnants, volleyés, tirés au cordeau le long d'une ligne, qui font frémir de délice. Et sur le central de surcroît. *« C'est la première fois : les deux dernières années, je n'avais pas eu le loisir d'y venir. J'avais été éliminé au premier tour. »*

Pour se qualifier pour le deuxième tour, Cédric Pioline a ferraillé contre Jakob Hlasek en une victoire laborieuse et orageuse en quatre sets. Pour ces Internationaux de France, il n'a rien promis. Il y a encore deux mois, il avait la cheville sanglée dans un bandage, victime d'une entorse à la veille du premier tour de la Coupe Davis. Contrairement à Boetsch le bienheureux, il est victime d'une certaine déprime : *« J'ai le moral de quelqu'un qui n'a pas gagné beaucoup de matches sur terre battue »*, expliquait-il à la veille du tournoi parisien.

Une image de perdant

Rien à faire, Pioline n'en finit plus de traîner une image brouillée de perdant qui ne le rend guère avenant dans le cœur des Français, trop longtemps gâtés par la fougue d'un Noah ou d'un Leconte. Cinq finales perdues en 1993, cela vire à la poisse et cela mine. Pour tenir son rang, il lui faudrait passer quelques tours, porte d'Auteuil. Et remporter, enfin, cette victoire tant désirée qui se refuse à lui comme une savonnette folle. Pas de quoi pavoiser. Cédric garde un profil bas et se montre peu disert.

Justement, il vient de décrocher le goguenard Prix citron accordé par la presse française au joueur le plus ronchon. Il plaisante, fataliste : *« Cela me différencie encore, dans le camp français, mes compatriotes sont plutôt abonnés au Prix orange de la bonne humeur. »* Et, comme si cela ne suffisait pas, Yannick Noah vient de déclarer qu'il ne méritait pas sa place de finaliste à l'US Open : *« C'est triste d'être remis en cause par un compatriote. »*

Avec sa frimousse de premier communiant, toujours prêt à faire plaisir, le verbe haut et la plaisanterie au bord des lèvres, Arnaud Boetsch, lui, est l'homme de toutes les promesses. En mars, lors du premier tour de la Coupe Davis contre la Hongrie, il s'est imposé, en l'absence de Cédric Pioline, comme le chef de file de l'équipe de France, aussi à l'aise en simple qu'en double avec son compère Olivier Delaitre. Il est venu tout doucement à la lumière, il en devient gourmet : *« A chaque match, je me sens conquérant »*, assure-t-il dans sa bonne humeur. Se contente-t-il de sa place de dix-septième joueur mondial ? *« Jamais de la vie ! J'ai encore tant de progrès à faire »* : acquérir de la vélocité, devenir un peu plus régulier, ce qui n'est pas une tâche facile avec ce corps qui fait des caprices de vedette. Il en rêve, de ce club des dix meilleurs mondiaux : *« Je ne sais pas comment c'est, là-haut. »*

Cédric Pioline, lui, le sait, cette course contre le temps, contre les autres qui deviennent de plus en plus féroces, à en devenir parano. Cette course contre soi-même, ces rencontres où, toujours attendu, il faut cogner plus dur, apprendre la frustration, se remettre en question plutôt que progresser : *« La base de mon jeu est là*, dit-il. *Il me faut ajouter les étages et les ailes pour décoller. »* Tout à l'heure, Arnaud Boetsch est sorti sous les vivas de la foule. Rayonnant, il a salué la foule dans un long merci. Cédric Pioline a eu la victoire rageuse, ce poing serré, le visage fermé. On aurait voulu qu'il puisse regarder son dauphin jouer dans cette joie simple. Pour y retrouver sa fraîcheur perdue.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du mardi 24 mai

SIMPLE MESSIEURS

Premier tour

Premier quart du tableau

Delaitre (Fra) b. Matter (Bré) 7-6, 7-6, ab. ; Pescosolido (Ita) b. Braasch (All) 4-6, 7-6, 7-5, 6-3 ; Courier (EU, nº7) b. Fleurian (Fra) 6-1, 6-4, 6-4 ;

Deuxième quart du tableau

Vacek (Rép. tch.) b. J. Sanchez (Esp) 7-6, 0-6, 6-2, 6-4 ; Gustafsson (Suè, nº13) b. Burillo (Esp) 7-5, 3-6, 7-5, 6-2 ; Rafter (Aus) b. Davin (Arg) 6-7, 6-4, 2-6, 6-4, 7-5 ; Roux (Fra) b. Markus (Arg) 7-5, 6-1, 7-6 ; Ruud (Nor) b. Scheller (Aut) 6-4, 6-4, 6-2 ; Bruguera (Esp, nº6) b. Damm (Rép. tch.) 6-1, 6-1, 7-6.

Troisième quart du tableau

O'Brien b. Rosset (Sui) 6-2, 6-7, 6-7, 6-3, 8-6 ; Kucera (Slv) b. Ruah (Vén) 6-2, 6-3, 6-1 ; Boetsch (Fra) b. Lendl (EU) 6-4, 6-3, 6-4 ; Gilbert (EU) b. Caratti (Ita) 6-2, 6-2, 6-3 ; Gaudenzi (Ita) b. Korda (Rép. tch., nº12) 6-2, 6-7, 6-7, 6-2, 6-2 ; Pioline (Fra, nº14) b. Hlasek (Sui) 6-4, 3-6, 6-4, 6-3 ; Berasategui (Esp) b. Ferreira (RSA) 6-3, ab. ; Karbacher (All) b. Carbonell (Esp) 7-5, 6-2, 3-6, 4-6, 6-0 ; Kafelnikov (Rus) b. Guardiola (Fra) 4-6, 7-5, 6-4, 4-6, 6-4 ; Fromberg (Aus) b. Black (Zim) 7-6, 5-7, 7-6, 6-1 ; Woodforde (Aus) b. Wahlgren (Suè) 4-6, 6-2, 6-1 7-6 ; Frana (Arg) b. Washington (EU) 7-5, 6-1, 6-3 ; Holm (Suè) b. Edberg (Suè, nº3) 7-5, 7-6, 6-7, 6-7, 6-4.

Quatrième quart du tableau

Chang (EU, nº6) b. Grabb (E-U) 6-3, 7-6, 6-1 ; Arrese (Esp) b. Gilbert (Fra) 4-6, 6-3, 6-1, 6-3 ; Yzaga (Pér) b. McEnroe (EU) 6-2, 6-3, 6-2 ; Palmer (EU) b. Mansdorf (Isr) 6-4, 6-0, 6-2 ; Costa (Esp, nº15) b. Raoux (Fra) 6-1, 7-6, 6-1 ; Dreekmann (All) b. Voinea (Rou) 6-2, 4-6, 7-5, 6-4 ; Rikl (Rép. tch.) b. Chesnokov (Rus) 6-1, 2-1, ab. ; Reneberg (EU) b. Stoltenberg (Aus) 1-6, 3-6, 6-3, 6-3, 7-5 ; Poliakov (Ukr) b. Stafford (AfS) 6-2, 7-6, 6-4 ; Vasek (Rep. tch.) b. El Aynaoui (Mar) 6-3, 6-4, 7-6 ; Krickstein (EU) b. De la Pena (Arg) 6-3, 6-4, 6-1 ; Stich (All, nº2) b. Furlan (Ita) 6-1, 7-5, 6-4.

SIMPLE DAMES

Premier quart du tableau

K. Quentrec (Fra) b. E. Martincova (Rép. tch.) 6-2, 3-6, 6-4 ; M.-J. Fernandez (EU, nº10) b. K. Habsudova (Svk) 6-4, 3-6, 6-1 ; H. Sukova (Rép. tch., nº15) b. L. Courtois (Bel) 6-3, 7-5 ; I. Gorrotchategui (Arg) b. M. Jaggard-Lai (Aus) 6-3, 6-2 ; I. Majoli (Cro) b. D. Monami (Bel) 6-1, 7-5 ; S. Farina (Ita) b. G. Sabatini (Arg, nº8) 2-6, 6-2, 6-4.

Deuxième quart du tableau

A. Smashnova (Isr) b. J. Novotna (Rép. tch., nº5) 6-4, 6-2 ; N. Tauziat (Fra) b. B. Reinstadler (Aut) 7-5, 6-2 ; P. Ritter (Aut) b. L. Raymond (EU) 3-6, 6-2, 11-9 ; S. Cecchini (Ita) b. A. Frazier (EU) 3-6, 6-1, 7-5 ; L. McNeil (EU) b. C. Vis (PB) 6-0, 6-2 ; M. Kochta (All) b. T. Austin (EU) 6-0, 6-1 ; R. Bobkova (Rép. tch.) b. R. McQuillan (Aus) 6-3, 5-7, 7-5 ; A. Coetzer (RSA) b. K. Date (Jap, nº6) 6-2, 6-1.

Troisième quart du tableau

P. Langrova (Rép. tch.) b. B. Fulco-Villella (Arg) 7-5, 2-6, 6-3 ; B. Schultz (PB) b. P. Suarez (Arg) 6-1, 6-1 ; S. Frankl (All) b. Z. Garrison-Jackson (EU, nº14) 6-3, 4-6, 6-2 ; A. Dechaume (Fra) b. E. Zardo (Sui) 6-3, 6-1 ; M. Werdel (EU) b. P. Shriver (EU) 6-3, 6-2 ;

Quatrième quart du tableau

N. Zvereva (Bié, nº7) b. R. Tedjakusuma (Ind) 6-0, 6-1 ; J. Wiesner (Aut) b. P. Kramstra (PB) 7-5, 6-1 ; Wang (Taï) b. A. Carlsson (Suè) 7-5, 7-6 ; P. Begerow (All) b. M. McGrath (EU) 6-2, 4-6, 9-7 ; J. Halard (Fra) b. P. Tarabini (Arg) 6-3, 6-2 ; A Huber (All, nº11) b. S. Testud (Fra) 7-6, 6-3 ; S. Meier (All) b. Y. Kamio (Jap) 6-1, 6-3 ; L. Meskhi (Geo) b. C. Cristea (Rou) 6-2, 4-6, 6-4 ; N. Van Lottum (Fra) b. L. Ferrando (Ita) 6-2, 6-2 ; A. Sanchez-Vicario (Esp, nº2) b. F. Labat (Arg) 6-4, 6-1.

Les bons conseils de tante Tracy

Les gens changent, c'est fou. Tracy Austin, par exemple, était une adolescente un peu godiche qui postillonnait au travers d'un terrifiant appareil dentaire des phrases quasiment inaudibles. Cela ne l'empêchait pas d'avoir un talent prodigieux dans le maniement d'une raquette de tennis. A moins de dix-huit ans, elle avait gagné l'Open des Etats-Unis. Au cours des mois suivants, elle était devenue la plus jeune millionnaire en dollars de ce sport et elle avait dépassé au classement mondial les deux divas des courts, Chris Evert et Martina Navratilova.

Hélas ! Tracy Austin avait le dos fragile. Comme personne n'était capable de traiter durablement son mal, ses performances commencèrent à en pâtir. Elle avait à peine vingt ans quand elle se mit en retraite du circuit international. La jeune fille avait depuis longtemps coupé ses couettes et teint en blond ses cheveux ondulés. Elle allait pourtant laisser le souvenir d'une petite peste. On perdit de vue en 1983 ses blouses de pilou rose sans trop de regrets. Son nom allait devenir synonyme d'échec prématuré, le symbole d'une enfance sacrifiée au Moloch sportif. Comme Andrea Jeager hier ou Jennifer Capriati aujourd'hui.

Onze ans se sont écoulés au cours desquels Tracy Austin est devenue l'icône d'une chaîne câblée consacrée aux sports. Elle s'est mariée et, récemment, elle s'est même mis en tête de reprendre la compétition. C'est une vedette de série télévisée au sourire étincelant qu'on a retrouvée à Roland-Garros. Elle a désormais une élocution parfaite. Elle s'habille avec raffinement. Malheureusement, elle a désormais plus de maintien dans un salon que sur un court. A trente et un ans, Tracy Austin ne prêche plus par l'exemple. Elle doit donc se contenter de donner des conseils aux jeunes qu'elle ne parvient plus à battre.

Ainsi, mardi, questionnée sur les malheurs de Jennifer Capriati, Tracy Austin a révélé sa conception d'un certain bonheur comme une tante gâteau glisse la recette du clafoutis à ses nièces. D'abord ne pas quitter l'école avant d'être diplômée. C'est pour cela qu'elle-même n'a pas disputé les Internationaux de France avant dix-neuf ans. Et c'est grâce à cela qu'elle n'a pas «plongé» quand ses blessures l'ont écartée de la compétition. Ensuite prendre du plaisir en jouant. C'est-à-dire ne pas être obnubilé par l'argent à gagner et ne pas s'embarquer trop vite sur le circuit professionnel. La sagesse même, en quelque sorte.

ALAIN GIRAUDO

Reconversions utiles pour les profs du technique

En créant des médiateurs dans les lycées professionnels, le rectorat de Lille a anticipé sur certaines propositions de François Bayrou

HÉNIN-BEAUMONT

de notre envoyé spécial

Cernés par les terrils mangés d'herbes folles, par les usines désaffectées et les rangées de maisonnettes uniformes, le lycée professionnel Henri-Senez, à Hénin-Beaumont est enraciné dans le passé industriel de cette région du Pas-de-Calais. La ville, qui s'appelait il y a encore quelques années Hénin-Liétard, du nom du fondateur d'une des premières compagnies minières, est ancrée au cœur du bassin houiller. Sur une ligne qui va de Béthune à Douai en passant par Lens, elle se débat pour assurer sa reconversion.

Cet objectif de diversification anime les acteurs économiques, mais intéresse aussi le secteur scolaire qui a longtemps fait office de simple pourvoyeur d'une main-d'œuvre qualifiée, directement happée par une industrie vorace. Celle-ci a pour partie sombré dans l'obsolescence, et une génération d'enseignants, recrutée dans les usines textiles, métallurgiques et dans les mines, se retrouve à présent cantonnée dans des filières sans issue.

Monique Savoye était de ceux-là : *« Je viens des houillères »*, proclame-t-elle avec fierté. Pendant vingt ans, elle a enseigné l'habillement dans une école des houillères – *« on appelle ça génie industriel textile et cuir »*, précise-t-elle. En 1973, elle a passé un certificat d'aptitude, pour entrer à l'éducation nationale, où elle a pu suivre, en tant qu'enseignante, tous les avatars de la filière textile. Depuis deux ans, devenue « médiatrice » auprès des lycéens, elle met son dynamisme au service d'une expérience dont le lycée Henri-Senez est le laboratoire. Une expérience qui anticipe sur la proposition, formulée par François Bayrou dans le cadre de son « nouveau contrat pour l'école » (*le Monde* du 10 mai), de renforcer la présence des adultes dans les établissements scolaires en créant diverses *« instances de médiation »*.

Les deux initiateurs du projet, Armand Liagre, inspecteur d'académie, et Jean-Claude Delhaye, proviseur du lycée Henri-Senez, souhaitent donner de l'ampleur à cette initiative. Ils espèrent, en proposant de former de nouveaux « médiateurs », faire d'une pierre deux coups : offrir aux enseignants des filières techniques une voie de reconversion tout en répondant à un besoin croissant d'encadrement des jeunes dans les établissements.

Car à mesure que la crise s'installait dans les corons – le chômage touche aujourd'hui 18 % de la population active – les effectifs scolaires explosaient. L'académie de Lille, où la proportion de lycées professionnels est la plus élevée de France, s'est engagée à marche forcée dans l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac. Avec quelques succès puisque c'est l'une des académies qui, en dix ans, ont le plus progressé pour l'accès au bac et, plus généralement, pour le taux de scolarisation dans le second degré. Cette évolution a amené un public nouveau dans les lycées de la région. Et fait apparaître des comportements – absentéisme, défiance envers l'institution, difficultés scolaires souvent doublées de problèmes familiaux – que les équipes pédagogiques ont du mal à maîtriser.



Soucieux d'avoir *« une autre approche de ce que l'on appelle les élèves en difficulté »*, Jean-Claude Delhaye, le proviseur, essaie d'amener ces derniers à formuler un projet, à passer un « contrat moral » avec l'institution scolaire, assorti d'objectifs précis. *« Cela va du passage dans la classe supérieure, y compris en deux ans, au simple engagement d'être ponctuel au moins trois jours par semaine,* déclare M. Delhaye. *Chacun selon ses moyens. La condition, c'est que la médiatrice les accompagne et les assiste dans leurs difficultés, scolaires, familiales ou autres. »* Après deux ans de fonctionnement le bilan est plutôt satisfaisant : les performances scolaires sont stables et, selon le proviseur, l'absentéisme a sensiblement diminué et les abandons en cours d'études quasiment disparu.

Absentéisme en baisse

Cette forme d'assistance ou de tutorat, qui était au départ destinée aux élèves de deux sections d'éducation spécialisée (SES) et d'une classe de CAP, a bientôt été réclamée par d'autres élèves. A côté des enseignants, de l'assistante sociale ou du conseiller d'orientation, Mme Savoye a progressivement trouvé, hors hiérarchie, une place d'interlocuteur privilégié. *« C'est une fonction passionnante,* s'enthousiasme-t-elle. *Il faut du doigté, surtout quand on est amené à arbitrer entre les profs et les élèves. »* La médiatrice sert également de lien avec les entreprises et les familles.

Les nouveaux médiateurs pourraient être recrutés au sein de la filière textile, en pleine mutation. Dans ce secteur, qui compte 460 enseignants dans l'académie, une vingtaine de postes sont supprimés chaque année depuis cinq ans. *« En 1988*, se souvient Mme Savoye, *la création d'un bac professionnel a amené les enseignants à se former à l'informatique et à l'automatisme en même temps que les élèves. »* Mais tous les enseignants n'ont pas le désir ou la capacité de se remettre aux études. *« Ils ont parfois l'impression d'être dépassés, comme l'industrie qu'ils ont servi à développer »*, note M. Delhaye. Or ils représentent un capital d'expérience qui peut encore trouver à s'employer dans une fonction de médiation.

Au rectorat de Lille, on estime qu'une quinzaine d'enseignants pourraient être concernés dans la trentaine de lycées professionnels des bassins d'emploi d'Hénin-Beaumont, Douai et Béthune. A la rentrée prochaine, une formation de deux ans leur sera proposée, organisée sur les moyens propres de l'académie. Elle comprendra un volet sur la connaissance de l'éducation nationale, un autre sur l'environnement économique et social des lycées professionnels, un troisième sur le comportement des adolescents et les problèmes de déviance. Des stages pratiques, y compris en entreprise, compléteront la formation. *« Les médiateurs conserveront un service d'enseignement pour garder le contact avec le terrain,* précise M. Liagre. *Il faut qu'ils soient reconnus par leurs collègues comme des pairs. »* Il n'exclut pas que cette nouvelle fonction, si elle parvient à s'imposer, puisse s'implanter dans des secteurs où les besoins de reconversion ne sont pas aussi aigus. Mais il reste modeste sur les retombées : *« Il s'agit d'un simple outil pour lutter contre l'échec scolaire,* conclut-il. *Il ne faut pas y voir la panacée. »*

HERVÉ MORIN

La filière technologique enfin remaniée

Dans le cadre d'une nouvelle architecture des formations, François Fillon devrait annoncer prochainement le maintien et le développement des instituts universitaires professionnalisés

DANGER, terrain miné ! Il n'a pas fallu moins de sept mois pour que le groupe de travail chargé de *« clarifier le dispositif de formation technologique dans l'enseignement supérieur »* rende son rapport au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, qui devrait annoncer, mercredi 1er juin, en conseil des ministres, un certain nombre de mesures applicables dès la rentrée prochaine. La tâche de M. Fillon n'a pas été simplifiée par la commission créée pour l'occasion, présidée par Jean-Pierre Bardet, directeur général des enseignements supérieurs et comprenant, outre des responsables de l'administration et du CNPF, des représentants de chacun des niveaux de formation concernés (universités, grandes écoles, lycées). A l'issue de travaux souvent laborieux, perturbés, en mars dernier, par l'écho des protestations contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), ce groupe n'a pas réussi à départager des intérêts contradictoires. Dans son rapport, remis le 6 mai dernier, il laisse au ministre le soin de trancher entre deux nouveaux modèles d'organisation d'une formation actuellement éclatée en de multiples filières, de Bac+2 à Bac+5.

Avant toute annonce officielle, M. Fillon a pris soin de tester les réactions de ses principaux interlocuteurs : les présidents d'université ont été réunis en conférence des présidents le 19 mai, les directeurs d'IUT ont tenu leurs assises à Lyon le 20 mai en présence de membres du cabinet du ministre (*le Monde* du 24 mai), enfin, les directeurs des instituts universitaires professionnalisés (IUP) doivent se retrouver le 27 mai à Clermont-Ferrand. On peut donc, dès à présent, avoir une idée précise des orientations qu'il devrait préciser le 1er juin.

A priori, François Fillon ne devrait pas proposer de bouleversement majeur. Aucune création nouvelle ni suppression de formations existantes ne sont prévues à l'exception de quelques réaménagements : l'objectif annoncé est de *« conforter un dispositif en mal de reconnaissance sociale (...), en le rendant plus cohérent et identifiable par les étudiants et les employeurs »*.

Pour cela, trois filières distinctes sont proposées : technologique dans les IUT (bac+2), technologique et scientifique dans les IUP (Bac+4) et à dominante scientifique appliquée dans les écoles d'ingénieurs (Bac+5). Parallèlement aux sections de techniciens supérieurs (STS) qui sont maintenues en l'état – elles dépendent d'ailleurs du ministère de l'éducation nationale –, les IUT sont confirmés dans leur rôle d'édifice de base de la filière courte à Bac+2.

Ils devraient néanmoins s'ouvrir plus largement aux bacheliers technologiques, insiste François Fillon – comme l'ont fait avant lui la totalité des ministres chargés de l'enseignement supérieur – mais aussi développer l'accueil en deuxième année d'IUT d'étudiants issus des DEUG. De la même façon, il est urgent pour M. Fillon d'enrayer la dérive des poursuites d'études qui concernent actuellement plus de la moitié des diplômés d'IUT. Si le ministre ne semble pas vouloir remettre en cause l'existence d'une année post-DUT, à Bac+3, sanctionnée par un diplôme national (notamment en prévision du concours de recrutement des professeurs des sections technologiques), il souhaite visiblement l'assortir de conditions précises, expérimentales, à la demande des entreprises et des branches professionnelles, par le biais de contrats de qualification ou d'apprentissage. Cette vision n'est pas, tant s'en faut, partagée par les directeurs d'IUT. Forts d'une expérience reconnue depuis vingt-cinq ans, ils espéraient être confortés comme point d'appui de l'ensemble de la filière technologique. Ils se retrouvent cantonnés dans leur mission, voire *« marginalisés »*.

Année propédeutique et passerelles

Leur déception résulte du choix, préconisé par la commission, de privilégier une seconde filière, interne à l'Université, consacrant définitivement les instituts universitaires professionnalisés (IUP). Malgré leur création récente, en 1991, le sort des cent vingt-deux établissements était gelé depuis l'arrivée de M. Fillon au ministère de l'enseignement supérieur, tandis que le diplôme final d'ingénieur-maître, à Bac+4, est toujours suspendu à un recours devant le Conseil d'Etat.

Le recrutement des IUP est maintenu à Bac+1, après une première année propédeutique en DEUG, à l'issue de laquelle les étudiants seront invités à choisir entre une formation générale longue et une formation technologique. Avec des passerelles, à Bac+2, pour les diplômés du DEUG ou les meilleurs des étudiants d'IUT, les IUP devraient regrouper, pour le secteur industriel, les licences et maîtrises de sciences et techniques, et, dans le secteur tertiaire, les maîtrises d'informatique appliquée à la gestion des entreprises (MIAGE) et, éventuellement, les maîtrises de sciences de gestion (MSG).

Pour autant, cette orientation nécessitera des moyens financiers et humains conséquents dont les IUP ne sont pas encore dotés. Elle suppose aussi, à l'intérieur même des universités, l'élaboration de *« projets cohérents »* avec une articulation précise entre les IUT et les IUP. Selon Bernard Dizambourg, premier vice-président de la conférence des présidents d'université, ce devrait être l'un des objectifs prioritaires des nouveaux contrats signés avec l'Etat – et surtout l'une des conditions pour que la filière technologique ne reste pas isolée au sein des universités.

Cette distinction IUT-IUP est au *centre de la proposition alternative*, ardemment défendue par le CNPF, qui a été soumise au ministre. Supposée plus « lisible » pour les entreprises, elle ne prévoit qu'une seule filière interne à l'Université, avec les IUT à Bac+2 et les IUP, en relais, jusqu'à Bac+4. Outre un affaiblissement des IUP, dont la scolarité passerait de trois ans à deux ans, cette formule écarterait d'emblée la réorientation d'étudiants de DEUG...

Quant à la troisième filière technologique, elle reste réservée aux écoles d'ingénieurs, à Bac+5, invitées toutefois à modérer la croissance de leurs effectifs, tandis qu'un diplôme de recherche technologique (DRT) est envisagé, à Bac+6, pour encourager les transferts avec les petites et moyennes entreprises.

Présentée comme la « troisième voie » de l'Université – parallèle aux formations classiques, scientifiques et littéraires – la filière technologique n'a pour l'instant fait l'objet d'aucune estimation prévisionnelle, ni des flux d'étudiants ni des moyens financiers nécessaires. Cette indication pourrait pourtant se révéler précieuse tant le coût de ces formations est élevé, comparé à celui des formations de l'enseignement général.

MICHEL DELBERGHE

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

BIBLIOGRAPHIE

Les guides du « Monde de l'éducation »

Publiés par Le Monde Editions et Marabout, les guides du *Monde de l'éducation* sont des ouvrages pratiques qui s'adressent aux élèves et aux étudiants. Les premiers pourront, grâce au *Guide pratique de la classe de seconde,* découvrir et déjouer les chausse-trapes qui les attendent à l'entrée au lycée. Conçu avec une équipe de professeurs et d'élèves, l'ouvrage aborde tous les aspects de la vie lycéenne : vie de l'établissement, organisation des *études, programmes,* méthodes de travail, orientation, etc...

Pour les étudiants qui souhaitent embrasser la carrière enseignante en connaissance de cause, *les Métiers de l'enseignement* offre un panorama complet d'une profession largement ouverte et qui s'est beaucoup diversifiée. Plébiscités par les étudiants qui se pressent de plus en plus nombreux pour passer les concours de recrutement, les métiers de l'enseignement offrent des conditions d'exercice très différentes selon le niveau et le type d'établissement où « échoue » le nouvel enseignant. Fonctionnement des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), radiographie des concours de recrutement, échelons, grades et catégories, ce guide aborde les questions pratiques que se posent les débutants. Des encadrés, sur la mise en place des cycles dans le primaire, les écoles rurales, le lycée professionnel ou les ZEP (zones d'éducation prioritaires) servent de toile de fond. Un troisième guide est consacré aux métiers du secteur social. Educateurs *spécialisés*, animateurs, assistantes sociales, etc., ces métiers recouvrent une large palette d'activité s'exerçant dans des milieux très divers. Pour chaque profession sont présentés les modalités d'accès à la formation, les conditions d'admission, les débouchés et les rémunérations.

▶ ***Guide pratique de la classe de seconde*, d'Hervé Latapie.**

▶ ***Les Métiers de l'enseignement*, de Sylvie Kerviel.**

▶ ***Les métiers du secteur social*, de Dominique Lallemand.**

« Les guides de l'éducation ». Le Monde Editions-Marabout. Le volume, 37 francs.

REPÈRES

APPEL D'OFFRES. La direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale et l'Institut des hautes études et de la sécurité intérieure (IHESI) lancent conjointement un appel d'offres aux *équipes de recherche en sciences* sociales sur le thème de la violence à l'école. Il s'agit notamment de *« se doter d'instruments adéquats pour élaborer et évaluer les politiques publiques à conduire pour chaque institution, soit individuellement, soit en partenariat »*.

▶ **Les propositions de recherche peuvent être adressées jusqu'au 6 juillet 1994. Renseignements : Jean-Claude Hémin (DEP), tél. : (1) 49-55-38-91 ou C. Gorgeon (IHESI), tél. : (1) 53-68-20-50.**

ENSEIGNANTS. La revue de la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale publie, dans un numéro spé*cial consacré aux enseignants*, la synthèse de l'ensemble des recherches conduites sur ce thème. Un panorama général d'un corps en pleine mutation qui regroupe, pour l'enseignement public, 750 000 fonctionnaires dont 60 % sont des femmes. Portraits croisés des nouveaux enseignants et des modalités d'entrée dans la carrière, analyse de l'évolution de l'origine sociale d'un corps qui se recrute essentiellement dans les couches moyennes salariées, rappel des mesures de revalorisation qui sont intervenues ces dernières années et des besoins en recrutement pour l'avenir : ce vade-mecum de la condition enseignante, assorti de nombreux tableaux statistiques et d'éclairages originaux, présente un tour d'horizon complet.

▶ ***Education et formations*, n° 37, mars 1994, 120 pages, 55 francs.**

ETABLISSEMENTS PRIVÉS. La nouvelle édition en deux tomes de l'Annuaire national officiel de l'enseignement privé, recensant la quasi-totalité des établissements d'enseignement privé, sous contrat et hors contrat, vient de paraître. Département par département, pour chaque type d'établissement, une fiche signalétique donne les sections, les langues vivantes et les options offertes. Sont omis les effectifs d'élèves et les prix de scolarité. Un tome est consacré à l'enseignement primaire, secondaire, et professionnel ; l'autre, à l'enseignement supérieur.

▶ **Annuaire national de l'enseignement privé. 70, rue Philippe-de-Girard, 75018 Paris. Le tome I, 425 francs, le tome II, 125 francs.**

UNIVERSITÉ. Alors que la barre des 2 millions d'étudiants a été franchie cette année, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) s'interroge sur les conséquences du développement des implantations universitaires dans l'aménagement du territoire à l'occasion des rencontres « L'étudiant, l'université et la ville » organisées du mercredi 1er au vendredi 3 juin à Toulon.

▶ **Renseignements : MNEF, 16, avenue Raspail, BP 100. 94252 Gentilly, tél : (1) 46-64-19-55.**

Un entretien avec le ministre de la culture et de la francophonie

M. Toubon : « J'appuie sans restrictions le plan de licenciement collectif » à l'Opéra national de Paris

Moins de neuf mois après son entrée au ministère de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon annonçait, le 25 novembre 1993, son intention de mettre un terme aux maladies endémiques de l'Opéra de Paris : valse des administrateurs généraux, ambiguïtés structurelles, mécontentement des personnels, qui s'est traduit depuis l'ouverture de Bastille, en juillet 1989, par des préavis de grève fréquents (même s'ils furent rarement suivis d'effets). Hugues Gall fut alors nommé au poste de directeur unique de Bastille et de Garnier. Et la décision fut prise de fermer Garnier pour travaux, pour une période de dix-huit mois à compter de la fin de cette saison.

Le nouveau directeur ne prendra ses fonctions qu'en août 1995 après que Jean-Paul Cluzel, directeur par intérim, aura réglé les affaires courantes et les conflits sociaux. Un rapport avait en effet été demandé antérieurement à Hugues Gall. L'ancien bras droit de Rolf Liebermann, patron du Grand Théâtre de Genève, y souhaitait que l'Opéra national de Paris se donne les moyens de mieux assumer son destin d'industrie « rentable ». Différentes mesures étaient proposées (meilleure gestion des salles et des productions, captations télévisuelles systématiques, etc.). En ce qui concerne le personnel, était publié par M. Cluzel, au début du mois de mai, un projet de plan social qui prévoyait la suppression de cent dix-neuf postes et, par le biais de certains départs en retraite ou en préretraite, cent trente-six autres départs au total, répartis entre Bastille et Garnier, assortis des « mesures d'accompagnement » d'usage. Depuis, les préavis de grève n'ont cessé de pleuvoir sur les productions de Garnier et, plus encore, sur celles de Bastille, pour aboutir à l'annulation du projet de vidéotransmission de Tosca, mercredi 25 mai, dans une quarantaine de villes en régions. L'opéra de Puccini voyait sa première représentation lundi 23 mai dans la mise en scène de Werner Schroeter (*le Monde* du 25 mai). Mais un préavis de grève pesait toujours sur la seconde, à Bastille, mercredi. Les consultations de l'ensemble des personnels se poursuivant dans l'après-midi, le public ne pouvait être fixé qu'*in extremis*.

Tout en se déclarant entièrement solidaire de l'attitude ferme de Jean-Paul Cluzel face aux syndicats (dont le mot d'ordre reste : « zéro licenciement »), M. Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, était resté discret sur le sens à donner à ce plan social. Nous lui avons demandé de préciser sa position.

« Vous n'avez jamais prononcé le mot de licenciement.

– Que les choses soient claires. l'Opéra de Paris est l'un des dossiers sur lesquels j'ai été le plus rapidement amené à prendre des décisions. J'ai décidé de resserrer les boulons, demandé des économies dès 1993 et fait en sorte que les productions de l'année 1994 soient moins onéreuses. J'ai lancé Hugues Gall en missionnaire. En dehors de sa proposition de réactiver la salle modulable, j'ai accepté l'ensemble de son plan qu'il faut maintenant mettre en œuvre. Préparer des programmations à long terme, négocier avec les metteurs en scène, afin d'éviter les surprises et les annulations, réduire globalement les frais généraux, rendre techniquement possibles les coproductions internationales, s'engager à mettre au niveau actualisé de la loi de finances 1993 la contribution de l'Etat, soit 535 millions de francs.

» Ces mesures laissent apparaître, malgré tout, en année moyenne, un déficit de 25 millions de francs. Je ne vois pas comment un ministre pourrait accepter cette perte structurelle. Mon souci n'est pas seulement de gérer, de faire des économies, mais aussi de créer un terrain stable pour de vraies ambitions artistiques. Afin de résorber ce déficit, je dois réduire le personnel. Tous les anciens dirigeants de Bastille étaient conscients de la nécessité de ce « dégraissage », aucun n'a osé l'opérer, faute peut-être d'un appui clair du côté de la tutelle. Aujourd'hui, j'appuie sans restrictions le plan de licenciement collectif : cent dix-neuf suppressions de poste, compensées par 30 millions de francs de mesures d'accompagnement.

» J'aime trop l'opéra pour ne pas prendre mes responsabilités. Cela implique à un moment quelconque une épreuve de vérité. Qu'elle ait lieu ou non dépend désormais des syndicats. Ils s'acharnent à refuser le dialogue, la balle est dans leur camp. Mais j'aimerais que l'ensemble des personnels qui travaillent dans les entrailles des deux grands théâtres participent à l'effort de redressement et nous aident à maintenir le cap.

– Jean-Paul Cluzel aime rappeler que les annulations dues aux dernières grèves ont fait perdre, depuis le 13 mai, 3,6 millions de francs à l'Opéra de Paris. Mais 6 millions de francs se sont envolés, il y a plus d'un an, à la suite d'un détournement de fonds. La direction est restée discrète sur ce vol.

– Une instruction est en cours. S'il faut la relancer, je serai le premier à m'y employer. Que les grèves diminuent les recettes, c'est un fait, on ne peut pas le cacher. Mais il faut surtout se demander si l'on ne va pas, avec ces grèves à répétition, vers une extinction pure et simple des activités de l'Opéra. Je ne suis pas un croquemitaine, ni un obsédé de budget. Je pense que l'Opéra est trop important pour qu'on le laisse dans cet état.

« Bastille n'est pas un enfant mal né »

– Le pari d'une grande cité lyrique à la Bastille a-t-il vraiment été tenté ? Le sera-t-il jamais ?

– Une mise au point, pour commencer. Si j'avais été ministre de la culture en 1982, je n'aurais pas donné mon accord pour que l'on construise la Bastille. Certains pensaient alors que les difficultés de Garnier étaient endémiques et qu'on en finirait en construisant un second établissement. Je pense, bien au contraire, qu'il fallait à tout prix faire fonctionner Garnier.

» Aujourd'hui, nous nous retrouvons avec deux théâtres, dont l'un ultra-moderne et l'autre qui va être mis à niveau. On n'en est plus à la « cité lyrique » préconisée par Pierre Bergé et par son dernier administrateur général, Jean-Marie Blanchard. Il faut que les deux théâtres se partagent une programmation lyrique, chorégraphique et symphonique équilibrée. Il faut utiliser Bastille pour des spectacles adaptés à ses dimensions. L'excellence des spectacles, une plus large ouverture au public : voilà les ingrédients de la réussite. Bastille n'est pas un enfant mal-né. Mais il faut cesser de programmer à Bastille des productions inadaptées à sa technique de scène et inexploitables en coproductions.

– Cent dix-neuf postes sont aujourd'hui supprimés. Que se passera-t-il lorsqu'on rouvrira Garnier ?

– Le plan social a été prévu pour que le personnel restant suffise exactement aux besoins des deux salles en exercice. Eventuellement, certains contrats à durée déterminée seront transformés en postes fixes. Mais il n'y aura ni charrettes ni réembauches lorsque Garnier rouvrira ses portes. »

Propos recueillis par ANNE REY

Mort de Sandor Lakatos. – Le violoniste hongrois Sandor Lakatos est mort, mardi 24 mai, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-neuf ans. Sandor Lakatos était l'un des plus grands violonistes tsiganes d'Europe centrale. Il avait joué avec sa formation dans le monde entier, de restaurants en salles de concert. Sandor Lakatos avait été à la tête de l'orchestre folklorique de la radio d'Etat hongroise entre 1950 et 1952. Ces dernières années, il avait dirigé l'orchestre de l'hôtel Hilton de Budapest. En 1988, le London Museum of Music lui avait rendu un hommage officiel.

Fox rachète douze stations de télévision locales

Les quatre « networks » américains se livrent une sévère concurrence

Fox, le réseau de télévision contrôlé par Rupert Murdoch, vient de s'adjoindre douze stations locales. Un nouveau signe de la santé du dernier-né des « networks » américains qui s'apprête à lancer, le 1er juin, sur le câble, une chaîne « adulte » de divertissement.

On disait leur agonie certaine, à l'aube des fameuses *« cinq cents chaînes »* de télévision promises aux Américains. Les « networks » – ces réseaux de télévision hertzienne qui distribuent leurs programmes à quelque six cents stations locales affiliées et dispersées sur l'ensemble du territoire américain – ne sont pas morts. Fox, le réseau du magnat australien Rupert Murdoch, est venu donner la preuve des ambitions des chaînes hertziennes. Grâce à un investissement de 500 millions de dollars (2,8 milliards de francs) réalisé, lundi 23 mai, dans New World Communications, une société de distribution détenue par le raider financier Ronald Perelman, Fox récupère douze des quinze stations locales possédées par New World dans des grandes villes du pays comme Détroit, Atlanta, Dallas ou Cleveland.

Créé il y a moins de huit ans, le petit dernier des networks américains (180 stations affiliées) confirme ainsi qu'il joue dans la cour des grands, en compagnie de ABC (255 stations), NBC (214 stations) et CBS (200 stations). Ce dernier est d'ailleurs la principale victime de la montée en puissance de Fox. Il y a six mois déjà, Rupert Murdoch avait ravi à CBS, pour le prix exorbitant de 400 millions de dollars par an, les droits de diffusion des matches de la Ligue de football national (NFL) (*le Monde* du 28 décembre 1993). Aujourd'hui, sur les douze stations que Fox récupère, huit étaient affiliées à CBS qui perd près de 8 % de ses téléspectateurs. Les actions de CBS ont chuté, en deux jours, d'environ 10 %.

Dans une concurrence exacerbée par la multiplication des chaînes et des programmes (câble, satellite, vidéo, *pay per view* et vidéo à la demande), les grands réseaux, menacés par les « telcos » (compagnies de téléphone) et les câblo-opérateurs, s'organisent. Si leur audience globale en première partie de soirée est passée de 86 % en 1980 à 60 % en 1993, ils rétorquent que, sur la même période, le nombre de chaînes a quintuplé. L'audience de la plupart des chaînes câblées ne dépasse pas individuellement 1 à 2 % de l'audience totale. Portés par la vague des *reality-shows* – aujourd'hui en voie d'essouflement –, les parts de marché des réseaux dans l'offre télévisée globale ont même progressé entre février 1991 et février 1992 pour la première fois depuis 1985. La production de séries de première partie de soirée demeure aujourd'hui encore l'apanage des « majors » et des réseaux : vingt et une heures par semaine devraient être produites par ces derniers en 1994 contre dix-huit heures en 1993.

Convaincus que la diversification est une nécessité, les réseaux ont aussi investi le thématique. Les câblo-opérateurs, qu'une nouvelle législation contraint à « payer » les networks pour diffuser leurs programmes, ont préféré libérer des canaux. Après le succès de la chaîne sportive ESPN I, ABC lancera, le 1er octobre 1993, ESPN II, dite « The Deuce », *« plus jeune et davantage tournée vers les sports extrêmes »*. NBC, qui propose déjà CNBC (une chaîne d'information financière), peaufine America's Talking, entièrement bâtie sur les émissions de plateau (« talk-shows »). Fox, enfin, devrait lancer, le 1er juin, Fx, chaîne destinée aux 18-49 ans, et spécialisée dans les séries *(Batman, Dynasty, Mission impossible, Family Affair...)* et des spectacles en direct. Le développement du dernier-né des réseaux pourrait faire des émules chez Paramount et Time Warner, qui songent eux aussi à créer leur network.

ARIANE CHEMIN et ERIK IZRAELEWICZ

DANS LA PRESSE

Les élections européennes

Libération (Jean-Michel Helvig) : « Les députés élus le 12 juin auront plus de responsabilités politiques que leurs prédécesseurs – dans l'investiture de la Commission, dans la codécision avec Bruxelles – cela mériterait moins de déclamations idéologiques et plus d'engagements programmatiques. A moins de considérer que ceux qu'on va élire auront d'autres chats à fouetter que de jouer leur rôle de parlementaires européens. Auquel cas, il ne faut pas venir pleurer si d'aucuns prétendent disputer aux politiques leur place pour défendre ce qui leur paraît essentiel au regard de l'avenir de l'Europe, en l'occurrence la Bosnie. »

La Tribune (Didier Pourquery) : « Que retiendra-t-on de cette campagne, au train où elle va? Le look de BHL? Les ennuis juridiques et fiscaux de Bernard Tapie? Les quarts de points qui manqueront forcément à la liste Rocard pour que l'éternel prétendant puisse être présidentiable? La Bosnie, les palombes, Jeanne d'Arc, le fédéralisme sans fédération... Cacophonie qui montre bien, en tout cas, la piètre opinion qu'ont du Parlement européen la plupart des candidats. »

Le Quotidien (Philippe Reinhard) : « Cette campagne électorale, où chacun s'évertue à parler le moins possible de l'Europe, est dès lors polluée par des dossiers sans rapport direct avec l'objet de la consultation. Depuis que les listes ont été composées et publiées, le débat tourne autour de la personne de Bernard Tapie. (...) La querelle à propos de Sarajevo est d'une tout autre nature. Mais que vient-elle faire dans cette campagne? »

Les Echos (Favilla) : « L'Europe patauge dans ce savoir-faire utilitaire avec le sentiment dominant de ses actuelles difficultés (chômage) et impuissances (Bosnie). (...) La question culturelle de base reste posée : les Européens seront-ils capables, dans le respect de leur pluralité, de développer une idée suffisamment cohérente de leur situation et de leur avenir pour pouvoir agir ensemble là où les tentatives particulières (nationales) sont vouées à l'échec? »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « De ce brouhaha, hélas, ne sort aucun signal fort, aucune réponse audible, convaincante, aux questions simples qu'ont en tête les Français : que peut l'Europe pour l'emploi, la croissance, la protection sociale? Que peut-elle pour la sécurité du continent? Doit-elle s'ouvrir à l'Est, jusqu'où et selon quelles règles? Comment peut-on redevenir proche des Européens? Comment peut-elle se redonner une volonté, une efficacité? A défaut de discours crédible, c'est le parti abstentionniste qui, le 12 juin, tiendra le haut du pavé, rendant illisibles les messages qu'auront voulu transmettre les Français. »

ARTE : le Spécial « Transit » entre M. Mitterrand et M. Kohl est annulé. – Le magazine « Transit », diffusé sur ARTE, qui devait consacrer, mardi 31 mai, un numéro spécial à une rencontre entre le chancelier allemand Helmut Kohl et le président François Mitterrand, a été annulé à la suite du refus de M. Kohl de participer à l'émission. M. Kohl a estimé que les propos tenus par Jérôme Clément, président d'ARTE, le plaçaient dans une position délicate (*le Monde* du 25 mai). La possibilité offerte par M. Clément au chancelier Kohl de choisir le journaliste qui allait l'interroger a été à l'origine d'une polémique sur la déontologie de la presse en France et outre-Rhin.

FOOTBALL : France Télévision et TF 1 se répartissent les retransmissions de la Coupe du monde. – Jean Réveillon, directeur des sports de France Télévision, et Jean-Claude Dassier, directeur des opérations spéciales de TF 1, ont conclu, mardi 24 mai, un accord sur la répartition des retransmissions des matchs de la Coupe du monde de football qui démarre le 17 juin aux Etats-Unis.

France Télévision diffusera vingt-neuf rencontres et TF 1 vingt-trois. TF 1 retransmettra le match d'ouverture ainsi qu'une demi-finale tandis que France Télévision, qui n'a pas encore effectué le partage entre France 2 et France 3, diffusera l'autre demi-finale et la finale.

Pour pallier la baisse des recettes publicitaires

M. Carignon lance une nouvelle réflexion sur le « régime économique de la presse »

LYON

de notre bureau régional

Le ministre de la communication, Alain Carignon, a annoncé, mardi 24 mai, à Saint-Quentin-Fallavier (Isère), lors de l'inauguration des nouveaux locaux des Messageries lyonnaises de presse (MLP), qu'il souhaitait lancer une réflexion sur *« les moyens d'adaptation du régime économique de la presse écrite »*. Ces travaux porteront sur le financement, la fiscalité, les coûts et les recettes dans le contexte de crise ouvert, depuis 1990, par la baisse des recettes publicitaires. Selon M. Carignon, des propositions devraient lui être présentées, d'ici à la fin de l'année, par des personnalités qualifiées, en association avec les organisations professionnelles.

M. Carignon, qui est aussi président du conseil général de l'Isère, a souligné l'importance de l'investissement engagé par les MLP, soit 120 millions de francs pour des locaux de production de 16 000 mètres carrés, abritant deux cent cinquante salariés. La capacité de traitement, qui a été portée à 400 tonnes de papier par jour, est actuellement utilisée à 25 %. Jusqu'ici, les services des MLP étaient dispersés sur trois sites de l'agglomération lyonnaise distants d'une trentaine de kilomètres. Ce regroupement, réalisé sans aides publiques, a nécessité un plan social comprenant dix-sept préretraites, toutes compensées par des embauches.

La coopérative présidée par l'éditeur grenoblois de bandes dessinées Jacques Glénat a enregistré un chiffre d'affaires de 950 millions de francs en 1993 et a assuré la distribution de six cent cinquante titres de la presse magazine et spécialisée, à l'exclusion des quotidiens ou des hebdomadaires. Les dirigeants des MLP ne cachent pas qu'ils tirent parti de la proximité des imprimeries de l'Italie du Nord et d'une moindre représentativité du syndicat du Livre CGT, pour offrir aux éditeurs des barèmes de prix inférieurs de trois ou quatre « points » à ceux des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP).

GÉRARD BUÉTAS

CARNET

Naissances

Le docteur et Mme Jean-Claude TRICOT
ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils,

Alexis,

fils de

Nicolas TRICOT et Suzanne EVRARD,

le 21 avril 1994.

15, chemin de la Combe-Saint-Joseph,
21000 Dijon.

Les docteurs Dominique AUBERGER
et
Elisabeth BRUNEAU-AUBERGER,
Mathilde et Guillaume,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémence,

le 16 mai 1994.

8, place du Cardinal-Mercier,
95210 Enghien-les-Bains.

Léandre BOULEZ
et
Emmanuelle FARJON-BOULEZ
ont la joie d'annoncer la naissance de

Victor,

le 19 mai 1994.

5, rue de l'Eure,
75014 Paris.

Anniversaires de naissance

Marie-José, Jean-Baptiste,
Vincent et Paul,
souhaitent, en ce 25 mai 1994, un heureux anniversaire à

Bernard.

– Samedi 21 mai 1994, certains ont connu la tristesse, d'autres la joie.

Des gens sont morts, nous nous associons à la tristesse de leurs proches.

Des enfants sont nés; qu'ils soient accueillis le mieux possible sur cette terre.

Samedi 21 mai, nous avons été très heureux d'être tous ensemble pour le soixante-dixième anniversaire de

Claude (Pamiel) LÉVY.

– *Pour tes vingt ans, bon anniversaire*

Julie.

Jean-Claude, Maryvonne, Thomas.

Hervé et Cruchie
souhaitent un excellent anniversaire à

Patricia,

le 26 juin 1994.

« L'amour est grand et tient dans le bref espace du baiser. »

Décès

– Aix-en-Provence.

M. et Mme François Carrega
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Carrega
et leurs enfants,
Mlle Christine Carrega,
Mme Anne de Bonnecaze,
Les familles Carrega, Lafforgue, Vissac, Arnoux, Seroin,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles CARREGA,

survenu le 19 mai 1994, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu à Aix-en-Provence, dans l'intimité familiale.

– L'association « Pour Magnelli » se joint à sa famille, en particulier à sa nièce Christina et à l'ensemble de ses amis pour faire part du décès de

Susi MAGNELLI,
veuve du peintre Alberto Magnelli,

survenu le mercredi 18 mai 1994, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Selon ses vœux, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 20 mai.

– M. André Laurette,
son frère, et Mme
M. et Mme Jean-Paul Meltzheim,
M. et Mme François Meltzheim,
M. Bernard Meltzheim,
M. et Mme Briand,
ses enfants,
Marie-Claire, Marie-José, Alain, Erick, Sophie, Antoine, Nicolas, Stéphanie, Chloé, Marie et Julie,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève MELTZHEIM,
née Laurette,

survenu le 21 mai 1994, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Aubin-Châteauneuf (Yonne), le vendredi 27 mai à 11 heures. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Poilly-sur-Tholon.

Selon la volonté de la défunte, ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.

Condoléances sur registre à la sortie de l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marnay,
89110 Aillant-sur-Tholon.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jacques-Arnaud PENENT.

« Nous t'aimions.
Tu n'étais pas en marge
(le bord n'est pas la marge). »

– Marie-Louise Bard
et ses enfants,
Les familles Bard, Alavoine, de Brimont, Couée, Olivier, Piel,
ont la douleur de faire part du décès de

Antoine BARD.

Les obsèques auront lieu à Meudon-la-Forêt, en l'église paroissiale du Saint-Esprit, le jeudi 26 mai 1994, à *15 h 45.*

« Le soir venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »
Marc IV, 35

8, rue Redouté,
92360 Meudon-la-Forêt.

– Maggie Roux,
son épouse,
Olivier et Hildegard Roux,
leurs enfants et petit-enfant,
François et Catherine Roux,
leurs enfants et petits-enfants,
Denise Roux,
Etienne Roux, Nicole Lebeau
et ses enfants,
Suzanne Michel,
Daniel et Odile Guichard
et leurs enfants,
François et Delphine Guichard
et leurs enfants,
Max et Monique Roux,
Magali Roux,
Simone Cadene
et ses enfants,
Renée et René Lacoste
et leurs enfants,
Edith et Louis Foby
et leurs enfants,
Les familles Andrault, Bree, Chastand, Monnier, Cabanis, Berard, Nallet et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

André ROUX,
pasteur,
membre correspondant de l'Académie des sciences d'outre-mer,

survenu le 15 mai 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

« Si nous sommes enfants, dit Paul, *nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu, et cohéritiers avec le Christ. »*
Romains VIII, 17.

L'ensevelissement a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Caveirac, le 16 mai. Un culte d'action de grâces aura lieu le samedi 18 juin à 16 heures, dans le temple de Caveirac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue des Orfèvres,
30820 Caveirac.

– [Né en 1909 dans une famille méthodiste, André Roux, après des études de lettres et de théologie, a été de 1937 à 1945 missionnaire au Dahomey et en Côte-d'Ivoire, au service de la Mission méthodiste britannique. Après la guerre, il est entré à la Société des missions évangéliques de Paris et a enseigné la missiologie dans les facultés de théologie protestante de Paris, de Montpellier et de Strasbourg. Organisateur du mouvement missionnaire en France, en Suisse et en Italie, André Roux, œcuméniste convaincu, a également servi comme pasteur dans l'Eglise réformée de France.]

Remerciements

– Mme Bernard Casadesus,
son épouse,
M. Henri Casadesus,
son fils,
Mme Dominique Crigny,
sa fille,
Et leurs familles,
remercient toutes les personnes qui, le mercredi 18 mai 1994, se sont associées par leur présence et leurs messages à leur grande peine lors du décès de leur très cher mari, père et parent,

Bernard CASADESUS.

– Mme Raymond Metro,
Ses enfants,
Et sa famille,
profondément touchés par les marques d'affection et d'amitié, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur douleur lors du décès de

M. Raymond METRO.

– La famille Paglia
remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, se sont associées à leur grande peine lors du décès de

Robert PAGLIA,
survenu le 19 mai 1994.

Messes anniversaires

– A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Pascal BARRE,

une messe d'intention sera dite le samedi 28 mai 1994, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, 18 *bis*, rue de Châteaudun, Paris-9e.

26, rue Cadet,
75009 Paris.

Anniversaires

– Le 26 mai 1982,

Charles PAPTERNIK

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Sa femme,
Et ses enfants.

Colloques

– L'Institut eurafricain pour le développement économique (IEADEC), organise le samedi 11 juin 1994 au Sénat, de 9 h 30 à 18 heures, un colloque international sur le thème : « Union européenne-Afrique-Caraïbes-Pacifique. Quels objectifs ? ».

Pour renseignements et inscriptions, écrire à Mountaga Ly-IEADEC, 11, avenue d'Eylau, 75116 Paris, avant le 28 mai.

Conférences

– « L'antisémitisme et les Evangiles ». Avec René Girard, le jeudi 26 mai 1994, à 20 h 30, temple protestant, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre.

Soutenances de thèses

– Le samedi 28 mai 1994, à 9 h 30, à l'université Paris-VII (Jussieu), salle des Thèses, Margherita Léoni soutiendra sa thèse de doctorat : « L'inscription du pictural chez Stendhal », faite sous *la direction de Mme E. Formentelli.* Les autres membres du jury sont : Mme J. Kristeva et MM. Ph. Berthier, R. Démoris, J.-L. Houdebine.

Communications diverses

– Les tests d'admission pour la rentrée de septembre 1994 aux sections internationales du collège et du lycée d'Etat de Sèvres (anglais et allemand) auront lieu les 21 juin et 6 septembre pour l'accès en sixième ou en seconde. La scolarité conduit à l'option internationale du bac français ainsi qu'aux examens spécifiques allemands et britanniques. Renseignements par téléphone le matin au 45-34-30-06 (poste 114).

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13



AUTOMOBILE

Alfa Romeo 145 : nouveau virage



Si l'on considère qu'Alfa Romeo, qui a connu tant de déboires depuis des années, a sérieusement pris le virage qui annonce des jours meilleurs, on ne pourra que se féliciter de l'arrivée prochaine d'une 145 quelque peu insolite dans la gamme. Si, à l'inverse, on s'inquiète de l'impuissance de la marque à assurer une finition digne d'un grand constructeur et, à ce titre, celle d'un suivi rassurant, le nouveau modèle, annoncé pour le printemps mais déjà en retard, ajoutera aux soucis naturels que l'on peut se faire pour une firme qui conserve malgré tout dans le cœur des amoureux de l'automobile une place de choix. Mais on sait combien aujourd'hui la qualité d'une voiture, tant dans le soin mis à la fabriquer que dans ses aptitudes routières, importe autant que le prix demandé pour l'acquérir. A ce titre, on ne regrettera pas, si le résultat l'exige, des délais supplémentaires.

Quoi qu'il en soit, la 145 – dont la présentation a été retardée déjà deux fois – va finalement, nous dit-on, faire ses premiers pas en public en juillet prochain. La nouvelle venue était au Salon de Turin voilà une quinzaine de jours, et les documents diffusés la définissent comme une « berline » compacte avec carrosserie à deux volumes et trois portes, ce qui la place entre break et monocorps. Quatre motorisations seront disponibles, de 1 351 cm^3 à 1 929 cm^3, ce dernier étant un groupe de quatre cylindres en ligne diesel suralimenté, tandis que les autres sont des « boxer » quatre cylindres à plat fonctionnant à l'essence. Des mécaniques donc connues et qui développent de 90 chevaux (66 kW) à 129 chevaux (95 kW).

Cette 145 devrait connaître un succès comparable à celui des 2,5 diesel turbo en série 155, tout comme celui de la 1,7 de série identique, deux modèles remarquables (*le Monde* des 29 avril et 25 novembre 1993). C'est en tout cas ce que l'on peut souhaiter à la marque italienne, qui a redressé sa position sur le marché français (+ 117 % en 1993), partant, il est vrai, de 0,3 %...

C. L.

LE MONDE DES CARRIERES

SODEDAT 93

Société d'aménagement de la Seine-Saint-Denis
500 millions de chiffre d'affaires
capital 6 millions. Réserves 6 millions
Provisions 26 millions
Travaillant avec quinze villes de Seine-Saint-Denis et le Département

recherche

un directeur adjoint
appelé dans les trois prochaines années à succéder au directeur général
Formation supérieure de haut niveau.
Sensibilité à l'action sociale dans un département ouvrier bonnes connaissances du marché souhaitées.
Dix ans d'expérience de l'économie mixte souhaités : gestion financière et opérationnelle dynamique, aménagement et construction, montage et conduite de programmes PLA et leur gestion, géothermie.
Parfaite connaissance de la loi Sapin sur la transparence.
Bonnes connaissances et forte sensibilité à la culture architecturale et urbaine indispensables.

La société a travaillé avec notamment : Renaudie, Gailhoustet, Buczkowska, Porro, Brunel, Simounet, Riboulet, Gaudin, Deroche, Bardet, Naizot, Gaussel, Euvremer, Goldstein, Marchand, Choquelle, Olivier et Edith Girard, Maurios, Paurd, Schuch, Marcussi, Devillers, Corajoud, Kohn, Dubosq... et de nombreux jeunes...

Avec Fuksas (Italie), Kroll (Belgique), Maruyama, Naruse, Morita (Japon), Hertzberger (Pays-Bas), Heckert (Israël), Padron-Lopez (Espagne), Makowecz (Hongrie) etc...

Adresser curriculum à JP Lefebvre, directeur général, 8/22 Chemin Vert, Bobigny.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
Recherche
COLLABORATEURS
(F/H)
Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte à porte)
– formation assurée
– Rémunération très motivante comportant un minimum garanti
– Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur.
Tél. : 47-54-99-18.

PME RECHERCHE
AGENTS COMMERCIAUX
DE HAUT NIVEAU
POUR NOUVEAU PRODUIT DE COMMUNICATION-PLV.
FRANCE-PAYS UM.
Tél. : 35-26-63-92

Société de représentation recherche
INGÉNIEUR
40 ans environ, anglais obligatoire, allemand souhaité, vente en France de biens d'équipements européens, ou américains
Poste à Paris
Envoyer CV
+ lettre manuscrite
au MONDE PUBLICITÉ
sous no 8763
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08

Part. Paris rech. pr 1 enfant 6 a. INSTITUTRICE exp. mi-temps.
Tél. : après 20 h
48-08-42-27

Magazine recherche son
directeur photo
expérience dans la presse
expérience de la gestion
culture contemporaine
18, rue Gerbert - 75015 PARIS

DEMANDES D'EMPLOI

DR EN BIOLOGIE ET POST-DOCTORAT AU CANADA,
compétences
biologie cellulaire,
biochimie et biologie moléculaire, propose services pour poste en recherche/développement ou post-doctoral.
Tél. : (1) 46-49-98-52

Jeune diplômée, DESS communication environnement, recherche emploi chargé de mission mobile et disponible
Ts renseignements : 40-36-49-27

Jeune employée de Commerce, 24 ans, BTS tourisme, recherche place en Paris-Ile-de-France, écrire à : H. Kowski, F.-Krögerstr. 5
06366 Köthen/Anhalt-Allemagne

Secrétaire comptable cherche emploi le matin *ou remplacement*
Tél. : 45-65-30-60

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile :
37, avenue Victor-Hugo
Très grand choix.

Cours

COURS D'ARABE
Tous niv. journée, soir, juil., août, Int., ext. Ins. : AFAC
Tél. : 42-72-20-88

Psychanalyse

Psychanalyste canadienne et lacanienne reçoit au 42-93-81-02

Tapis

TAPIS GABBEHS
SOTETH SARL
expose et vend ses Tapis Gabbehs Tapis tribaux d'Iran (à partir de 2 000 F) durant le mois de mai au 77, rue du Cardinal-Lemoine 75005 Paris. Ouvert entre 14 heures et 19 h 30
fermé le jeudi et le dimanche ou sur RV
Tél. : 43-25-55-99

Traductions

LE MARCHÉ ALLEMAND se prépare. Contacts, visites, traduction dossiers, info J. Schwarz
Fax 47-37-16-29
Tél. : 47-37-43-65

Vacances Loisirs

(29) Sud, loue maison de pêcheur, confortable, mai-juin, 4 pers., 98-87-81-31



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS ROYAL
superbe, 26 m², ét. élevé, prix : 630 000 F. Tél. : 42-62-33-44

RUE BERGER, 6e, asc., gd stand.
TERRASSE 55 M², VUE
impecc., soleil, px intéressant, Exclus. VIOU. 45-08-53-84

5e arrdt

Square Adanson, 2-3 p., 61 m², 4e étage, vue, soleil, raffiné, bel imm. p. d. t., Syndic 43-20-77-47

5e RUE DE LA CLEF séduisant r.-d.-c., 150 m², 3 chbres + jard., ensoleillé, DOURDIN. 46-24-93-33

6e arrdt

Mº VANEAU, superbe imm. pierre de t., 5e, ss asc., 2 p. à rénover. 46-34-13-18

EXCEPTIONNEL CLASSÉ imm. de Sauvage 1913, appart. de réception, 181 m², large balcon. 42-38-88-05

7e arrdt

R. DE BOURGOGNE dble liv. + 1 chbre, rénové, caractère. 46-34-13-18

BAC - 46-27-02-48 appt 2-3 p., 75 m² env., charme, poutres, bon état, 1 850 000

11e arrdt

BASTILLE LOFT
beau volume, atel. de photo, 2 ch. + bur., soleil, charme, poutres, H.K. : 43-36-12-13

LOFT, 90 M² FONCTIONNEL cour 8 m², 2 ch., 1 s. d. b., 1 s. d'eau, séj. 43 m², cuis. ouverte, 2 niv., mez., calme, px : 1 380 000 F. Tél. : 47-00-85-70

12e arrdt

DERNIERS ÉTAGES
Bastille, neuf, 3 terrasses, 5 ch., 5 s. d'eau, soleil, 7 800 000 F. Part. 43-44-48-10

NATION 12e
2 p., 10e ét., 47 m², 950 000 F
4 p., 4e ét., 80 m², 1 800 000 F
5 p., 2e ét., 120 m², 2 650 000 F.
Tél. : 44-74-90-29

13e arrdt

Mº Chevaleret, 2 p., 42 m², 5e ét., très bel imm. briques blondes, asc., 760 000 F. Syndic. 43-20-77-47

Pr. Montsouris, imm. 76 s/rue et jard., 3-4 p., 80 m², parf. ét., park., urg. 1 650 000 F. 43-35-18-36

Arago, nf, imm. hab., dern. ét., 3-4 p., 96 m², 2 bns, gde terrasse, calme, soleil, b. not. réd. 43-35-18-36

(13e) BUTTE-AUX-CAILLES 3-4 p., 80 m², récent, bon état, vue dégagée, cuis. équipée, 2 bains, park., 1 900 000 F, SIB. 45-88-60-00

14e arrdt

DENFERT-MONTSOURIS 5 p., 113 m², caractère, rénové, 3e ét./5, asc., très clair, 2 s. d. b., cheminées, 2 480 000 F. Tél. : 43-21-47-61

Mº Gaîté, à sais., p. d. t., 2 p. à raft., ss vis-à-vis, cuis. sép., soleil, calme, 740 000 F. 43-35-18-36

16e arrdt

HAMEAU BOILEAU, 4 P.
anc. hôtel part., asc., plein soleil, park., 3 000 000 F. 45-67-80-91

AUTEUIL, 2 p., 4e étage, asc., calme, prix : 1 365 000. VALETTE - 45-61-44-37

17e arrdt

2 p., 38 m², r.-d.-c./cour, 3,40 m ss plafond, parquet, appart. idéal prof. lib. + cave, px : 550 000 F ou arrangements. Tél. : (16) 56-40-12-79

18e arrdt

RUE LEPIC (à saisir) duplex charme, dernier ét., 117 m² env., 1 900 000 F. Tél. : 42-54-96-66

20e arrdt

PLACE DES FÊTES
immeuble construit en 1981, rue de Pixérécourt, 2 p., 3 p. et 4 pièces, à partir de 15 000 F/m², entièrement rénovés,
PREBAIL
43-80-35-04

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-PASTEUR
studio, 45 m² + jardin, 19 500 F/m² + parking, H.K. : 43-36-12-13

ASNIÈRES GARE
imm. récent, 4e ét., studio 25 m², balc., cave, parking, 480 000 F. Tél. : 46-67-97-00

NEUILLY
78, boulevard Bourdon, imm. récent, studio 32 m², calme, 650 0000 F + parking 80 000 F. Tél. : 46-67-97-00

COURBEVOIE CHARRAS
4 pièces, 88 m², parking, cave. Prix : 1 050 000 F. Tél. : 46-67-97-00

PUTEAUX
rue des Pavillons 3 pièces, 69 m² + 26 m² balcon, parking, excellent état, 1 150 000 F. Tél. : 46-67-97-00

77 Seine-et-Marne

(77) DAMMARIE-LES-LYS 25 mn Paris-gare de Lyon, beau F3, 70 m², entrée, cuis. amén., séjour, balcon, s. d. b. aménagée, 2 chbres, gds placards, 500 000 F. Tél. : 64-39-27-56 apr. 19 h

appartements achats

MICHEL DOURDIN
rech. pour clientèle, française et étrangère, 100 à 300 m², 16e, 8e, Rive Gauche. 46-24-93-33

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces, Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

immeuble

LA COURNEUVE
Imm. de rapport, 10 log. + 24 boxes, rapport 520 KF/an, à vendre. 48-94-95-49

maisons individuelles

VERSAILLES RD
dans belle maison, gd appart., 172 m², hab. + jardin, 270 m², plein sud, calme, résidentiel, travaux int. à prévoir. Tél. prop. : 39-54-92-54

Romantique belle petite maison à Valbonne (Côte d'Azur) à vendre, 1 260 000 F. Pour rendez-vous, tél. : (19) 49-40-555-15-37 (soir) (on parle français)

Couple commerçants, cherche maison à louer à l'année, 5 pces + jardin, région St-Nazaire (périm. 30 km). Tél. : 16 (1) 64-30-25-94

A 200 m du parc Montsouris, maison, 200 m² + 100 m² acial, jardin, patios, terrasse, LITTRÉ. 45-44-44-45

locations non meublées offres

XVe 27, RUE BALARD 1 % logement immeuble neuf prestations de qualité livraison juin 1994 du 2 pièces au 5 pièces loyer 3 P. 80 m² 6 054 F cave et parking compris UNIPEC 48-81-67-79

NEUILLY Château de Madrid splendide studio, 32 m², tt cft, 3 500 F + ch. 46-22-07-77

BOULOGNE Marcel-Sembat récent beau 4-5 P., 100 m² balc., cave, parking 8 400 F h. ch. - 45-77-98-41

11e PH.-AUGUSTE récent 8e étg. Beau 3 P., 70 m², gd balc. vue dégagée, profess. libér. pass. 6 000 h. ch. 42-66-36-53

6e R. SAINTS-PÈRES 5 P., 170 m², 4e étg, P.-de-T, standing, libre 15/07 16 500 F h. ch. PARTENA 47-42-07-43

16e MICHEL-ANGE AUTEUIL SUPERBE 5 P., 155 m², 3,50 m sous plafond, beau P.-de-T 15 000 + 900 ch. PARTENA 42-66-36-53

16e, R. GERICAULT, beau 3 p., parfait état, 6e ét., imm. ancien, standing, 5 700 h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

CLICHY, 15, rue Fournier, 3 p., 74 m², loggia, park., 5 520 F ch. comp. 46-67-97-00

locations non meublées demandes

Cherche mais. 2/3 P., jard., banlieue Paris, près RER, vide ou meublée, à partir d'août, sept. Tél. : 95-52-03-93

maison de campagne

Vend Ardèche, 1 200 m alt., prox. lac Essarlès, ferme de caractère restaurée, grand confort, 3 ha terrain. Tél. : 66-46-25-95

bureaux locations

Sortie A 86 - FONTENAY NORD burx 40 et 110 m² environ A LOUER
48-94-95-49

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

MADELEINE, 70 m², 5 burx R-de-ch. s/rue + 2 en s/Sol immeub. standing, 10 500 F/mois PARTENA. 47-42-07-43

bureaux ventes

5e BLD ST-MARCEL 92 m², burx professionnels (actuellement architecture), 1er étage, asc., s/boulevard, immeuble ancien, pierre de t., 3 bureaux, dont 1 de 33 m² + cuisine et archives, cave, prix : 2 250 000 F, ST-DIZIER & BURGER. 40-53-92-09

17e, RUE GUY-MOQUET en angle visible de loin, 100 m² commerciaux, r.-d.-c., vitrines, très passant actuellement, bureaux, 1 300 000, toute propriété, ST-DIZIER & BURGER. 40-53-92-09

viagers

Paris 6e Carrefour De Bucy, vd occupés 2 studios sur une tête, crédirentier 80 ans, Bouquet 650 000 F, 7 000 F/mois. Tél. : 49-77-86-36 Notaire Mº Lesa

fonds de commerce

Vente

A VENDRE café/brasserie (dép. 95) situé face gd marché, affaire tenue depuis 1955 murs et fond 700 000 F Tél. : 39-64-13-61

VDS ENTREPRISE DE NETTOYAGE ET DE SERVICE en Saône-et-Loire. Bon CA
Tél. : 85-32-54-61

A saisir, cause santé, salon coiffure mixte, petit loyer, centre de Tours, très bonne affaire. Tél. : 47-49-93-44 le soir

hôtel particulier

SAINT-CLOUD
Hôtel part., 19e, 230 m², séj., 45 m², 6 ch., jard., 4 900 000 F. RG - 47-01-42-22

fermettes

Bâtiment de ferme à restaurer, terrain 6 000 m² 2 KM PONT-AVEN, 240 000 F Tél. : (16) 98-06-40-95

recherche de capitaux

Vous disposez de 25 000 F et vous n'êtes pas encore dans notre groupe ? Vous êtes un manager, solide, motivé... Nous vous fournissons l'outil de votre réussite. GRAND AXE : 61-75-00-18

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS – ILE-DE-FRANCE* FNAIM

Ventes

NEUILLY ST-JAMES
H.P. 200 m², jard., pisc., Gar. ACIP 43-22-45-61

BOULOGNE
H.P. 315 m² sud, jard., ter., gar. ACIP 43-22-45-61

AUTEUIL
73 m² idéal prof., lib. A saisir. ACIF 43-22-45-61

FALGUIÈRE gd studio, sdb, WC, cuis., charme. Très clair. 800 000 F. ML 45-48-15-15

MARAIS. Refait neuf, clair sur cour, 2 P., 40 m² (liv., mezzanine, cuisine indép., bains) 6 000 F + charges. Chauf. indiv. gaz. Tél. : 42-21-44-65

Grand 2 P. avec jard. à St-Médard, parf. état, bel imm. pdt, park. 1 280 000 F. Syndic 43-20-77-47

Rue RODIER (agent Bailly) dans imm. cachet. gd STUDIO, exc. état : idéal invest. 365 000 F. 43-20-77-43

MÉTRO DUROC 120 m² environ 5 pièces + serv., 4e, ascenseur, 3 250 000 F. ML 45-48-15-15

CLAUDE-BERNARD bon imm. 2-3 P., parf. ét. calme, soleil, charme, serv. poss. 1 550 000 F - 43-25-97-16

LAMARCK-CAULAINCOURT bel imm. pierre de taille 90 m² + 1 chambre de service. A rénover. Tél. : 42-54-86-86

BAC 46-27-02-48 opt 2-3 P., 75 m² env., charme, poutres, bon état. 1 850 000 F

Maubeuge-Rochechouart imm. pdt, 3e, asc., 6 P., 160 m², gde c., chem., moulures, serv. 43-35-18-36

Alésia, calme absolu, mais. s/2 niv., liv., 3 ch., cuis., 2 bns, 150 m² env jard., priv. 43-35-18-36

Saint-Jacques, stdg, étage, él. gd studio 38 m², balcon, soleil, calme, parking. 43-35-18-36

Marx-Dormoy, studio 19 m², cuis., WC, douche, 240 000 F Immo. Marcadet 42-51-51-51

AUTEUIL 2 P., 4e étage, asc., calme. Prix : 1 365 000 F VALETTE 45-61-44-37

BEAUGRENELLE, 3 P. 73 m², vue, park. 1 790 000 F VALETTE 45-61-44-37

Mº LOURMEL, 3 P., 67 m², duplex. R de ch. + sous-sol. Prix : 800 000 F - 45-61-44-37

Mº LIÈGE, 128 m², 5 P., 2e, ascenseur, service. 2 850 000 F VALETTE 45-61-44-37

MARAIS, hôtel de ville, 2 P., 60 m², 3e, asc., soleil, calme. 1 450 000 F - 45-61-44-37

JEANNE D'ARC
(Près) récent standing
3 P., 72 m², park. 1 600 000 F
3 P., 80 m², park. 1 630 000 F
FONCIA - 45-44-55-50

RUE DE LILLE
2 P., kitch., dches, WC, 4e, ét., refait neuf. 700 000 F FONCIA - 45-44-55-50

BUTTES CHAUMONT MAISON 7 PCES
200 m² s/2 niveaux, combles aménageables, beau jard. RARE 4 750 000 F. PARTENA - 42-66-36-65

AV. GEORGE-V 2 P. 550 000 F
22 m², 6e, étg., sans ascens. PARTENA - 42-66-36-53

16e PASSY
STUDIO 550 000 F
25 m² tt cft 42-66-36-53

PROCHE SAINT-GEORGE studio gd charme parfait état. Tél. : 42-60-53-78 et/ou 42-60-53-32

PLACE VICTOR-HUGO 230 m², grande classe Tél. : 42-60-53-78 et/ou 42-60-53-32

EXELMANS, 108 m² récent, living, 3 ch., 2 bains + 3 loggias s/jd. 48-73-57-80

Mº CHÂTELET, duplex, 4/5 ét., asc., living, 2 chbres, 2 bains. Tél. : 48-73-57-80

Mº CONVENTION, récent, tt cft, séj., 2 chbres, cuis., bains, box. Tél. : 48-73-57-80

Mº J. Joffrin, 2 P., 31 m² imm. pdt, cuis., WC, 3e plein sud. 400 000 F IMMO. MARCADET 42-51-51-51

FRONT DE SEINE
« TOUR PERSPECTIVE 2 »
2 P., 63 m², park. 1 800 000 F
4 P., 98 m², park. 2 850 000 F
« TOUR PERSPECTIVE 1 »
3 P., 72 m², park. 1 700 000 F
« TOUR TOTEM »
2/3 P., 110 m², park. 3 600 000 F
FONCIA - 45-44-55-50

CACHAN CENTRE Imm. 1989, 2e ét., ascenseur, env. 210 m², 4 park., en s/sol. Location ou vente 3 lots ou achat SCI. 60-63-47-63

Achats

VOUS VENDEZ un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un professionnel FNAIM IMMO MARCADET 42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

Recherche 2 à 4 p. Paris préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 61 m², 6e étage	5, rue Volney GENERALI-IMMOBILIER – 40-16-28-71 Frais d'acte	6 400 + 1 265 322
4e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 48 m², 1er ét.	43/45, rue Vieille-du-Temple ESPACE GTF – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 184 + 695 4 002
8e ARRONDISSEMENT		
7 PIÈCES 222 m², 4e ét.	103, rue de La Boétie SAGGEL-VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	19 980 + 2 812,13 14 385,60
3/4 PIÈCES 156 m², 2e ét. park.	10 bis, rue Paul-Baudry SAGGEL-VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	14 500 + 3 142,42 10 440
10e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m², 4e ét.	58, boulevard de Strasbourg PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	4 924 + 560 3 503
15e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 60 m², 3e étage park.	12, rue Dupleix PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 400 + 615 4 554
16e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 100 m², 3e étage	3, villa Patrice-Boudart ESPACE GTF – 48-00-89-89 Honoraires de location	9 000 + 2 005 6 750
STUDIO 44 m², 4e ét.	27, avenue Kléber ESPACE GTF – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 110 + 750 3 949
3 PIÈCES 76 m², 1er étage	84, avenue Paul-Doumer PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 800 + 680 4 839
17e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 83 m², 5e ét.	9, rue des Dardanelles GENERALI-IMMOBILIER – 40-16-28-71 Frais d'actes	7 600 + 1 146 358
2 PIÈCES 47 m², r.-d.-ch.	179, Bd Pereire PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	4 200 + 700 2 989
19e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m², 7e ét.	84, rue de Crimée ESPACE GTF – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 100 + 740 3 942
20e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES DUPLEIX 107,15 m², 7e ét., 8e ét., park.	Avenue Gambetta PHÉNIX-GESTION – 40-30-23-27 DIAMANT VERT Frais de commission	8 360 + 1 182 5 948,97
78 – YVELINES		
4 PIÈCES 86 m², 3e ét. park.	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE rue des Ursulines PHÉNIX-GESTION – 30-61-07-47 LES URSULINES Frais de commission	6 165 + 1 041 4 387,01
F2 51 m², 8e ét. park.	POISSY 3, avenue des Ursulines AGIFRANCE – 30-74-32-14 Frais de commission	2 771 + 800 2 366,22
PAV. F4 97 m², parking	VERNEUIL 10, allée F. Chopin AGIFRANCE – 47-32-32-28 Frais de commission	4 841 + 252 3 789,34
92 – HAUTS-DE-SEINE		
F4 103 m², 2e ét.	COURBEVOIE 42, terrasse de l'Isis AGIFRANCE – 47-75-20-18 Frais de commission	6 148 + 2 000 4 374,91
2 PIÈCES 52 m², 5e ét.	PUTEAUX 1, rue Volta PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	3 500 + 559 2 491
2 PIÈCES 47 m², 9e ét. park.	COURBEVOIE 3, avenue du Parc PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	4 400 + 380 3 131
3 PIÈCES 76 m², 3e ét. park.	SURESNES 9, avenue Georges-Pompidou PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	5 055 + 1 153 3 597
4 PIÈCES 88 m², 4e ét. park.	SAINT-CLOUD 2, square Sainte-Clothilde PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	7 300 + 800 5 195
4 PIÈCES 87 m², 3e ét. park.	RUEIL-MALMAISON 18, allée de la Pagerie SAGGEL-VENDOME – 46-93-91-64 Frais de commission	7 800 + 938 5 472
2 PIÈCES 56 m², 4e ét. park.	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Général-Leclerc GENERALI-IMMOBILIER – 40-16-28-68 Frais d'actes	5 600 + 830 330
3 PIÈCES 80 m², 2e ét. park.	NEUILLY-SUR-SEINE 20 bis, bd du Général-Leclerc GENERALI-IMMOBILIER – 40-16-28-68 Frais d'actes	7 800 + 1 075 400
F3 127 m², 5e ét. park.	SAINT-CLOUD 9, rue des Gâte-Ceps AGIFRANCE – 49-03-43-02 Frais de commission	10 278 + 1 960 7 313,74
93 – SEINE-SAINT-DENIS		
3 PIÈCES 65 m², 3e ét. parking	ÉPINAY 2, avenue Gallieni SAGGEL-VENDOME – 46-93-91-63 Frais de commission	4 320 + 600 3 110,40
94 – VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 91,31 m² 3e ét., park.	VINCENNES Avenue du Petit-Parc PHÉNIX-GESTION – 43-65-58-53 RÉSIDENCE DU PARC Frais de commission	7 420 + 1 183 5 280

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de









SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

ÉCONOMIE

Un projet de loi du ministère de l'économie

Le mandat des présidents d'entreprises publiques va être porté de trois à cinq ans

Le conseil des ministres devait adopter, mercredi 25 mai, un projet de loi « banalisant » le statut du Crédit national et du Comptoir des entrepreneurs. L'Etat n'interviendra plus dans la nomination de leurs dirigeants, n'aura plus à approuver un changement de leur statut et ne disposera plus de commissaires dans leurs conseils d'administration.

■ PROJET DE LOI. Le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier concerne aussi la réduction de la durée du mandat du directeur général de la Caisse des dépôts à cinq ans, une harmonisation avec la législation européenne de la garantie des dépôts bancaires, et le changement de statut d'Air France. Le gouvernement va porter par décret de trois à cinq ans le mandat des présidents d'entreprises publiques.

Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, devait présenter, mercredi 25 mai en conseil des ministres, un projet de *loi portant sur diverses dispositions* d'ordre économique et financier. Ce texte « fourre-tout » concerne à la fois la banalisation de deux institutions financières *spécialisées (Crédit national* et Comptoir des entrepreneurs), un embryon de la réforme de la Caisse des dépôts et consignations, avec notamment la réduction de la durée du mandat du directeur général à cinq ans, une harmonisation avec la législation européenne de la garantie des dépôts bancaires, un certain nombre de dispositions pour la protection des assurés, le changement de statut d'Air France, une simplification des modalités d'émission d'actions et des dispositions concernant le cadre juridique de la profession d'expert-comptable.

● **Secteur public.** Le mandat des présidents des entreprises publiques, dont la durée est fixée *par un décret de 1979*, va être porté de trois à cinq ans. Cette modification vaudrait éventuellement pour les présidents dont le mandat vient à échéance en juin. Le gouvernement veut faire modifier l'article 11 de la loi de 1983 *sur la démocratisation du secteur* public interdisant à un administrateur d'entreprise publique d'accomplir plus de trois mandats consécutifs. La suppression de ce texte permettrait à Alain Gomez de briguer un quatrième mandat d'*administrateur de Thomson et* d'en conserver la présidence.

● **Crédit national et Comptoir des entrepreneurs.** Retour au droit commun pour les deux établissements, qui pourront modifier à leur guise leurs statuts. Les présidents et directeurs généraux seront désormais nommés par les conseils d'administration.

● **Caisse des dépôts et consignations.** Pour la grande réforme de la Caisse des dépôts, la mon*tagne accouche d'une souris*. Elle va se limiter à la réduction du mandat du directeur général, auparavant illimité, à cinq ans. Il continuera à être nommé, en *conseil des ministres*, par le président de la République et à ne pouvoir être révoqué que par le premier personnage de l'Etat, sur avis motivé de la commission de contrôle parlementaire.

● **Caisses d'épargne.** Les deux sociétés centrales des caisses d'épargne (Société centrale de trésorerie et Société d'émission et de trésorerie), contrôlées à parité par la Caisse des dépôts et les caisses d'épargne, vont être fusionnées. Les caisses d'épargne n'auront plus qu'une caisse centrale dont elles détiendront la majorité, la Caisse des dépôts conservant une minorité de blocage. Un peu à l'image des banques populaires ou du Crédit mutuel, les caisses d'épargne disposeront d'une caisse centrale et, *via* le Cencep, de l'équivalent d'une chambre *syndicale*.

● **Dépôts bancaires.** Le projet de loi comporte également une adaptation de la directive européenne en matière de garantie des dépôts bancaires (*le Monde* du 19 mai). Le montant des sommes remboursées en cas de faillite restera en France de 400 000 F, une somme bien supérieure aux 20 000 écus minimum (132 000 F) demandés par Bruxelles.

● **Assurances.** La protection des assurés occupe également une grande place. Il s'agit à la fois d'instituer une surveillance des entreprises de réassurance et un contrôle sur une base consolidée des groupes d'assurances. Les pouvoirs publics veulent éviter que se reproduise une affaire comme celle de la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires). Le holding de tête du groupe GMF était dans une situation financière alarmante mais la commission de contrôle des assurances ne pouvait intervenir puisque les filiales d'assurance répondaient aux *normes de solvabilité*. La commission de contrôle va également prendre sous sa coupe les associations de consommateurs qui souscrivent des contrats d'assurance-vie groupés pour leurs *adhérents*. Elles seront considérées comme des mandataires de compagnies.

● **Air France.** Bercy demande enfin au Parlement la transformation d'Air France de SAPO (société anonyme à participation ouvrière) en société anonyme et l'autorisation pour la compagnie *de distribuer des actions gratuites* au personnel en contrepartie de réductions de salaire.

E. L.

CLÉS/*Définitions*

■ **Institutions financières spécialisées.** Les institutions financières *spécialisées (IFS) sont des éta*blissements de crédit auxquels l'Etat a confié une mission permanente d'intérêt public et qui, selon la loi bancaire du 24 janvier 1984, ne peuvent effectuer d'autres opérations de banques que celles *afférentes à cette mis*sion, sauf à titre accessoire.

■ **SAPO.** Air France va abandonner le statut de SAPO (société anonyme à participation ouvrière). Il s'agit d'une variante de la société anonyme dans *laquelle les salariés sont associés* à la fois aux bénéfices et à la gestion de l'entreprise. Les salariés reçoivent des actions et sont regroupés en coopérative mais *ils ne sont pas majoritaires* dans le capital de la société.

La réforme du statut du Crédit national et du Comptoir des entrepreneurs

L'avenir incertain des institutions financières spécialisées

La chronique des institutions *financières spécialisées* (IFS) prend depuis de longs mois une allure parfois tragique. Disparitions de sociétés de développement régionales, défaillance du Comptoir des entrepreneurs, recapitalisation du Crédit d'équipement des petites et *moyennes entreprises et, pour finir* le feuilleton, nominations à répétition à la tête du Crédit national... Manifestement, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans le monde des IFS. Un dossier sans cesse évoqué et jamais réellement traité.

Cette fois, le gouvernement vient de décider de soumettre au Parlement un projet de loi « banalisant » le statut du Crédit national et du Comptoir des entrepreneurs (CDE) *(voir ci-dessus)*. En clair, l'Etat n'interviendra plus dans la nomination des dirigeants des deux établis*sements, n'aura plus à approuver* un éventuel changement de leur statut et ne disposera plus de commissaires dans les conseils d'administration. Quoi de plus normal, puisque l'Etat ne possède pas la moindre action de ces sociétés et ne leur bonifie plus les crédits.

« Les IFS sont des animaux étranges », explique-t-on à Bercy. Il est d'ailleurs difficile de généraliser tant la catégorie est hétéroclite. On y retrouve pêle-mêle : la Caisse centrale de coopération économique, la Caisse française de développement, mais aussi des institutions de marché de type *Société des Bourses françaises* (SBF) et Marché à terme international de France (MATIF) et, pour finir, les établissements engagés pour l'essentiel sur des marchés concurrentiels comme *le Crédit* foncier de France, le Crédit national, le Comptoir des entrepreneurs, la Banque française du commerce extérieur (BFCE), le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME), sans oublier les *Sociétés de développement régional* (SDR).

Deux chocs successifs

Ces IFS sont définies par la loi comme des *« établissements de crédit auxquels l'Etat a confié une mission permanente d'intérêt public »*. En contrepartie des avantages de l'aide de l'Etat, ils ne peuvent effec*tuer d'autres opérations* de banque. Le problème c'est que, dans la plupart des cas, ces missions de service public – déréglementation oblige – ont purement et simplement disparu.

Comble de malchance, les IFS ont été touchées, à quelques années d'intervalle, par deux chocs successifs : la déréglementation et la récession. Cette dernière a été d'autant plus durement ressentie que ces institutions finançaient, par tradition, l'immobilier (Crédit foncier, CDE) et les entreprises (Crédit national, CEPME, BFCE, SDR). Les deux secteurs où les risques bancaires sont les plus importants. Et qu'elles s'étaient parfois engagées dans des conquêtes irréfléchies de parts de *marché pour survivre à la disparition* des prêts bonifiés.

Tous les établissements ne sont pas logés à la même enseigne mais même les plus solides, comme le Crédit foncier de France et le Crédit national, s'interrogent aujourd'hui *sur leur avenir. Les pouvoirs publics*, après l'avoir longtemps ignoré, commencent à s'en préoccuper. Leur philosophie est de « nettoyer » la catégorie des IFS au cas par cas et de *s'attacher aux établissements dont* la situation financière est fragile ou qui, fonctionnant de manière totalement concurrentielle, n'ont plus de raison de conserver un statut particulier.

Le Comptoir des entrepreneurs (CDE), aujourd'hui tiré d'affaire après sa spectaculaire défaillance du début de 1993, répond presque aux deux cas de figure. Il *devrait* pourtant conserver un temps, en dépit de sa banalisation, le statut d'IFS. Il possède encore une petite parcelle de mission de service public puisqu'il gère, pour le compte du Crédit foncier, des PAP (prêts d'accession à la propriété) aidés par l'Etat. Mais ses *actionnaires – les AGF et* le Crédit foncier – sont bien décidés à en faire un établissement géré « normalement ».

Secret de Polichinelle, la fusion entre le Comptoir et le Crédit foncier semble inéluctable. Il n'y a plus la place en France pour deux établissements aussi proches et fonctionnant *sur les mêmes marchés*. Le *Crédit* foncier, qui distribue encore une grande quantité de prêts bonifiés (les PAP) et a conservé pleinement ses missions de service public, affiche une grande solidité. En dépit d'un encours de 15 milliards de francs de *crédits aux promoteurs*, il a *dégagé* plus de 500 millions de francs de profits l'an dernier.

Les graves problèmes du CDE sont directement à l'origine de la prise de conscience par les pouvoirs publics de la nécessité de réformer un certain nombre d'*IFS*. Car l'*Etat* a dû s'engager financièrement. Une recapitalisation d'urgence de 1 milliard de francs et un soutien en place de plus de 6 milliards, en mars 1993, ont tout juste permis d'assurer la survie du CDE l'an dernier. En dépit de *la* cession pour *plus* de 3 milliards de francs de créances, lors des douze derniers mois, et de l'émission, avec la garantie de l'Etat, de 5,5 milliards de francs d'obligations, le Comptoir a dû réaliser, au début de l'année, un montage financier d'une grande complexité dit de *« defeasance »*. Il consistait à sortir du bilan du Comptoir 9 milliards de francs de créances et d'actifs à risques pour les placer dans une *société foncière domiciliée dans* un paradis fiscal. Les risques associés à l'opération sont supportés par les principaux actionnaires du CDE, et directement par l'Etat, qui garantit *les pertes sur le portefeuille immobi*lier au-delà de 4 milliards de francs.

Le Crédit national va devenir une banque

Le Crédit national est dans une tout autre situation. Il a réussi à s'emparer, en dépit d'une diversification un peu désordonnée, de 13 % du marché du crédit aux entreprises. Mais, victime des atermoiements des pouvoirs publics, il a besoin de stabilité à sa tête. Trois directeurs généraux se sont succédé en l'espace de six mois. La nomination d'Emmanuel Rodocanachi, le 18 mai, a été acceptée par les actionnaires à condi*tion que* ce soit la dernière dépendant du « fait du prince ». Banalisé, le Crédit national devrait devenir, dans les mois qui viennent, une banque comme les autres. Un rapprochement avec la BFCE, sous l'égide des AGF, actionnaire à la fois du Crédit national et de la BFCE, pourrait même être envisagé à terme. La BFCE doit, elle aussi, gérer l'érosion de ses activités de service public de financement du commerce extérieur *et se trouve confrontée à une très* forte concurrence sur un marché complémentaire de celui du Crédit national.

Engagé dans le financement à hauts risques des PME, le CEPME va être, lui, adossé à un puissant actionnaire, la Caisse des dépôts. Les pouvoirs publics font clairement machine arrière. Créé à la fin des années 70 pour prêter à moyen et long terme aux petites et moyennes entreprises – ce que les banques ne faisaient pas –, le CEPME a, lui aussi, *été* victime de la disparition des prêts bonifiés. Les pertes accumulées depuis plusieurs années – elles ont atteint 790 millions de francs l'an dernier – démontrent qu'il est incapable, en se finançant sur les marchés, de prêter à des taux concurrentiels et d'être rentable.

Pour préserver une mission jugée aujourd'hui à nouveau indispensable, l'Etat vient au secours du CEPME. Il va être recapitalisé pour *1 milliard* de francs à parité entre l'Etat et la Caisse des dépôts. La Caisse, qui détiendra après l'opération 43 % du capital du CEPME, deviendra clairement son actionnaire de référence. L'établissement va bénéficier d'un autre coup de pouce, *sous la forme d'un financement* dérogatoire au droit commun. Il devrait obtenir – au grand dam des banques – l'apport d'une partie des ressources des codevi (rémunérés à *4,50 % pour les épargnants*) placés à La Poste, dans les Caisses d'épargne et au Trésor.

Quant aux sociétés de développement régional, elles sont sinistrées. L'heure est aux fusions, aux rapprochements avec de grands groupes ou aux reprises pures et simples, notamment par des groupes publics (Crédit lyonnais, GAN-CIC). La déconfiture des SDR illustre les limites d'une certaine économie mixte.

ÉRIC LESER

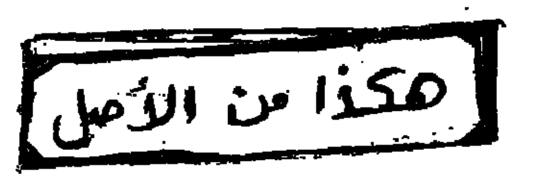
INDICATEURS

ALLEMAGNE

■ **Balance commerciale : + 7,4 milliards de marks en mars.** – Le commerce extérieur allemand a été excédentaire, en mars, de *7,4 milliards de marks (25 milliards de francs)*, soit un surplus en hausse de 27,5 % par rapport à février. La balance des opérations courantes est restée, au premier trimestre 1994, déficitaire de 8,2 milliards de marks, soit une nette détérioration par rapport à la même période de l'année dernière où le déficit était de 6,8 mil*liards de marks*.

UNION EUROPÉENNE

■ **Inflation : + 3,2 % en rythme annuel en avril.** – Les prix dans l'Union européenne ont augmenté en un an (*avril* 1993-avril 1994) de 3,2 %, soit une stabilisation par rapport à mars. En avril, la hausse annuelle dans les différents pays de l'Union était la suivante : France (1,7 %), *Irlande* (1,7 %), Danemark (1,8 %), Luxembourg (2,1 %), Belgique (2,4 %), Royaume-Uni (2,6 %), Pays-Bas (2,8 %), *Allemagne* (3,1 %), *Italie* (4,1 %), Espagne (4,9 %), Portugal (6 %), Grèce (10,4 %).



CONCURRENCE

Après l'annonce d'une recapitalisation de 20 milliards de francs

La Commission européenne va ouvrir une enquête sur les aides à Air France

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Les 20 milliards de francs que l'État français a annoncé vouloir injecter dans le capital d'Air France – 10 milliards en 1994, 5 en 1995 et 5 en 1996 – sont-ils compatibles avec les règles de concurrence de l'Union européenne?

La Commission européenne devait décider, mercredi 25 mai, l'ouverture d'une procédure d'enquête, au titre de l'article 93 du Traité de Rome. C'est une démarche attendue, mais qui confirme les doutes sur la parfaite régularité de l'opération. En fait, Air France, soucieuse que plus aucune menace ne pèse sur le plan de redressement présenté par son nouveau PDG, Christian Blanc, et approuvé à une écrasante majorité par le personnel de la compagnie, souhaite apparemment connaître le plus vite possible le verdict de la Commission. Si tout se passe bien, l'affaire devrait pouvoir être réglée avant l'été. Il est difficilement pensable que l'exercice qui s'engage maintenant puisse aboutir à une remise en cause du plan de la compagnie, mais il peut entraîner des ajustements financiers non négligeables si les experts de la Commission estimaient excessif le niveau de la recapitalisation projetée par l'État.

Les services de la Commission devront répondre à deux séries de questions :

1) Est-ce une aide? Vu la situation financière de l'entreprise (pertes de 3,2 milliards de francs en 1992, de 7,5 milliards en 1993) un investisseur privé aurait-il consenti un effort analogue? La Commission considèrera sans doute qu'il s'agit bel et bien d'une aide d'État.

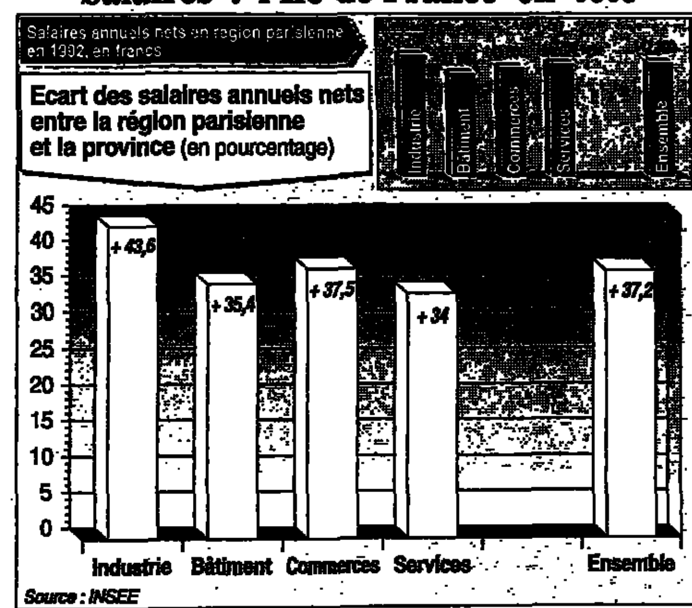
2) Est-elle compatible avec le Traité de Rome? Pour en juger, elle devra examiner, d'une part si le plan présenté peut permettre de restaurer la viabilité d'Air France – la réponse sera positive, car, en dépit de certains handicaps qui pèsent sur la compagnie, notamment en termes de productivité, le plan a fait bonne impression –, d'autre part si le soutien ainsi accordé ne porte pas préjudice aux concurrents. Le débat portera sur l'importance de l'endettement par rapport aux fonds propres en 1996. Il s'agira d'apprécier si l'aide (celle promise maintenant, mais aussi celle versée sous des formmes diverses dans le passé) est proportionnelle aux besoins de la restructuration.

Plutôt que de remettre en cause les 20 milliards de francs annoncés, ce qui ferait mauvais effet, la Commission pourrait, nous dit-on, estimer que la souscription de titres, début 1993, pour 1,5 milliard de francs, par la Caisse des dépots est incompatible et réclamer leur remboursement par Air France.

Ph. L.

SOCIAL

Salaires : l'Ile-de-France en tête



L'Ile-de-France se classe en tête des régions où on paie le mieux. Un salarié y perçoit en moyenne pour 1992 un salaire annuel net (après prélèvements à la source) de 147 300 francs, soit 12 275 francs par mois contre 8 950 francs en moyenne dans le reste du pays, selon l'INSEE. L'écart avec la province s'établit à 37,2 %. Géographiquement, la palme revient au département des Hauts-de-Seine. Sectoriellement, c'est l'industrie qui rémunère le mieux, avec des salaires supérieurs de près de 44 % à ceux pratiqués en province.

REPÈRES

TRANSPORTS

Davantage de subventions publiques pour le TGV Est

Le gouvernement devait proposer à la SNCF, mercredi 25 mai, un nouveau schéma de financement du TGV Est afin d'améliorer la rentabilité prévisionnelle de l'ouvrage, la faisant passer de 6,1 % à 8 %. L'ensemble des travaux est estimé à 21 milliards de francs. A la suite d'un arbitrage rendu par Edouard Balladur, l'Etat porterait sa part de subventions de 3,5 milliards (montant prévu initialement) à 5 ou 6 milliards. L'Union européenne, qui devait être sollicitée pour 2 milliards, le sera pour 3,5. Avec les financements additionnels des régions et du Luxembourg, l'ensemble des subventions passerait de 9,5 à 13 milliards.

L'enquête publique devrait commencer à la fin de 1994.

RÉSULTATS

550 millions de pertes pour Moulinex en 1993

Faute de savoir encore qui, d'Euris ou de Glen Dimplex, sera son repreneur, Moulinex a rendu publiques, mardi 24 mai, ses prévisions de résultats pour l'exercice fiscal clos au 31 mars. Les pertes s'élèveraient à 550 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 8 milliards. Ces pertes, souligne le groupe, « prennent en compte un certain nombre de provisions ou de charges liées à des éléments exceptionnels ou non récurrents d'environ 500 millions » : 150 millions de francs de restructuration, 160 de provisions, 130 d'amortissements et 60 de divers. La perte courante s'élèverait donc à 50 millions contre 131 millions lors de l'exercice précédent. Le choix d'un repreneur ouvrira la voie à une augmentation de capital de 1 milliard de francs.

ÉTRANGER

Après trois mois de crise entre les deux pays

La reprise des négociations commerciales entre le Japon et les Etats-Unis atténue les tensions sur le dollar

Après trois mois de crise, les Etats-Unis et le Japon ont décidé de reprendre immédiatement les négociations, interrompues le 11 février, et destinées à définir le cadre de leurs relations commerciales bilatérales. Annoncée mardi 24 mai, simultanément à Washington et à Tokyo, cette «très bonne nouvelle», selon l'expression du président Bill Clinton, a été accueillie avec prudence sur les marchés des changes. Le dollar a très légèrement progressé face au yen. Les deux pays ont eu besoin de cinq longues journées pour se décider à reprendre leurs négociations, sans se fixer aucune échéance.

NEW-YORK

de notre correspondant

«Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que les négociations entre les Etats-Unis et le Japon en vue de l'établissement d'un cadre [à leurs relations commerciales] vont immédiatement reprendre», a déclaré, visiblement satisfait, Mickey Kantor, représentant américain pour le commerce, mardi 24 mai, à Washington. «Nous ne nous sommes pas fixés d'échéance, mais il est clair que les deux gouvernements sont déterminés à parvenir à un accord aussi rapidement que possible», a-t-il ajouté.

Interrompues dans un climat de crise le 11 février, lors de la rencontre entre MM. Clinton et Hosokawa (alors premier ministre nippon), les négociations officielles ont donc redémarré dès mardi après-midi à Washington, au niveau des experts. Si Washington et Tokyo ont chacun accepté de faire quelques concessions, rien cependant ne garantit qu'un accord réel pourra finalement être trouvé entre les deux principales puissances commerciales mondiales afin de parvenir à une réduction des excédents japonais. Les opérateurs sur les marchés des changes ont accueilli cette information avec prudence : le dollar ne s'est que très légèrement redressé vis-à-vis du yen.

A l'issue de discussions «informelles» engagées depuis jeudi 19 mai à Washington (le Monde du 24 mai), Mickey Kantor, le négociateur américain, et Kogi Kawizawa, le ministre japonais des affaires étrangères, sont donc parvenus, mardi 24 dans la matinée, à un compromis permettant de reprendre des négociations désormais «formelles». Dans la présentation qu'ils en ont faites l'un et l'autre, chacun aurait accepté des concessions. Le but, admis par les deux puissances, est de réduire sensiblement les excédents japonais (un surplus commercial global de 131 milliards de dollars en 1993, un excédent de plus de 60 milliards rien qu'avec les Etats-Unis).

Une approche nouvelle

Au cours de ces journées apparemment difficiles, les Américains ont réussi à convaincre les Japonais qu'ils ne souhaitaient pas leur imposer «un commerce dirigé» («managed trade») et qu'ils n'avaient jamais voulu les obliger à importer des quantités déterminées de produits étrangers. Les Japonais ont reconnu de leur côté la nécessité de parvenir à un accord fixant des objectifs précis, mais sans que soient prévues des sanctions automatiques si ces objectifs n'étaient pas remplis. D'après les éléments communiqués par les Américains, ces discussions «exploratoires» de Washington ont conduit à une approche nouvelle et assez détaillée qui devrait être confirmée lors des négociations officielles.

Comme l'a indiqué M. Kantor, les négociations à venir ne se limiteront pas aux quatre secteurs couverts jusqu'à présent : l'automobile (voitures et pièces détachées), l'assurance, les équipements médicaux et les matériels téléphoniques. Elles vont aussi porter, notamment, sur les industries du verre, les services financiers ou sur les questions de propriété industrielle. S'ils ont abandonné l'idée d'obliger les Japonais à laisser une part déterminée de leur marché national à des produits importés, les Américains ont néanmoins obtenu que, dans chaque secteur, un «paquet» d'indicateurs chiffrés (sept ou huit) soit à chaque fois défini, paquet qui devra permettre aux deux pays de suivre l'ouverture progressive du marché japonais.

Dans l'automobile, par exemple, les deux parties suivront l'évolution du nombre de distributeurs nippons proposant des voitures américaines ou le nombre de «showrooms» où elles sont exposées. Si l'un ou l'autre de ces indicateurs chiffrés n'évolue pas, il n'y aura pas de sanction de la part des Américains mais une enquête pourra être engagée pour en connaître les raisons. A la demande des Japonais, les Américains ont accepté que soit aussi mesuré, à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, l'effort de leurs entreprises pour pénétrer le marché nippon. Un suivi du nombre de séminaires consacrés à «l'art de faire des affaires au Japon» et des heures de cours de japonais donné dans les sociétés américaines exportatrices sera assuré.

Le «quiproquo» entre les deux pays a donc été levé. Il aura fallu que à deux reprises ces derniers jours, M. Kantor téléphone directement au premier ministre japonais, M. Hata pour débloquer la situation. Une fois le terrain dégagé, M. Clinton a, à son tour, téléphoné mardi à M. Hata, pour le féliciter de ses interventions. Les négociations «officielles» ont repris à Washington. Elles devraient se poursuivre à Paris en juin à l'occasion de la réunion ministérielle de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) où MM. Kantor et Kakizawa doivent se retrouver. Malgré le goût très prononcé des Américains pour les «deadlines», aucune échéance précise n'a été retenue. Deux dates sont cependant évoquées ici : la visite officielle de l'empereur du Japon à la mi-juin à Washington et, surtout, le sommet du groupe des sept grands pays industriels, du 8 au 10 juillet à Naples, en Italie.

ERIK IZRAELEWICZ

Un ballon d'oxygène pour le gouvernement Hata

TOKYO

de notre correspondant

La plupart des quotidiens japonais estiment que la crise avec les Etats-Unis est, pour le moment, évitée : l'accord intervenu, mardi 24 mai à Washington, entre Américains et Japonais en vue d'une reprise des négociations commerciales globales, dans l'impasse depuis trois mois, devrait permettre de renouer au plus tôt les consultations sur les trois dossiers prioritaires : marchés publics, assurances et automobiles. Le retrait de l'exigence américaine d'«objectifs chiffrés» à la réduction de l'excédent commercial nippon, à laquelle Tokyo s'opposait, faisant valoir qu'un tel engagement est contraire aux règles du GATT, a permis de débloquer une situation de plus en plus tendue entre les deux rives du Pacifique.

«Un débat théologique»

Aux «objectifs chiffrés» a été substituée la notion de «critères objectifs», moins contraignante, qui suppose que les progrès dans la réduction du déséquilibre commercial seront mesurés en fonction d'une combinaison de critères macro-économiques et en tenant compte des situations sectorielles. Le ministre des affaires étrangères, Koji Kakizawa, a indiqué que la réouverture des consultations économiques globales ne pourrait intervenir qu'après une clarification de la définition de ces «critères objectifs». Il doit rencontrer à Paris, les 7 et 8 juin, M. Kantor, représentant américain pour les négociations commerciales, dans le cadre du conseil ministériel de l'OCDE.

Si cet accord de principe sur les «règles du jeu» entre les Etats-Unis et le Japon met un terme a ce que le porte-parole du gouvernement, M. Kumagai, a qualifié de «débat théologique», il paraît trop général pour que des divergences de vues ne se fassent pas jour lorsqu'il s'agira de définir les critères et d'envisager les suites à donner dans le cas où ne seraient pas enregistrés des progrès en matière d'accès au marché nippon. Selon la presse japonaise, les Américains s'engageraient à ne pas déclencher des procédures de sanctions sur la base d'un seul critère. Interrogé sur ce sujet, M. Kakizawa est resté réservé. Au cours d'une conférence de presse, mardi, M. Kantor avait déclaré que les Etats-Unis se réservaient toutes les possibilités d'action qué leur confèrent les lois en vigueur.

Compte tenu des divergences perceptibles dès maintenant entre Tokyo et Washington sur l'interprétation de l'accord de reprise des négociations globales, beaucoup paraissent sceptiques sur la possibilité d'un «accord complet» avant la rencontre entre le président Clinton et le premier ministre Hata, début juillet, en marge du sommet du G7 à Naples.

Les Japonais estiment qu'ils ont marqué un point en réussissant finalement à amener les Américains à une «position plus réaliste», selon l'expression d'un haut fonctionnaire : Washington a en effet accepté la notion de «critères objectifs» proposée par Tokyo. Certains quotidiens nippons, comme le conservateur Sankei, font néanmoins valoir que «le Japon a vraisemblablement dû céder plus que les Etats-Unis sur les questions de fond».

Pour le gouvernement Hata, minoritaire et à qui personne ne prête longue vie, cet accord avec Washington est un ballon d'oxygène. A l'approche du Sommet de Naples, il était essentiel que Tokyo se dégage de l'impasse des relations nippo-américaines. Il n'est pas exclu que Washington ait cherché à ménager un cabinet dont on ne peut guère attendre de grandes décisions.

PHILIPPE PONS

AGRICULTURE

Tout en leur demandant de profondes réformes

La FNSEA souhaite faire des pays de l'Est des «partenaires privilégiés»

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a présenté, mardi 24 mai, sa position sur l'Europe, à trois semaines des élections au Parlement de Strasbourg. Le principal syndicat agricole rappelle que les « agriculteurs ont toujours marqué pour l'Europe un intérêt essentiel » et note les « progrès et la prospérité dont ont pu bénéficier certaines régions dans les années 1960-1975 grâce à la PAC et à l'intégration européenne ». Mais, aujourd'hui, on constate une « crise d'identité de l'Europe, et les agriculteurs sont au nombre des victimes de cet affaiblissement », qui se traduit notamment par un relâchement du principe de la préférence communautaire et un dérèglement du système compensant les effets des fluctuations monétaires sur les prix agricoles, extrêmement coûteux pour les finances de l'Union.

En conséquence, des « améliorations sont plus que jamais nécessaires » à la réforme de la PAC après la conclusion de l'Uruguay Round. « A cause de la nouvelle donne internationale, l'avenir financier du soutien communautaire à l'agriculture doit être garanti et le Parlement européen a un rôle notoire à jouer grâce à ses pouvoirs budgétaires. »

Le système financier, dit du switch over (qui permet d'éviter des baisses de prix dans les pays à monnaie forte), vient à échéance fin 1994, et c'est pour la FNSEA l'occasion de relancer l'« indispensable création d'une monnaie unique ». En attendant cette échéance, la Fédération estime qu'il relève de la seule responsabilité des Etats membres de compenser la baisse des prix agricoles (exprimés en devise nationale) induite par une appréciation de leurs monnaies. « Nous sommes opposés à des aides compensatoires à cofinancement communautaire, qui viendraient encore pénaliser le budget de l'Union. »

Enfin, dans le cadre des accords du GATT, qui prévoient notamment que 5 % du marché de chaque pays soient ouverts sans droits aux importations étrangères de produits agricoles, « l'accès prioritaire au marché communautaire doit bénéficier d'abord aux pays d'Europe centrale et orientale », estime l'organisation que préside Luc Guyau. En effet, « notre sécurité, nos liens économiques, culturels, géopolitiques et historiques avec nos proches voisins de la « grande Europe » justifient que nous en fassions nos partenaires économiques privilégiés », mais cette ouverture doit se faire dans le cadre d'une stratégie de politique extérieure rénovée et prudente, car « l'agriculture européenne ne supportera certainement pas que les accords bilatéraux aggravent les contraintes très lourdes qui lui sont déjà imposées par le GATT ».

Pour la FNSEA, des pays comme la Hongrie, la République tchèque et la Pologne doivent rebâtir leurs agricultures « sur un modèle qui ne soit pas trop différent de notre PAC ». Après seulement, il sera possible d'envisager leur adhésion à l'Union européenne.

F. Gr.

VIE DES ENTREPRISES

Les lendemains difficiles d'un accord sur le partage du travail

Les salariés de Montabert poursuivent leur grève

Les salariés de Montabert (matériel de forage) de Saint-Priest (Rhône) ont décidé, mardi 24 mai, de poursuivre jusqu'à vendredi la grève entamée le 19 mai. Les signataires d'un accord réduisant les rémunérations pour éviter des licenciements s'opposent au plan social exigé par le repreneur de la société. Dans d'autres entreprises, les accords de ce type rencontrent également des difficultés.

« Personnellement, je ne regrette rien. Mais tout le monde, ici, n'est pas de cet avis. Nombreux sont ceux qui doutent que les sacrifices demandés aient été utiles. Certains, il est vrai, ont davantage partagé le travail que d'autres... » Malgré une déception qu'il ne dissimule pas, Alain Chaudy, secrétaire (CGT) du comité d'entreprise de Montabert, croit toujours aux vertus du partage du travail.

Conclu pour une durée de deux ans, l'accord de janvier 1993 a amputé la prime annuelle et baissé de cinq heures les horaires hebdomadaires. Ce compromis, qui devait éviter les licenciements, n'aura pourtant permis que de repousser l'échéance. La baisse plus importante que prévu des ventes et, surtout, les exigences du groupe américain Ingersoll Rand (qui réclame 94 suppressions de postes dont 87 licenciements « secs » parmi les 534 salariés et une nouvelle amputation de la prime pour reprendre Montabert) ont eu raison d'un dispositif avalisé par plus de 90 % du personnel. *« Evidemment, nous avions conscience que cet accord devenait chaque jour plus difficile à respecter. Aujourd'hui, nous entendons au moins obtenir des mesures alternatives aux licenciements »*, insiste Alain Chaudy, qui regrette que *« le partage du travail ait été utilisé comme un instrument de flexibilité »*. Selon lui, *« une bonne partie de l'encadrement et certains services n'ont pas réduit leur temps de travail et ont subi une moindre baisse de leurs revenus, ce qui a engendré des inégalités de traitement »*.

Confrontés à des dirigeants devenus les intermédiaires de repreneurs invisibles, les salariés de Montabert demandent un sursis. *« La reprise que l'on attendait l'an passé est en train de se dessiner. Alors que le carnet de commandes s'améliore, pourquoi amputer les effectifs de 20 % ? »*, plaident-ils.

Potain, Thomson et les autres...

L'accord de réduction du temps de travail de Potain (1 400 salariés, premier constructeur mondial de grues pour le bâtiment), a connu lui aussi bien des vicissitudes. Adopté début 1993 avec l'aval de la CGT et cautionné par voie de référendum, il devait éviter 128 licenciements en contrepartie d'un contingent de cent heures de chômage partiel non indemnisé. Or, en novembre 1993, la direction annonce 58 licenciements dans l'usine de Moulins (Allier), au grand dam des signataires CGT, CFDT et CFE-CGC, qui obtiennent l'annulation du plan social auprès du tribunal de grande instance de Lyon avant que la cour d'appel n'infirme ce premier jugement. Quelques jours plus tard, la direction de Potain, invoquant l'amélioration du plan de charge, change son fusil d'épaule et annule les licenciements, proposant même des heures supplémentaires. Les syndicats, qui réclament des embauches, ont organisé des débrayages.

Chez Thomson tubes électroniques (TTE, 2 000 salariés), c'est également l'amélioration du marché qui a déstabilisé l'accord de mars 1993, limitant au strict minimum les augmentations de salaires et attribuant des congés supplémentaires pour maintenir les effectifs. L'entreprise publique, constatant un redressement des commandes, a préféré revoir à la hausse la politique salariale plutôt que d'embaucher. Ce brusque changement de cap place en situation difficile la CFDT, furieuse de voir la direction contourner le dispositif négocié.

Quant au cinquième plan social en moins de trois ans – quelque 400 suppressions de postes – récemment annoncé par Digital Equipement, il a suivi de quelques mois un précédent dispositif pourtant jugé *« exemplaire »*. A Evry (Essonne), 550 volontaires, soit près de 1 salarié sur 5, avaient accepté de réduire leur temps de travail et leur salaire, certains s'engageant dans des actions de solidarité (soutien scolaire, notamment). Une forme de partage des sacrifices court-circuitée par une nouvelle série de licenciements. D'abord refusé par l'administration (*le Monde* du 14 mai), le projet de l'informaticien américain devrait s'enrichir... d'incitations au travail à temps partiel.

Malgré ces revers, des accords de réduction volontaire des horaires et des salaires continuent de s'appliquer sans trop de heurts au CIC-Bordeaux, à l'IFREMER, chez SFIM-Industries, Sextant Avionique ou aux cristalleries Daum, notamment. *« Pourtant,* note un syndicaliste, *on sent que le partage du travail n'a plus le vent en poupe. Visiblement, les salariés privilégient désormais le choix du porte-monnaie plutôt que celui de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion. »*

JEAN-MICHEL NORMAND

Les grands magasins face à la crise

Le BHV va réduire d'un quart le nombre de ses fournisseurs

Conscient de la nécessité de se battre sur les prix en ces temps de crise de la consommation, le Bazar de l'Hôtel de Ville (BHV) va réduire d'un quart le nombre de ses fournisseurs, a annoncé, mardi 24 mai, son président, Jean-Pierre Boulot, devant les analystes financiers.

Le groupe, qui a limité la casse en 1993 en termes de résultat malgré une baisse de 6 % de son chiffre d'affaires, veut en effet *« améliorer ses conditions d'achat en* [les] *concentrant plus sur un certain nombre de fournisseurs »* avec lesquels seront développées des *« relations de partenariat »*, a expliqué M. Boulot. L'effort sera plus marqué sur les magasins de la chaîne que sur le « vaisseau amiral » de Rivoli. *« Nous sommes et nous serons très attentifs à la réputation de choix »* du groupe, notamment dans le bricolage, a ajouté le président du BHV, expliquant que les fournisseurs qui continueront de travailler avec le groupe verront leur gamme de produits accrue. Parallèlement, le BHV fait également *« un effort sur les premiers prix et les entrées en gamme »*.

A la fin avril, les ventes du groupe étaient à l'indice 101, à comparer avec 93-94 en 1993 à la même époque. Les magasins de la chaîne affichaient même un ratio un peu supérieur, signe qu'ils comblaient leur retard des mois précédents. Le redressement, a noté M. Boulot, est parti de l'activité « bazar » (indice 102), alors que la « nouveauté » (mode et accessoires), qui s'était bien comportée l'an passé, a accusé une faiblesse (à 98).

La consommation *« ne s'emballe pas »*, a noté le président du BHV, qui estime que les mesures prises par le gouvernement Balladur en faveur de l'automobile ont détourné les acheteurs des autres produits, notamment de tout ce qui touchait au logement, véritable fonds de commerce du BHV. La reprise internationale, une amélioration escomptée sur le front du chômage, le redémarrage de l'immobilier, devraient néanmoins permettre une fin d'année meilleure. Mais la floraison de promotions dans la distribution et l'effort sur les premiers prix l'ont incité à rester très prudent sur les marges cette année. M. Boulot a indiqué que les frais continueront à être *« serrés »*, notamment les frais de personnels.

Enfin, le changement de capital intervenu récemment (*le Monde* des 22 et 23 mai) – le suédois Proventus a cédé 22 % de ses 25 % à des investisseurs institutionnels français et étrangers dont le nom n'est pas encore connu – ne semble guère avoir affecté l'équipe dirigeante. M. Boulot a assuré que le retrait de cet actionnaire, présent depuis 1989 au capital du BHV, avec lequel il entretient des rapports *« courtois »*, n'a pas *« particulièrement surpris »* le BHV. Il a avancé deux éléments d'explication : la position de minoritaire de Proventus (l'actionnaire principal sont Les Galeries Lafayette pour 50,10 %) et son désir de se développer dans le sport.

FRANÇOISE VAYSSE

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

JVC : nouvelles pertes et nouveau patron. – Le groupe d'électronique grand public Victor Co. of Japan (JVC) a enregistré lors de son exercice clos au 31 mars une nouvelle perte consolidée avant impôt de 26,8 milliards de yens (1,5 milliard de francs environ), la troisième d'affilée. Les ventes du groupe ont reculé de 6 % pour revenir à 726,5 milliards de yens (40 milliards de francs). Le chiffre d'affaires réalisé à l'export, où le groupe effectue la moitié de ses ventes consolidées, a reculé de façon moins marquée (– 3 %), à 384 milliards de yens. Décidé à reprendre les choses en main, son principal actionnaire, Matsushita, a nommé à la tête de sa filiale, jusqu'ici largement autonome, un nouveau président, Takeo Shuzui. C'est la première fois en vingt et un ans que JVC n'est plus dirigé par un cadre sorti de ses rangs.

CRISE

METALLGESELLSCHAFT vend des parts et des biens pour assainir ses finances. – Le groupe allemand Metallgesellschaft AG va vendre ses 80 % de participation dans la société Buderus AG, ainsi que la société de transport Lehnkering Montan Transport AG et les locaux de son siège, dans le cadre de son plan d'assainissement, a indiqué, mardi 24 mai, le groupe à l'issue d'une réunion du conseil de surveillance.

CAPITAL

***BONGRAIN* entre dans la branche fromagère du groupe 3A.** – Le groupe fromager Bongrain est entré au capital de la branche fromagère Cantorel du groupe coopératif laitier toulousain 3A (Alliance-Agro-Alimentaire). L'entrée s'est faite par la création, vendredi 20 mai, d'une société par actions simplifiée dénommée Les Fromageries occitanes, dont 3A détient 75 % et Bongrain Europe 25 %. Confronté depuis plusieurs mois à des difficultés financières, 3A *était pressé par ses créanciers*, notamment le Crédit agricole, de trouver des partenaires. Ce groupe laitier aurait perdu 70 millions de francs en 1992 et 90 millions l'an dernier. Pour Bongrain – qui avait été battu par Besnier en 1992 lors *du rachat à Nestlé de la Société* des Caves de Roquefort – cet accord lui permet de mettre sur son plateau des fromages AOC (appellation d'origine contrôlée).

ACQUISITION

SKIS ROSSIGNOL en négociation avec Look. – Les Skis Rossignol, premier fabricant mondial de skis avec un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs, ont passé avec la société Look un accord de principe portant sur l'acquisition de sa branche de fixations de ski (marques Look et Geze), a indiqué, mardi 24 mai, un communiqué du groupe. *« Cette acquisition a pour but de doter le groupe Rossignol de tous les moyens de recherche, de développement et de production lui permettant d'assurer la croissance au plan mondial d'une activité de fixations de skis »*, ajoute le texte. La société Look, implantée à Nevers (Nièvre), avait été rachetée en 1983 par Bernard Tapie puis revendue six ans plus tard, à un consortium mené par l'horloger suisse Ebel.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 mai ▼ Faiblesse

Pour la quatrième séance consécutive et la dernière du mois boursier de mai, la Bourse de Paris a cédé du terrain dans un marché assez actif, toujours préoccupé par l'évolution des taux d'intérêt. En repli de 0,66 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a fini la journée sur une perte de 1,03 % à 2 133,32 points. Avec ces nouvelles pertes, le terme de mai se conclut sur un *statu quo* par rapport à avril, qui s'était achevé sur une perte de 0,89 %. Depuis le début de l'année, les pertes s'élèvent à 6 %.

Une fois de plus, les opérateurs étaient préoccupés par l'évolution des taux d'intérêt. Même si mardi, le taux des bons du Trésor américain à trente ans revenait à 7,38 % contre 7,43 % lundi, les taux à long terme restent orientés à la hausse. La hausse de la masse monétaire allemande en avril (+15,8 % en rythme annualisé contre 15,4 % le mois précédent) a également troublé les marchés, notamment la Bourse de Francfort, qui a cédé mardi 2,2 %. Les déclarations, à la fin de la semaine, du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, laissent entendre que la Bundesbank souhaitait observer une pause dans son processus de baisse des taux, ont également déprimé les marchés.

La prise en pension, mercredi 25 mai en Allemagne, devrait donc être réalisée à un taux inchangé (5,23 %), estiment les opérateurs. Mardi la Banque de France a effectué un appel d'offres au taux inchangé de 5,40 %. Le Matif a accusé le coup, reculant de 1,12 % à 120,46 alors que le Bund allemand cédait 1,22 %.

Les grandes valeurs de la cote, qui ont été sérieusement attaquées lundi en raison de ventes de la clientèle étrangère, ont encore souffert mardi.

NEW-YORK, 24 mai ▲ Léger raffermissement

Wall Street s'est, une nouvelle fois, montré très sensible, mardi 24 mai, à l'évolution des taux à long terme. La Bourse de New-York s'est ainsi contentée d'une progression très modeste – l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3745,17, en gagnant 2,76 points (+ 0,07 %) – visiblement déçue par la remontée, en cours de séance, du taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, sur le marché obligataire. Ce taux, qui a pourtant reculé en valeur absolue à 7,39 % contre 7,43 % lundi soir, n'a pu tenir le plancher de 7,35 % qu'il avait atteint en début de séance grâce à une baisse des prix des matières premières et après l'annonce d'une reprise des négociations commerciales américano-japonaises.

L'enthousiasme affiché par les opérateurs en début de séance s'en est trouvé refroidi. Quelque 280 millions de titres ont été échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse (1 215 contre 916).

VALEURS	Cours du 23 mai	Cours du 24 mai
Alcoa	70 5/8	69 5/8
Allied Signal Inc.	34 1/2	35
American Express	29 1/2	29 5/8
ATT	55 7/8	55 3/4
Bethlehem Steel	18 1/2	18 1/8
Boeing	43 7/8	44 1/4
Caterpillar Inc.	110 1/2	108 1/4
Chevron	86 7/8	87 1/4
Coca-Cola	40 1/2	40 1/4
Disney Corp.	42 7/8	42 3/4
Du Pont de Nemours	61 1/2	61 1/2
Eastman Kodak	47	46 7/8
Exxon	61 3/4	61 3/8
General Electric	46 7/8	47 1/2
General Motors	54 1/2	54 3/4
Goodyear Tyre	37 3/4	37 3/8
IBM	61 3/4	63 1/4
International Paper	68 5/8	69 3/8
J.P. Morgan	65	65 5/8
McDonnell Douglas	119 1/4	120 1/4
Merck and Co.	30 1/8	30 7/8
Minnesota Mining	51 1/8	51 1/4
Philip Morris	56 1/4	53 3/4
Procter & Gamble	55	55 1/4
Sears Roeb. and Co.	50	50 5/8
Texaco	63 7/8	64 1/8
Union Carbide	27 3/4	28
United Tech.	63 3/4	64
Westinghouse El.	12 1/2	12 3/4
Woolworth	16	16 3/8

LONDRES, 24 mai ▼ Nouvelle baisse

La Bourse de Londres a accusé un nouvel accès de faiblesse lors de la séance du mardi 24 mai. Alors que déjà la veille, le marché n'avait guère été flamboyant, les opérateurs londoniens ont, cette fois, réagi négativement à une série d'informations – la progression plus rapide que prévu de la masse monétaire M3 allemande en avril, le recul des marchés obligataires et à terme – dissipant, à leurs yeux, les espoirs d'une nouvelle baisse des taux. Par ailleurs, le volume des transactions est demeuré faible : 547,5 millions de titres ont été échangés contre 417,5 lundi, mais 703,4 millions à la veille du week-end. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 19,3 points (–0,6 %) à 3089,2.

VALEURS	Cours du 23 mai	Cours du 24 mai
Allied Lyons	5,93	5,89
BP	3,96	4,01
BTR	3,95	3,91
Cadbury	4,93	4,90
Glaxo	5,45	5,50
GUS	8,12	8,14
ICI	8,19	8,20
Reuters	4,77	4,73
RTZ	8,86	8,65
Shell	7,35	7,32
Unilever	9,99	10,07

TOKYO, 25 mai ▲ Solide

La Bourse de Tokyo a terminé la séance de mercredi 25 mai sur une nouvelle hausse de 0,2 %. L'indice Nikkei gagnait en clôture 41,51 points à 20 663,63 points. Environ 440 millions de titres ont été échangés, contre 552 millions mardi. Le Topix a avancé de 2,56 points, soit 0,15 %, à 1 658,18 et le Nikkei 300 de 0,60 point (0,20 %) à 303,27.

Des achats de valeurs vedettes ont sorti l'indice Nikkei du rouge en fin d'après-midi. Mais des prises de bénéfices ont à nouveau empêché l'indice de terminer à un nouveau plus haut.

VALEURS	Cours du 24 mars	Cours du 25 avril
Bridgestone	1550	1570
Canon	1700	1690
Fuji Bank	2380	2380
Honda Motors	1820	1870
Matsushita Electric	1750	1810
Mitsubishi Heavy	715	723
Sony Corp.	5940	5970
Toyota Motors	2090	2110

CHANGES

Dollar : 5,6651

Mercredi 25 mai, le deutschemark se dépréciait à 3,4188 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4225 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar se dépréciait à 5,6651 francs, contre 5,6400 francs mardi soir (cours Bdf).

FRANCFORT	24 mai	25 mai
Dollar (en DM)	1,6495	1,6565
TOKYO	24 mai	25 mai
Dollar (en yens)	104,47	104,72

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effet privés)

Paris (25 mai) .... 5 9/16 %-5 11/16 %
New-York (24 mai) .... 4 1/4 %

BOURSES

PARIS 23 mai 24 mai

(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)
Indice CAC 40 .... clos 2133,31

(*SBF, base 1000 : 31-12-90*)
Indice SBF 120 .... clos 1463,71
Indice SBF 250 .... clos 1417,26

NEW-YORK *(indice Dow Jones)* 23 mai 24 mai
Industrielles 3742,41 3745,17

LONDRES *(indice « Financial Times »)* 23 mai 24 mai
100 valeurs 3108,40 3089,10
30 valeurs 2459,60 2445,90

FRANCFORT 23 mai 24 mai
Dax .... clos 2240,65

TOKYO 24 mai 25 mai
Nikkei Dow Jones 20622,12 20663,63
Indice général 1655,62 1658,18

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,6610	5,6630	5,6760	5,6800
Yen (100)	5,4068	5,4114	5,4544	5,4627
Ecu	6,5911	6,5963	6,5821	6,5914
Deutschemark	3,4190	3,4200	3,4220	3,4247
Franc suisse	4,0035	4,0076	4,0172	4,0237
Lire italienne (1000)	3,5453	3,5488	3,5269	3,5326
Livre sterling	8,5198	8,5257	8,5296	8,5391
Peseta (100)	4,1582	4,1613	4,1356	4,1407

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 1/4	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 7/8	5
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	6 3/8	6 1/2	6	6 1/8	5 7/8	6
Deutschemark	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4	4 1/8	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	7 3/8	7 5/8	7 7/16	7 11/16	7 9/16	7 13/16
Livre sterling	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	7 5/8	7 7/8	7 5/8	7 7/8	7 5/8	7 7/8
Franc français	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 25 MAI

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : –0,12 % (2130,78)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
01/06/93	EDF-GDF 3%	6250	6300	+0,80
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1047	1051	+0,38
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1032	1050	+1,74
24/10/93	Renault (T.P.)	2330	2359	+1,24
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2295	2310	+0,65
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1225	1230	+0,41
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1125	1145	+1,78
16/07/93	Accor 1	750	736	–1,87
01/07/93	Air Liquide 1	813	813	—
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	843	837	–0,93
28/06/93	Alcatel Cable 1	595	605	+1,68
25/06/93	Alspi 1	390	390	—
—	AGF-Ass.Gen.France	514	511	–0,58
21/07/93	Axa 1	1346	1350	+0,30
12/07/93	Bail Invest. 1	908	918	+1,11
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	579	587	+1,38
15/06/90	Bque Colbert C2#	151	152	+0,66
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	686	690	+0,58
15/09/93	Berger (M) 2	1280	1280	—
21/12/93	Bertrand Faure 2	465	480	+3,23
17/01/94	BIC 1	1249	1265	+1,28
01/07/92	BIS 1	328	336	+2,44
—	B.N.P. 1	288,60	288,60	—
15/07/92	Bollore Techno.1	355	361	+1,69
17/05/94	Bongrain 1	3130	3220	+2,88
20/12/93	Bon Marche (Ae) 1	800	785	–1,88
31/01/94	Bouygues 1	660	665	+0,76
13/06/94	BSN 1	873	882	+1,03
18/08/93	Canal + 1	960	957	–0,31
10/07/92	Cap Gemini Sogeti 1	180,50	179,30	–0,66
15/06/93	Carnaudmetalbox 1	186	187,90	+1,02
26/04/94	Carrefour 1	1996	2005	+0,45
18/06/93	Casino Guichard 1	160	159,20	–0,50
10/06/93	Casino Guich.ADP 1	124,60	124	–0,48
21/06/93	Castorama DI (Li)1	754	755	+0,13
28/06/93	Caumartin Part(M)2	405	—	—
27/06/94	C.C.F. 1	233	233,20	+0,09
30/06/91	CCMC-Managix(Ly) 2	72,80	72,45	–0,48
21/06/93	Cegid (Ly) 1	559	566	+1,25
31/07/91	Centrest (Ny) 2	25,50	—	—
01/07/93	CEP Communication 1	531	539	+1,51
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	114,20	114	–0,18
30/03/94	Cetelem 1	1195	1190	–0,42
15/06/93	CGIP 1	1303	1280	–1,77
25/06/93	Chargeurs 1	1432	1436	+0,28
03/11/93	Christian Dior 1	446	442,10	–0,87
30/06/93	Ciments Fr.Priv.B2	331	338	+2,11
15/07/93	Clarins 1	524	523	–0,19
05/07/93	Club Mediterranee 1	435	431	–0,92
29/06/93	Colas 1	1005	1000	–0,50
21/09/93	CGP (Papiers)(Ly)2	675	—	—
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/93	Comptoir Moder. 1	1555	1564	+0,58
01/07/94	CPR Paris.Reesc. 1	405	410	+1,23
17/06/94	Cred.Fon.France 1	1128	1137	+0,80
15/06/93	Credit Local Fce 1	420	422	+0,48
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	555	564	+1,62
01/06/93	Credit National 1	548	552	+0,73
—	CSEE 1	674	674	—
28/12/93	Damart 1	5730	5900	+2,97

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
17/08/93	Dassault-Aviation 1	512	515	+0,59
06/05/92	Dassault Electro 1	449	446	–0,67
18/08/93	De Dietrich 1	2050	2098	+1,61
03/06/93	Degremont 1	540	533	–1,30
10/06/91	Dev.R.N-P De Cal 2	75,90	77,80	+2,50
23/06/91	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	101	—	—
25/06/93	DMC (Dollfus Mi)1	438	428,10	–2,27
25/05/93	Docks France 1	750	750	—
10/07/92	Dynaction 1	135,60	140,70	+3,76
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2875	2884	–0,41
04/08/93	E.B.F 1	881	881	—
01/07/93	Ecco 1	770	770	—
31/12/93	Eiffage 1	1320	1345	+1,89
02/07/93	Elf Aquitaine 1	426,60	426,60	—
03/06/93	Elf Sanofi 1	953	950	–0,31
12/07/93	Eridania Beghin 1	932	939	+0,75
02/07/93	Essilor Intl 1	879	893	+1,62
02/07/93	Essilor Intl ADP 1	519	529	+1,93
18/02/94	Esso 1	990	1000	+1,01
08/12/93	Eurafrance 1	1950	1979	+1,49
23/02/93	Euro Disney 1	34,50	30,75	–10,87
03/06/93	Euro RSCG W.W 1	682	675	–1,03
06/04/94	Europe 1-1	1050	1080	+2,38
—	Eurotunnel 1	31,25	31,45	+0,64
—	Filipacchi Medias 1	912	907	–0,55
28/06/93	Finextel 1	152,10	152,80	+0,46
—	Fives-Lille 1	620	620	—
29/07/93	Fromageries Bel 1	4805	4885	+1,66
30/06/93	Galeries Lafayet.1	2370	2350	–0,84
05/07/93	GAN 1	439,10	443,60	+1,02
15/06/93	Gascogne (B) 1	515	—	—
28/07/93	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2041	2098	+2,79
12/07/93	Geophysique 1	620	615	–0,81
23/02/93	G.F.C. 1	475	476	+0,21
14/02/94	Groupe Andre S.A.1	650	650	—
25/06/93	Groupe De La Cite	860	855	–0,58
09/06/93	GTM-Entrepose 1	444	445	+0,23
06/08/93	Guilbert 1	530	520	–1,89
01/07/93	Guyenne Gascogne 1	1574	1550	–1,52
05/05/93	Havas 1	462	461	–0,22
30/06/93	IDIA 1	218	216,10	–0,87
30/07/93	Imetal 1	581	577	–0,69
14/06/94	Immobil.France 2	500	510	+2
09/09/92	Immob.Phenix 1	82,50	82,50	—
30/07/93	Ingenico 1	128,50	129,90	+1,09
30/06/93	Interbail 1	582	586	+0,69
29/09/92	Intertechnique 1	892	898	+0,67
05/07/93	Jean Lefebvre 1	1100	1092	–0,73
31/03/94	Klepierre 1	620	621	+0,16
07/07/93	Labinal 1	735	720	–2,04
12/08/93	Lafarge Coppee 1	433,40	434,40	+0,23
13/07/93	Lagardere (MMB) 1	139,50	139,60	+0,07
02/08/93	Lapeyre C1	313,90	319	+1,62
06/07/93	Lebon 2	365	354,50	–2,88
01/02/94	Legrand 1	6650	6500	–2,26
01/02/94	Legrand ADP 1	4400	4350	–1,14
18/09/92	Legris indust. 1	275	276,80	+0,65

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
01/07/93	Locindus 1	1008	1000	–0,79
30/11/93	LVMH Moet Vuitton 1	894	892	–0,22
28/07/93	Lyon.Eaux-Dumez 1	588	590	+0,34
30/11/93	Marine Wendel 1	407	405	–0,49
09/07/93	Matra-Hachette 1	117,90	119,50	+1,36
04/07/90	Metaleurop 1	15	15	—
29/06/90	Metrologie Intl 1	10,30	11,35	+10,19
07/07/93	Michelin 1	232,60	231,50	–0,47
14/09/92	Moulinex 1	137,70	138,50	+0,58
17/06/93	Navigation Mixte 1	1098	1112	+1,28
09/07/93	Nord-Est 1	153,40	152	–0,91
—	Norden (Ny) 1	580	600	+3,45
—	Olipar 1	22,70	23,80	+4,85
25/06/93	Oreal 1	1233	1228	–0,41
07/06/93	Paribas 1	418,80	414	–1,15
09/07/93	Pechiney CIP 1	433	424	–2,08
01/07/93	Pechiney Intl 1	164,90	166	+0,67
13/01/94	Pernod-Ricard 1	391	394,50	+0,90
05/07/93	Peugeot 1	848	842	–0,71
28/05/94	Pinault-Printemps 1	938	942	+0,43
09/07/93	Plastic-Omn.(Ly) 1	707	709	+0,28
30/06/93	Poliet	435	433	–0,46
10/08/93	Primagaz 1	974	962	–1,23
10/08/93	Promodes 1	1006	1010	+0,40
28/07/93	Publicis 1	518	525	+1,35
05/06/90	Radiotechnique 1	550	550	—
20/05/94	Redoute(S.A.La)1	937	937	—
01/10/93	Remy Cointreau 1	222	233	+4,95
01/07/93	Rexel 1	664	660	–0,60
30/07/93	Rhone Poulenc A 1	147,10	146,50	–0,41
25/06/92	Rochette (La) 1	44,40	45,50	+2,48
16/05/94	Roussel Uclaf 1	622	625	+0,48
09/07/93	Rue Imperiale(Ly)1	4190	4171	–0,45
15/09/93	Sade (Ny) 1	185	187	+1,08
07/07/93	Sagem 1	2950	2900	–1,69
30/07/93	Saint-Gobain 1	693	693	—
07/07/93	Saint-Louis 1	1726	1717	–0,52
01/10/93	Salomon (Ly) 1	2100	2105	+0,24
30/09/93	Salvepar (Ny) 2	500	475	–5
07/07/93	Sat 2	2625	2507	–4,50
28/12/93	Saupiquet (Ns) 1	1190	—	—
21/07/93	Schneider 1	419,70	418,10	–0,38
—	SCOA act.regroup.	146	143	–2,05
28/09/92	SCOR S.A 1	129	127	–1,55
08/06/94	S.E.B. 1	550	543	–1,27
19/07/93	Sefimeg 1	489	489,50	+0,10
12/07/93	Selectibanque 1	174	176	+1,15
09/06/93	SFIM 2	998	1000	+0,20
10/08/93	SGE 1	246,50	245,50	–0,41
—	Sidel 2	827	840	+1,57
05/08/93	Simco 1	540	542	+0,37
12/07/93	S.I.T.A 1	742	750	+1,08
30/09/93	Skis Rossignol 1	2000	2015	+0,75
06/07/93	Sligos 1	543	555	+2,21
07/06/93	Societe Gale A 1	633	636	+0,47
28/06/90	Sodecco (B) 2	51,50	—	—
25/05/92	Sodero (Ns) 2	51,50	53	+2,91

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
04/03/94	Sodexho 1	1025	1023	–0,20
05/07/93	Sogenal (Ny) 2	141,10	148,10	+4,96
25/08/93	Sommer-Allibert 1	2072	2080	+0,39
30/06/93	Sophia 1	474	472	–0,42
16/05/94	Sovac 1	1700	1720	+1,18
31/07/91	Spie Batignolles 1	390	394	+1,03
15/07/93	Strafor Facom 1	685	682	–0,44
30/07/93	Suez 1	309,50	310	+0,16
25/06/93	Synthelabo 1	190	194	+2,11
12/07/93	Thomson-CSF 1	180,90	180	–0,50
14/06/93	Total 1	327,80	331	+0,98
05/07/93	UAP 1	154,90	154,90	—
30/03/92	UFB Locabail 1	430	423	–1,63
30/09/93	UGC DA M1	276	270	–2,17
05/07/93	UIC 1	410	409	–0,24
30/07/93	UIF 1	581	585	+0,69
09/07/93	UIS 2	1025	—	—
10/06/93	Unibail 1	492	490	–0,41
09/07/93	Valeo 1	1365	1353	–0,88
16/07/92	Vallourec 1	307,50	318	+3,41
29/12/93	Via Banque 1	415,50	416,80	+0,31
14/06/93	Worms & Cie 1	283	283	—
18/02/94	Zodiac 1	2289	2260	–1,27
28/06/93	Elf Gabon 1	1180	1210	+2,54
15/12/93	American Barrick 1	139,20	140,50	+0,93
18/05/94	American Express 1	165	168,90	+2,36
14/01/94	Anglo American 1	265	260	–1,89
17/12/93	Amgold 1	479	479	—
02/05/94	A.T.T. 1	316	317,50	+0,47
30/04/94	Banco Santander 1	251,10	254	+1,15
29/04/94	B.A.S.F. 1	1110	1090	–1,80
28/04/94	Bayer 1	1261	1260	–0,08
03/12/93	Blenheim Group 1	28,85	29	+0,52
18/03/94	Buffelsfontein 1	55	55,55	+1
16/06/94	Chase Manhattan 1	209,80	211,30	+0,71
19/05/94	Daimler Benz 1	2899	2887	–0,41
03/11/93	De Beers 1	125	123,30	–1,36
21/05/93	Deutsche Bank 1	2586	2590	+0,15
17/05/93	Dresdner Bank 1	1316	1327	+0,84
02/02/94	Driefontein 1	64	64	—
11/06/94	Du Pont Nemours 1	347	351,10	+1,18
01/04/94	Eastman Kodak 1	257	265,60	+3,34
—	East Rand 1	8,15	8,50	+5,89
30/12/93	Echo Bay Mines 1	63,90	64,30	+0,63
18/05/94	Electrolux 1	380	—	—
24/05/93	Ericsson 1	279,50	285	+1,97
10/06/94	Exxon Corp. 1	345,90	348,90	+0,87
01/06/94	Ford Motor 1	340	333,60	–1,88
17/12/93	Freegold 1	75,65	75,50	–0,20
30/03/94	Gencor Limited 1	11,70	11,70	—
25/04/94	General Electric 1	539	541	+0,37
10/06/94	General Motors 1	309,60	312	+0,78
19/05/94	Generale Belgique 1	452,10	452,10	—
11/04/94	Grd Metropolitan 1	38,80	39,50	+1,80
08/11/93	Guinness Plc 1	41,05	41,50	+1,10
06/04/94	Hanson Plc 1	22,75	22,95	+0,88
28/02/92	Harmony Gold 1	29,95	30	+0,17

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
13/04/94	Hewlett-Packard 1	457,30	462,90	+1,22
—	Hitachi 1	54,80	55,40	+1,09
27/04/94	Hoechst 1	1218	—	—
10/05/94	I.B.M 1	352	358,10	+1,73
28/04/94	I.C.I 1	68,60	69	+0,58
01/07/94	I.T.T. 1	482,10	480	–0,44
—	Ito Yokado 1	286,60	284,50	–0,73
—	Matsushita 1	94,20	97,05	+3,03
18/03/94	Mc Donald's 1	343,20	340	–0,93
01/04/94	Merck and Co 1	169,80	175,20	+3,18
12/03/94	Minnesota Mining 1	305	290	–5,23
—	Mitsubishi Corp. 1	63,60	—	—
16/06/94	Mobil Corporat. 1	465	—	—
15/04/94	Morgan J.P. 1	369,20	—	—
01/06/93	Nestle SA Nom.1	4500	4500	—
—	Nippon MeatPacker 1	62	62	—
26/05/94	Norsk Hydro 1	195,10	195	–0,05
19/05/94	Petrofina 1	1851	1835	–0,86
11/04/94	Philip Morris 1	304,50	306	+0,49
26/05/94	Philips N.V 1	162	161	–0,62
28/03/94	Placer Dome Inc 1	131,90	130,40	–1,14
16/05/94	Procter Gamble 1	306	311	+1,63
15/07/93	Quilmes 1	288	—	—
01/02/94	Randfontein 1	48,50	49	+1,03
31/05/94	Rhone Poul.Rorer 1	190	190,90	+0,47
21/09/93	Royal Dutch 1	621	619	–0,32
01/07/94	R T Z 1	72,50	74	+2,07
—	Saatchi & Saatchi 1	10,65	11,05	+3,76
—	Sega Enterprises 1	403	399,30	–0,92
14/03/94	Saint-Helena 1	49,65	49,30	–0,70
08/04/94	Schlumberger 1	317,30	321	+1,17
01/11/93	Shell Transport 1	82,15	83	+1,37
11/03/94	Siemens 1	2401	2400	–0,04
—	Sony Corporation 1	324	321,90	–0,65
—	Sumitomo Bank 1	117,60	—	—
—	T.D.K 1	247,90	248,10	+0,08
17/02/94	Telefonica 1	79,05	80,10	+1,33
—	Toshiba 1	42,80	43,15	+0,82
28/05/94	Unilever 1	585	590	+0,85
18/03/94	Uni.Technologie 1	351,50	—	—
18/03/94	Vaal Reefs 1	455	460	+1,10
04/06/93	Volkswagen A.G 1	1715	—	—
02/05/94	Volvo (act.B) 1	554	564	+1,81
18/03/94	Western Deep 1	196,10	194	–1,07
01/04/94	Xerox Corp. 1	568	—	—
—	Yamanouchi 1	105	105,40	+0,38
—	Zambia Copper 1	5,20	5,15	–0,96
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	111,70	4,981
CEPME 8,5% 88 CB	105,70	7,638
CEPME 9% 89 CA#	110,40	6,879
CEPME 9% 92-06 TSR	111,35	8,285
CFD (CCCE)8,7%90CB	—	2,897
CFD exCCCE8,6%92CB	110,75	2,450
CFF 10% 88-98 CA#	112,70	5,850
CFF 9% 88-97 CA#	107,41	5,770
CFF 10,25% 90 CA#	117,20	1,994
CLF 8,9% 88 CA#	110,30	8,827
CLF 9%88-93/98 CA#	107,82	2,786
CNA 9% 4/92 CB	—	0,518
CRH 8,6% 92-93 CB	—	7,775
CRH 8,5% 87-88 CA#	107,42	1,886
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,49	2,333
EDF 8,6% 92 CA#	110	1,984
Emp.Etat 10,8%79	—	7,782
Em.Etat10,26%86 CA	108,90	2,080
Emp.Etat 6%7/93 CA	99,59	5,145
Financier 9%91CB#	112,75	4,438
Financ.8,6%92 #CB	108,65	2,780
Floral9,75% 90 CA#	113,30	8,147
OAT 9,90%12/97 CA#	111,37	4,421
OAT TMB 01/99 CA	99,34	2,086
OAT 10% 5/00 CA#	116,36	9,945
OAT 81 TME CA	100,90	1,871
OAT 8,5%11/02 CA#	118,22	4,215
OAT 8,50% 19 CA#	111,10	4,997
OAT 8,50%92-23 CA#	110	0,699
PTT 11,2% 85 CB#	107,41	4,989
SNCF 8,8% 87-94CA	107,85	2,700
Lyon.Eaux 6,5%90CV	881	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	480	469
Bains C.Monaco 2	770	751
Bque Hypoth.Europ. ●	80	—
B.N.P.Intercont.2	330	325
Bidermann Intl	150	—
B T P (la cie) 2	25	23,05
Cambodge	961	—
Carbone Lorraine 2	892	883
Case Poclain 2	2,30	—
CBC 1	349	349
Centenaire Blanzy	377	—
Caragan Holding	20,30	—
Champex (Ny)	10,20	—
CIC Un.Euro.CIP 1	350	355
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	381	380
Concorde-Ass Risq2	1080	1080
Constr.Met.Prov.	23,50	—
Credit Gen.Ind.	80,10	—
Darblay	580	—
Didot Bottin	701	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2680	—
Ecia 1	804	791
Ent.Mag. Paris	4425	—
Eridania Beghin CI	770	—
Fidei[illegible]2	302,90	298,90
Finalens	421	—
F.I.P.P.	229,90	—
FNAC 2	3690	3708
Fonciere (Cie)	750	—
Fonciere Euris	329	—
Foncina	512	—
France I.A.R.D	485	—
France S.A 1	2320	2320
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	780	779
Gerafin	377	379
Gevelot	865	—
G.T.I (Transport)	594	—
Immobail 2	441	441
Immobanque 2	368	361
Im.Marseillaise 2	7430	7400
Invest.(Ste Cle.)	1750	—
Lille Bonnieres	1045	—
Locafinanciere	490	—
Louvre 1	228,50	228,90
Lucia	144	—
Machines Bull 2	24	—
Mag.Uniprix	175	—
Metal Deploye	459	—
Mors 2	32	30,10
Navigation (Nle)	140	—
Optorg 2	322	—
Oreal (CI)	1050	—
Origny-Desvroise	1182	—
Monoprix	1565	—
Paluel-Marmont	420	—
Parfinance	225	—
Paris Orleans	278,90	—
Piper Heidsieck	750	—
Porcher	310	—
Promodes (CI)	780	—
Rochefortaise Com.	187,20	188
Rosario 2	218	—
Rougier	798	—
S.A.F.I.C Alcan	210	—
Saga	650	—
Salins du Midi 2	437	434,50
Savoisienne M.	161,50	—
Sile 2	810	830
S.I.P.H.	111,50	—
Sofal	480	—
Soffo	250	—
Sofiom	78	—
Sofragi	3730	—
Soudure Autogene	792	985
Sovabail	515	—
Taittinger 1	2750	2720
Tour Eiffel	291	—
Ufiner Cofreth	1650	—
Vicat 2	523	523
Virax	128,50	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	592	—
Akzo Nobel Nv	621	—
Alcan Aluminium	139	—
Arbed	667	—
Asturienne Mines	138	—
Banco Pop. Espanol	695	—
Banque Regl.Inter.	39500	—
Chrysler Corp.	284,90	—
C.I.R SPA	9,90	—
Commerzbank AG	1150	—
Dow Chemical Co.1	380	380
Fiat Ord.	24	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	709	—
Gevaert	1600	—
Glaxo Holdings Plc	48	—
Goodyear T.& R.Cy	219	—
Honeywell Inc.	181,50	—
Johannesburg Cons.	107,10	—
Kubota Corp.	31,85	—
Noranda Mines	108	—
Olivetti Priv.	10,40	—
Pfizer Inc.	350	358,10
Ricoh Cy	47,10	—
Robeco	364,10	365,60
Rodamco N.V.	183,50	183,50
Rolinco	369,60	369,10
Saipem SPA	8,65	—
Sema Group Plc	33,60	—
SKF Aktiebolaget	169	—
Tenneco Inc.	287	—
Toray Ind.	36,85	—
West Rand Cons.	5,75	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	181	—
Bque Hydro Energie	352	—
Benedictine* nom. ■	5440	—
Blanzy-Ouest*	1213	—
Brasseries Maroc	390	—
Calciphos*	102,10	—
Canadien Pacifique	90,20	—
CGH Cogemhor ech.*	7	—
Cie Industrielle*	8100	—
Coparex Inter.*	553	—
Cr.Universel (Cie)	408	—
Cycnes	24,50	—
CEAC.*	82	—
Fiat Fce nom.	142	—
Grace and Co	225,30	—
Groupe Victoire*	1500	—
[illegible]	725	—
Table France*	290	—
Koninkl. Pakhoed	169	—
Lectures Monde+*	220	—
Molex	163	—
Off.Com.Pharm.*	840	—
Partic.Percier*	200	—
Rorento	280,50	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	154	—
St Gobain Emball.*	1801	—
Schlumberger Ind.* ■	575	—
SEPR*	974	—
SPR "B" nom.	285,60	—
Waterman*	980	—
	—	—
	—	—
	—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Bairon (Ly) 2 #	703	690
Boisset (Ly)#	283,50	—
C.A. Paris IDF 1	1039	1035
Calberson	430	—
Cardif SA 1	1180	1170
CEGEP #	151	—
CFPI	233,10	—
C.N.I.M 1	1485	1480
Codetour	240	—
Creeks	190,10	—
Dauphin OTA	313	—
Devanlay 2	1380	1370
Laber.Delisco	194,80	—
Editions Belfond	117	—
Europ Propulsion 2	370	370
Finabail	180	—
Finacor	189	—
G.I.M. S.A.	1040	—
Gravograph	215	—
I.C.C. 2	227	218
Idianova ●	67	—
Immob.Hotel. 2 #	282	283,50
Int. Computer	159	—
IPBM	83	—
N.S.C Schlum.Ny	1065	—
Rallye(Cathiard)Ly	204	206
Serika CB	550	542
Sopra	325	—
TF1-1	475	472
Thermador Hold(Ly)	590	590
Unilog	327	—
Viel et Cie #	245	—
Vilmorin et Cie#2	402	395
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Sicav (sélection) 24 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33384,37	33384,37
Actimonétaire D	31807,93	31807,93
Améri-gan	8243,30	7926,25
Amplia	104341,81	104341,81 ◇
Amplitude	808,50	785,34
Antigone Trésorerie	786261	786261
Arbitr. Court Terme	8492,19	8492,19
Associc Première	34373,14	34373,14
Associc	1137,40	1137,40
Atout Amérique	107,49	104,07
Atout Asie	114,89	112,89
Atout Futur C	598,88	584,27
Atout Futur D	589,82	575,43
Aurecic	1761,97	1710,65
Avenir Alizes	1990,78	1951,73
Axa Capital	212,10	205,92
Axa Court Terme	9399,31	9399,31
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1148,92	1113,51
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	968,18	938,04
Axa Europe	141,94	137,81
Axa Investissements	133,59	129,70
Axa NPI	156,20	151,65
Axa Ob.Fr.Extrans	157,55	152,96
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	146,62	142,35
Axa Prem.Ex.Agepre	121,59	118,05
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	188,97	184,05
Axa Valeurs PER	164,48	159,69
Cadence 1	1088,57	1077,79
Cadence 2	1074	1063,37
Cadence 3	1084,13	1073,40
Capimonétaire	7298,93	7289,64
Capiobli	7655,09	7579,30
Capitecic	1575,20	1551,92
Cicamonde	1258,33	1213,91
Conxis	1572,74	1543,42
Comptavalor	4118,46	4112,29 ◆
Credit Mutuel Capital	1486,58	1457,43
Cred.Mut.Ep.Cour.T	771,22	771,22
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	110,39	107,44
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	107,70	104,82
Cred.Mut.Ep.J	20312,90	20312,90
Cred.Mut.Ep.long.T	229,89	222,98
Cred.Mut.Ep.Monde	1347,32	1311,26
Cred.Mut.Ep.Quatre	1129,23	1099,61
Dieze	1681,04	1649,70
Drouot France	1089,63	1057,89
Drouot Sécurité	234,12	227,30
Ecocic	1289,63	1232,65
Ecupar	138,50	132,52
Ecur. Actions futur	210,05	203,93
Ecur. Capicourt	282,88	282,37
Ecur. Capitalisation	3032,73	3002,70
Ecur. Expansion	568598,35	567325,03
Ecur. Géovaleurs	2879,73	2795,27
Ecur. Investissement	172,09	167,08
Ecur. Monepremière	78836,01	78836,01
Ecur. Monétaire	23023,90	23023,90
Ecur. Trésorerie	2833,97	2833,97
Ecur. Trimestriel	2027,48	2007,41
Elanciel	135,99	132,68
Elicash	824560,76	824560,76 ◇
Emergence Poste	111,36	108,12
Energie	395,34	377,41
Eparcic	4249,24	4249,24
Eparcourt-Sicav	4073,35	4063,19
Epargne-Unie	1556,06	1518,11
Euli Cash capi.	9275,74	9275,74 ◆
Euroo Solidarité	1208,34	1196,38
Eurocic Leaders	1347,40	1308,16
Euradyn	1515,68	1478,63

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8410,18	8086,71
Fonsicav	17065,70	17021,86
France-gan	14461,26	13905,06
France Garantie	286,92	286,39 ◆
France Obligations	468,91	464,27 ◆
Francic	566,94	550,43
Francic Pierre	133,16	129,28
Francic-Régions	1500,12	1456,43
Fructi-Associations	40,87	40,87
Fructi-Capi	50,90	50,15 ◆
Fructidor	252	248,28
Fructifrance action C	238,93	233,10
Fructifrance action D	224,77	219,29
GAN Rendement	5094,93	5019,64
Gestilion	17713,30	17713,30
Horizon	1616,22	1569,15
HLM Monétaire	16407,07	16407,07
Indicia	1251,74	1220,98 ◆
Indust.Fce.Court.T	1737,82	1737,82
Intensys	105,94	105,00
Interepar	111464,07	108217,54
Interoblig	17439,11	17266,45
Intersélection Fce	588,87	577,52
Japacic	200,81	194,96
Jeunepargne	336,39	331,33
Latitude	2625,51	2621,58
Lion Association	11380,91	11380,91
Lion Institution	36306,20	36215,74
Lionplus	1203,54	1179,94
Lion Trésor	2242,98	2228,69
Livret Bourse Inv.	665,30	645,92
Livret Portefeuil.	839,09	814,65
Méditerranée	227,81	221,17
Mensuel CIC	10313,41	10211,30
Monedan	80285,82	80285,82
Mone.J	10540,25	10540,25 ◇
Monévalor	48192,25	48192,25
Mutualité dépôts	16135,76	16183,55
Natio Court Terme	37107	36996
Natio Court Terme2	335509	335509
Natio Epargne	21144,29	20934,94
Natio Ep. Capital	13223,98	13093,05
Natio Ep. Croissance	2108,19	2051,77
Natio Ep. Obligations	213,13	207,43
Natio Epargne Retraite	147,08	143,12
Natio Epargne Trésor	9302,08	9283,51
Natio Epargne Valeur	515,22	501,43
Natio France Index	1170,45	1139,12
Natio Immobilier	1415,58	1377,69
Natio Inter	1749,14	1702,33
Natio Monétaire	9757,37	9757,37
Natio Opportunités	157,74	153,52
Natio Patrimoine	1562,37	1520,55
Natio Perspectives	1331,26	1295,63
Natio Placements	69204,23	69204,23
Natio Revenus	1072,22	1061,60
Natio Sécurité	11887,18	11887,18
Natio Valeurs	1013	985,89
Nippon-Gan	7785,88	7488,23
Nord Sud Dévelop	1938,37	1934,50 ◆
Oblicic-Mondial	3125,80	3029,61
Oblicic-Régions	1162,55	1145,37
Oblifutur	3410,25	3346,68
Oblig. ass caté.	210,54	207,43
Oblilion	1693,83	1667,16
Oblisécurité Sicav	15208,56	15208,56
Oblitys	524,64	518,89
Oraction	1687,85	1658,24
Patrimoine Retraite	263,89	258,72
Pervalor	661,12	648,16

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Planinter	1537,25	1499,76
Plénitude	165,93	161
Poste Croissance	3188,88	3185,69
Poste Gestion	77505,21	77505,21
Première Oblig. C	11512,53	11512,53
Première Oblig. D	10715,73	10718,37
Prévoy. Ecureuil	101,81	100,80
Priv'Associations	34390,75	34390,75
Proficic	1035,38	1016,07
Rentacic	170,50	167,90
Revenus Trimestr.	5431,75	5377,97
Revenu-Vert	1187,98	1165,81
St Honoré Vie & Santé	1194,45	1140,29 ◆
St Honoré Bons du Tr.	13103,88	13037,36
St Honoré Invest	1027,65	981,05
St Honoré Pacifique	901,82	860,93
St Honoré Real	17547,58	17477,68
Sécuricic	2021,32	2021,32
Sécuri-Gan	12989,09	12955,97
Sécuritaux	1820,91	1820,91
Sensivalor	31284,57	31284,57
SEVEA	108,95	104,34 ◆
SFI-CNP Assur	782,79	759,99
S.G. France opport. C	1616,02	1584,33
S.G. France opport. D	1601,30	1569,90
Sicav Associations	2147,85	2147,85
Sicav 5.000	524,11	510,88
S.I. Est	1502,54	1458,78
Silvafrance	847,93	825,24
Silvam	466,32	453,84
Silvarente	235,77	231,15
Silvinter	562,23	547,18
Sogenfrance C	1448,81	1420,21
Sogenfrance D	1377,39	1350,38
Sogépargne	332,62	329,33
Sogister	1683,82	1638,10
Soleil Investissements	707,28	680,88
Solstice	2318,93	2313,15
State Street Act. Eur	13032,90	12592,17 ◆
State Street Act. Frce	12948,34	12572,17
St. Str. Act.Japon	16328,79	15776,81
State Street Emer. Mts	1814,87	1727,62 ◆
St.Street OAT Plus	12829,72	12578,16
Stratégie Actions	1075,81	1034,43
Stratégie Rendement	1672,53	1619,88
Synthesis	13522,99	13257,44
Techno-Gan	6788,92	6508,65
Thesora	795,14	787,27
Trésor Plus	1542,97	1527,89
Trésor Trimestriel	1847,18	1838,81
Trésoricic	153580,82	153580,82
Trilion	5375,57	5308,58
Uni-Associations	122,83	122,83 ◇
Uni-Foncier	1454,41	1418,94
Unifrance	685,82	668,99
Uni-Garantie C	1450,63	1423,58
Uni-Garantie D	79082,48	79062,48
Uni Régions	1878,55	1837,61
Univar	272,28	272,26 ◇
Univers Actions	1854,50	1814,15
Univers Obligations	2010,89	1973,28
Valorg	2368,94	2368,57
Valréal	62364,24	62333,87 ◆
Winterthur St-Honoré	262,87	258,19
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 24/05	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6445	5,6400	5,50	6
Ecu	6,5890	6,5920	—	—
Allemagne (100 dm)	341,9900	342,2400	330	353
Belgique (100 F)	16,6150	16,6300	16,15	17,15
Pays-Bas (100 fl)	304,8000	305,1000	294	315
Italie (1000 lires)	3,5670	3,5480	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,4500	87,4300	83	91
Irlande (1 iep)	8,3885	8,3310	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,5250	8,4880	8,20	9
Grèce (100 drachmes)	2,2895	2,3075	2,10	2,65
Suisse (100 f)	400,8800	400,5700	389	411
Suède (100 krs)	73,5200	73,1600	70	79
Norvège (100 k)	79,0300	79,0100	75	84
Autriche (100 sch)	48,6260	48,6670	47,20	50,20
Espagne (100 pes)	4,1375	4,1545	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3850	3,3100	3,05	3,60
Canada (1 $ can)	4,1098	4,0950	3,95	4,40
Japon (100 yens)	5,4092	5,4127	5,27	5,62

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 24/05
Or fin (kilo en barre)	69100	70200
Or fin (en lingot)	69600	70400
Napoléon (20f)	400	403
Pièce Fr (10 f)	306	—
Pièce Suisse (20 f)	401	404
Pièce Latine (20 f)	399	403
Souverain	502	511
Pièce 20 dollars	2505	2600
Pièce 10 dollars	1300	1350
Pièce 5 dollars	700	—
Pièce 50 pesos	2605	2620
Pièce 10 florins	414	417

Matif (Marché à terme international de France)

24 mai 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 227 499

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	120,46	119,50	118,54
Précédent	121,58	120,64	119,72

CAC 40 A TERME
Volume : 30 100

Cours	Mai 94	Juin 94	Juillet 94
Dernier	2135	2116	2113,50
Précédent	2155	2138	2135,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

LE 50e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

LES VÉTÉRANS DU JOUR J 9

7 h 20. L'Allemande Eva Bojack découvre que les messages en morse annoncent l'« invasion »

6 juin 1944, 7 h 20. La rumeur du débarquement des troupes alliées sur les plages et le bruit des bombardements sur la côte ont très tôt réveillé Caen, la ville aux cent clochers. Une première bombe est tombée sur le quartier Sainte-Thérèse, près de la gare, qui n'a pas affecté l'espoir ni l'optimisme des Cannais, *incapables d'y lire un mauvais présage. « Ils ont débarqué ! Ils seront bientôt là ! »* jubilent les habitants en constituant malgré tout – réflexe de temps de guerre – des provisions de pain et d'eau. A la Kommandantur, installée à l'hôtel de ville, c'est au contraire le branle-bas de combat, de même qu'à l'hôtel Malherbes, où siège l'état-major de la Wehrmacht et dans les différentes casernes qui abritent les soldats de la 716e division. A la prison, la panique saisit les gardiens allemands appartenant à la Gestapo. Deux mitrailleuses sont précipitamment installées dans la cour, où près de quatre-vingt-dix prisonniers, dont une quarantaine de membres de la Résistance, vont être exécutés. Première *tragédie dans une ville qui, dans quelques heures, s'embrasera.*

Eva Bojack, dix-neuf ans, ne sait encore rien de ce qui se trame. Cette jeune auxiliaire de l'armée allemande employée aux transmissions dans le château de Caen émerge avec peine d'une longue nuit de travail. Une longue nuit de tension.



ECPA

On les appelait en France les « souris grises », ces jeunes auxiliaires de l'armée allemande, allusion bien sûr à leur uniforme. On les avait éparpillées dans toute l'Europe après une formation rapide aux travaux de secrétariat, d'intendance, d'assistance médicale et de transmission. Une extension, en fait, du service national qu'Hitler exigeait déjà avant guerre des jeunes Allemandes tout juste sorties de l'école et qui les contraignait à consacrer une année à la collectivité.

« Je ne savais plus quelle heure il était, ni même depuis combien de temps j'étais à mon poste. Tendue sur ma chaise, des écouteurs sur les oreilles, j'écrivais ; j'écrivais comme une démente ; j'écrivais à en avoir mal aux poignets. Des suites de lettres et de chiffres interminables – A-C-X-L-5-0-W... – qui n'avaient pour moi aucun sens, mais que je transcrivais scrupuleusement sur des fiches qu'un officier emportait aussitôt pour les faire décoder dans la pièce d'à côté.

» C'étaient des messages en morse que le PC allemand de Caen, installé dans la forteresse du centre-ville, recevait de toute la Normandie. Et mon rôle à moi, employée aux transmissions, était de tout noter avec d'infinies précautions, comme on me l'avait appris, un an et demi plus tôt à Dantzig, lors d'un stage de formation de deux mois. J'avais alors dix-sept ans, j'étais timide et très inquiète de quitter pour la première fois mes parents. Mais on ne m'avait guère laissé le choix. J'étais loin d'imaginer alors que la nuit de l'invasion me surprendrait en Normandie...

» L'air était confiné et humide, la lumière artificielle, et la fatigue accumulée de la nuit me piquait les yeux. Je détestais cette pièce, ce château fort où l'on m'obligeait à passer l'essentiel de ma vie et où j'étais devenue une sorte d'automate. Mais j'écrivais, la main crispée, les nerfs tendus. Rien ne devait me distraire ; deux secondes d'inattention, de déconnexion, et je pouvais rater le début d'un message. C'eût été trop grave. Quelque chose d'important, je le sentais, était en train de se passer. J'ignorais quoi.

» J'étais au cœur du dispositif, un minuscule rouage, mais ce rouage-là, au moins, devait être irréprochable. Alors j'évitais de penser, concentrée sur les messages, isolée de l'agitation du bureau par mon casque, le visage tournée vers le tableau. Mais une boule d'angoisse s'était installée dans ma gorge. J'avais pris mon service à 20 heures, le 5 juin.

» Le temps était maussade. Comme d'habitude, j'étais arrivée à pied avec les quatre autres filles, quatre collègues avec lesquelles je logeais dans une abbaye. On se déplaçait presque toujours ensemble, même en promenade. Cela nous sécurisait. Car ce n'était pas simple, savez-vous, d'être une jeune fille allemande dans une ville occupée. Nous évitions d'avoir le moindre contact avec des civils – on nous l'avait d'ailleurs interdit – à l'exception de la fille d'un boulanger qui venait au château livrer des biscuits au chocolat en forme de bateau. Et nous craignions aussi d'être courtisées par des soldats ou des officiers. C'eût été, je crois, très mal vu. Et je me disais que décidément, ma place n'était pas ici. On me volait ma jeunesse. D'y penser, parfois, me mettait en colère.

» Une fois, quand même, j'avais eu la chance de faire une petite excursion à Paris. J'avais cassé mes lunettes, et il fallait absolument qu'on les répare rapidement. Alors j'avais fait un aller-retour en train, sévèrement chaperonnée. Cela correspondait avec mon anniversaire. Et cela reste un souvenir exquis. Tout était si élégant ! Mon affaire de lunettes réglée, j'avais même pris le temps de m'acheter un joli tailleur brodé, gris perle, et un déshabillé rose que je réservais pour le soir de mon mariage...

« La nuit a été folle Y a-t-il quelque chose de grave ? »

» Chacune avait donc pris sa place devant son poste de travail : une table et un panneau de liaison coordonné à un casque. Cette nuit-là, on m'avait attribué les liaisons avec la marine, notamment le port de Cherbourg. Rien d'anormal n'était ni attendu ni signalé. Mais entre 22 heures et 23 heures, le mouvement, soudain, s'était accéléré. Et vers 1 heure, tout s'était bousculé. Les messages s'accumulaient à une vitesse stupéfiante. Je notais de plus en plus vite, une main derrière moi saisissait aussitôt la fiche. Je n'osais pas me retourner. Je n'osais rien demander, pas même un café. J'étais clouée à ma table, devant des alphabets dans le désordre. Je n'avais jamais connu cela. Ce pouvait-il qu'ils annoncent l'invasion ?

Au petit matin, quelqu'un a posé sa main sur mon épaule. Je me suis retournée. C'était un marin, venu prendre la relève. *« Que se passe-t-il ?* ai-je demandé. *La nuit a été folle. Y a-t-il quelque chose de grave ? » « Quelque chose de très grave »,* a-t-il eu le temps de confirmer avant de mettre le casque et de commencer à noter un message.

J'étais vidée, étourdie de tip-tip. K.O. J'ai regardé les autres filles qui avaient le regard aussi hagard et angoissé sans doute que le mien ; on a pris nos calots de la Luftwaffe et l'on s'est précipité ensemble dans la grande salle du QG. *Le spectacle y était incroyable.*

Sur un mur, une immense carte de toute la côte française de la Manche était piquée de petits insignes et drapeaux de différentes couleurs, illustrant visiblement des percées ennemies. Debout, devant la carte, un soldat en rajoutait ou en déplaçait selon les instructions d'officiers concentrées sur des fiches qui leur parvenaient chaque minute. Les regards étaient tendus ; les gestes rapides, bousculés. Mais personne ne criait. Nous nous tenions dans un coin, en essayant de se faire petites et de capter des bouts de conversation.

J'étais fascinée. Il y avait plein de gradés, des commandants, peut-être des généraux que je n'avais jamais vus. Et il y avait cette carte qui se couvrait d'insignes. Dans les terres, le Cotentin et à l'est de Caen. Et plein la mer... Je ne pouvais en détacher mes yeux. Et j'ai senti monter une peur panique. Comme mes camarades. Qu'allions-nous faire si c'était réellement l'invasion ? Comment allions-nous rentrer en Allemagne ? Car il fallait qu'on rentre, de toute urgence. Je pensais à ma mère. Je voulais vite retrouver ma famille. Je n'avais rien à faire ici. Je n'avais jamais demandé à y venir. Je n'avais jamais voulu porter l'uniforme. Je déteste les uniformes.

Nous sommes reparties vers l'abbaye, abasourdies et anxieuses. On essayait de se rassurer, mais nous n'avions que des questions sans réponse. Et je ne parvenais pas à imaginer ce qui se passerait, ni comment serait une guerre avec des Américains. Et j'ai su alors que l'Allemagne était foutue. »

∴

Eva Bojack a pu, quelques jours après le 6 juin, prendre, comme elle le souhaitait, le dernier train de Caen vers l'Allemagne. A peine arrivée, on l'envoit sur le front russe qu'elle quittera à pied, en 1945, en traversant l'Allemagne jusqu'à Hanovre. Sa famille fuiera l'Allemagne de l'Est pour s'installer près de Bonn, où Eva Bojack, qui a soixante-neuf ans, vit encore aujourd'hui. Mariée treize ans après sa petite excursion parisienne (!), elle a été domestique puis vendeuse dans différents commerces. Menue et coquette, elle fait de la peinture sur soie, dessine elle-même ses foulards et pratique avec jubilation les danses traditionnelles costumées.

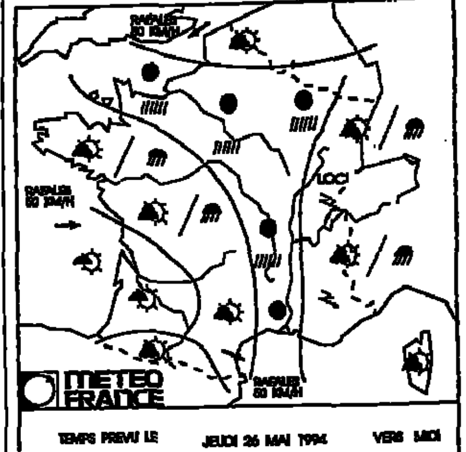
ANNICK COJEAN

Demain

7 h 30. L'aumônier René de Naurois aborde Ouistreham sous l'uniforme des commandos.

RTL diffusera dans son journal de 8 heures, jeudi 26 mai, le témoignage du Père de Naurois

MÉTÉOROLOGIE

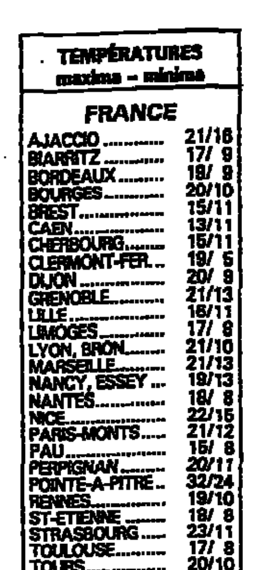


Jeudi : des pluies traversent le pays. – Le matin, le temps sera couvert et pluvieux de la Normandie, au Centre, à l'Aquitaine et aux Pyrénées. Et des orages se déclencheront sur les Cévennes. Plus on ira vers l'est, plus le ciel sera dégagé, mais l'accalmie sera de courte durée avant l'arrivée des nuages et de la pluie. De la Bretagne aux Charentes, le ciel sera changeant avec de fréquentes averses.

L'après-midi, les pluies, précédées d'averses parfois orageuses, gagneront les régions de l'Est. Sur le Nord, le ciel restera très nuageux, alors qu'il continuera de pleuvoir de la Bretagne à l'Ile-de-France. Du Poitou, au Massif Central et au Languedoc, le soleil fera quelques apparitions mais les passages nuageux seront accompagnés de quelques averses. Et c'est dans le Sud-Ouest que les plus belles éclaircies reviendront en fin d'après-midi.

Les températures matinales seront de l'ordre de 8 à 11 degrés en général, et de 12 à 14 degrés dans le Sud-Ouest et près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera de 16 à 19 degrés sur la moitié nord, et de 20 à 24 degrés plus au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

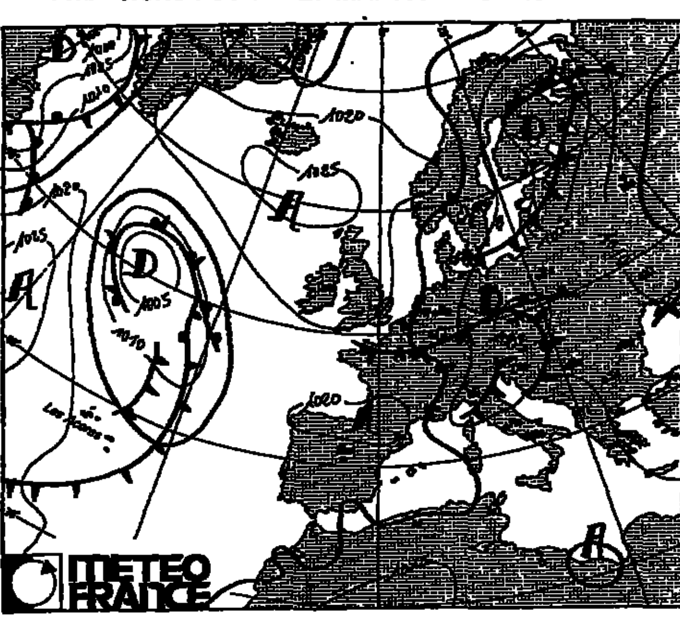


TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	21/16
BIARRITZ	17/ 9
BORDEAUX	18/ 9
BOURGES	20/10
BREST	15/11
CAEN	13/11
CHERBOURG	15/11
CLERMONT-FER.	19/ 5
DIJON	20/ 9
GRENOBLE	21/13
LILLE	16/11
LIMOGES	17/ 8
LYON, BRON	21/10
MARSEILLE	21/13
NANCY, ESSEY	19/13
NANTES	18/ 8
NICE	22/15
PARIS-MONTS	21/12
PAU	15/ 8
PERPIGNAN	20/11
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	19/10
ST-ETIENNE	18/ 8
STRASBOURG	23/11
TOULOUSE	17/ 8
TOURS	20/10
ÉTRANGER	
ALGER	29/15
AMSTERDAM	15/11
ATHÈNES	31/19
BANGKOK	36/26
BARCELONE	25/17
BELGRADE	30/19
BERLIN	21/13
BRUXELLES	17/11
COPENHAGUE	11/ 6
DAKAR	28/19
GENÈVE	20/12
ISTANBUL	26/17
JÉRUSALEM	32/19
LE CAIRE	35/20
LISBONNE	21/11
LONDRES	14/10
LOS ANGELES	17/15
LUXEMBOURG	18/11
MADRID	23/ 9
MARRAKECH	31/17
MEXICO	22/13
MILAN	22/11
MONTRÉAL	20/10
MOSCOU	15/ 7
NAIROBI	25/15
NEW-DELHI	41/–
NEW-YORK	27/17
PALMA-DE-MAJ.	27/15
PÉKIN	24/19
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	25/16
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	24/15
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	18/ 7
SYDNEY	25/14
TOKYO	28/19
TUNIS	29/20
VARSOVIE	19/ 9
VENISE	24/18
VIENNE	23/16

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-05-1994 à 6 heures TUC et le 25-05-1994 à 6 heures TUC

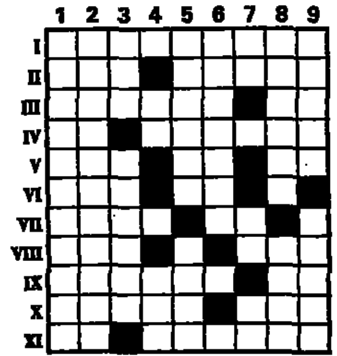
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6308



HORIZONTALEMENT

I. Avec eux, certains ont toujours quelque chose à dire. – II. En Allemagne. Ornement. – III. Se montre souvent crispant. Fauteur de bruits. – IV. Symbole. Sont plus appréciés comme chanteurs que comme interlocuteurs. – V. S'arrêtent parfois de chanter en été. D'un auxiliaire. Une seule lettre suffit pour l'identifier. – VI. Il y a des barbeaux dans sa famille. Terme musical. – VII. Entre en action quand le huis clos est décodé. Chef d'entreprise. – VIII. Est à l'origine de bien des démolitions. Parure. – IX. Vieux démonstratif. Tuile. – X. Terre. Ce n'est pas l'atteindre que de le dépasser. – XI. Points. Ficelle de grosseur variable.

VERTICALEMENT

1. Rien ne lui échappe quand elle est fidèle. – 2. Sont nettement déconseillées au volant. – 3. Palindrome royal. Battues dans les bois. – 4. Abréviation. Prénom. – 5. Essence. D'une incompétence manifeste. – 6. Abri de fortune. – 7. Morceau de sucre. Le samouraï peut y jouer un rôle. Participe. – 8. Scandaleux. Ne sent pas la rose. – 9. Logique. Où certains arrivent à toucher le but en tournant en rond.

Solution du problème n° 6307

Horizontalement

I. Siestes. – II. Siège. – III. Urus. Ocra. – IV. Pasteur. – V. Is. Entera. – VI. Retraite. – VII. Auto. Eaux. – VIII. Nerine. – IX. Rir. – X. Obtempère. – XI. Trépassas.

Verticalement

1. Soupira. Sot. – 2. Raseur. Br. – 3. Esus. TT. Eté. – 4. Sisteron. EP. – 5. Te. ENA. Arma. – 6. Egoutier. PS. – 7. Secrétaires. – 8. Réunira. – 9. Crâna. Xérès.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

MERCREDI 25 MAI

TF 1

13.40 Série : Agence tous risques.
14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! (et à 23.35). Invitée : Alexandra Kazan.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.30).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Spécial patinage, à New-York. Avec Philippe Candeloro, Surya Bonaly, Paul et Isabelle Duchesnay, Tonton David, Laura Pausini, Luciano Pavarotti.
22.25 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Mon père était GI à la Libération, de Thierry Fournet et Jean-Claude Fontan.
23.20 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.35 Journal et Météo.
0.45 Téléfilm : Le Vignoble des maudits (1re partie).
1.45 TF 1 nuit (et à 2.45, 3.15, 3.55, 4.25).
1.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.25, 5.10).

FRANCE 2

13.50 Sport : Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, l'Image du jour à Roland-Garros, Journal des courses et Météo.
21.00 ▶ Téléfilm : Le garçon qui ne dormait pas. De Michaël Perrotta.
22.40 ▶ Première ligne. Portrait de famille : le Paris des Auvergnats, documentaire de Jean-Pierre Beaurenaut. Texte dit par Pierre Santini.
23.35 Journal, Météo et Côté court.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit.
1.10 Court métrage : Histoires courtes. John, de Roberto Garzelli.
1.35 Sport : Tennis. Internationaux de France à Roland-Garros : le match du jour (rediff.).

FRANCE 3

13.55 Jeu : Télétennis (et à 17.30).
14.05 Série : Bizarre, bizarre.
14.35 Flash tennis (et à 16.40, 17.35, 18.20).
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.50 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Mémoires de Monte-Cristo*, de François Taillandier.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Magazine : Côté court.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Handicapés : vivre après l'accident. Invités : le professeur Olivier Dizien, responsable du service de rééducation de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches ; le docteur Marc Maury, vice-président de l'Association des paralysés de France ; Hélène Chardonnereaux, assistance sociale de l'Association des paralysés de France à Nanterre ; François Koch (*la Vie après l'accident*).

22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Le Temps des méduses. D'Andy Byatt.
14.55 Surprises.
15.05 Téléfilm : Cher Daddy. De Michael Miller.
16.40 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : L'Arme parfaite. □ Film américain de Mark DiSalle (1991).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Reservoir Dogs. ■■ Film américain de Quentin Tarantino (1992) (v.o.).
0.02 Pin-up.
0.05 Cinéma : Hyènes. ■ Film sénégalo-helvético-français de Djibril Diop Mambety (1992) (v.o.).
1.50 Documentaire : Le Big Bang et les origines de la vie.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Série : Slapstick.
17.25 Magazine : Transit.
18.45 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Le Nigéria (rediff.).
19.00 Série : Le Petit Vampire. De Christian Görlitz.
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musique : La Truite. De Franz Schubert.
21.35 Documentaire : Grand amour, grande souffrance. Franz Peter Schubert (1797-1828).
23.00 Cinéma : Aniki Bobo. ■■ Film portugais de Manoel De Oliveira (1941), (v.o.).
0.10 Court métrage : Arène. De Nicolas Cruche (22 min).

M6

13.30 M 6 Kid.
16.00 Magazine : E = M 6.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.45, 5.10).
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.10).
20.45 Téléfilm : Péchés de jeunesse. De Peter Hunt.
22.35 Téléfilm : Evasion. De Jacek Gasiorowski.
0.05 Magazine : Emotions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
21.32 Correspondances.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le péril et l'exil – Algérie, aller-retour (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Claude Habib.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné le 31 décembre 1991 à Berlin) : Egmont, musique de scène op. 84 ; Ah ! Perfido op. 65 ; Ouverture Leonore III op. 72a ; Fantaisie pour piano, chœur et orchestre op. 80, de Beethoven, par les Chœurs du RIAS de Berlin, l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado ; sol. : Cheryl Studer, soprano ; Evgueni Kissin, piano.
23.07 Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon, violoncelle en ut majeur, de Sibelius ; Etudes-tableaux op. 33 et op. 39, de Rachmaninov.
0.00 L'Heure bleue.

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Ondées sur la Sierra Leone

PLEUVRAIT-IL demain sur Roland-Garros ? Sommée de répondre à la question du jour, Florence Klein, Madame Météo du 19-20 de France 3, rassura avec un grand sourire les populations démoralisées : le soleil devrait normalement briller le lendemain sur Roland-Garros. De Perpignan à Dunkerque, de Quimper à Mulhouse, on imagina alors l'intense soulagement de la France : il ne pleuvrait pas sur Roland-Garros.

Soucieux de vérifier que Canal Plus ne se désintéressait pas de la question, on se précipita aussitôt à « Nulle part ailleurs ». Ouf : l'animateur Philippe Gildas interrogeait Agnès exactement dans les mêmes termes. Homologue de Florence Klein sur Canal Plus – même si, à la différence de Florence Klein, elle n'est propriétaire que d'un prénom – Agnès confirma donc : en principe, pas de problèmes sur Roland-Garros. D'ailleurs, les nuages se déplaçaient vers l'est. L'est de la France ? L'est de l'Europe ? Qu'importe, pourvu que ce fût à l'est de la porte d'Auteuil, siège de Roland-Garros.

Cependant, cette embellie sur Roland-Garros rappelait à Antoine de Caunes de douloureux souvenirs. *« J'ai remarqué, depuis qu'on a quitté Cannes, il fait beau, il n'y a plus de vent »* grommela-t-il, amer. Pour le consoler, Agnès raconta son voyage en Sierra-Leone en compagnie de Johnny Hallyday – Johnny était précisément invité de « Nulle part ailleurs ». T'as bien mangé, hein, Johnny, en Sierra-Leone ? lança-t-elle, farceuse. Et de préciser, à l'intention des quelques étrangers à la bande qui n'auraient pas suivi : Johnny, en Sierra-Leone, avait été victime d'une légère intoxication alimentaire. Johnny émit alors un râle de confirmation : ah oui ! on avait souffert, en Sierra-Leone ! Ce n'était encore pas au point, la Sierra-Leone.

Johnny n'était pourtant pas venu à Canal Plus pour évoquer ses souffrances en Sierra-Leone, mais pour faire part aux populations de son adhésion militante à un club de moto, le club « desperado », ouvert à tous les possesseurs de Harley-Davidson. Autant dire à n'importe qui : moyennant une somme de 50 000 à 200 000 francs, voire davantage, – tout dépend de ce que l'on met dessus – tout un chacun peut acquérir une Harley-Davidson.

La tête dans les nuages, Johnny faillit oublier de rappeler qu'il était venu, aussi, pour la bonne cause : Adeline va organiser une soirée au profit d'une œuvre. Quelle œuvre ? L'entraide des animateurs ayant subi les rafales cannoises ? La fraternelle de ceux qui n'ont rien à mettre sur leur Harley-Davidson ? L'amicale des barbouillés de Sierra-Leone ? Non. L'œuvre Enfance et partage, enfants battus et mauvais traitements. Pleuvrait-il sur la soirée d'Adeline ? Terrassés par l'émotion, Philippe et Antoine omirent de le demander à Agnès.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 26 MAI

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Série : Côté cœur
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Sport : Football. Australie-France, match amical, à Kobé (Japon).
16.15 divertissement : Vidéo gags.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.25).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Série : Le JAP. La Cible, d'Henri Helman.
22.30 Magazine : Tout est possible. Présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Anne Roumanoff.
0.30 Série : Aventures à l'aéroport.
1.30 Journal et Météo.

FRANCE 2

5.50 Dessin animé.
5.55 Divertissement : Rien à cirer (rediff.).
6.30 Télématin. Le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide.
12.20 Magazine : C'est tout Coffe.
12.50 Météo (et à 13.40).
12.55 Loto, Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Sport : Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, L'Image du jour à Roland-Garros, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. Les orphelins de Kigali, de Jean-Christophe Klotz et Patrick Vincent ; Fuir pour vivre, d'Eric Monier et Pierre-laurent Constant ; Au bonheur des dames, de Florence Mavic et Bernard Ronflet.
22.40 Cinéma : Le Passage du Rhin. ■ Film français d'André Cayatte (1960).
0.35 Magazine : La France en films. Présenté par Claude-Jean Philippe. Invité : Armand Jammot.
0.40 Journal, Météo et Côté court.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.20 Continentales.
9.30 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry.
11.00 Sport : Tennis (et à 12.05, 13.00). Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
12.00 Flash d'informations.
12.30 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.55 Jeu : Télétennis (et à 17.30).
14.25 Série : La croisière s'amuse (et à 15.06).
14.55 Flash tennis (et à 15.55, 17.35, 18.20).
16.05 Tiercé, en direct.
16.20 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez en direct des Saintes-Maries-de-la-Mer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Angleterre par les petites routes*, de Gilly Abrahams.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Magazine : Côté court.
20.35 Tout le sport.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Carnaval. ■ Film français d'Henri Verneuil (1953).
22.25 Journal et Météo.
22.55 ▶ Magazine : Nimbus. Présenté par Elise Lucet.
23.50 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Jean Daniel.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

6.59 Pin-up.
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.50 Ça cartoon.
8.10 Documentaire : Dernière parade nazie avant la guerre. De Luke Holland et Paul Yul.
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : Prague. ■ Film franco-britannique d'Ian Sellar (1992).
10.30 Flash d'informations.
10.34 Surprises.
10.45 Téléfilm : Les Invitées de l'empereur. D'Anthony Page.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : La Fièvre d'aimer. ■ Film américain de Luis Mandoki (1990).
15.15 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.40 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle.
16.10 Cinéma : L'Ecole des héros. □ Film américain de Daniel Petrie Jr. (1990).
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Un jour avant l'aube. De Jacques Ertaud.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Horizons lointains. ■ Film américain de Ron Howard (1992), (v.o.).
0.49 Pin-up.
0.50 Cinéma : Qiu Ju, une femme chinoise. ■■■ Film chinois de Zhang Yimou (1992) (v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

14.50 300e anniversaire de la publication du dictionnaire. En direct de l'Académie française. Présenté par Bertrand Poirot-Delpech et Pierre-André Boutang.
17.00 Cinéma : La Double Vie de Véronique. ■■■ Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski (1990).
18.35 Court métrage : Une histoire de guerre. De Miguel Alexandre (v.o., rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Les Enjeux de l'Europe.
20.00 Documentaire : Trois rêves perdus.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Chypre, Aphrodite partagée. Soirée présentée par Brigitte Bastgen.
20.41 Documentaire : Aphrodite partagée. Les Origines du conflit chypriote.
20.55 Quand le temps s'est arrêté. Fiction documentaire de Thanos Lambropoulos.
21.50 Entretien. (et à 22.30). Avec Panikos Chrysanthou, réalisateur chypriote grec, et Nese Yasin, écrivain chypriote turc.
22.00 Les Larmes du souvenir. Fiction documentaire de Ralf Hizal.
22.45 Cinéma : Le Viol d'Aphrodite. ■ Film chypriote d'Andreas Pantzis (1985). (v.o., 110 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 0.30, 6.00).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Razzia sur la chnouf. ■■ Film français d'Henri Decoin (1955).
22.40 Téléfilm : Possession démoniaque. De Billy Hale, avec Kevin Bacon, Liane Langland.
0.20 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Spécial Algérie. Ecrire aujourd'hui sur l'Algérie.
21.32 Profils perdus. Le Père Chaillet (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le péril et l'exil – Algérie, aller-retour (3).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 mai à Radio-France) : Symphonie en sol mineur pour orgue et orchestre, de Dupré ; Préludes et fugue pour orgue op. 37, Sonate pour orgue op. 65 nº 4, de Mendelssohn ; La Bataille des Huns, Symphonie nº 11, de Liszt, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Pascal Verrot.
22.30 Soliste. Julien Bream.
23.07 Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon et cor en mi bémol majeur op. 40, Seize valses pour piano à quatre mains op. 39, de Brahms.
0.00 L'Heure bleue.

TRAVERSES PIERRE GEORGES

Couleur pourpre

EST-CE le règne du cinéma pourpre ? Du drame ou de la comédie-spaghetti ? Cannes est fini. Le palmarès est établi, le chapiteau replié. Alors, feu sur le *cinéma hémoglobine* !

Cette propension du cinéma à se faire l'art de saigner le cochon à tout bout de champ devient insupportable. Ces films qui fonctionnent au sang, 10 bons litres aux cent minutes, ces films qui font du boudin d'homme avec les restes de l'actualité peuvent être admirables et admirablement faits. Il n'empêche : ils pataugent et nous avec. Ils nagent, avec ou sans palmes, dans une violence-prétexte qui *sent furieusement la recette* charcutière.

Bien sûr, on sait l'argumentaire : à *époque* violente, cinéma violent. Ils nous l'ont tous servi à des degrés divers, sorte *d'excuse absolutoire, nécessité du temps* : pour être crédibles soyons violents de toute façon, en ce domaine, la fiction ne dépassera jamais la *réalité*

L'actualité, c'est vrai, est bonne fille qui dote largement les créateurs en scénarios de meurtres, massacres, génocides. Mais le cinéma ne saurait être simplement l'actualité. Ou, comme l'on disait hier, « les actualités ». Cela deviendrait vite lassant. La violence, omniprésente dans la vie, la *presse, la télévision, exerce* une tyrannie quotidienne. S'il faut, au cinéma, retrouver cette maîtresse boulimique, encore et toujours, magnifiée, amplifiée, alors merci, sans façon.

Ecrire cela au lendemain d'un si sanglant festival relève de la provocation ? Tant mieux. On peut décider un jour, par lassitude ou écœurement, de ne *plus franchir sa propre ligne* rouge. On peut ne plus aimer aller au cinéma pour s'y retrouver comme sous un ring de boxe, la chemise constellée du sang des autres. On peut ne pas courir les salles obscures comme autant de chambres de tortures, de lieux du crime, ou d'institut médico-légal.

Ce type de rejet tombe dessus sans crier gare. Comme une crise d'allergie. Les gens rétifs au soleil font, paraît-il, une réaction de photosensibilisation. Eh bien ! c'est un peu cela : une caméra-sensibilisation à la violence, *avec urticaire géant, une réaction épidermi*que provoquée par ce cinéma irrémédiablement cochon.

A chacun ses dégoûts. Celui-ci, au sens littéral du terme, est profondément réactionnaire. Et assumé comme tel. *Sans honte, sans remède*, ni prosélytisme. Tous ceux que la violence à pleines bobines conduit à une attitude de rejet comprendront le propos. Ils savent eux que, quand ce syndrome frappe, plus aucun film *ne trouve grâce qui n'ait été* d'abord filtré à ce tamis-là.

Le rapport de Claude Goasguen (UDF-CDS)

Une commission d'enquête parlementaire met en évidence l'opacité de la formation professionnelle

La commission d'enquête parlementaire sur la nature et l'utilisation des fonds de la formation professionnelle, dont le rapporteur est Claude Goasguen *(député UDF-CDS de Paris)*, a rendu public son rapport, mercredi 25 mai. Demandé par l'Assemblée nationale le 19 novembre 1993, le document se signale par l'extrême sévérité à l'égard d'un dispositif « opaque » et extrêmement coûteux, dont les circuits financiers sont compliqués à l'excès.

« Confusion », « lacunes », « manque de transparence », « irrégularités », etc... : dans le gros rapport *(170 pages)* de M. Goasguen, député UDF-CDS et maire-adjoint de Paris, les adjectifs, les adverbes et les qualificatifs s'alignent comme autant de noms d'oiseaux pour décrire la situation du dispositif de formation professionnelle, ses circuits de financement et l'utilisation de ses fonds. Tout le monde en prend pour son grade, depuis l'Etat qui *« a démissionné de ses responsabilités »* et n'effectue pas les contrôles nécessaires, aux organisations patronales et syndicales, gestionnaires paritaires d'une partie du dispositif et qui s'en servent comme d'un moyen de financement occulte, en passant par les organismes de formation, trop nombreux (26 000) et à la *qualité variable*, les organismes de collecte aux pratiques discutables, et par quantité d'intervenants de ce secteur, victime de l'empilement des mesures. Rien n'est épargné, ni les cheminements de la taxe d'apprentissage, ni le rôle de l'Education nationale, et pas davantage celui des chambres consulaires, fortes de leur positions dans l'apprentissage ou dans les grandes écoles de comerce.

« Déperditions »

Pour autant, et contrairement à ce que laissait entendre la rumeur, la commission d'enquête parlementaire – une première – n'aboutit pas à des conclusions chiffrées, au delà du soupçon fort de gabegie. Sur les 120 milliards de francs dont dispose la formation professionnelle, il est certain qu'une masse relativement importante est victime de ce que le rapporteur nomme *« des déperditions »* dues, pour l'essentiel, moins à des malversations qu'à des habitudes contestables, elles mêmes produites par la multiplication des tubulures dans ce qui ressemble à une usine à gaz. Ainsi, 40 % de la collecte pour la filière de l'alternance s'évanouit dans les frais de gestion, de structure, les provisions et les dépenses d'études. Nombre d'organismes consacrent des sommes importantes à la constitution d'un patrimoine ou pratiquent « une thésau*risation* » des fonds disponibles qui amène certains à disposer de moyens financiers équivalents à un an de collecte, voire trois à *quatre* ans dans le cas du CCCA du bâtiment.

Faire la lumière n'était guère facile. Les rapports manquent ou sont jalousement protégés. La langue de bois règne en maître dans un secteur où tous les intérêts se *marient. Il a fallu adresser un* questionnaire aux organismes collecteurs et de formation, qui sont parfois les mêmes, qui a été jugé inquisitorial par leurs destinaires. Certains, d'ailleurs, et non des moindres, ont malgré tout refusé de répondre comme le CESI-Ivry, Educinvest et la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Selon une décision qui fera peut-être jurisprudence, les parlementaires ont obtenu de pouvoir recourir à deux cabinets d'expertise comptable pour éplucher les bilans d'organismes, y *compris de* droit privé.

Dans leurs conclusions et leurs propositions, les enquêteurs sont sévères et poseront des problèmes à plus d'un, à commencer par le gouvernement, qui n'en demandait peut-être pas tant. *Ils* demandent de redéfinir l'objet même de la formation professionnelle et, préoccupés du sort des jeunes, souhaitent voir l'insertion devenir *« un droit social »* de l'entreprise et de l'Etat, réclamant la garantie d'un *véritable contenu en formation* des contrats aidés et proposant le retour de l'opération *« nouvelles qualifications »*, supprimée en 1994. Voulant enrayer *« le mouvement de déclassement général des diplômes sur le marché du travail »*, ils veulent favoriser une démarche de gestion prévisionnelle qui prévoierait mieux l'évolution des métiers. Au nom de la réelle complémentarité de l'ensemble des filières de l'alternance, ils préconisent la création d'un contrat unique, se substituant aux contrats de qualification et d'apprentissage.

Sur le plan du financement, ses recommandations appellent à une rationnalisation qui permettrait une meilleure perception des crédits budgétaires et pourrait identifier l'affectation des contributions, *notamment en fusionnant* la taxe d'apprentissage et la contribution de l'alternance et en créant une taxe spécifique pour les formations technologiques de l'Education nationale. Il conviendrait aussi de réformer tous les circuits de collecte, en les séparant de la formation et en instituant un montant minimum de 100 millions de francs pour limiter le nombre des opérateurs, tandis que le contrôle des fonds de la taxe d'apprentissage pourrait être transféré aux trésoriers payeurs généraux. Favorable à un grand service de l'emploi unifié qui s'adjoindrait la formation professionnelle, le rapporteur veut aussi renforcer les moyens de contrôle de l'Etat et propose une commission des comptes annuelle, rattachée à l'INSEE. *Mais c'est* sa dernière proposition qui provoquera le plus de réactions. En rénovant le fonctionnement du paritarisme, *il suggère que l'on établisse* de nouvelles règles de financement des organisations syndicales qui disposeraient d'une allocation d'aide publique inspirée de celle appliquée aux partis politiques. Au nom de la clarté des financements...

ALAIN LEBAUBE

L'ESSENTIEL

Ce numéro comporte un cahier « Arts et Spectacles » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 25 mai 1994 a été tiré à 460 212 exemplaires

Après la mort de six personnes

Une bactérie résistante aux antibiotiques provoque l'inquiétude en Grande-Bretagne

La mort de six personnes victimes d'un streptocoque bêta-*hémolytique résistant aux anti*biotiques provoque une vive inquiétude en Grande-Bretagne. Les autorités médicales restent circonspectes.

LONDRES
de notre correspondant

Par commodité, et aussi en raison d'une propension naturelle à la dramatisation, la presse l'appelle la *« bactérie tueuse »*. Elle aurait fait, mardi 24 mai, *« sa sixième victime »*. Les détails abondent en première page de journaux qui ne sont pas habituellement qualifiés de *« populaires » : la bactérie aurait la par*ticularité de *« dévorer la chair humaine et d'annihiler* (de tuer) *les gens en vingt-quatre heures »*... Douglas French, parlementaire conservateur représentant le Gloucestershire (sud-ouest de l'Angleterre), où trois cas mortels ont été recensés, affirme qu'il s'agit d'une *« gangrène galopante qui peut manger la chair à la vitesse de 1 inch* (2,54 centimètres) *par heure »*. Bref, comme souvent en pareil cas, les faits sont obscurcis par leur présenta*tion médiatique, entraînant* une vague d'appréhension parmi le public.

Les cas qui ont été recensés mettent en cause une bactérie connue, appartenant au groupe des streptocoques bêta-hémolytiques, qui, dans la plupart des cas, est sensible aux antibiotiques, notamment à la pénicilline. Ce sont ces bactéries qui, par exemple, *provoque des angines*. De façon rarissime cependant, et pour des raisons qui ne sont pas clairement identifiées, cette bactérie provoquent des phénomènes de nécrose aiguë avec destruction rapide des tissus (muscles notamment) se situant sous la peau. Il s'agit d'une forme de gangrène, contre laquelle les antibiotiques sont inopérants, du moins si la maladie n'est pas très rapidement diagnostiquée.

Un phénomène constaté au niveau mondial

Les symptômes sont des rougeurs, puis une décoloration de la peau, des douleurs vives et des inflammations, notamment des membres, une forte fièvre, etc. La « sixième victime » est une femme d'une vingtaine d'années (originaire du Surrey, comté du sud de Londres), qui avait été *soignée pour une infection provo*quée par les streptocoques du groupe A, après avoir subi une césarienne. Considérée comme guérie, elle avait ensuite développé les symptômes d'une septicémie, avant de mourir très rapidement. Trois autres décès se sont produits dans le Gloucestershire, et deux autres dans le « Grand Londres ». Mais d'autres cas, non mortels, sont apparus (en particuliert quatre dans le Gloucestershire).

Le gouvernement a refusé, mardi 24 mai, d'inscrire cette maladie à la liste de celles dont les cas doivent obligatoirement être déclarés, estimant, sur l'avis de plusieurs experts, que la situation rencontrée dans le Gloucestershire n'est pas exceptionnelle. *Quoi qu'il en soit, cette affaire* met en lumière, de manière quelque peu dramatique, un phénomène constaté actuellement au niveau mondial : l'émergence croissante d'une chimiorésistance aux antibiotiques les plus couramment utilisés.

LAURENT ZECCHINI

AUTOMOBILISME : nouvel accident en formule 1. – Le Portugais Pedro Lamy (Lotus Mugen-Honda) a été victime d'un *spectaculaire accident*, mardi 24 mai sur le circuit de Silverstone (Angleterre), lors d'une séance d'essais pour adapter les formule 1 aux nouvelles normes de sécurité avant le Grand Prix de Barcelone (29 mai). Sa voiture a quitté la piste à plus de 200 km/h en ligne droite, a percuté un mur avant de retomber de l'autre coté d'une clôture destinée à protéger le public. Aussitôt transporté à l'hôpital de Northampton, le *pilote portugais a subi une inter*vention chirurgicale pour réduire ses fractures aux jambes.

La Bundesbank abaisse son taux de pension

La Banque centrale d'Allemagne a baissé, mercredi 25 mai, son taux des pensions à *court terme (REPO) à 5,20 %*, soit une diminution de 3 centimes par rapport au taux précédent. Cette réduction est nettement moins forte que celle de la semaine dernière, où la Bundesbank avait réduit le REPO de 12 *points, le ramenant de* 5,35 % à 5,23 %.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

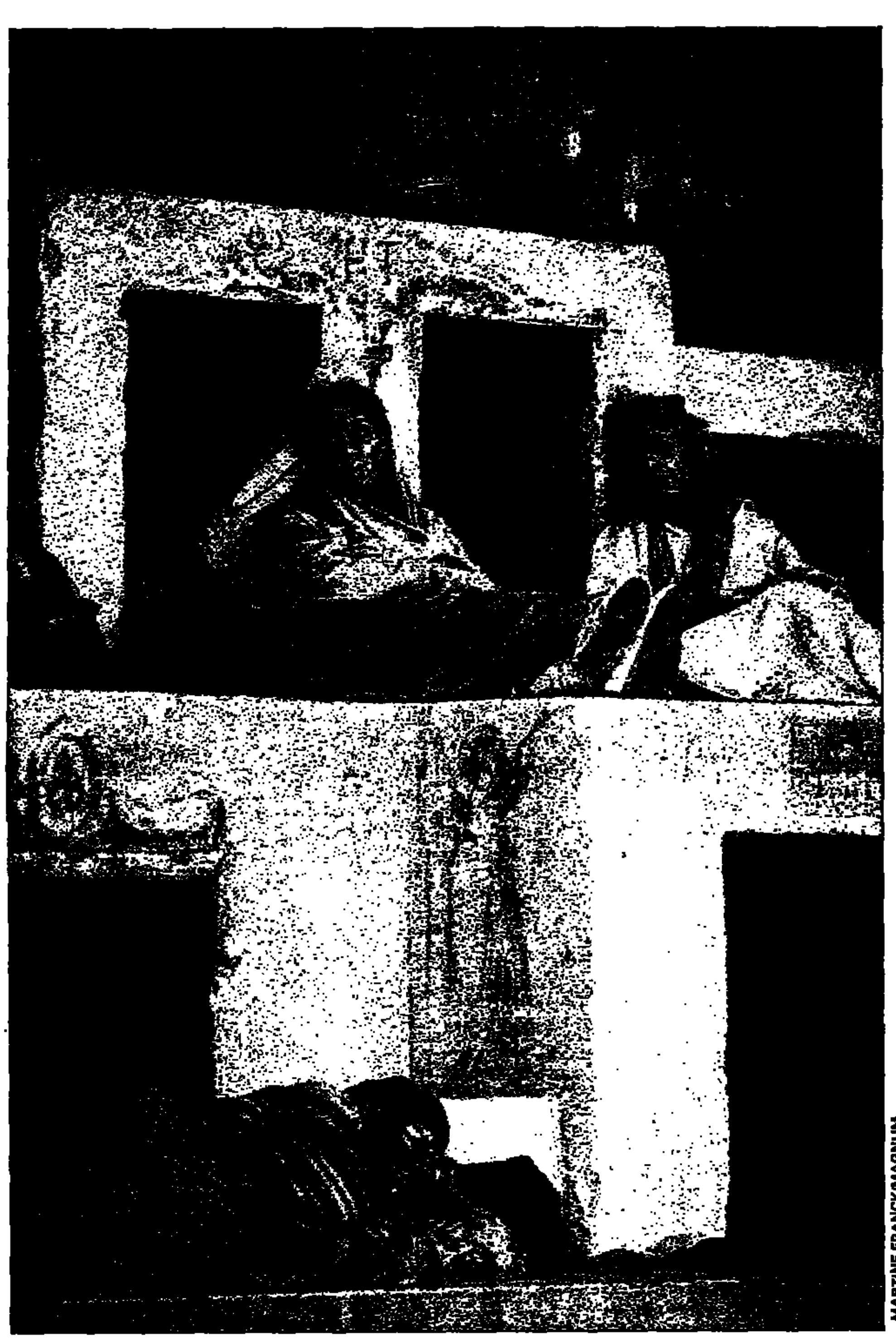
ARTS & SPECTACLES

Ariane Mnouchkine, le théâtre en révolutions

Le Théâtre du Soleil a trente ans. Dirigée par Ariane Mnouchkine, c'est la troupe française la plus connue dans le monde, y compris en Asie, où elle n'est jamais allée mais où elle a souvent puisé son inspiration. Mnouchkine a remis en cause les règles du théâtre héritées du XIXe siècle et inventé des formes épiques violentes, débordantes de vitalité. Installée dans son fief de la Cartoucherie de Vincennes, elle présente une nouvelle pièce d'Hélène Cixous, inspirée de la tragédie des hémophiles et du sang contaminé par le virus du sida : « la Ville parjure ou le Retour des Erinyes ».

UNE fine rangée de lampions courbée au-dessus d'un porche, un terrain vague, des bâtiments en forme de parallélépipède : les cartoucheries du bois de Vincennes. On se souvient à peine de leur fonction guerrière, délaissée depuis longtemps. En août 1970, Ariane Mnouchkine les déniche, vides, inutiles. Avec Guy-Claude François, elle choisit trois des bâtiments pour le Théâtre du Soleil. La troupe s'installe, répète la pièce *1789*. Et décide de transformer les hangars décatis en lieu de représentation. *« L'hiver est venu, décembre est particulièrement froid, il n'y a pas de chauffage, les verrières du toit sont brisées, les murs délabrés, le sol endommagé, les gouttières fuient. Tout le monde se met au plâtre. D'immenses échafaudages sont dressés pour repeindre les murs et les structures en fer du XIXe siècle. Des radiateurs à air pulsés sont loué, il faudra les éteindre au début des représentations, à cause du bruit » (la Vie d'une troupe, in* l'Encyclopédie Bordas, *« le Théâtre »).*

Et c'est vrai qu'il faisait un froid abominable cet hiver à la Cartoucherie. Nous n'étions pas encore habitués à l'endroit, on se perdait dans le bois de Vincennes, on patangeait dans la gadoue. Et puis on oubliait tout ça et même le froid, parce qu'à l'intérieur il se passait quelque chose d'unique : une folie qui vous transportait dans le pur théâtre, dans un univers tout à la fois naïf et sophistiqué, âpre et éclatant, dans une surprise émerveillée de tous les instants. Ce n'était pas seulement parce qu'on se baladait entre des estrades au lieu de rester assis sur des fauteuils face à un plateau. Avec *Orlando Furioso,* aux Halles Baltard, Luca Ronconi avait déjà donné le ton, lançant des chevaux en bois peint montés sur plateaux à roulettes au milieu de la foule, debout, ravie.


MARTINE FRANCK/MAGNUM

« La Ville parjure ou le Retour des Erinyes », dernière création d'Ariane Mnouchkine.

Ronconi s'inspirait des marionnettes siciliennes ; Ariane Mnouchkine s'inspire des contes populaires. Tous deux – et quelques autres – avaient tiré le meilleur d'une des grandes contestations de l'époque, le refus d'une architecture théâtrale qui n'avait guère évolué depuis le siècle dernier : scène frontale, séparation scène-salle. Le Théâtre du Soleil invente une forme épique étincelante et brutale, débordante de vitalité jusque dans ses moments les plus dramatiques. Une forme apparue clairement dans *les Clowns,* première tentative de création collective, sorte de psychodrame dans lequel chacun explosait derrière les grimages et les outrances des codes du cirque.

Bien que partant de textes écrits, les spectacles d'avant *1789* avaient formé les comédiens à ce travail où l'imagination, l'invention poétique sont constamment sollicitées, en quelque sorte gratuitement, sans autre but que d'avancer. Si on avait filmé toutes leurs improvisations, on aurait des heures et des heures d'éblouissement, de quoi faire des dizaines de créations. Mais Ariane Mnouchkine est intransigeante. Aucune complaisance : aussi fabuleux que soit le travail, elle n'en garde que ce qui est indispensable à son propos. Propos d'une remarquable continuité : construire des utopies et dire comment va le monde. Mêler les temps, les cultures, les genres, faisant naître ainsi des images surprenantes, évidentes, susceptibles de parler aux Berlinois de l'ex-RDA comme aux New-Yorkais, à ces milliers de New-Yorkais qui ont fait la queue à Brooklyn pour assister aux représentations des *Atrides* et qui, écouteurs aux oreilles, ont suivi, applaudi, puis mangé la soupe grecque servie aux entractes...

Le Théâtre du Soleil – trente ans cette année – est revenu dans sa Cartoucherie, aujourd'hui confortable pour les spectateurs comme pour les comédiens, qui disposent de petites roulottes blanches où ils peuvent se relaxer. Sensibilisée aux souffrances du monde, Ariane Mnouchkine les a fait travailler pendant des mois sur une nouvelle pièce d'Hélène Cixous, la tragédie des hémophiles victimes d'un système plus inhumain que celui des dieux de l'Olympe, *la Ville parjure ou le Retour des Erinyes.*

COLETTE GODARD

Lire pages II et III

CINÉMA

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH, *de Nicholas Campbell*

Le reggae, côté enfer

Cofondateur des Wailers avec Bob Marley, Peter Tosh fut l'une des figures marquantes du reggae, auteur de quelques classiques comme « Get up, Stand up » et « Legalize It ». Nicholas Campbell a consacré un film documentaire à ce musicien jamaïcain, assassiné en 1987. Peter Tosh apparaît comme un homme complexe et grandi, reflet sombre et violent d'un reggae solaire et pacifique que créait Bob Marley.

VOILA un film impossible. Un amas d'images, de musique, d'informations, d'allusions obscures, de documents de mauvaises qualité et de scènes rejouées à la manière des *reality shows.* Un documentaire, si l'on veut, qui aurait abdiqué toute volonté pédagogique. Pourtant, il faut décoder, s'armer de patience. Car, au bout du compte, on aura découvert un homme exceptionnel et une vision de la Jamaïque terrible et violente, sans exotisme ni complaisance.

Le travail de décodage commence dès le titre du film. En anglais, il se développe en *Stepping Razor* (le rasoir en marche, souvenir de la jeunesse délinquante de Tosh) et *Red X.* Cette croix rouge, Peter Tosh la voyait tracée à côté de son nom sur tous les documents officiels le concernant, signe d'une sensibilité à l'oppression qui tournait souvent à la manie de persécution. Au fil des ans, Peter Tosh avait enregistré au magnétophone des monologues baptisés *Red X Tapes,* qui fournissent la matière première du film. Ce flot de paroles ne constitue pas un fil conducteur, au contraire, c'est une accumulation de fausses pistes, d'envolées poétiques, de visions sorties d'un esprit nourri par l'obeah, version jamaïcaine du vaudou, et de ruminements filtrés par un épais brouillard de ganja, variété insulaire du chanvre indien.

Peter Tosh est né Mac Intosh, en 1944, dans la campagne jamaïcaine, d'une famille très pauvre. Très vite, il se retrouve à Kingston, capitale de l'île, dans un environnement d'une violence et d'un dénuement extrêmes où la police du nouvel Etat jamaïcain n'a pas perdu les habitudes de l'ère coloniale. Peter Tosh est d'abord un *rude boy,* un des voyous qui règnent sur les ghettos. Il se lance dans la musique et, vers le milieu des années 60, croise le chemin de Bob Marley. Peter Tosh est très grand, très noir, d'une physionomie impressionnante. Bob Marley est petit, délicat. Bâtard d'un officier anglais et d'une Jamaïcaine d'extraction modeste, ce dernier porte les stigmates du métissage, qui sont, à la Jamaïque comme dans le reste de la Caraïbe, à la fois le signe d'une supériorité sociale et d'un éloignement de sa communauté d'origine.

THOMAS SOTINEL

Lire la suite page V

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU



BRIGITTE ENGUERAND

Ariane Mnouchkine.

La reine Ariane

DANS le *nom* qu'Ariane Mnouchkine a donné à sa troupe, le Théâtre du Soleil, il est clair que le soleil, c'est elle. Elle en a le rayonnement, la puissance, et, du moins en français, le genre masculin. Ce qui peut dérouter beaucoup d'hommes, en effet : comment une femme a-t-elle cette autorité naturelle, cette invention, ce don créateur, comment fait-elle pour que tout et tout le monde tourne autour d'elle, recherchant sa chaleur, sa faveur, redoutant ses orages ? Ne cherchez pas, elle est comme ça, de *naissance, elle n'entend pas donner prise au biographique,* au petit détail vrai. Par pudeur, par tempérament, parce qu'elle n'a pas le temps, il y a tellement mieux à faire.

On sait qu'elle est née à Boulogne-sur-Seine en 1939, l'aînée des deux filles d'Alexandre Mnouchkine, célèbre producteur de *cinéma d'origine russe, et de June Hannen, dont le père, Nicholas* Hannen, était un acteur britannique de renom. Fascinée d'abord par le cinéma, qu'elle approche en venant sur les tournages des films produits par son père, elle passe sa propédeutique en Sorbonne avant de suivre des cours de psychologie en Angleterre, à Oxford, où elle fait ses premiers pas dans la voie du théâtre. De retour à Paris, elle crée avec d'autres étudiants de la Sorbonne l'Association théâtrale des étudiants de Paris et produit *Gengis Khan,* d'Henry Bauchau. Déjà l'Asie... A six ans elle voulait y voyager. A vingt ans elle y va pour une année. Elle en retiendra, entre autres, un sens de la couleur et des costumes qui, plus tard, rehaussera d'or et de soie les chefs-d'œuvre de Shakespeare ou d'Euripide.

LE Théâtre du Soleil *est fondé en 1964 sur le modèle d'une* coopérative et fait ses débuts dans les Cévennes. Après *les Petits Bourgeois,* de Gorki, et *le Capitaine Fracasse,* inspiré de Théophile Gautier, le Soleil monte *la Cuisine,* d'Arnold Wesker, en 1967, *le Songe d'une nuit d'été,* au Cirque Médrano, en 1968, et *les Clowns, en 1969, à l'Elysée-Montmartre. En 1970, c'est* l'explosion, d'abord à Milan, puis à Paris, dans la Cartoucherie désaffectée, de *1789.* La légende de Mnouchkine est lancée. Elle a le chic pour choisir des endroits délabrés, en voie de destruction. Bien sûr, elle n'a pas l'argent pour se payer une salle de théâtre classique, mais, avec les louanges qui saluent ses débuts, elle pourrait en trouver une. Elle n'y tient pas. Son projet est fondamentalement le fruit des années 60, celui d'un théâtre à l'image du soleil, qui apporte la beauté, la chaleur, la nourriture. Il est politique, à gauche, ou plutôt du côté gauchiste. Il veut l'éclat, la splendeur du spectacle et la participation des spectateurs. Il se voudrait gratuit, idéalement. Pendant les « événements », le Soleil tourne un peu partout, dans des lieux improvisés, sous des tentes. Mais avec la Cartoucherie on atteint un point d'orgue. L'endroit est sinistre, loin de tout, glacial en hiver, on patauge dans la gadoue, guidés par des lampions, interminablement, pour arriver dans un endroit qui n'a rien à voir avec un théâtre à l'italienne. Et pourtant... Quiconque ayant vécu ces représentations de *1789* ne pourra oublier le bonheur partagé.

Il y avait alors toute une partie de la jeunesse qui était née trop tard pour monter dans le train du TNP de Jean Vilar et qui ne se sentait pas viscéralement brechtienne (quoique *Arturo Ui* fût toujours un succès), qui avait le goût de la fête, de l'ivresse, d'une certaine féerie, un public qui n'avait pas envie d'aller au théâtre de boulevard, parce que cela ressemblait trop aux émissions télévisées de Pierre Sabbagh, ni à la Comédie-Française. Pour tous ceux-là, *1789,* c'était le théâtre, le seul, le vrai, enfin retrouvé, avec une force d'évidence indiscutable. La Révolution française revisitée, jouée tout autour du public par une troupe s'inspirant du théâtre de foire, simultanément sur quatre scènes, c'était bien ce que l'on attendait sans le savoir après 68. A une génération qui ne connaissait pas grand-chose de la scène, Ariane Mnouchkine apportait la révélation intellectuelle et physique, sensible. Elle nous rendait le théâtre.

CE serait déjà un bilan admirable pour toute une vie, ce n'était que le début de son entreprise. Il y eut, après *1793,* le sublime *Age d'or,* où les spectateurs partaient à l'assaut de collines recouvertes de paillasson séparant quatre cuvettes où se jouaient tour à tour les phases d'un conte sans fin. Puis *Méphisto,* les ruptures au sein de la troupe, les déchirures.

Quand le présent se dérobe ou se prête mal encore à la transposition sur scène, Ariane reprend les grands classiques, Shakespeare *(Richard II, la Nuit des rois, Henri IV)* ou les tragiques grecs, Euripide et Eschyle, accompagnés d'un chœur masqué ou grimé, selon les traditions japonaise ou indienne, qu'elle a pris soin d'aller apprendre sur place. Après quoi, elle écrit avec Hélène Cixous l'histoire contemporaine, avec *l'Indiade* ou *l'Histoire terrible mais inachevée du prince Norodom Sihanouk.* Ariane Mnouchkine est peut-être un tyran, comme toutes les mères pour adultes. A en juger par les spectacles que monta Philippe Caubère, l'exceptionnel Molière du film, la coupure du cordon n'est pas un exercice facile. Mais qu'importe, avec sa démesure, sa générosité, son aptitude à tisser et métisser les plus anciennes cultures théâtrales, et à nous y donner accès librement, avec aussi son exigence morale, politique, elle est notre plus grand homme de théâtre vivant. ■

THÉÂTRE

Trente ans de voyages

C'est l'histoire d'une incroyable réussite : celle du Théâtre du Soleil qui, après des années d'errance, est confortablement installé à la Cartoucherie de Vincennes. La reconnaissance – du public comme de la critique – est venue du monde entier, car son travail s'appuie sur les fondements du jeu théâtral, sur ce qu'il a d'universel et d'intemporel. Quelque chose qui touche à la permanence de l'humanité.

L'HISTOIRE du Théâtre du Soleil est celle d'une réussite. Une preuve en serait, parmi combien d'autres, la présence à la Cartoucherie de Vincennes, où la troupe est installée depuis le mois d'août 1970, de groupes d'écoliers anglais venus écouter Shakespeare en langue française et en costumes japonais – *Richard II* et *Henri IV, la Nuit des rois,* trois spectacles s'inspirant du nô et du kathakali.

Encore pourrait-on supposer les écoliers ravis, quoi qu'il en soit, de passer un week-end à Paris, mais le même phénomène s'est produit en 1984 à Los Angeles pour les Fêtes des Jeux olympiques, où des milliers de Californiens ébahis, émerveillés, assistèrent aux trois pièces.

« C'est peut-être long de voir des acteurs déclamer du Shakespeare en français, surtout si vous ne connaissez pas la langue. Mais être fatigué ne signifie pas s'ennuyer. (...) On est exalté, on frissonne comme pouvait frissonner un enfant allant pour la première fois au théâtre quand le cinéma n'existait pas encore » (Los Angeles Times, 8 juillet 1984).

Depuis *la Cuisine,* des journalistes et aussi des gens de théâtre étrangers ne manquent plus un seul spectacle du Soleil. Dès cette époque, Paolo Grassi, directeur du Piccolo Teatro de Milan, seigneur du théâtre européen, le connaît, l'apprécie. La première création du Soleil hors de l'Hexagone est donc, en novembre 1970, à Milan pour celle de *1789* au Palais des sports. Chacun des quatre soirs où la pièce est présentée, 1 200 spectateurs trépignent d'un enthousiasme purement théâtral, sans l'amalgame qui se fait en France entre la nostalgie de 68 et cette vision d'une *« révolution populaire dont la bourgeoisie s'est approprié le profit et l'histoire. Le spectacle tente de lui en reprendre sinon le produit, du moins l'histoire. »* L'imagerie bariolée, les scènes simultanées, le croisement des codes de jeu, le mouvement, l'énergie, la poésie naïve transportent tous les publics, qu'ils comprennent ou non le texte, qu'ils s'intéressent ou non à cette utopie du bonheur. *« Ariane Mnouchkine et son Théâtre du Soleil non seulement ont créé une œuvre d'art sincère et magnifique, mais ils ont ouvert d'immenses perspectives à l'évolution des formes d'expression au sein de l'art théâtral » (Die Tat,* Zurich, 29 juin 1971).

Les Anglais eux-mêmes s'y mettent : *1789* fait salle comble à la Round House pendant un mois. Les critiques du *Guardian,* du *Sunday Times,* du *Financial Times, de l'Observer* en ont *« tremblé d'émotion ». « Le public sort heureux, son ardeur révolutionnaire émoussée (...) et ne descend pas dans les rues pour piller le palais de Westminster. Pourtant, il y a encore des bastilles à faire tomber, même en Angleterre »,* pouvait-on lire dans *le Sunday Telegraph.* Le spectacle va en Martinique, au Festival international de Belgrade, à Lausanne, et réunit 281 370 spectateurs en deux ans, puis Ariane Mnouchkine en tire un film.

La Cartoucherie de Vincennes est alors aménagée, et la troupe, sans domicile fixe, se réjouit de disposer d'un toit, après des années d'errance dans des maisons de jeunes, de répétitions sous des chapiteaux lugubres traversés de courants d'air. Après avoir reconstitué une cuisine – usine – de restaurant au Cirque Medrano, puis déposé sur la piste ronde un voluptueux tapis de chèvre pour *le Songe d'une nuit d'été.* Après que *les Clowns* eurent investi le Festival d'Avignon à Champfleury, puis le Théâtre d'Aubervilliers et l'Elysée-Montmartre. Après avoir demandé en vain au ministère de la culture que demeure aux Halles un pavillon Baltard, celui où l'*Orlando furioso* de Luca Ronconi avait rayonné.

Après le succès de *1789,* Ariane Mnouchkine continue sa saga historique et présente *1793.* Ce spectacle-là ne peut voyager car l'espace doit être éclairé comme en plein jour par une installation sophistiquée de néons. Malgré tout, le spectacle est vu par 102 100 spectateurs. Suit *l'Age d'or,* sous un toit de cuivre étincelant, sur un sol vallonné recouvert de tapis roux. Il accueille 96 080 spectateurs à la Cartoucherie, 40 000 en tournée sous chapiteau, à Varsovie, Louvain-la-Neuve (Belgique), Milan, Venise.

Plus tard, d'autres thèmes beaucoup moins connus que ceux de la Révolution trouvent un public hors de France. Ainsi les deux pièces d'Hélène Cixous : en 1985, *l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge* (108 445 spectateurs), reçue à Amsterdam mieux qu'à Madrid et à Barcelone. En 1988, au plus fort de l'Intifada, *l'Indiade* (89 000 spectateurs) fait le plein au Festival de Jérusalem, bien qu'Ariane Mnouchkine ait manifesté publiquement son opinion sur l'attitude israélienne.



MARC ENGUERAND

Quatre moments-clés dans l'aventure du Théâtre du Soleil. De gauche à droite : « Richard II » (1981) : cette pièce fait partie du cycle Shakespeare (avec « la Nuit des rois » et « Henri IV »). « Méphisto » (1979) : Ariane Mnouchkine rompt avec la création collective et adapte le roman de Klaus Mann : l'histoire d'un comédien dans l'Allemagne nazie. « Les Euménides » (1993) : cette pièce clôt le cycle de tragédies d'Euripide et d'Eschyle (1990-1993) avec « les Atrides », « Iphigénie à Aulis », « Agamemnon » et « les Choéphores ». En bas, à droite, « 1789 » (1970) : création collective du Théâtre du Soleil, première création hors de l'Hexagone (à Milan), succès dans le monde entier, ce spectacle-charnière annonce l'installation à la Cartoucherie de Vincennes.

Rencontre avec la photographe Martine Franck

Regards sur le mouvement

La photographe Martine Franck, de l'agence Magnum, fait partie de l'équipe historique du Théâtre du Soleil. Elle raconte la difficulté de traduire en images des spectacles tout en mouvement.

« QUAND j'ai débarqué à Paris, j'avais deux adresses, dont celle d'Ariane Mnouchkine. Elle avait dix sept ans et suivait des cours à la Sorbonne. Je la connais depuis plus de trente ans, et je crois bien être la *seule* à ses côtés depuis *le début* de l'aventure Théâtre du Soleil, même si, en tant que photographe, j'ai une position « dedans-dehors ». Je ne suis pas sûre que mes photos racontent ses pièces, mais elles constituent une mémoire.

» Je me souviendrais toujours de ce voyage, en 1962-1963, que nous avons fait ensemble au Japon, en Inde, au Cambodge... Nous avons découvert le théâtre kabuki. Ariane était déjà profondément influencée par l'Asie. Quand nous sommes rentrés, elle a créé le Théâtre du Soleil. Je voulais m'intégrer à la troupe, mais sans jouer. J'ai choisi la photographie. J'ai photographié ses vingt-trois spectacles.

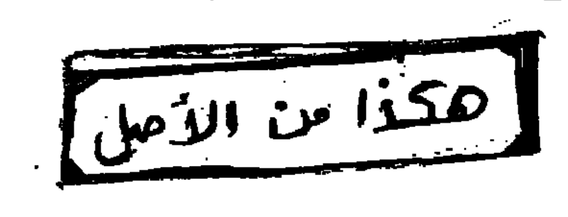
» Entre nous, c'est une histoire autant photographique que d'amitié. J'ai pour elle de l'admiration, de la fascination, une façon proche de travailler. Et puis il y a notre jeunesse commune... C'est Ariane qui m'a appris le maniement d'un appareil. Elle était d'ailleurs, au début, bien meilleure photographe que moi. Elle est la personne que j'ai le plus photographiée au monde. Je ne l'ai jamais fait poser car elle est insaisissable, c'est une femme qu'il faut prendre en action. Alors que je préfère le noir et blanc, c'est encore elle qui, plus tard, m'a incitée à travailler en couleur pour traduire son goût pour les matières, les nuances, les maquillages et les costumes... C'est pour toutes ces raisons que je n'ai photographié aucun spectacle d'un autre metteur en scène ; d'ailleurs, je vais peu au théâtre.

» Je me souviens de nos premières photos : moi, j'attendais que les gens arrêtent de bouger pour déclencher, alors qu'Ariane voulait toujours saisir le mouvement. Ce sens du mouvement, si spécifique de ses photos, je l'ai retrouvé dans ses mises en scène. Mais comment traduire ce mouvement en images ? Comment rendre compte des immenses espaces que l'on retrouve dans le théâtre d'Ariane sans pouvoir monter sur scène, même durant les répétitions ? Il y a parfois tant d'espace entre deux acteurs... Comment embrasser un tel flot sans être dedans ?

» Dans les années 70-75, ma photographie *était influencée par la* rue, les foules, je courais les carnavals et les fêtes. J'ai recherché une certaine rigueur dans ces mouvements spontanés. Ce travail correspondait bien à ce que montrait Ariane, notamment ses deux spectacles *1789* et *1793*, avec ses cinq scènes autour desquelles le public déambulait. Mais c'est bien plus astreignant de photographier le théâtre que la réalité. Je ne peux pas tourner autour, je suis tributaire de la concentration des comédiens : il suffit qu'un regard n'y « soit pas » et la photo est *mauvaise. Au théâtre,* j'accepte le regard du comédien vers l'objectif. L'acteur me regarde *pour me dire son rôle et je* « l'écoute ». Il y a rarement des vedettes dans le théâtre de Mnouchkine, je dois donc saisir un esprit général, traduire ce travail d'équipe.

» *Photographier le théâtre est* source de frustration. Il faut de l'humilité pour accepter de dépendre du regard de l'autre, car c'est quand même elle qui « donne à voir ». *Le spectacle sera toujours* plus beau que la photographie qu'on en donne ; d'où la tentation de « forcer » l'image, de chercher uniquement les moments spectaculaires et de faire de l'esthétisme. Mais j'ai un tel respect pour son travail que je n'essaie pas de changer les choses. Il y a de rares pièces qui sont peu visuelles, comme le *Sihanouk,* avec peu de mouvement. En revanche, la série des Shakespeare était magnifique, avec des entrées et des sorties spectaculaires, des sauts incroyablement bondissants. De toute façon, si elle ne faisait pas des spectacles très visuels, je ne serais pas restée. Ce que je retiens, c'est son amour pour les belles matières et la sensualité de son regard. »

Propos recueillis par MICHEL GUERRIN



هكذا من الأصل

de voyag

autour du Soleil

En 1979, rompant avec la création collective, elle adapte le roman de Klaus Mann, *Méphisto* (160 000 spectateurs). La pièce se passe en Allemagne à la prise du pouvoir par les nazis, oppose l'institution et le cabaret politique, raconte la carrière d'un grand comédien qui, à force de « petites lâchetés quotidiennes », a vendu son âme. En dépit des bancs pour le public, qui basculent entre deux scènes se faisant face, le spectacle tourne à Avignon, Lyon, Lons-le-Saunier, à l'Atelier de Louvain-la-Neuve (coproducteur), à Rome, à Berlin et au Festival de Munich. En Allemagne, où le roman a longtemps été interdit, le public suit, une partie de la presse se rebiffe. Comment serait acceptée en France une troupe allemande venant parler de Céline, des collabos, de Pétain ? D'autant que Gründgens, le comédien qui a servi de modèle à Klaus Mann, n'a jamais cessé d'être considéré comme une gloire nationale, à la fois Mounet-Sully et Depardieu. *« Un théâtre français ne peut pas se permettre de jouer une telle pièce dans la rue qui mène à Dachau »*, écrit le *Münchner Merkür*. *« Il s'agit d'une parabole sur un problème universel »*, répond Ariane.

Dans leur grande majorité, acteurs et metteurs en scène manifestent leur admiration. La pièce a ensuite été adaptée et montée par Jürgen Heyme, à Stuttgart. Il y a d'ailleurs des critiques favorables, notamment à Berlin, où, grâce au travail de Francesca Spinazzi avec le Berliner Festpiele, Patrice Chéreau et Ariane Mnouchkine sont des stars comme, à Paris, Peter Stein et Klaus Grüber. Dans un pays où les théâtres sont richement et lourdement institutionnels, la liberté d'action d'Ariane Mnouchkine fait des envieux. Mais le budget dont elle dispose modère singulièrement leur emballement... A Berlin, le Théâtre du Soleil, première troupe étrangère à célébrer la réunification, présente *les Atrides* dans le grand studio de Babelsberg repeint en bleu pour la circonstance, et conquiert un public qui en avait entendu parler sans le connaître, celui de l'Est.

Un jeu épique, parfois acrobatique, fortement stylisé

Entre *l'Age d'or* et *Méphisto*, Ariane Mnouchkine se lance dans le cinéma et, avec les comédiens du Soleil, tourne *Molière*. C'est un moment charnière. Jean-Claude Penchenat a créé sa propre compagnie : le Campagnol. Ariane Mnouchkine, le film occupant tout son temps et son énergie, lui offre la Cartoucherie pour son premier spectacle, *David Copperfield*, et attribue une partie de la subvention à Philippe Caubère pour qu'il puisse mettre en scène *Dom Juan* dans une salle voisine de la Cartoucherie, la Tempête.

Depuis, Philippe Caubère n'en finit pas de rendre à Ariane un passionnel hommage, de se séparer du Théâtre du Soleil, de dire, *« à ceux qui ne savent pas, que le théâtre, ça peut encore être la rencontre d'allumés qui improvisent dans une vieille usine »* (*le Monde* du 9 avril 1986). Dans la troupe, il a longtemps représenté une sorte de pivot et de moteur : *« Comme Philippe Léotard, Gérard Hardy ou moi*, explique Jean-Claude Penchenat. *Ou, plus tard, Mario Gonzalès, Georges Bigot, Philippe Hottier, Simon Avedikian... Ariane a besoin de gens autour desquels se construit un travail. Ensuite, les uns et les autres, nous sommes partis, ayant acquis un métier qui dépasse largement celui de comédien. »*

Avec Ariane Mnouchkine, les comédiens sont astreints à un jeu épique, parfois acrobatique, fortement stylisé, qui leur enseigne de la façon la plus concrète comment habiter l'espace, empoigner un texte, improviser, fouetter son imagination, approcher le public, s'adresser à lui comme à un interlocuteur privilégié, un ami intime. Plus qu'un enseignement, c'est une éducation. Le Théâtre du Soleil bouillonne de passions. Certains peuvent s'en trouver détruits, d'autres ont trouvé un chemin ailleurs. Philippe Léotard, Philippe Caubère, Gérard Hardy, Mario Gonzalès Clémence Massart (formidable Madame Jourdain dans la première version du *Bourgeois gentilhomme* de Savary), Maxime Lombard... et Jean-Claude Penchenat, qui, avec le Campagnol, poursuit le rêve du Soleil.

Mai 1994 : le Théâtre du Soleil célèbre ses trente ans avec son vingtième spectacle, *la Ville parjure*, d'Hélène Cixous, qui démonte les mécanismes de la contamination par le virus du sida du sang destiné aux hémophiles. La pièce porte en sous-titre *le Retour des Erinyes*, preuve qu'il ne s'agit pas d'un « reality-show » mais d'une nouvelle page dans l'histoire d'une troupe aussi singulière, aussi enviée, aussi décidée qu'à ses débuts.

C. G.

★ *Le travail du Théâtre du Soleil a fait l'objet de nombreuses études dans des revues comme Travail théâtral, Théâtre public, Théâtre en jeu, Théâtre en Europe, Esprit, Double page...* En 1980, Jean-Claude Penchenat et Richard Monod racontaient *la Vie d'une troupe* dans l'encyclopédie Bordas. En 1984, Anne Neuschafer et Frédéric Serror ont publié *le Théâtre du Soleil. Shakespeare* (Cologne, Prometh Verlag).

★ *La Ville parjure ou le Retour des Erinyes.* Théâtre du Soleil, Cartoucherie de Vincennes, route du Champ-de-Manœuvre, Paris (XIIe). Métro : Château-de-Vincennes (+ navette gratuite). Première et deuxième partie : les mercredis, jeudis et vendredis à 19 h 30. Intégrales : le samedi à 15 h 30 et le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. 150 F par partie. 260 F les deux. Le théâtre est ouvert au public une heure avant le début du spectacle et les places ne sont pas numérotées.

1 573 995 spectateurs

Fondation. En 1964, la troupe universitaire, dirigée par Ariane Mnouchkine, devient professionnelle. Les membres fondateurs du Théâtre du Soleil sont Myrrha Donzenac, Georges Donzenac, Martine Franck, Gérard Hardy, Philippe Léotard, Ariane Mnouchkine, Jean-Claude Penchenat, Jean-Pierre Tailhade, Françoise Tournafond.

Créations. La troupe présente plusieurs créations collectives (*les Clowns*, 1969 ; *1789*, 1970-1971 ; *1793*, 1972-1973 ; *l'Age d'or*, 1975) ou des textes d'auteurs : Gorki (*les Petits Bourgeois*, 1964-1965), Théophile Gautier (*Capitaine Fracasse*, 1965-1966), Arnold Wesker (*la Cuisine*, 1967), Shakespeare (*le Songe d'une nuit d'été*, 1968 ; cycle *Richard II, la Nuit des rois, Henri IV*, 1981-1984), Klaus Mann (*Méphisto*, 1979-1980), Hélène Cixous (*l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge*, 1985 ; *l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves*, 1987-1988), Euripide et Eschyle (*les Atrides, Iphigénie à Aulis, Agamemnon, les Choéphores, les Euménides*, 1990-1993).

Spectateurs. *Les Petits Bourgeois* se donne en 1964 à la MJC de Montreuil puis au Théâtre Mouffetard, devant 2 900 spectateurs. Le cycle des *Atrides*, de 1990 à 1993, est joué devant 286 700 spectateurs, à la Cartoucherie, à Toulouse, Montpellier, dans tous les festivals d'Europe (Hollande, Theater der Welt à Essen, Berliner Festpiele, Gibellina en Sicile, Grande-Bretagne, Autriche), au Festival des Amériques à Montréal, à New-York, et aurait pu continuer à parcourir le monde si Ariane Mnouchkine n'avait ressenti la nécessité de travailler directement sur les tragédies du présent.

Les propres productions théâtrales de la troupe d'Ariane Mnouchkine ont réuni, depuis l'origine jusqu'aux *Atrides*, 1 573 995 spectateurs, soit une moyenne de près de 100 000 personnes pour chacune des productions, à partir de *la Cuisine*, premier spectacle « grand public ».

Productions. Parallèlement à ses propres créations, le Théâtre du Soleil produit des spectacles très différents : *l'Arbre sorcier, Jérôme et la tortue*, de Catherine Dasté (1968), *Dom Juan*, de Molière, mise en scène de Philippe Caubère (1977-1978), *l'Inde, de père en fils, de mère en fille*, mise en scène de Rajeev Sethi sur une idée d'Ariane Mnouchkine (1993).

Films. Le Théâtre du Soleil a réalisé deux films signés d'Ariane Mnouchkine : *Molière* (1976-1977) et *la Nuit miraculeuse* (1989), commande de l'Assemblée nationale pour le Bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.



MARTINE FRANCK/MAGNUM



MARC ENGUERAND

nent

L'aventure

par Jean-Claude Penchenat

TRENTE ANS ! Le Théâtre du Soleil ! J'allais dire : quelle femme ! A la fois partageuse d'aventures et dominatrice, sûre de son fait et toujours prête à lâcher quelque chose en route si ça ne lui va pas, plus forte que le pouvoir en place parce qu'elle le sait éphémère, et qu'elle sait où elle va, et parce que son image à elle ne se ternit pas, exaltée et aventureuse, mais tremblante de doute et malade de trac à chaque première, à deux doigts du politique sans jamais s'y tromper. Sans cesse curieuse d'apprendre et d'enseigner.

Quand elle a fondé l'association des Etudiants de Paris, son premier soin a été de recruter des professeurs pour que le théâtre universitaire soit aussi un lieu de formation. C'est ensemble que nous allons inlassablement à la Cinémathèque ou au Théâtre des nations pour apprendre des grands modèles étrangers. Elle étudiait chez Jacques Lecocq pour nous retransmettre ensuite ce qu'elle y avait récolté. Au Soleil, plus tard, chaque spectacle était l'occasion de vérifier avec humilité tout ce que nous ne savions pas et que nous devions redécouvrir, réinventer : de nouveaux clowns, une nouvelle commedia dell'arte, apprendre des plus grands spécialistes l'histoire de la Révolution française, et improviser, inventer, imaginer sans cesse.

Quel marathon d'improvisation fut le temps des répétitions de *l'Age d'or* ! Mais aussi quelle école du théâtre et du monde : garder sans cesse un regard sur l'évolution de l'histoire en train de se faire et sur les gens qui la font... Aller au-devant du public, l'écouter, apprendre de lui.

Mais que de partenaires tout aussi « allumés » – les tièdes tenaient mal – qui se sont joints à cette histoire dont on oublie les années de nourrice. Les fondateurs se sont rencontrés en octobre-novembre 1959. Pour certains d'entre nous, comment pourrais-je dire autrement ?, même aujourd'hui, c'est dix ou quinze ans de présence, mais tant d'années de fidélité à la règle de départ.

Quelle école et que de professeurs aujourd'hui parmi ces acteurs des débuts qui consacrent une grande partie de leur temps à l'enseignement, et ceux que nous avons à peine croisés, les soirs où spectateurs de la suite de l'histoire nous retournions à la Cartoucherie qui avait perdu peu à peu de sa sauvagerie du départ pour devenir la preuve vivante que tout cela a bien existé !

Cette histoire à laquelle nous avions besoin de croire, Ariane a su lui donner un nom, et nous avons vécu et ils vivent encore cette utopie à laquelle nous étions seuls à croire. Que de lieux parcourus par un froid constant. De la rue Soufflot aux Arènes de Lutèce, à la MJC de la porte de Montreuil, du Théâtre Mouffetard au Théâtre Récamier, de la rue Pelleport à la rue Vercingétorix, du cirque Médrano à l'Elysée-Montmartre, des bureaux du 44, Champs-Elysées à ceux de la Cartoucherie, que de lieux disparus aujourd'hui !

Pour moi j'ai quitté le Soleil avec un projet nouveau, distinct et cousin germain. *Le Triomphe de l'amour, David Copperfield* et *En r'venant d'l'Expo* ont trouvé leur place à la Cartoucherie. Puis la Piscine de Châtenay-Malabry et le Théâtre de Corbeil-Essonnes ont continué l'aventure. Nos statuts diffèrent aujourd'hui, mais qu'on le rejette ou qu'on le vénère, l'enseignement du Théâtre du Soleil et d'Ariane reste essentiel en nous. Il a fait de nous une famille d'acteurs à part. Au Théâtre du Campagnol, autre famille d'acteurs, bientôt vingt ans, les plus anciens sont de souche ensoleillée.

▶ *Metteur en scène, directeur du Théâtre du Campagnol, installé désormais à Corbeil-Essonnes.*



BERNAND

DISQUES

Hommage au chef d'orchestre Pierre Monteux

L'artisan tranquille

La publication d'un coffret de 15 disques et d'un livret de 80 pages, regroupant une biographie et des témoignages, rend hommage à l'art de ce chef d'orchestre non apprécié à sa juste valeur en France, mais adulé aux Etats-Unis, où il dirigea l'Orchestre de Boston puis celui de San-Francisco, sur lequel il régna pendant dix-sept ans. Il multiplia les créations jusqu'à sa disparition en 1964.

BIEN que son talent ait été unanimement reconnu par ses pairs et que son nom soit accolé au *Sacre du printemps* de Stravinsky, à *Jeux* de Debussy, à *Daphnis et Chloé* de Ravel et à une centaine d'autres créations mondiales, le chef d'orchestre Pierre Monteux n'a jamais été vraiment apprécié à sa juste valeur en France. L'art de ce chef était assez étranger à la *furia* virtuose et au romantisme de Charles Munch, qualités qui assurèrent au Strasbourgeois une place de choix dans le cœur des mélomanes français.

Né en 1875, Pierre Monteux était un bâtisseur, un de ces oiseaux rares capables, en un temps record, de recruter une centaine de musiciens, d'en faire une phalange réunie sur un projet musical commun. N'ayant jamais réussi à mener ce type de projet en France, malgré la création par la princesse de Polignac et Coco Chanel de l'éphémère Orchestre symphonique de Paris en 1928, Monteux émigrera aux Etats-Unis en 1939. En 1942, il deviendra citoyen américain : le chef n'a jamais pardonné au maréchal Pétain sa politique de collaboration avec les nazis. Archétype de la culture française, Pierre Monteux était un patriote descendant d'une vieille famille juive provençale.

Les débuts de Monteux outre-Atlantique remontaient à 1916. Démobilisé en pleine grande guerre, le chef avait abandonné les tranchées de Verdun pour diriger une tournée des Ballets russes à la tête d'un orchestre recruté sur place. La qualité de son travail lui valut d'être invité à prendre la direction du Metropolitan Opera de New-York. Il y restera de 1917 à 1919. Il sera ensuite chargé de reprendre en mains l'orchestre symphonique de Boston, désorganisé par l'expulsion en Allemagne de son directeur musical, Karl Muck, et des musiciens prussiens. Monteux restera à Boston jusqu'en 1924. Il retournera alors en Europe pour codiriger avec Willem Mengelberg l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam. Pendant dix années, les deux grands chefs se partageront équitablement les saisons, sans qu'aucun contrat ne soit jamais signé ni entre eux ni avec l'institution. Et pourtant tout les éloignait. Découragé par le manque d'argent chronique de l'Orchestre symphonique de Paris, Monteux dont le renom grandissait en Amérique du Nord accepta de faire à San-Francisco ce qu'il avait réussi à Boston. Mis à mal par la crise de 1929, l'Orchestre de San Francisco était en ruine en 1935 lorsque le chef fut nommé à sa tête. En quelques semaines, il remit l'orchestre d'aplomb. Cette faculté qu'avait Monteux de réparer ce qui était cassé, lui valut de recruter, en compagnie d'Arthur Rodzinski, les musiciens que la NBC voulait offrir à Arturo Toscanini, émigré lui aussi, puis de diriger les premiers concerts du nouvel orchestre appelé à la gloire mondiale.

RCA

Pierre Monteux, la précision sans prétention.

Monteux resta dix-sept ans à San-Francisco et ne fut jamais réinvité à Boston où Serge Koussevitzky le remplaça. «Kouskous» était un grand chef, mais il était jaloux de l'affection que les Bostonniens portaient à Monteux et peut-être plus encore de l'admiration des solistes pour le *frenchie*. Car Monteux savait porter la plus grande attention aux pianistes, violonistes, chanteurs et violoncellistes qui se produisaient avec lui.

Cette qualité se rencontre rarement chez les grands chefs (surtout pas chez Koussevitzky qui, selon le pianiste Arthur Rubinstein, était un piètre accompagnateur) qui considèrent toujours que le soliste leur volent la vedette. Ça n'a pas changé et il n'est pas rare que les répétitions du concerto soient sacrifiées par le chef, qui accorde tout son temps à la symphonie qui termine le concert.

Pendant les dix-sept années du règne de Monteux à San-Francisco, l'orchestre de la ville acquiert une renommée, se distingue par une programmation inventive qui fait la part belle aux créations et enregistre de nombreux disques dont une partie est rééditée aujourd'hui par RCA. Après avoir quitté San-Francisco, Monteux mène la carrière nomade des chefs invités. Charles Munch qui avait remplacé Koussevitzky à Boston réinvita Monteux pour quelques concerts et quelques séances d'enregistrements – la comparaison entre *Petrouchka* de Stravinsky enregistré dans les mêmes années à Boston pour RCA et à Paris pour Decca est instructif : pauvre Société des Concerts du Conservatoire !

Même si les analogies sont un raccourci trompeur, l'art de Pierre Monteux peut être rapproché de ceux de Karel Ancerl et de Bernard Haïtink. Le Français partage avec le Tchèque et le Néerlandais, le même refus de s'interposer entre la musique et le public, de pousser autrement que par une économie de moyens exemplaires, une œuvre jusqu'à son paroxysme. *« Ce qui se conçoit bien s'exprime clairement »* semble être la marque de fabrique de Pierre Monteux dont chacune des interprétations réunies dans ce coffret RCA peut être citée en exemple quel que soit le répertoire.

L'équilibre parfait entre précision rythmique, équilibre des masses et mise en valeur des lignes mélodiques, atteint par Pierre Monteux dans ses interprétations, leur donne un grand naturel. Ce chef aurait aujourd'hui 119 ans. Il vécut à l'époque des grands lions de la direction d'orchestre et fut adulé aux Etats-Unis alors même que son art était aux antipodes de celui de ces romantiques attardés dont les interprétations ont une plus grande renommée. Monteux était un artisan archétypique d'une règle qui veut que l'interprétation varie moins en fonction de l'époque qu'en fonction du style même des interprètes. Monteux, Kleiber, Toscanini, Schuricht, Szell, chefs scrupuleux s'il en est, faisaient de la musique en même temps que Mengelberg, Furtwängler, Koussevitzky, Munch et Stokowski (de vrais démiurges) ; que les pianistes Alfred Cortot et Vladimir Horowitz virtuoses soumis à leurs humeurs, que les « sages » Clara Haskil, Wilhelm Backhaus et Arthur Schnabel (dont Monteux était le chef d'orchestre préféré). Et si les grands « égocentriques » d'hier et d'aujourd'hui peuvent en certaines occasions paraître loin de nous, les « appoliniens » transcendent allègrement les époques. Ils sont les exemples auxquels il faut sans cesse se reporter pour approcher la vérité des grandes œuvres du répertoire.

ALAIN LOMPECH

★ *Edition Pierre Monteux : un coffret de 15 disques compacts 09026 61893 2. Avec un livret de 30 pages regroupant une biographie et des témoignages sur l'art du chef d'orchestre. Œuvres de Bach, Beethoven, Berlioz, Brahms, Chabrier, Chausson, Debussy, Delibes, Franck, Gounod, d'Indy, Ibert, Liszt, Lalo, Mahler, Ravel, Rimski-Korsakov, Strauss, Stravinsky et Richard Strauss dont quarante-deux œuvres publiées pour la première fois en CD et une qui n'avait jamais été publiée (Une vie de héros* de Strauss). Enregistré entre 1941 et 1960, avec les Orchestres de San-Francisco et de Boston. Mono et stéréo. 1 100 F environ.

★ *Du 1er au 30 juin, une exposition Pierre Monteux se tient au Centre Georges-Pompidou, salle d'actualités du rez-de-chaussée. On peut y écouter les disques de ce coffret et y visionner un film réalisé par Pierre Monteux lui-même. Une quarantaine de photos du chef sont, d'autre part, exposées, dans les FNAC de Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Lille. Du 27 juin au 2 juillet, Alain Pâris consacrera une émission quotidienne au chef d'orchestre sur France-Musique (de 9 h 30 à 11 h 30). Le 1er juillet toutes les émissions de la chaîne seront consacrées à Pierre Monteux.*

CLASSIQUE

Ravel

Ma mère l'oye, ballet intégral – Une barque sur l'océan – Alborada del Gracioso – Rhapsodie espagnole – Boléro

Orchestre philharmonique de Berlin, Pierre Boulez (direction).

Pour avoir assisté au concert berlinois et à une partie de la séance d'enregistrement qui ont donné ce disque, nous n'attendions rien de décisif de ces interprétations ravéliennes (*le Monde* du 24 mars 1993). La Philharmonie de Berlin n'était pas dans son élément dans une musique sensuelle, en apesanteur et virtuose qui la mettait en difficulté. Boulez et les musiciens allemands auront beaucoup travaillé pour surmonter ces contingences matérielles, car leur interprétation est instrumentalement proche de la perfection (mais l'on regrette le basson dans *l'Alborada*, le *fagott* n'y est pas assez couinant) et d'une justesse musicale que l'on ne connaît à aucun disque de ces œuvres réalisé avec un orchestre français, hier ou récemment. Ces interprétations sont comparables à celle des *Miroirs* par le pianiste Vlado Perlemuter. Elles ne doivent donc rien à une certaine tradition française faite de mesure, de virtuosité et de détachement. Voici peut-être le Ravel le plus sensible, le plus sensuel qu'un chef ait pu donner au disque. Le plus précis aussi.

La prise de son n'est pas pour rien dans cette réussite. Elle est fidèle à la spatialisation de l'orchestre ravélien, respecte l'intensité, la couleur et l'emplacement de chaque groupe instrumental. Le nouveau système de prise de son mis au point par Deutsche Grammophon (le 4 D) fait la différence avec la concurrence. Car, s'il est possible de ne rien perdre d'une symphonie classique ou romantique enregistrées en mono, la musique du XXe siècle exige pour être entendue d'être captée dans l'intégrité de sa spatialité, de ses timbres instrumentaux et de sa dynamique. – A. Lo.

1 CD Deutsche Grammophon 439 859-2.

Gabriel Fauré

Requiem op. 48 ; œuvres a cappella de Debussy, Fauré, Ravel, Saint-Saëns.

Catherine Bott (soprano), Gilles Cachemaille (baryton), Monteverdi Choir, Salisbury Cathedral Boy Choristers, Orchestre révolutionnaire et romantique, John Eliot Gardiner (direction).

Les versions originales (sans pupitre de violons ni bois) du *Requiem* de Fauré ne manquent pas, depuis que John Rutter (*Conifer*) et Philippe Herreweghe (Harmonia Mundi) ont ouvert le ban, voici quelques années. Celle de Gardiner, à la tête de son Orchestre révolutionnaire et romantique, va « plus loin », encore, avec l'arrivée d'instruments d'époque – et de Gérard Caussé en *guest* de luxe au *premier alto*. Rien de vraiment « révolutionnaire » dans le son ni de « romantique » dans le ton : ce *Requiem* dégraissé et sans larmes est aussi sec et implacable que celui de Giulini (DG) était alangui et embrumé. La surprise vient plutôt du « complément de programme » : les quelque trente minutes de musique *a cappella* sont de tout premier ordre, grâce à l'exceptionnelle qualité de diction et d'intonation du Monteverdi Choir. – R. Ma.

1 CD Philips 438 149-2.

JAZZ

Keith Jarrett

Foundation, The Keith Jarrett Anthology (1).

Death and The Flower (2)

Continuons : Keith Jarrett construit sa musique dans le moindre détail. Ce qui lui permet ce degré de liberté réelle («free jazz » : il aura été un de ceux qui l'auront libéré de lui-même), une liberté trouvée d'emblée et pour autant remise en question. Il a donc surveillé cette anthologie qui résume ses choix et ses *débuts (accompagnateur des Messengers*, «sideman » de Charles Lloyd, pianiste mais aussi flûtiste ou sax soprano), sans souci de l'image ni de l'épuration. Les choses sont ainsi et pas autrement. Jelly Roll Morton se faisait une haute idée de son rôle dans la fondation du jazz. On sait aujourd'hui qu'il avait raison. Keith Jarrett donne à ses contemporains l'impression de suffisance. C'est qu'il se suffit à lui-même. Il est un des musiciens réellement autonomes d'aujourd'hui. Le bruit qui l'escorte (maniérisme, prétention, grâce) ne l'empêche aucunement de tracer sa voie. Il semble y puiser quelque énergie supplémentaire.

Si l'on veut comprendre comment on en est arrivé là, il faut retourner à ces pièces d'anthologie, cet apprentissage du style, cette investigation sans garantie d'un territoire vierge. Et compléter, comme le conseille un des exégètes les plus fidèles du pianiste, Alex Dutilh, par la réédition de *Death and The Flower* : il y a dans le triptyque de ce premier quartet une ampleur, une violence heureuse, une plénitude qui devraient poser quelques questions aux âmes tranquilles : pourquoi ce répertoire *(Prayer, Great Bird)* ? *Pourquoi cette alliance du rudimentaire* et de l'extrêmement savant (l'oxymore et la fleur) ? Pourquoi ce trio de l'apnitié (Paul Motian, percussions, Charlie Haden, basse, Dewey Redman, ténor) réussit-il si bien à Keith Jarrett ? – F. M.

(1) 2 CD Atlantic R2 71593. Distribués par WEA.

(2) 1 CD Impulse GRP 11392. Distribué par BMG.

CHANSON

Manon Landowski

Overground n'existe pas

Univers de rêve, de fausse légèreté, Manon Landowski joue au chat et à la souris avec des sentiments contradictoires, le désir du plaisir, de l'émotion sans questions et les interrogations poignantes sur le retour des jours, des choses, des histoires et des sociétés, le *« tra la la des jours, l'tra la la des sentiments »*, simple stratégie d'évitement de la mort. Manon Landowski a l'écriture *volage et la voix aérienne, à peine tremblée*, que les arrangements musicaux de Jean-Pierre Pilot et André Georget lui permettent de poser en apesanteur. La chanteuse effleure le personnage solitaire *d'Adèle Hugo, fait quelques détours* diaphanes à la Jane Birkin (*J'voudrais pouvoir*), tire des harmonies vers Véronique Sanson (*Rien ne change*), banalise son propos (*Réponds-moi*), avant de *retomber sur ses pieds en pleine douleur* de la séparation familiale (*Montana*). *Overground n'existe pas* est un disque doux, délicat, juste un peu trop, mais il a du style. – V. Mo.

1 CD Newmax 74321173052. Distribué par BMG.

ROCK

Frank Black

Teenager of the Year

Est-ce son légendaire appétit qui pousse Frank Black à servir ce festin de vingt-deux chansons à l'occasion de *Teenager of the Year*, son second album solo, ou une réaction d'orgueil ? L'ex-leader des Pixies a pu récemment observer Kim Deal, son ancienne bassiste, conduire un nouveau groupe – les Breeders – à un succès qui lui avait échappé lors de son premier album éponyme. Ce deuxième essai ne contient peut-être pas de tube de l'envergure de *Cannonball* (le *hit* actuel des Breeders) mais l'ensemble du disque relève brillamment le défi. On y retrouve quelques-uns des mécanismes qui rendaient si excitantes les chansons des Pixies. Une façon malicieuse de jouer des tempos, des harmonies et des effets de dynamique, toujours en équilibre entre fureur électrique et rêverie enfantine. Frank Black s'inspire aussi plus souvent des musiques traditionnelles américaines, utilisant en particulier les capacités évocatrices de la country ou les mélodies insouciantes de la *surf music*. Mais il détourne ces références, les entraîne sur des routes inconnues seulement balisées par une fantaisie surréaliste, une espièglerie perpétuellement inventive synonyme de plaisirs multiples. Car les trouvailles de ce lutin rondelet sont toujours mises au service de chansons concises qui confirment son don pour les refrains accrocheurs. Nourri de culture pop (rock, télé, cinéma, bandes dessinées), il en fait aussi une critique dont l'ironie n'épargne pas ses confrères musiciens. En particulier ceux mimant avec une complaisance stérile un perpétuel malaise adolescent *(Headache, Freedom Rock)*. – S. D.

1 CD 4AD, 72438 396782 7. Distribué par Virgin.

Sonic Youth

Experimental Jet Set, Trash and No Star

Si le bruit est aujourd'hui une des figures les plus usitées du rock, on le doit en partie à Sonic Youth. En mêlant aux débuts des années 80 énergie punk et explorations atonales, le quatuor new-yorkais a inspiré une large descendance. Des héritiers vite catalogués noisy ou grunge, encombrés par les pathos prépubères et souvent rattrapés par les poncifs du rock. Préservée par son goût de l'inconfort musical, la « jeunesse sonique » a pourtant bien vieilli. Même sa signature chez Geffen (filiale de la major MCA) n'a pas entamé son indépendance. *Goo* et *Dirty*, les deux derniers albums de Kim Gordon, Thurston Moore, Lee Ranaldo et Steve Shelley, avaient pour certains des allures de recentrage, musclant et structurant leurs titres en chansons. On ne pouvait pourtant ignorer une capacité intacte à créer le danger. Nouvelle démonstration de leur aventurisme, *Experimental Jet Set, Trash And No Star*, disque au titre énigmatique. Fuyant les facilités du vacarme, Sonic Youth s'impose une économie de moyens qui enfante des climats âpres et comprimés. Des morceaux à la fois instables et rectilignes (la frappe métronomique du batteur Steve Shelley) privilégient des tempos moyens sur lesquels Kim et Thurston glissent des textes d'une sensualité trouble. La tension explose parfois en bouffées électriques *(Screaming Skull, Androgynous Mind)*, mais le plus souvent elle serpente dans ces constructions faites de collages et de répétitions, ennemis apparents des formes mélodiques. Une beauté se déploie pourtant, urbaine, nocturne et mystérieusement entêtante, celle d'un rock toujours joué autrement. – S. D.

1 CD Geffen, GED 24632. Distribué par BMG.

MUSIQUES DU MONDE

Touareg

Imzad du Tassili N'Ajjer
Tindé du Tassili N'Ajjer

Juste après son *Intégrale de la musique savante persane (Radif*, en cinq *volumes), interprétée par l'excellent* joueur de târ Dariush Tala'i, la collection Al Sur, consacrée aux musiques du monde, et particulièrement à celles du pourtour méditerranéen, propose deux volumes de *musique touareg*. Une rareté, si l'on excepte l'album de facture plus cérémonieuse enregistré dans le Hoggar en 1990 et publié aujourd'hui par Le Chant du monde (1 CD CDM LXD274974, distribué par Harmonia Mundi). Le Tassili N'Ajjer, une région de plateaux irréguliers du nord du Sahara central, recèle des trésors musicaux encore peu exploités. Le *tindé* est un rythme à la cadence immémoriale, marqué par les tambourins qui sont ici l'apanage des femmes. Keltoum, Aïchatou et Khadidja ont respectivement soixante-deux, soixante-dix-sept et soixante-dix ans. Elles appellent les mondes parallèles (par le rythme Rohé). Elles incitent au courage avant le combat, font fuir les mauvais esprits, danser les hommes et les dromadaires. Tarzagh joue de l'*imzad*, un violon à une corde, onctueux, grave, serpentin, dont la pratique est là encore dévolue aux femmes. Othman chante, d'une voix de gorge pareille à ces canyons *profonds qui strient les plateaux désertiques*. Il donne à sa voix un volume, un écho, un espace qui ne cessent d'étonner à mesure que se déroule le fil de ce chant d'amour poignant, de mirages entretenus et d'archets immaculés. – V. Mo.

2 CD Al Sur ALCD 122 et 1 CD ALCD 123. Distribués par Media 7, vendus séparément.

Youssou N'Dour

The Guide (Wommat)

Vingtième album de la jeune star sénégalaise, *Wommat*, un mot wolof qui signifie guider, prolonge la recherche transcontinentale de Youssou N'Dour, un des rares musiciens africains rompus aux techniques avancées du rock occidental à vivre encore en Afrique, à y travailler, à y maintenir un studio d'enregistrement. Comme l'album précédent, *Eyes Open*, que le cinéaste américain Spike Lee avait hébergé sur son label 40 Acres and a Mule, quatorze des quinze titres de *The Guide* ont été enregistrés aux studios Xippi de Dakar, qui appartiennent à Youssou N'Dour. *7 Seconds*, un duo néo-romantique avec Neneh Cherry, qui sert de base de lancement à l'album, a été réalisé à New-York. Atmosphère en demi-teintes, agréable et dansante, malgré un soupçon de déjà vu, où se cache d'autres profondeurs. Neneh Cherry et Youssou N'Dour y dénoncent ceux qui tuent si vite l'innocence de l'enfance, un âge de la vie que ni la haine ni le racisme n'atteignent *a priori*. Moins novateur que *Set*, plus précis et plus nerveux que *Eyes Open*, ce *Guide* à la pochette enluminée d'un soleil rougeoyant (d'apparence sahélienne, en réalité new-yorkais) n'infirme pas le postulat selon lequel l'enfant de la médina est le prince de la nouvelle musique africaine. Avec son orchestre habituel, le Super Etoile, Youssou N'Dour cherche les équilibres dans des trames rythmiques et musicales complexes (*Life*, l'un des plus beaux titres de l'album), poursuit sa recherche mélodique avec obstination *(My People)* sur fond de *tambours* à *aisselle* et de *mbalax* sénégalais. Youssou N'Dour a aussi traduit Dylan en wolof : *Chimes of Freedom* devient une longue mélopée sahélienne, avec claquements de doigts, accordéon et ambiance cathédrale, enjolivée par le vent violent des percussions. Qui d'autre que Youssou N'Dour aurait pu tenter ce pari sans trébucher dès la première strophe ? – V. Mo.

1 CD Columbia 476508-2.

Un entretien avec l'auteur de « Serial Mother »

John Waters : « Les tueurs en série sont les stars d'aujourd'hui »

Considéré comme un des cinéastes américains les plus atypiques (« Pink Flamingoes », « Cry Baby »), John Waters se penche, dans « Serial Mother », sur le monde des tueurs en série. Il raconte la fascination de l'Amérique pour ces assassins qui ont envahi la presse, la télévision, les supermarchés, le monde de l'art. Et donc Hollywood...

« *JE ne pense pas m'être assagi.* » John Waters évacue d'emblée la critique : comment ce réalisateur du scandaleux *Pink Flamingoes* a-t-il pu commettre *Serial Mother* (qui clôturait le dernier Festival de Cannes), film que l'on qualifie parfois, avec une nostalgie teintée de mépris, de « film hollywoodien » ? John Waters aurait vendu son âme au diable. Faux, répond l'intéressé, *Serial Mother* serait même *« plus fou »* que *Hairspray* ou *Cry Baby*. *« J'affiche les mêmes folies que jadis, mais elles sont exécutées cette fois par une star ! Divine* [son acteur fétiche, aujourd'hui décédé] *aurait très bien pu arracher le foie d'une de ses victimes. Mais Kathleen Turner... »*

Et si c'était le monde qui s'était mis au diapason de John Waters ? Un monde où la télévision passe en boucle les images d'un tueur fou tuant trente personnes dans un McDonald's ou celles du sanglant assaut du FBI contre la forteresse des davidiens de David Koresh à Waco (Texas) ; un monde où des polygames néonazis viennent étaler leurs « problèmes » dans les *talk-shows* télévisés ; un monde où la « une » des journaux est surchargée de superstars molestant des enfants ou d'épouses tranchant le sexe d'un mari trop ardent. Tous ces « événements » ne ressemblent-ils pas à un scénario de John Waters ?

La réaction du fils du personnage incarné par Kathleen Turner est exemplaire : avant même d'appeler la police, il contacte un agent artistique. *« Lorsque la mère est arrêtée pour avoir commis une série de meurtres,* dit le réalisateur, *la situation de la famille s'améliore : le fils se fait « hollywoodien » et la fille trouve enfin un fiancé parmi les journalistes qui suivent l'affaire... Il n'y a qu'en Amérique que ce genre de choses arrivent. Ou en Angleterre, qui a connu des assassins vraiment excentriques... »*

« De John Dillinger aux personnages qui ont inspiré De sang froid, *de Truman Capote, en passant par Bonnie et Clyde, l'Amérique a toujours célébré ses tueurs,* poursuit John Waters. *Simplement, nous comptons aujourd'hui des millions d'émissions télévisées qui en parlent... Sans oublier les millions de livres de poche spécialisés dans ce domaine. Les gens n'ont plus honte d'admettre qu'ils sont fascinés par ces faits divers. Dans toutes les bonnes librairies, vous trouvez désormais un rayon intitulé « Crimes et faits divers », envahi par de gentilles vieilles dames. Moi aussi je participe à ce phénomène : j'assiste aux grands procès, je regarde assidûment la Court TV* [chaîne câblée fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre et retransmettant les procès en direct], *je vois les films, j'achète les livres... »*

John Waters collectionne même les tableaux signés de meurtriers célèbres. John Wayne Gacy, condamné à mort pour le meurtre d'une quarantaine de personnes, a été exécuté le 10 mai dernier. Il s'était mis à peindre dans sa cellule. Le tableau qu'en possède Waters – *« On me l'a offert »*, précise-t-il – est probablement *« le fleuron financier de toute* [sa] *collection. Il cote bien plus que le portrait de Jacqueline Kennedy par Andy Warhol* [qu'il avait] *acheté en 1964 pour 80 dollars. Flairant le filon, des marchands d'art ont fourni tubes et pinceaux aux plus spectaculaires des assassins »*. Le marché est en pleine expansion : outre les tableaux et les pochettes de disque signés John Wayne Gacy, une chanson de Charles Manson (assassin de l'actrice Sharon Tate), interprétée par le groupe Guns N' Roses, a atteint les sommets dans les hit parades. *« Même la musique de David Koresh fait un tabac en disques compacts ! »*, ajoute John Waters.

Pour le cinéaste, *« les assassins ont remplacé les stars de cinéma. Puisque ces dernières refusent de se laisser prendre en photo et veulent ressembler à Mme ou M. Tout-le-Monde, le public s'est inventé d'autres héros. Pourquoi Jeffrey Dahmer, qui draguait, tuait, découpait en morceaux des adolescents et les conservait dans son réfrigérateur, est-il aussi célèbre ? Parce que* le Silence des agneaux *venait de sortir... Le film lui a pratiquement servi de bande-annonce ! De plus, Dahmer était homosexuel : pour l'Amérique, c'était le rêve-cauchemar par excellence ! »*

Depuis, le père de Jeffrey Dahmer a publié un livre de Mémoires simplement intitulé *My Son* (Mon fils) : *« Un très joli livre,* dit Waters, *plein d'incroyables photos de Jeffrey bébé. Là encore, ça ne pouvait arriver qu'en Amérique : une littérature de non-fiction, dont les auteurs sont les « parents d'assassins », est en pleine expansion. Les parents de John Hinckley – il tenta, pour l'amour de Jodie Foster, d'assassiner le président Reagan – ont également publié un livre, que j'ai religieusement rangé à côté de celui de Dahmer... »*

Les assassins ressemblent à Monsieur Tout-le-Monde

De nos jours, dit Waters, l'Amérique ne fait plus la différence entre « célébrité » et « notoriété ». Fuyant la police, Kathleen Turner se réfugie dans une discothèque. Quelqu'un, dans la file d'attente, demande à son voisin si elle fait partie de l'orchestre. *« Cet adolescent typiquement américain la place au même niveau qu'une star du rock. »*

Dans *Serial Mother*, Kathleen Turner est une bourgeoise bien ordinaire. Tout comme John Wayne Gacy avait un visage passe-partout. *« La banalité du mal... Il m'arrive de donner des cours de cinéma en prison. J'aime bien mes étudiants, je n'irais pas jusqu'à dire qu'ils ne méritent pas la prison – et je ne les inviterais pas à dîner chez moi –, mais ce qui me frappe – et me terrifie – le plus, c'est de voir à quel point les assassins ressemblent à M. Tout-le-Monde. Ils ont moins la tête d'Hannibal Lecter dans* le Silence des agneaux *que celle de votre marchand de journaux. Simplement, un jour, quelque chose a craqué. Et ça n'arrive pas qu'aux autres. Ce qui maintient l'ordre dans la société, c'est la certitude, que nous avons tous, au plus profond de nous-même, d'être fou. Et chaque jour, nous nous efforçons de ne pas nous laisser aller. Ne trouvez-vous pas que c'est une bonne définition de la démocratie ?*

» L'Etat du Maryland [John Waters habite à Baltimore] *vient d'inventer une autre forme de la démocratie : une loi permet désormais au condamné à mort de choisir la méthode de sa mort – injection ou chambre à gaz (la chaise électrique ne fait pas partie de la panoplie). Je me demande à quoi ressemblera le formulaire. Faudra-t-il rayer la mention inutile, cocher une case ? Si le condamné refuse de choisir, ce sera, par défaut, l'injection. »* Et si John Waters avait à choisir ? *« Sans hésitation, la chambre à gaz. C'est bien plus dramatique ! D'ailleurs, n'a-t-elle pas valu l'Oscar à Susan Hayward pour* Je veux vivre, *de Robert Wise ? »*

Propos recueillis par
HENRI BÉHAR

★ *La critique de* Serial Mother *a été publiée, le lendemain de sa projection au Festival de Cannes, dans* le Monde *du mercredi 25 mai.*

ET ENSUITE LE FEU

de Fabio Carpi

LES lois de l'Europe du cinéma sont aussi impitoyables que les édits de César : ici elles forcent un couple français aux prénoms transnationaux, Amedeo et Elena (Marie-Christine Barrault et Jean Rochefort), à partir pour l'Italie dans la maison d'une vieille dame slave (Lila Kedrova) qui se trouve être la mère du monsieur. D'Angleterre revient Gloria (Jacqueline Lustig) accompagnée de sa fille, conçue en dehors des liens matrimoniaux. Pour donner une touche viennoise à l'ensemble, Amedeo est affligé de rêves très prégnants, dans lesquels il voit sa mère, sa femme et sa fille toutes nues.

Dans la campagne italienne, on nage dans le vague. Amedeo est mu par des pulsions vaguement incestueuses et matricides. Les personnages échangent des propos vaguement signifiants sur leurs envies de partir, de vieillir, de rajeunir. Finalement, on comprend vaguement qu'un homme n'existe que par les femmes et que cette citation de la Bible qui dit qu'après le déluge viendra le feu est une image freudienne, l'illustration de la dualité homme/femme. Pour cela, il a fallu soixante-dix-huit minutes qui ont semblé des siècles. – **T. S.**

LE JOURNAL

de Ron Howard

IL était une fois (dans les années 30 à 50) un sous-genre cinématographique parfaitement légitime : celui du « film de presse ». Ça allait de la comédie (*His Girl Friday*, de Howard Hawks) au drame (*Plus dure sera la chute*, avec Humphrey Bogart, ou *Sweet Smell of Success*, d'Alexander Mackendrick) en passant par le chef-d'œuvre absolu (*Citizen Kane*). Le journaliste y apparaissait soit comme un preux chevalier aspirant à défendre la Justice et la Vérité, soit comme un fouille-bouse corrompu.

En donnant pour cadre au *Journal* la journée d'un tabloïd à scandale new-yorkais, le réalisateur Ron Howard tente de renouer avec le genre. Il démarre en trombe, sur un rythme infernal à la Feydeau, où les portes ne cessent de claquer entre le journaliste (Michael Keaton), affligé d'une épouse au bord de l'accouchement (Marisa Tomei), le directeur de la rédaction ronchon (Robert Duvall), la directrice financière (Glenn Close) et une salle de rédaction qui ressemble au *Titanic*. Hélas, voulant panacher son vaudeville journalistique d'émotion, Ron Howard (ex-ingénu des *Jours heureux*, réalisateur de *Splash* mais aussi de *Cocoon*)dresse sur son parcours des obstacles bien inutiles. Une fois de plus, aux acteurs de faire double travail pour survoler les précipices du scénario. Dans ce sport périlleux, la palme revient à Glenn Close, jouissive carnassière en tailleur de luxe, et surtout à Michael Keaton, particulièrement à l'aise dans le chaos et qui, même immobile, donne l'impression d'une extrême frénésie. – **H. B.**

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH, *de Nicholas Campbell*

Le reggae, côté enfer

Suite de la page I

Avec Bunny Livingstone, Tosh et Marley fondent les Wailers au milieu des années 60. Progressivement, le groupe s'éloigne de la tradition *rude boy* pour se rapprocher de la religion rastafari. Fondée à New-York, à l'appel du dirigeant afro-américain Marcus Garvey, qui demandait l'établissement d'un culte proprement africain, la religion rastafari déifiait le négus Hailé Sélassié, seul monarque africain régnant qui pouvait se réclamer d'une légitimité vierge de toute soumission coloniale. Sous le soleil de la Jamaïque, le culte rastafari s'est augmenté de la consommation de ganja et du port des dreadlocks (les boucles de l'effroi), que laissaient pousser ses adeptes. Longtemps, les rastas ont été considérés par le reste de la société jamaïcaine comme des hors-la-loi. Persécutés par la police pour leur consommation de ganja, méprisés et moqués, ils n'ont trouvé un semblant de légitimité que lorsque des vedettes comme Tosh ou Marley ont rejoint leurs rangs.

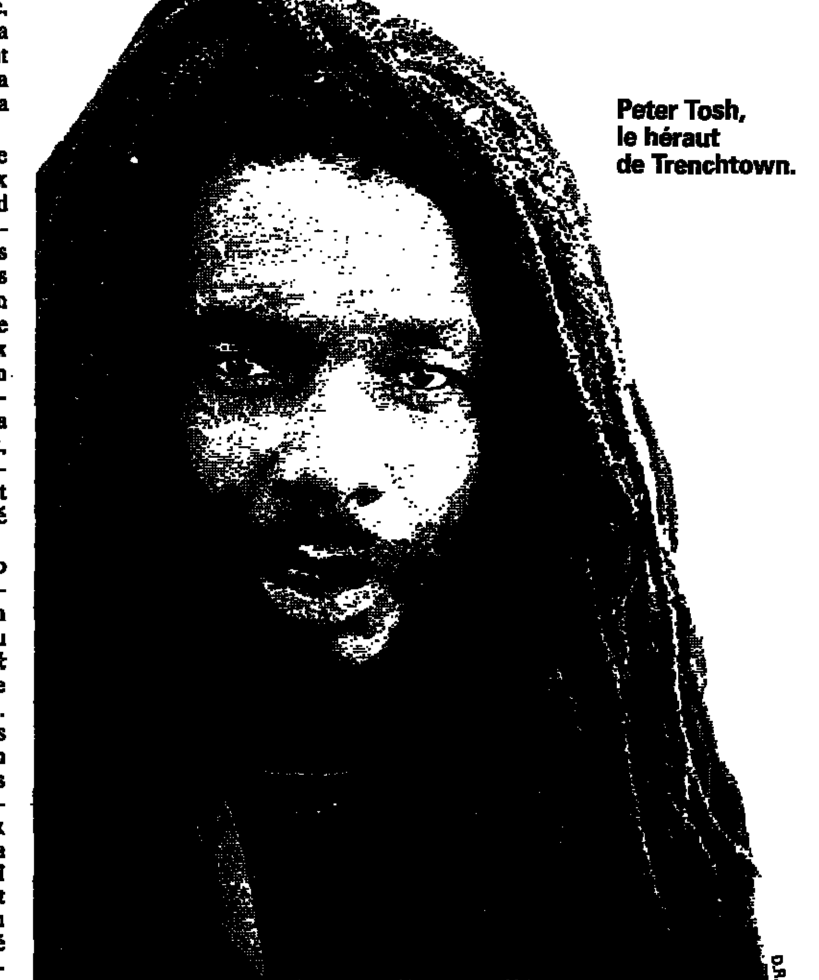
Lorsqu'il s'est agi pour les Wailers d'étendre leur renommée au-delà de l'île, Tosh s'est vite retrouvé à l'écart, tout comme Bunny Livingstone d'ailleurs. Le film de Campbell n'est pas très explicite quant aux événements qui ont provoqué la rupture entre Marley et ses complices, mais, en revanche, la blessure que Tosh en reçut est longuement analysée. Auteur de *Get Up Stand Up* et de *Downpresser*, Tosh était certainement le plus militant des Wailers. Cette conscience politique procédait plus d'une réaction immédiate aux manifestations quotidiennes de l'oppression que d'une analyse froide. N'empêche que Tosh manifesta souvent un intérêt réel pour les cultures africaines, dont venait la sienne. En Jamaïque, il eut souvent maille à partir avec la loi, et des témoins racontent, devant la caméra de Campbell, comment la police de Kingston avait juré sa perte.

A la fin des années 70, la guerre entre gangs affidés aux principaux partis jamaïcains, le JLP d'Edward Seaga et le PNP de Michael Manley, faisait quotidiennement des morts à Trenchtown et dans les autres ghettos de Kingston. En 1978, pour mettre fin au bain de sang, un grand concert pour la paix fut organisé. De cet événement, on a gardé l'image de Bob Marley réunissant Seaga et Manley sur la même scène. Mais, auparavant, Peter Tosh avait dénoncé l'hypocrisie de cette réunion, qui ignorait les racines du mal, la pauvreté abjecte, la brutalité policière.

Musicalement, la carrière solo de Tosh fut loin de tenir les promesses du temps des Wailers. Son plus gros succès public fut obtenu avec une reprise du *Don't Look Back*, des Temptations, sur laquelle Mick Jagger chantait les chœurs. Enregistré pour Rolling Stones Records, le disque mettait plus en avant la voix du chanteur des Stones que celle de Tosh. Auparavant, le chanteur avait publié deux albums, dont *Legalize It*, hymne à la légalisation de la ganja. Au fil des ans, les témoins le décrivent comme se coupant peu à peu du show business international, rongé de jalousie face au succès de Marley, se plongeant dans les mystères de l'obeah, dont sa femme aurait été une adepte.

Au travers des témoignages contradictoires qu'a réunis Campbell, on découvre une figure très proche de celle de Robert Johnson, le bluesman américain des années 30. Comme lui, Tosh fréquentait les puissances infernales ; comme lui, il fut assassiné avant d'avoir pu réclamer ce qui aurait dû lui revenir de droit. Pas plus qu'il ne choisit une version définitive de la vie de Peter Tosh, Campbell ne privilégie une explication de son assassinat, le 11 septembre 1987, peut-être pour un peu d'argent; peut-être parce qu'il avait oublié de sortir de prison un homme qui y était allé à sa place, peut-être parce qu'il s'apprêtait à lancer la première station de radio rastafari. Car la structure très lâche du film, ses ellipses, les efforts qu'il exige du spectateur, lui permettent des audaces que la plupart des documentaires biographiques s'interdisent. Et Peter Tosh en ressort grandi.

THOMAS SOTINEL



Peter Tosh, le héraut de Trenchtown.

D.R.

Discographie

Legalize it, Virgin, CDV 2061 ; *Equal Rights*, Virgin, CDV 2081 ; *Bush Doctor*, EMI, CDP 7910852 ; *Wanted Dread and Alive*, EMI CDP 7916702 ; *Mama Africa*, EMI, CDP 7916712 ; *No Nuclear War*, EMI, CDP 7467002 ; *The Toughest* (compilation) EMI, CDP 7902012.

Cinéma

C'est déjà demain

Après le festival de Cannes, qui occupait le monde du cinéma depuis dix jours, voici venu le retour aux dures réalités de l'exploitation cinématographique. Il n'est plus, désormais, question de savoir si « la France » sera mieux représentée au palmarès que « l'Amérique », ou si les cinématographies nouvelles ont bien leur place dans le concert.

A Cannes, les petits, les sans-grade ont déjà eu du mal à faire entendre leur voix, ils ont été exclus du palmarès. Seuls les gros films présentés sur la Croisette – « la Reine Margot », « le Grand Saut », « Grosse fatigue », « Journal intime » et aujourd'hui, « Serial Mother » – sortent dans la foulée du festival. Reste à espérer que, comme les années précédentes, les films venus de loin, d'Iran, d'Inde ou de Taïwan, arriveront jusqu'à nous. A croire que le fait de les laisser jouer dans la cour des grands était déjà, en soi, une récompense. – P. Mé.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films, à l'exception de ceux présentés à Cannes, se trouvent en pages I et V. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

ET ENSUITE LE FEU. Film franco-italo-suisse de Fabio Carpi, Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE JOURNAL. Film américain de Ron Howard, VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MONTAND. Film français de Jean Labib, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

SERIAL MOTHER. Film américain de John Waters, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-65-70-68) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-65-70-45) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-65-70-47). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41).

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH. Film canadien de Nicholas Campbell, VO : L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

SÉLECTION

Le Ballon d'or

de Cheik Doukoure,
avec Aboubacar Sidiki Soumah, Salif Keita, Habib Hammoud, Mariam Kaba, Agnès Soral.
Français (1 h 30).

Entre brousse et stade, un conte pour enfant sans mièvrerie pour dire en jonglant avec les balles, les rires et les mots comment l'Afrique est toujours marquée à la culotte par la misère.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). VF : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Déjà s'envole la fleur maigre

de Paul Meyer,
avec Domenico Mescolini, Valentino Gentili, Luigi Favotto, Giuseppe Cerqua, Attilio Sanna, Pietro Sanna.
Belge, noir et blanc (1 h 25).

Plus de trente ans après sa réalisation, la découverte d'un document passionnant sur les conditions de vie de travailleurs immigrés dans le Borinage.

Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09).

J'ai pas sommeil

de Claire Denis,
avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle.
Français (1 h 50).

Dans la lumière aveuglante d'un Paris chauffé à blanc, la peur et la mort rôdent. Claire Denis filme au scalpel cette histoire de guerre menée par ceux qui n'ont rien à perdre et livre un film feutré, terrifiant et magnifique.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55).

Journal intime

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni.
Italien (1 h 40).

En trois « chapitres » filmés à la première personne, Nanni Moretti, qui se définit lui-même comme « *un splendide quadragénaire* », réalise une ode à la liberté émouvante et convaincante. Un des plus purs moments de bonheur du Festival de Cannes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41). VF : Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).



D. R.

Tutto Fellini !

Des *Feux du music-hall* (1950) à *la Voce della luna* (1990), l'intégrale de l'œuvre du maestro, du sombre réalisme des premiers films au délire onirique des derniers. Tous sont présentés dans des copies neuves, pour lesquelles Fellini donna son autorisation, après vision. Le *Satyricon* (photo) est également projeté au cinéma Accatone.

A partir du 27 mai, à l'Europa Panthéon, 13, rue Victor-Cousin, (5e) Tél. : 43-54-15-04 et au Balzac, 1, rue Balzac, (8e) Tél. : 45-61-10-60.

4 mariages et 1 enterrement

de Mike Newell,
avec Hugh Grant, Andie MacDowell, Kristin Scott Thomas, Simon Callow, James Fleet, John Hannah.
Britannique (1 h 57).

Sous le lointain parrainage de Lubitsch, mais en Grande-Bretagne, une comédie en forme de gymkhana sentimental, hardiment enlevée par ses interprètes.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-56) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-65-70-61). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-65-70-44) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

La Reine Margot

de Patrice Chéreau,
avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc.
Français (2 h 43).

Des fleuves de sang et de haine de l'histoire, du roman-fleuve de Dumas, Patrice Chéreau fait émerger, à corps et à cris, une grande et belle figure de femme, dessinée par trois flux d'amour autour d'elle.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Vivre

de Zhang Yimou,
avec Ge You, Gong Li, Niu Ben, Guo Tao, Jiang Wu, Ni Da Hong.
Chinois (2 h 09).

Le prix d'interprétation du Festival de Cannes est venu récompenser Ge You, acteur impeccable, au côté de la sublime Gong Li, de cette saga politico-familiale dans laquelle la nourriture a autant d'importance que les sentiments.

VO : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

REPRISES

L'Annonce faite à Marie

d'Alain Cuny,
avec Roberto Benavente, Christelle Challab, Alain Cuny, Ulrika Jonsson, Jean des Ligneris.
Franco-canadien, 1991 (1 h 31).

Serviteur radical de l'œuvre de Claudel, Alain Cuny a réalisé une splendide épure, quelque part entre Robert Bresson et le Rohmer de *la Marquise d'O*. Ce fut l'unique film de l'acteur, qui y fit la preuve d'un sens du cinéma et d'une maîtrise confondants.

Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Le Journal d'une femme de chambre

de Jean Renoir,
avec Paulette Goddard, Burgess Meredith, Florence Bates, Irene Ryan.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 26).

De son exil américain, Renoir rapporta cette adaptation du roman d'Octave Mirbeau qui fut en son temps médiocrement accueillie. Elle rivalise pourtant avec celle réalisée dix-huit ans plus tard par Luis Bunuel, grâce notamment à la belle composition de Paulette Goddard.

VO : Le Champo-Espace Jacques Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

Satyricon

de Federico Fellini,
avec Martin Potter, Hiram Keller, Max Born, Salvo Randone, Alain Cuny, Lucia Bose.
Italien, 1969 (2 h 15).

Revisitée par le maestro, qui s'attache aux pas de deux jeunes marginaux, l'antiquité romaine retrouve la barbarie, la folie et la démesure que le cinéma lui avait trop souvent fait perdre. Ce fut un des plus grands succès de Fellini, dont la sombre beauté et l'éclatante liberté étonnent aujourd'hui encore.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

FESTIVALS

Un certain regard à Paris

Les Elysées Lincoln rénovés accueillent les films qui viennent d'être présentés à Cannes dans la section « Un certain regard ». Certains sortiront par ailleurs, d'autres non, il faut donc en profiter. Pour découvrir, notamment, *le Voyage interrompu*, de Sandip Ray, sur un scénario de Satyajit Ray, les australiennes *Aventures de Priscilla, la reine du désert*, ou encore la belle *Histoire de Xinghua*, du cinéaste chinois Yin Li.

A partir du 27 mai, aux Elysées Lincoln, 14, rue Lincoln, Paris (8e). Tél. : 42-25-45-80.

Tosca

Luchino Visconti et Jean Renoir avaient écrit l'adaptation de *Tosca* pour le cinéma, que Renoir commença à filmer au printemps 1940. L'entrée en guerre de l'Italie l'obligea à quitter Rome, le film fut réalisé par son assistant et collaborateur Carl Koch. Imperio Argentina est Tosca, Michel Simon Scarpia, Rossano Brazzi Cavaradossi et Massimo Girotti Angeloti.

L'Opéra de Paris présente également deux documents : *Maria Callas*, filmée en 1956 au Metropolitan Opera dans le finale de l'acte II, et *I Live for Art-Tosca*, film d'archives et d'entretiens qui réunit quinze grandes sopranos interprètes du rôle.

Le vendredi 27 mai à 19 h 30 (Autour de Tosca et de ses interprètes), le dimanche 29 mai à 17 h (Tosca, de Carl Koch et Jean Renoir), à l'Opéra de Paris, salle Studio Bastille, place de la Bastille à Paris (11e). Tél. : 44-73-13-00.

L'Espagne à Annecy

Une vingtaine de films inédits en France, un hommage à Fernando Rey à travers les films de Luis Bunuel, une sélection de films déjà distribués en France, une rétrospective consacrée au vidéaste Francisco Ruiz de Infante : pour sa sixième édition, la Biennale du cinéma espagnol prend une ampleur nouvelle.

Juqu'au 7 juin, au Centre Bonlieu à Annecy (74). Tél. : 50-33-44-11.

Renoir, encore et déjà

En attendant l'intégrale organisée en juin par la Cinémathèque française, le cinéma Le Champo présente trois films de Jean Renoir, deux américains (*le Journal d'une femme de chambre* et *l'Homme du sud*) et un indien (*le Fleuve*).

Au cinéma Le Champo, 51, rue des Ecoles (Paris 5e). Tél. : 43-54-51-60.

LES ENTRÉES A PARIS

Grosse fatigue s'installe en tête des nouveautés de la semaine, avec 146 000 entrées en 41 salles. Entre « l'effet Cannes » et la popularité de Michel Blanc, qu'avait affirmée le triomphe de *Marche à l'ombre*, le film a taillé vaillamment sa route, sans attendre le prix du meilleur scénario qui vient de lui être décerné par Clint Eastwood et ses jurés. *Comme quoi* le cinéma français continue d'exister... contrairement à ce qu'affirme *Grosse fatigue*.

Margot confirme. Après ses premiers jours d'exploitation, le film de Patrice Chéreau totalisait déjà 117 000 entrées. La deuxième semaine confirme la réussite, *Margot* réunissant plus de 120 000 spectateurs en 49 salles (5 de plus qu'au jour de la sortie), sur un nombre de séances réduit par sa durée : tout (notamment un dimanche à plus de 25 000 entrées) laisse à penser que le règne durera.

Moretti rassure, Tornatore en enfer. Avec 23 000 entrées en cinq jours seulement et une sobre combinaison de 9 salles, le *Journal intime* de Nanni Moretti atteint son public, presque aussi assidu le lundi que le dimanche. En revanche, le film de Giuseppe Tornatore *Une pure formalité* sombre : 8 500 entrées, en 19 salles, pour l'affrontement Depardieu-Polanski, c'est une vraie catastrophe.

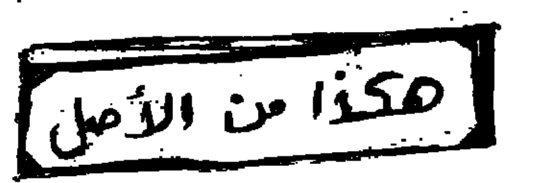
J'ai pas sommeil fait peur. Comment interpréter autrement, en effet, le score décevant réalisé par le beau film de Claire Denis ? 8 000 entrées en 9 salles, c'est une déception. Mais fallait-il vraiment sortir ce film fragile en plein Festival de Cannes ?

Vivre avec les honneurs. 15 500 entrées en 10 salles pour le film de Zhang Yimou, le résultat est satisfaisant, d'autant que la courbe semble régulière.

Entrées dopées par le lundi de Pentecôte, qui permet de parvenir à un total hebdomadaire de 680 000 spectateurs, largement supérieur à celui de la semaine dernière (622 790) et à celui de la semaine correspondante de 1993 (649 946). Le succès de la saison, *4 mariages et 1 enterrement*, est pour beaucoup dans cette réussite, puisque le film de Mike Newell totalise encore plus de 100 000 entrées en quatrième semaine. Pour sa part, *Rasta Rocket* dépasse, qui l'eût dit, les 310 000 entrées en sept semaines. Quant à *Y a-t-il un flic pour sauver Hollywood ?* il demeure en retrait, avec en deuxième semaine 42 000 entrées en 41 salles. Ce qui ne signifie nullement que l'on en ait terminé avec la série...

P. Mé.

★ *Chiffres* : le Film français.



Théâtre

Les noirceurs du temps

Ceux qui tiennent le théâtre pour le lieu éternel du divertissement ne seront pas satisfaits de l'actualité des scènes françaises. Il y a bien ici ou là des comédies soigneusement mises en scène pour nous distraire des noirceurs du temps, Labiche par Raskine, Courteline par Clévenot et Bonvoisin. Mais c'est incroyable comme le théâtre s'active à réfléchir le monde et ses violences du moment. A la Cartoucherie, le Théâtre du Soleil nous dit le drame du sang contaminé ; à l'Institut du monde arabe, on retrouve la verve intacte de Kateb Yacine, l'Algérien du combat pour la démocratie ; au Théâtre international de langue française, c'est celle de Rachid Boudjedra, menacé de mort par le FIS. Sur un autre registre, la famille Gatti, Armand et Stéphane, attaque par la Seine-Saint-Denis son spectacle témoignage sur les solitudes et les engagements d'une infirmière, porte-parole de toutes les infirmières. *Quand le monde s'inquiète, le théâtre réfléchit.* – G.S.



PHILIPPE PACHE

Atelier Rudra Béjart Premiers travaux des élèves qui sortent du nouvel atelier pluridisciplinaire de Béjart, soit vingt-cinq jeunes danseurs en pleine création collective. Ils reprennent aussi des extraits d'œuvres du maître. Une cure de jouvence pour le Marseillais aux yeux clairs. Une première à Paris.
Théâtre du Jardin, 20 h 30, le 31 mai et les 1, 2, 3 et 4 juin ; 15 heures, le 5 juin. De 150 à 250 F, 100 F pour les danseurs. Tél. : 40-67-97-98.

NOUVEAUTÉS

Les Animaux malades de la piste

de Jean-Paul Farré, mise en scène de Vincent Colin, avec Jean-Paul Farré et les étudiants du Centre national des arts du cirque de Châlons-sur-Marne.

En avant-première du Festival d'Avignon, où il est invité, ce nouveau spectacle imaginé par le distrayant Jean-Paul Farré qui met aux prises un fantaisiste de première grandeur et les élèves de la meilleure école de cirque en France. Un divertissement prometteur.

Théâtre des Arts, place des Arts, 95 Cergy. Les 27 et 28 mai, 20 h 30. Tél. : 30-30-33-33. Durée : 1 h 30. De 60 F à 120 F.

Le Cadavre encerclé

(en langue arabe)

de Kateb Yacine, mise en scène de Ridha Drira, avec le Théâtre national de Tunis.

Pour un seul soir et dans sa langue, invitation est lancée à la plus importante institution du théâtre tunisien. Elle sert ici un texte de l'écrivain algérien disparu il y a cinq ans, Kateb Yacine. Un choix politique puisque l'écrivain, deux ans avant sa mort, déclarait : *« L'Algérie arabo-islamique, c'est une Algérie contre elle-même, une Algérie imposée à elle-même... »* Un verbe haletant, une verve constante sous la plume d'un des plus grands poètes du monde.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5e. Le 29 mai, 20 h 30. Tél. : 40-51-38-37. Durée : 1 h 30. 50 F et 70 F.

Journal d'une femme insomniaque

de Rachid Boudjedra, mise en scène de Dominique Quéhec, avec Marie Plateau.

L'Algérie n'en finit pas de soulever les interrogations les plus fortes. Le drame de cette République sœur a ceci de positif qu'il nous permet d'entendre plus fréquemment la voix de ses poètes. Ici, Rachid Boudjedra, condamné à mort par les islamistes pour son récent essai, *FIS de la haine*. Cette œuvre à la première personne dit les tourments d'une femme dans un monde inventé et dirigé par des hommes.

Pavillon du Charolais (Parc de La Villette), 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 25 mai. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 40-03-93-95. Durée : 1 heure. De 50 F à 100 F.

La Journée d'une infirmière ou Pourquoi les animaux domestiques

d'Armand Gatti, mise en scène de Stéphane Gatti, avec Françoise Thyrion et Catherine Duport (violoncelle).

L'irremplaçable famille Gatti a repris son bâton de pèlerin. Cette fois-ci, le père, Armand, nous propose un texte inspiré de ses discussions avec des infirmières en grève sous la forme d'un « monologue-scénario » qui mêle les anecdotes les plus réelles et une grande part de rêve. Un spectacle itinérant, présenté dans sept villes différentes de banlieue avant une tournée française, mis en scène par Stéphane, le fils, qui met aux prises une actrice, une violoncelliste, un chat et huit téléviseurs sur lesquels sont diffusées les images d'un film tourné dans les hôpitaux de Seine-Saint-Denis, des crèches et des lieux publics.

Hôpital Avicenne, 125, rue de Stalingrad, 93 Bobigny. Le 26 mai, 14 heures. Tél. : 48-59-80-64. Durée : 1 h 30. Hôpital René-Muret, av. du Docteur-Chaessner, 93 Sevran. Le 27 mai, 20 h 30. Tél. : 48-59-80-64. Bibliothèque Elsa-Triolet, 109, av. Jean-Lolive, 93 Pantin. Le 28 mai, 17 heures. Tél. : 49-15-40-00. Appartement privé, 1, allée Ampère, 93 Tremblay-en-France. Du 30 mai au 5 juin, à 20 h 30. Tél. : 48-59-80-64.

Klones

de et avec Jango Edwards.

Retour du clown européen le plus célèbre et le plus célébré un peu partout. Un délire un peu systématique, désormais bien connu du public, mais qui a toujours le même impact sur les générations qui le découvrent aujourd'hui.

Splendid Saint-Martin, 48, rue du Faubourg-Saint-Martin, 10e. A partir du 31 mai. Du mardi au samedi à 22 heures. Tél. : 42-08-21-93. Durée : 1 h 30. De 80 F à 180 F.

Pierre Dac, mon maître soixante-trois

d'après Pierre Dac, mise en scène de Jérôme Savary, avec Jean-François Balmer, Michel Berto, Alexandra Kazan, Daniel Laloux, Eric Laugérias, Michel Vigier, Christian Hillion (musicien), et, en alternance, Ludovic de Preissac ou Michel Van Der Esch (piano).

Salle Gémier, ce spectacle-hommage d'un humoriste du théâtre, Savary, à un humoriste tout court, Pierre Dac, servi par une brochette d'acteurs savoureux.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 26 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 40. 110 F et 160 F.

PARIS

Chvéïk au terminus du monde

de Wladyslaw Znorko, mise en scène de l'auteur, avec Nùria Badia, Olga Colomer, Jean-Pierre Hollebecq, Xavi Capdevila, Richard Martin, Cacu Prat, Clément Sassada, Irina Vavilova, Philippe Vincenot et Patrick Zimmermann.

Le voyage d'un poète aux lisières du monde, une troupe de marginaux qui crient à la lune. L'univers sombre et beau d'un auteur à part.

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 heures. 110 F et 130 F.

Fin de partie

de Samuel Beckett, mise en scène de Charles Tordjman, avec Philippe Fretun, Daniel Martin, Gilette Barbier et Jean-Claude Perrin.

Une pièce parmi les plus intrigantes et les plus fortes de Beckett, un quatuor d'acteurs impeccables menés d'une main ferme et irrespectueuse par le directeur du Centre dramatique de Nancy.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 50. De 65 F à 135 F.

Dernière représentation le 29 ai.

L'Histoire (qu'on ne connaîtra jamais)

d'Hélène Cixous, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Jenny Alpha, Christian Hecq, Luce Mouchel, Laurent Natrella et Aurélien Recoing.

Pour entendre cette nouvelle pièce d'Hélène Cixous qui survit aux mille et une manipulations d'une mise en scène à l'épate. Une « suite » à la légende des Niebelungen savamment composée par un écrivain important.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 3 heures. 90 F et 140 F.

Dernière représentation le 28 mai.

Les Journalistes

d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont, Jean-Paul Bordes, Gabriel Cattand, Marc Citti, Claude Evrard, Jean-Claude Jay, Philippe Joiris et Gérard Lartigau.

Une mise en scène énergique, un jeu sûr au service de cette pièce de Schnitzler qui met en scène dans la Vienne du début du siècle un journaliste à double vie. Une pièce à double fond puisque, au-delà de son apparence, elle investigue les origines et manifestations de l'antisémitisme.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 30. De 60 F à 150 F.

La Ville parjure ou le Réveil des Erinyes

d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, par la troupe du Théâtre du Soleil.

(Lire notre dossier pages I à III.)

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Première et deuxième parties en alternance du mercredi au vendredi à 19 h 30. Intégrales samedi à 15 h 30 et dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. De 150 F à 260 F.

RÉGIONS

Tourcoing

Au rayon burlesque

avec Banda Osiris, Abel et Gordon, le Théâtre de Mimesis, les Colombaioni, les Nouveaux Nez, Stéphanie Hennequin, Michel Raskine, TSF, Jean-Jacques Vanier, Embarquez-les !, Yolande Moreau, Olivier Broche et Olivier Saladin.

Où l'on retrouve ici une bande d'amuseurs de première grandeur qui mêle toutes sortes d'acteurs formés aux meilleures écoles, comme ces trois réchappés de chez Jérôme Deschamps. Une bonne idée pour trois soirées qui devraient faire mal.

L'Idéal, 19, rue des Champs, 59 Tourcoing. Les 27, 28 et 31 mai, 20 h 30. Tél. : 20-37-67-67. De 50 F à 100 F.

Toulouse

C'est magnifique

de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Robert Horn, Atmen Kelif, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Philippe Rouèche (accordéon et piano).

La nouvelle production de la famille Deschiens, rejointe par trois nouveaux interprètes dont on jurerait qu'ils lui ont toujours appartenu. Dans un fantasme de bar, dans un fantasme de petite ville, six personnages disent la solitude, la violence de la parole empêchée, les espoirs fous d'un monde moins rude avec la politesse intacte de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff : l'humour. Un triomphe le soir de la création à Nîmes.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31 Toulouse. Le 25 mai, 19 h 30 ; les 26, 27, 28 et 31, 20 h 30. Tél. : 61-25-66-87. Durée : 1 h 45. 105 F et 120 F.

Marseille

Falstafe

de Valère Novarina, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Marcel Maréchal, Nicolas Vaude, Pierre Tabard, Dora Doll, Angelo Bardi, Olivier Picq, Michel Demiautte, Edmonde Franchi et Brigitte Canaan.

Une adaptation énergique, par Valère Novarina, de l'*Henri IV*, de Shakespeare (il a vu et aimé le film qu'avait fait Orson Welles). Et une interprétation aérienne de Maréchal, qui fait en beauté ses adieux au public de ce grand théâtre qu'au bord du Vieux Port de Marseille il a créé il y a quatorze ans.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Le 25 mai, 19 heures ; les 26, 27, 28 et 31, 20 h 30 ; le 29, 17 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 3 heures. De 80 F à 145 F.

Lille

La Fille bien gardée

d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Raskine, avec Luc-Antoine Diquero, Arno Feffer, Marief Guittier, Jean-François Lapalus, Virginie Michaud et Marie-Christine Orry.

La nouvelle mise en scène de Michel Raskine, après le succès de *Huis clos*, est en passe de rencontrer partout où elle est présentée la même ferveur du public. Cette visite chez Labiche, tourmentée, violente, superbement interprétée par des acteurs en grande forme, est un voyage presque onirique, aux saveurs de conte, dans les terreurs d'un monde bien connu, celui de la famille et de l'enfance. On hurle de rire, au sens propre.

La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59 Lille. Les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 45. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 h 20. 90 F et 120 F.

Dernière représentation le 28 mai.

Trouville

Le gendarme est sans pitié Le commissaire est bon enfant

de Georges Courteline, mise en scène de Bérangère Bonvoisin, avec Roland Amstutz, Philippe Clévenot, André Marcon, Grégoire Œstermann, Jean-Pol Dubois, Michèle Godet et Ged Marlon.

Pour leur installation à Trouville, le couple exceptionnel formé par Bérangère Bonvoisin et Philippe Clévenot a réuni une bande d'acteurs irréprochables qui devraient faire leurs choux gras de ces deux courtes pièces du maître Courteline.

Salle du conseil municipal, 164, bd Fernand-Moureaux, 14000 Trouville. Les vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 31-88-36-19. Durée : 2 heures. 70 F.

Dernière représentation le 29 mai.

Bordeaux

Luis Miguel Cintra et la poésie portugaise

de Bernardim Ribeiro, Antonio Nobre et Ruy Belo, avec Luis Miguel Cintra.

C'est une belle invitation que celle lancée à l'un des artistes les plus émouvants de la scène portugaise, Luis Miguel Cintra, que l'on n'avait pas vu ici depuis longtemps, beaucoup trop longtemps. Personne ne saurait servir mieux que lui trois grands noms de la poésie lusitanienne.

Centre dramatique national, 3, place Pierre-Renaudel, 33000 Bordeaux. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 1 h 15. 60 F.

Dernière représentation le 28 mai.

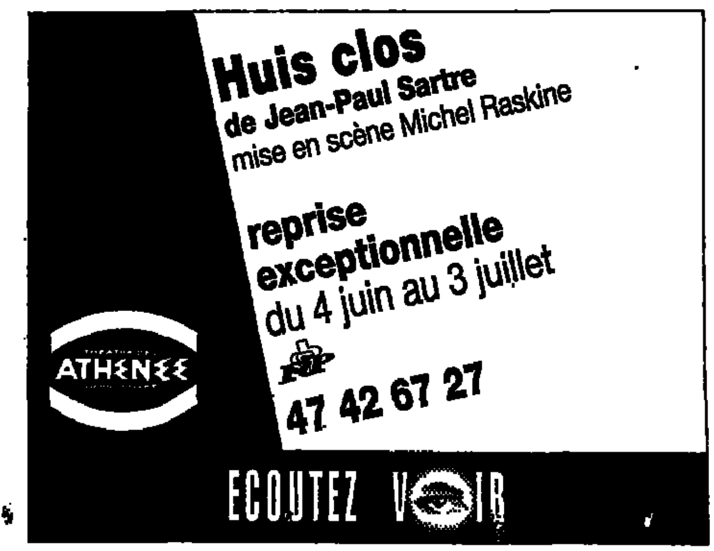
Montpellier

Marchands de caoutchouc

de Hanoch Levin, mise en scène de Jacques Nichet, avec Jean Benguigui, Christine Murillo, Wojtek Pszoniak, et Teddy Lasry et Jean-Marc Fouché (musiciens).

Avant de reprendre au Festival d'Avignon son passionnant *Alceste*, Jacques Nichet, directeur du Théâtre des Treize Vents, crée une pièce d'un auteur israélien inconnu en France, une farce écrite en 1978 qui réunit une pharmacienne et deux hommes amoureux d'elle. Ici encore, c'est un beau groupe d'acteurs qui a été réuni.

Centre dramatique national, domaine de Grammont, 34 Montpellier. Le 31 mai, 20 h 45. Tél. : 67-58-08-13. Durée : 2 heures. De 70 F à 105 F.



Danse

Compagnie Christian Trouillas

Le Grand Jeu

On l'a connu danseur, notamment chez Pina Bausch. Il est maintenant chorégraphe. Pas facile d'échapper à l'emprise et aux règles du jeu de la chorégraphe allemande.

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30, les 26, 27 et 28. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Lance Gries, Soraya Djebbar, Marginalii

Geography is a Compulsion to Eat Earth et Organum, Le 201, rue de Belleville, Fragmente din interior

Un lieu ouvert aux chorégraphes de tous les horizons, invités par Fabrice Dugied et Amy Swanson. Cette semaine une Américaine, une Parisienne et un Roumain partagent le plateau sommaire de cette petite salle cachée au fond d'une cour fleurie de Belleville.

Le Regard du cygne, 20 h 20, le 31 ; 20 h 30, les 1, 2, 4 et 5 juin ; 15 heures et 20 h 20, le 3 juin. Tél. : 43-58-55-93. De 50 F à 70 F.

Compagnie Michèle-Anne de Mey

Pulcinella

Tout était par-dessus bord lors de l'avant-première au Théâtre de Bretagne, qui avait accueilli la chorégraphe belge en résidence : la construction, l'utilisation de la musique... Michèle-Anne de Mey s'apprêtait à réaliser de grands changements : il y avait à l'intérieur de son *Pulcinella* des éléments à dégager pour bâtir un spectacle fort.

Théâtre de la Ville, 20 h 30, les 1er, 2, 3 et 4 juin. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

Kitsou Dubois

Gravité zéro

On n'a pas l'occasion de voir souvent cette chorégraphe, mais on garde d'elle le souvenir d'une personnalité extravertie, originale. Spécialiste des problèmes d'équilibre et d'apesanteur, elle a reçu une bourse pour aller à la NASA aux Etats-Unis. C'est le résultat de cette expérience que l'on retrouve dans ce quintet mis en musique par Henry Torgue, le musicien attitré de Gallotta.

Bagnolet. Théâtre des Malassis, 21 heures, le 31 mai et les 1er et 2 juin. Tél. : 43-63-51-71. 70 F.

Livia Patrizi

Pas perdu

Certes avoir été *guest* chez Pina Bausch est une référence, mais de là à l'inscrire sur sa publicité... Bref, il faudra vérifier si la jeune danseuse a l'étoffe d'une chorégraphe.

Théâtre de Chatillon. 3, rue Sadi-Carnot - 92320 Chatillon. De 40 à 80 F. Tél. : 46-57-22-11.

Bourges

Olivia Grandville

O de la pater (Etat premier)

Elle quitte l'Opéra de Paris, en 1988, pour la Compagnie Bagouet et un travail personnel, immédiatement remarqué par sa qualité esthétique. *Etat Premier*, sa cinquième création, est un duo avec Loïc Touzé, le plasticien Christophe Desforges et le musicien Kasper Toeplitz.

Danses au Centre, Ecole des Beaux-Arts, les 27, 28, 29, à 21 heures. Tél. : 38-62-01-31.

Théâtre : Olivier Schmitt.
Danse : Dominique Frétard

Musique

Qui vole un orgue...

***La Lettre du musicien*, titre éminemment recommandable, même s'il n'est pas en vente dans les kiosques, joue vaillamment, à un rythme bimensuel, le rôle irremplaçable de bulletin de liaison entre amateurs et professionnels. On y lit, dans la dernière livraison, un écho édifiant. L'appel à l'aide d'un facteur d'orgues dont un instrument a été volé lors du dernier Salon Musicora à la porte de Versailles à Paris. *« Que le voleur me rende mon enfant, avec ses 204 tuyaux et son clavier de 61 notes »*, supplie en substance le fabricant. Enfant, signale-t-il au passage, qui se trouvait au moment du vol dans une remorque, à l'arrière de sa voiture. Le facteur spolié ne demande pas qu'on lui restitue dans la foulée sa Peugeot J5 métallisée. On sent bien qu'il n'y a tout simplement pas pensé. La supplique vise l'orgue, seul objet cher à son cœur, puisqu'il l'a créé. La passion, en résumé ! – A. Ry.**

La Lettre du musicien, BP 64, 75722, Paris Cedex 15.

ÉVÉNEMENTS

L'InterContemporain joue gratis

Journée « portes ouvertes » à l'Institut de coordination acoustique-musique, qui multiplie ce genre d'expériences, et c'est bien. Et, là encore, les vétérans (Risset, Boulez) se poussent pour laisser la place à des hommes et femmes moins « installés ». Ci-dessous sont sélectionnés les concerts peut-être les plus marquants. Mais la fête est ininterrompue, en vérité, le public est convié heure par heure à de nouvelles découvertes ou à retrouver, l'heure suivante, une œuvre qu'il aurait ratée.

Risset : Sud. *Murail* : Création. *Baschet* : Alma Luvia. *Matalon* : Monedas de Hierro. *Bonnet* : Epitaphe. *Sandra Raoulx (contralto), Ensemble InterContemporain, Pascal Rophé (direction). IRCAM, 15 heures, le 28. Tél. : 44-78-48-16. Entrée libre.*

Saariaho : NoaNoa. *Durieux* : Devenir. *Matalon* : Monedas de Hierro. *Murail* : Création. *Boulez* :... Explosante/fixe... *Sophie Cherrier (flûte midi), Pierre-André Valade, Emmanuelle Ophèle (flûte), André Trouttet (clarinette), Ensemble InterContemporain, Pascal Rophé (direction). IRCAM, 18 heures, le 28. Tél. : 44-78-48-16. Entrée libre.*

Stockhausen : Chant des adolescents. *Harvey* : Mortuos Plango, Vivos Voco. *Murail* : Création. *Bonnet* : Epitaphe. *Obst* : Kristallwelt, Teil III. *Matalon* : Monedas de Hierro. *Martin* : Wu. *Manoury* : En écho. *Donatienne Michel-Dansac (contralto), Ensemble InterContemporain, Pascal Rophé (direction). IRCAM, 15 heures, le 29. Tél. : 44-78-48-16. Entrée libre.*

Hommage à Piazzola

Elle fut la compagne de Piazzola, elle est restée une grande chanteuse de tango, sa *Ballade pour un fou* a marqué la chanson mondiale. Elle se souvient que Piazzola avait donné son ultime concert à l'Auditorium des Halles, et lui dédie son récital, construit autour des œuvres du musicien. Avec le Quinteto Porteño et des danseurs.
Auditorium des Halles, 20 h 30, les 26 et 27. Tél. : 42-36-13-90. 120 F.

Tropical et génial

Enfant terrible du tropicalisme brésilien, désordonné et génial, chanteur brouillon et compositeur original, Tom Zé a été redécouvert par David Byrne, qui lui a consacré deux volumes de sa collection « Brazil » chez WEA.
New Morning, 20 h 30, le 26. Tél. : 45-23-51-41. De 100 F à 130 F.

CLASSIQUE

Tosca. Si... *Puccini* : Tosca. *Carol Vaness (Tosca), Placido Domingo (Cavaradossi), Jean-Philippe Lafont, Sergueï Leiferkus (Scarpia), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Spiros Argiris (direction), Werner Schroeter (mise en scène). Opéra-Bastille, 19 h 30, les 25, 27 et 30 mai et les 3 et 6 juin, jusqu'au 17 juin. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.*

Lady Macbeth de Mzensk. La production qu'il faut avoir vue, parce qu'elle s'adapte pour le mieux aux dimensions et aux possibilités particulières de Bastille, parce que le décor et la mise en scène tantôt réalistes, tantôt surréalistes d'Engel trouvent, dans le bâtiment de Carlos Ott, leur environnement presque naturel. *Chostakovitch* : Lady Macbeth de Mzensk. *Mary-Jane Johnson (Catherina), Jacques Trussel (Serge), Anatolij Kotcherga (Boris), Paolo Barbacini (Zinovy), Elisabetta Tandura (Axinya), Hélène Perraguin (Sonyetka), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), André Engel (mise en scène), Françoise Grès (chorégraphie). Opéra-Bastille, 19 h 30, les 26 et 28 mai et les 1er, 4 et 7 juin. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.*

Barry Douglas, Quatuor Talich. Descendant en droite ligne artistique du Quatuor Smetana, les Talich sont actuellement les meilleurs Pragois. Ils jouent dans leur arbre généalogique. Leur partenaire est irlandais. *Dvorak* : Quatuor pour piano et cordes op. 87, Terzetto pour deux violons et alto. *Smetana* : Quatuor à cordes n° 1 « De ma vie ». *Barry Douglas (piano), Quatuor Talich. Musée d'Orsay, 20 h 30, le 26. Tél. : 40-49-47-17. 130 F.*

René Jacobs, Roel Dieltiens, Alessandro De Marchi. René Jacobs, qui brille au zénith de la musicologie baroque, et qui s'est fait une place comme chef, ne chante plus guère, faisant chanter les autres. L'occasion d'une leçon de style (sinon, toujours, de beau chant), dans un répertoire rare. *Haendel* : Cantates. *Geminiani* : Sonate pour violoncelle et basse continue op. 5. *René Jacobs (haute-contre), Roel Dieltiens (violoncelle), Alessandro De Marchi (clavecin). Théâtre de la Ville, 18 heures, le 27. Tél. : 42-74-22-77. 80 F. Et le 28 mai à 18 h,* Sonate pour violoncelle et basse continue n° 3 *de Gaillard,* Sonate pour violoncelle et basse continue op. 13 *de Fesch et* Cantates *de Haendel et Durante ; avec Janet Williams (soprano).*

Emanuel Ax, Isaac Stern, Jaime Laredo, Yo Yo Ma. Un pianiste russe, un violoniste bolivien, un violoncelliste chinois et un autre violoniste né en Ukraine. Tous naturalisés américains, soit. Mais ne serait-ce que la présence du vétéran Isaac au milieu de ces quadragénaires constitue une raison d'espérer dans le rapprochement des sensibilités. *Mozart* : Quatuor pour piano et cordes KV 493. *Fauré* : Quatuor pour piano et trio à cordes op. 45. *Dvorak* : Quatuor pour piano et cordes op. 87. *Emanuel Ax (piano), Isaac Stern (violon), Jaime Laredo (alto), Yo Yo Ma (violoncelle). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures, le 27. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.*

Orchestre national d'Ile-de-France. Se rappeler que l'Orchestre de Jacques Mercier s'emploie tout au long de l'année à semer la bonne parole symphonique auprès des Franciliens. Si tu ne vas pas à Mahler... *Mahler* : Blumine, Kindertotenlieder, Symphonie n° 1 « Titan ». *Nathalie Stutzmann (contralto), Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 28. Tél. : 45-47-53-53. De 90 F à 180 F. Et le 31 mai à 20 h 30, au Forum culturel du Blanc-Mesnil (Loc : 48-14-22-22, 90 à 120 F) ; le 1er juin à 21 heures, au Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine (Loc : 46-82-83-88, 75 F et 95 F).*

Alain Zaepffel, Marcel Bozonnet, Yasonuri Imamura. Un acteur de théâtre et des interprètes férus de science musicologique, réunis au salon. *Airs de cour. Alain Zaepffel (haute-contre), Marcel Bozonnet (récitant), Yasunori Imamura (luth), Quatuor Gradiva. Théâtre Grévin, 11 heures, le 29. Tél. : 48-24-16-97. De 90 F à 200 F.*

Ensemble orchestral de Paris. Combien de fois Michel Portal a-t-il joué ce concerto de Mozart ? A chaque fois en prenant tous les risques, et toujours différemment. *Haydn* : Symphonie n° 85 « la Reine ». *Mozart* : Concerto pour clarinette et orchestre. *Michel Portal (clarinette), Ensemble orchestral de Paris, Friedemann Layer (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures, le 29. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.*

Chicago Symphony Orchestra. Barenboïm a pris en main le destin d'un des plus beaux orchestres du monde, succédant à Solti à Chicago. Il présida aussi au destin de l'Opéra Unter den Linden de Berlin et on parle de lui, face à James Levine, pour prendre ses carrés d'été à Bayreuth. Barenboïm est doté d'un appétit insatiable. Il fut, et il reste parfois, le plus naturellement musical des musiciens. Le voici à Paris au milieu d'une tournée européenne. Et comme il n'a peur de rien, il affronte Brahms, qui exige non seulement la technique de direction la plus accomplie, mais une pensée, une conception. Barenboïm n'a peur de rien et, d'une certaine façon, on s'incline. *Debussy* : la Mer. *Carter* : Partita. *Brahms* : Symphonie n° 2. *Chicago Symphony Orchestra, Daniel Barenboïm (direction). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 17 heures, le 29. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.*

Gérard Caussé, Marie Scheublé, Jean-Guihen Queyras. Le compositeur polonais est mort cette année. Gageons que l'on va davantage entendre sa musique. Rarement aussi bien jouée que cette fois. *Lutoslawski* : Bucolies. *Schumann* : Märchenbilder. *Mozart* : Duo pour violon et alto KV 423. *Fauré* : Quatuor pour piano et trio à cordes op. 45. *Marie Scheublé (violon), Gérard Caussé (alto), Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Bruno Rigutto (piano). Théâtre Hébertot, 20 h 30, le 30. Tél. : 43-87-23-23. 120 F.*

Orchestre de l'Opéra de Paris. Que l'Orchestre de l'Opéra national puisse jouer Mahler, on n'en doute pas. Qu'il puisse ne pas rougir des comparaisons étrangères dans Haydn reste plus hypothétique. Quel orchestre français est doté de la technique ailée nécessitée par l'auteur de *la Création* ? *Haydn* : Symphonie n° 80. *Mahler* : Symphonie n° 4. *Juliane Banse (soprano), Orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction). Opéra-Bastille, 20 heures, le 31. Tél. : 44-73-13-00. De 45 F à 225 F.*

Kristian Zimerman. Zimerman est l'un des seuls pianistes que l'on ait envie d'entendre seul actuellement, serait-ce sur une trop vaste scène, comme cette fois. Mais on a le souvenir de Kempff sur ce même plateau, et son sérieux, la profondeur de sa pensée, son autorité, faisaient qu'on oubliait tout. Zimerman pourrait bien incarner quelque chose comme un Kempff moderne. *Bach* : Passacaille et fugue BWV 582. *Schubert* : Variations pour piano D 24. *Mendelssohn* : Variations sérieuses. *Ravel* : Valses nobles et sentimentales. *Webern* : Variations pour piano op. 27. *Szymanowski* : Variations pour piano op. 10. *Kristian Zimerman (piano). Salle Pleyel, 20 h 30, le 31. Tél. : 45-61-06-30. De 110 F à 360 F.*

Ensemble orchestral de Paris. Une grande fête du piano, des doigts par dizaines, qui marchent ensemble et que l'amitié rassemble. Un chef à la hauteur. *Poulenc* : Concerto pour deux pianos et orchestre. *Mozart* : Concerto pour deux pianos et orchestre KV 365, Symphonie n° 35 « Haffner ». *Bach* : Concerto pour quatre claviers et orchestre BWV 1065. *Jean-Philippe Collard, Michel Dalberto, François-René Duchable, Brigitte Engerer, Jean-Marc Luisada (piano), Ensemble orchestral de Paris, Friedemann Layer (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 1er juin. Tél. : 49-52-50-50.*

Orchestre de Paris. La finesse du phrasé, l'élégance de l'archet, la chaleur du cœur, l'expression simple et sincère : Stern eut tout cela, et peut encore l'avoir. *Purcell-Britten* : Chaconne en sol mineur. *Elgar* : Enigma Variations. *Dvorak* : Romance pour violon et orchestre. *Bartok* : Concerto pour violon et orchestre n° 1. *Isaac Stern (violon), Orchestre de Paris, Leonard Slatkin (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 1er et 2 juin ; 16 h 30, le 4 juin. Tél. : 45-63-07-96. De 85 F à 280 F.*

Orchestre philharmonique de Radio-France. Grand raout orchestral cette semaine. Le Philharmonique rend ses derniers feux printaniers avant de s'embarquer pour les festivals d'été, Orange en particulier. Programme inattendu, pour le moins. L'unique concerto pour piano de Reger est aussi difficile à jouer pour le soliste qu'il est fastidieux à écouter pour le public : ses difficultés rythmiques, sa polyphonie complexe ne s'accompagnant malheureusement pas d'une veine mélodique susceptible de captiver. Rudolf Serkin s'en était toutefois fait le champion. *Reger* : Concerto pour piano et orchestre. *Sibélius* : Symphonie n° 7. *Barry Douglas (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction). Maison de Radio-France, 20 h 30, le 1er juin. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.*

Orchestre national de France. Une *Neuvième*, déjà ? Ce n'est tout de même pas encore la Fête de la musique. *Beethoven* : Symphonie n° 9 avec chœur. *Shinobu Satoh (soprano), Bernarda Fink (contralto), Robert Brooks (ténor), Peter Mikulas (basse), Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction). Bobigny. Maison de la culture, 15 h 30, le 29. Tél. : 48-31-11-45. De 60 F à 130 F.*

Orchestre des Champs-Elysées. Rien de nouveau sous le soleil, en ce qui concerne le choix des œuvres. Mais Schumann, sur instruments romantiques, n'aura pas le même son, et il gagnera en tonus, probablement. *Schumann* : Concerto pour piano et orchestre, Symphonie n° 2. *Andreas Staier (piano-forte), la Chapelle royale, Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction). Sceaux. Eglise Saint-Jean-Baptiste, 20 h 45, le 31. Tél. : 46-60-05-64. 120 F.*



DR

Alain Souchon

Souchon donne de la voix pour Arlette, et la chanson est formidable. Souvent un peu distant, tout à coup en première ligne, ébouriffé et nonchalant, Alain Souchon prend son spectacle à bras-le-corps. Cela surprend, cela bouscule, et réveille toute la tendresse des foules sentimentales, des amateurs et des sceptiques à l'égard d'un chanteur qui sait si bien chroniquer son époque et s'insinuer dans les mélodies de Laurent Voulzy.
Olympia, 20 h 30, du 25 au 31 mai (relâche le 29) et du 1er au 11 juin (relâche le 5). Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 230 F.

JAZZ

Birelli Lagrene, Babik Reinhardt, Jean-Marc Jafet. Un guitariste de pointe, Birelli le terrible, un qui a réussi à rendre son prénom présentable, Babik le solide, et un bassiste pour bassistes. Autant dire un rendez-vous pour élèves, apprentis, amateurs et novices. *Sunset, 22 h 30, les 25, 26, 27 et 28. Tél. : 40-26-46-60.*

Archie Shepp Quartet. L'ouvreur du Festival de Cannes est en quartet avec Horace Parlan au piano. Parlan ou pas, pas de cinéma au programme, de la musique. *New Morning, 20 h 30, le 31 mai et le 1er juin. Tél. : 45-23-51-41. De 100 F à 130 F.*

Joe Lee Wilson & Joy of Jazz. Bluesman, avant-gardiste, entreprenant, fomenteur d'idées, rayonnant, Joe Lee Wilson n'usurpe pas son titre : Joy of Jazz – à ne pas prendre dans le genre guilleret et *youpeeh*, mais au contraire du côté de la rage de l'expression. *Chessy. Manhattan Jazz-Club, 21 h 30, les 25, 26, 27 et 28. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.*

Claude Barthélemy Trio. Le guitariste le plus téméraire de sa génération, celui *qui porte le plus d'idées de la guitare*, fidèle à son trio et aux espaces concentrés, est incapable d'un concert banal. De toute façon, au-delà du bien et du mal. *Montreuil. Instants chavirés, 21 h 30, le 27. Tél. : 42-87-25-91. 80 F.*

ROCK

Davy Jones Locker. Représentants franc-comtois de la frange la plus électrocutée du rock français (Les Thugs, Burning Heads, Deity Guns, Real Cool Killers), sous-ensemble apparemment respecté de l'Internationale bruitiste. *Rex Club, 23 heures, le 27. Tél. : 45-08-93-89.*

Helios Mortis. Leur lyrisme, une foi un peu naïve en l'incandescence du rock et de généreuses performances scéniques ont fait comparer ce trio d'Avignon aux Bordelais de Noir Désir. *Passage du Nord-Ouest, 19 heures, le 30. Tél. : 47-70-81-47. 55 F.*

Codeine, Spinanes. Deux groupes de la scène indépendante américaine. Codeine, conformément aux vertus narcotiques de son patronyme, fait l'apologie de la lenteur et roule ses larsens dans le coton. On comptera donc sur les Spinanes et leurs chansons baignées de folk urbain revigorant pour nous sortir de notre torpeur. *Arapaho, 20 h 30, le 26. Tél. : 43-48-24-84. De 60 F à 70 F.*

Nina Hagen. L'ex-égérie du punk berlinois s'est muée en une cantatrice rock, fonctionnaire de la provocation, préparant ses disques et ses concerts comme un numéro de cirque. Ce peut être distrayant. *La Cigale-Kanterbrau, 19 h 30, le 28. Tél. : 42-23-15-15. 130 F.*

Nine Inch Nails. Trent Reznor, le leader de Nine Inch Nails, sera-t-il à la hauteur de sa réputation de chanteur psychotique obsédé par les plaisirs de la douleur ? Son nouvel album, *The Downward Spiral*, prouve en tout cas le potentiel sado-masochiste du techno-rock industriel. *Bataclan, 20 heures, le 30. Tél. : 47-00-55-22. 120 F.*

Flamin'Groovies. Idole des puristes du rock garage, Cyril Jordan, l'Américain le plus anglophile de l'histoire de ce genre musical ranime ses Flamin'Groovies, symbole depuis trente ans d'échec commercial et d'idéalisme pop. *Ris-Orangis. Le Plan, 20 h 30, le 26. Tél. : 69-43-03-03. 80 F.*

CHANSON

Philippe Lavil. Lavil choisit l'intimité de l'Opus Café pour faire sa rentrée, avant l'été, sa saison préférée. *Opus café, 22 h 15, les 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28 et 31, jusqu'au 4 juin. Tél. : 40-38-09-57. De 120 F à 290 F.*

Pascal Dubroca et les Vierges noires. Dans la veine du réalisme guinguette, un jeune homme qui marche sur les traces de Pigalle, de la Tordue, mais en solo. *Sentier des Halles, 22 h 30, les 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27 et 28. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.*

MUSIQUES DU MONDE

Youssou N'Dour. Après Amiens le 28 (dans le cadre du Festival de jazz), Youssou N'Dour, l'enfant de la médina de Dakar, qui cultive sa stature internationale sans jamais avoir renoncé à vivre au Sénégal, donnera son show au Zénith, dans un tourbillon de tambours, de guitares, de danse. Son nouvel album (lire en page disques) est l'un des plus intéressants de l'année, et sur scène Youssou est un jeune premier surdoué, symbole de l'Afrique à venir. *Zénith, 20 heures, le 29. Tél. : 42-08-60-00. 150 F.*

Geoffrey Oryema. Equilibre entre la tradition revue et corrigée par des années de vie européennes et de rock nourri dans le berceau africain. L'Ougandais Oryema prend de la carrure avec un complice de poids, Jean-Pierre Allarsen aux guitares. *L'Européen, 20 h 30, les 25, 26, 27 et 28. Tél. : 43-87-97-13. De 100 F à 150 F.*

Manu Dibango. Avec des invités prestigieux (Touré Kunda, Kidjo), Manu Dibango reconstitue sur scène les péripéties de *Wakafrika*, l'album qu'il vient de dédier à la chanson africaine, ses tubes et ses stars. *Casino de Paris, 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 49-95-99-99. 100 F à 150 F.*

Bau, Titina. L'Afrique toujours avec les Cap-Verdiens Bau et Titina. Bau joue du violon, chante, et son groupe a retrouvé les airs nostalgiques et sensuels de la morna et de la coladeira cap-verdienne. Titina est, parallèlement à Cesaria Evora, la meilleure chanteuse de morna, le fado de l'archipel lusophone. Elle vit à Lisbonne, chante à merveille, et a choisi un répertoire de pure émotion (à écouter *Titina chante B. Leza*, 1 CD Mélodie). *New Morning, 21 heures, le 27. Tél. : 45-23-51-41. De 100 F à 130 F.*

D'Gary et Jihe, Jao Joby. Les Malgaches sélectionnés pour la grande parade de Musiques métisses d'Angoulême et du Festival de jazz d'Amiens passent par Paris. D'Gary joue de la guitare comme d'une harpe de la Grande Ile, son blues, sa dégaine sont uniques. Jao Joby est le roi du salegy malgache, et chante des histoires très écologiques sur un tempo incroyablement rapide. Charme garanti. *New Morning, 20 h 30, le 28. Tél. : 45-23-51-41. De 100 F à 130 F.*

Dolly Rathebe et les Elites Swingsters. Angoulême, Amiens encore. Fraîcheur et swing de l'Afrique du Sud des ghettos, jeunes et vétérans du jazz d'avant l'apartheid officialisé accompagnent une chanteuse qui est l'aînée de Myriam Makeba, mais il n'y paraît pas. Pétillant (album chez Label Bleu). *New Morning, 20 h 30, le 30. Tél. : 45-23-51-41. De 100 F à 130 F.*

Chaurasia à Sens. Le plus grand flûtiste d'Inde, Chaurasia, accompagné par un joueur de tabla et un second flûtiste, cultive l'art du silence, du souffle, doucement mystique et finement réaliste. Son dernier concert, au Théâtre de la Ville à Paris, était une leçon magistrale de musique. *Le 27, Théâtre municipal de Sens à 20 h 45. Tél. : 86-95-70-70.*

Ben's Belinga et Blancs d'Afrique. Belinga est camerounais, il est saxophoniste, et avec son groupe Blancs d'Afrique (dont le guitariste Philippe Sulpice) il tente de *« laver la musique africaine des clichés qui la parasite »*. Musique de mélange, renvoie au jazz et à la tradition. *Les Instants chavirés à Montreuil, le 28, à 21 h 30. Tél. : 42-87-25-91. De 50 F à 80 F.*

Classique : Anne Rey.
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Stéphane Davet.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DE LA SEMAINE

Arts

Du côté de Saint-Germain

Comme chaque année à la même époque, pendant quatre jours et un peu la nuit, du 26 au 29 mai, les galeries du quartier de Saint-Germain vont faire la fête. De la rue Bonaparte à la rue Guénégaud, de la Seine au boulevard Saint-Germain, une cinquantaine d'entre elles seront ouvertes plus que de coutume, proposant aux piétons, aux curieux, aux amateurs de découvrir artistes, peintres, sculpteurs, décorateurs d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui.

« Découvertes-Redécouvertes 94 », Saint-Germain des Beaux-Arts (Tél. : 43-29-50-55).

VERNISSAGES

Sengaï (1750-1837)

« Traces d'encre » d'un moine zen, au Japon. Qui traduisent l'intensité d'une expérience intérieure, mais aussi un regard porté avec tendresse et humour sur les êtres et les choses de la vie. En cent feuilles choisies parmi plus d'un millier que conserve le Musée des arts Idemitsu.

Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Du 26 mai au 24 juillet. 30 F.

Lyon

Gary Hill

Gary Hill a conçu spécialement pour l'exposition une installation de 13 mètres sur 13, avec vidéoprojecteurs, lumière stroboscopique, système réfléchissant à mouvement rotatif, d'où son titre : *Dervish*. L'artiste, qui évolue dans un univers technologique de plus en plus sophistiqué, étrange et subtil, littéraire et plastique à la fois, est sûrement capable, là encore, de nous déboussoler.

Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. Sauf mardi et jours fériés, de 12 heures à 18 heures. Du 27 mai au 19 septembre. 20 F.

PARIS

Art contemporain d'Afrique du Sud

Fin du blocus culturel et début de reconnaissance à la Biennale de Venise, l'année dernière, exposition à la Défense aujourd'hui. Celle-ci réunit pour la première fois en Europe des artistes de différentes ethnies d'Afrique du Sud.

Galerie de l'Esplanade, place de La Défense, La Défense, 92000. Tél. : 47-96-25-49. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Alighiero Boetti

De l'artiste italien qui vient de mourir, le Musée de la Poste expose de larges extraits de *De bouche à oreille*, une œuvre à base de timbres et d'enveloppes envahissantes, qui traite de la communication. Elle a été élaborée collectivement, justement avec l'aide des postiers de 506 bureaux des P et T. Ceux-ci ont fait converger les envois vers le centre d'art contemporain de Grenoble, où la pièce, très mathématique, a d'abord été présentée.

Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e. Tél. : 42-79-23-45. Sauf dimanche et jours fériés, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 18 juin.

Braque

Le graveur, en une soixantaine d'estampes et 15 livres. Avec notamment la suite complète des eaux-fortes pour *la Théogonie d'Hésiode* (1932), que l'on voit rarement rassemblées, et des variations sur le thème du « Char ».

Bouquinerie de l'Institut, 12, rue de Seine, Paris 6e. Tél. : 43-26-63-49. Jusqu'au 30 juin.

Le Cabinet anatomique de Daniel Spoerri

Que Daniel Spoerri puisse considérer l'anatomie comme un des Beaux-Arts, c'est indéniable : à preuve ses collages récents à base de vieilles gravures médicales systématiquement recherchées, et qu'il traite avec respect, en douceur, en poète, se gardant bien d'ensanglanter ces images de chirurgie sans douleur.

Musée de l'Assistance publique, hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle, Paris 5e. Tél. : 46-33-01-43. Sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 9 juillet. 20 F.

Carlo Carrà

Carrà, divisionniste, futuriste, métaphysique, puis promoteur d'un réalisme synthétique qualifié parfois de « magique »... On va pouvoir suivre l'itinéraire de ce classique de la modernité en Italie, ce qui n'est pas fréquent. Avec essentiellement des œuvres sur papier.

Galerie Eric Touchaleaume, 54, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 43-26-89-96. Jusqu'au 29 juillet.

Dessiner une collection d'art contemporain

Le FRAC Picardie a choisi le dessin comme axe de ses achats. Et depuis huit ans a rassemblé par thèmes (« le dessin et son modèle », « le geste et l'écrit », « dessiner : construire, mesurer l'espace »...) 262 œuvres sur papier d'une cinquantaine d'artistes. Voici cette collection chez les sénateurs.

Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Sauf lundi, de 13 heures à 19 heures, nocturne le jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 3 juillet. 20 F.

Dubuffet

La Fondation Jean-Dubuffet, qui gère l'héritage de l'artiste, a vingt ans. Pour fêter cet anniversaire, elle expose à son domicile parisien les dessins et des gouaches de ses collections, et au domaine de Périgny-sur-Yerres, qui recèle bien des trésors, dont la *Villa Falbala* en grand, en vrai, les peintures et les sculptures.

Fondation Jean-Dubuffet, 137, rue de Sèvres, Paris, 6e. Tél. : 47-34-12-63. Jusqu'au 22 juillet.

« Photographier l'architecture »

Comment un fonds documentaire, fort de 200 000 photos d'architecture, se transforme en collection de haut niveau, avec ses chefs-d'œuvre (la Mission héliographique de 1851), ses maîtres (Le Gray, Marville, Baldus, Le Secq...), ses découvertes (la Sardaigne de Delessert), ses curiosités (ascension de la Grande Pyramide de Béchard). Un plaidoyer pour le « regard » photographique, une exposition exemplaire.

« Photographier l'architecture, 1851-1920 », Musée national des monuments français, 1, place du Trocadéro, 75116 Paris; Tél. : 44-05-39-10. Jusqu'au 20 juin.

Rencontres africaines

Un enrichissant dialogue Sud-Sud entre artistes de l'Afrique septentrionale et ceux de l'Afrique subsaharienne. Il a été orchestré par deux peintres : le Marocain Farid Belkahia et le Malien Abdoulaye Konaté, qui se sont croisés sur les routes du continent, allant chacun chez l'autre et dans les pays voisins, pour y choisir les artistes de l'exposition.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.

Riopelle

Huiles, collages et dessins d'un Canadien presque parisien, dont la peinture particulièrement dense avoue plus explicitement, à partir de la fin des années 50, ses références à la nature. Les cinquante œuvres proposées proviennent du fonds Matisse, dont elles n'étaient encore jamais sorties.

Didier Imbert Fine Art, 19, avenue Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Jusqu'au 13 juillet.

Ettore Sottsass

Du « design-radical », dont la « Valentine » portable d'Olivetti peut être considérée comme un exemple, au « contre-design », Sottsass, natif d'Innsbruck (en 1917), fit un pas, qui lui permit de passer des années 60 aux années 70, de développer sa nouvelle utopie : « la planète comme une fête », et de devenir célèbre de par le monde. Une rétrospective.

Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 septembre.



ANDY WARHOL/SOCIAL DISEASE PHOTOGRAPHS '76-'79

Andy Warhol photographe

Mi-voyeur mi-paparazzo, reporter placé aux premières loges, Andy Warhol a réalisé, à la fin des années 70, une série de clichés de ses copains, amis, relations mondaines lors de parties à New-York. Ici, le peintre David Hockney, cravate négligée, « barreau de chaise » et cheveux gras. Les photos sont méchantes, drôles, brutes.

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, 4-8, Grande Galerie, 75001 Paris. Jusqu'au 12 juin.

Visiteurs de l'Empire céleste

L'exposition ne se contente pas de montrer ce qu'au fil des siècles voyageurs, moines et ambassadeurs ont vu et retenu de la Chine et des Chinois. Des œuvres rarissimes montrent aussi comment les autochtones ont portraituré, souvent avec malice, les aventuriers venus de l'Occident. *Musée national des arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. tél. : 47-23-61-65. Sauf mardi, de 9 h 45 jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 26 août. 33 F.*

Et aussi

Art/Pays-Bas/XXe siècle : La beauté exacte (jusqu'au 17 juillet), et Du concept à l'image (jusqu'au 12 juin). *Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. 45 F.*

Pier Paolo Calzolari *Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 29 mai. 35 F.*

Corps sublimes *Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 octobre. 15 F.*

Andy Goldsworthy : pierres *Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 43-26-08-68. Jusqu'au 9 juillet.*

Impressionnisme, les origines 1859-1869. *Grand Palais, galeries nationales, avenue Winston-Churchill, place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-30. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 8 août. 55 F, lundi : 38 F, visites sur réservations à partir de 14 heures : 60 F.*

Le Jubé de Bourges. *Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15, nocturnes les mercredi et lundi jusqu'à 21 h 15. Fermé dimanche 22 mai. Jusqu'au 25 juillet. 40 F de 9 h à 15h, 20 F après 15 h et dimanche, gratuit pour les moins de 18 ans.*

Maîtres français. *Galerie Schmit, 396, rue saint-Honoré, Paris 1er. Tél. : 42-60-36-36. Jusqu'au 12 juillet.*

Richard Nonas. *Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 40-27-05-55. Jusqu'au 23 juillet.*

Michelangelo Pistoletto. *Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 11 juin.*

Markus Raetz. *Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Tél. : 42-78-08-36. Jusqu'au 16 juillet.*

39e Salon d'art contemporain de Montrouge : hommage à Picabia. *Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux, Montrouge, 92120. Tél. : 49-65-90-74. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mai.*

Niele Toroni. *Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 30 juin.*

Serge Vandercam et Christian Dotremont. *Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juin.*

Bernar Venet. *Champ de Mars, de l'Ecole militaire à la tour Eiffel, Paris 7e. Jusqu'au 11 juillet.*

RÉGIONS

Le Cateau-Cambrésis

Leonhard Lapin et Raul Meel

Le premier est peintre, graveur, architecte, homme de lettres, le second est graveur, peintre autodidacte, et apiculteur. Tous les deux sont nés dans les années 40 et apportent avec eux, chacun à leur façon, la culture des avant-gardes du début du siècle. A découvrir.

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 10 juillet.

Fréjus

Anne et Patrick Poirier

Rétrospective d'un couple d'artistes qui, pensionnaires à la villa Médicis en 1967, ont découvert les ruines d'Ostie et en ont fait leur champ de fouilles. De moulages en reconstitutions, creusant la mémoire, ils en sont venus à établir de vastes plans de villes imaginaires, labyrinthiques et complexes comme le cerveau humain.

Centre d'art contemporain du Capitou, Z. I. du Capitou, 83600 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. Jusqu'au 19 juin. 25 F.

Grenoble

Ilya Kabakov

On se perdra dans *l'Album de ma mère*, labyrinthe conçu par Kabakov, on voguera dans *le Bateau de ma vie*, encombré de ses souvenirs, ou sur *la Rivière souterraine dorée*. L'Ukrainien mélange habilement un genre désuet – l'autobiographie – et une conception très efficace des installations modernes. A cet artiste confirmé, le Magasin de Grenoble confronte un très jeune sculpteur lyonnais, Matthieu Manche, prix Georges Boudaille 1992, et un presque aussi jeune architecte athénien, Andréas Angelidakis.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 15 F.

Montbéliard

Chéri Samba

« Le grand maître de Kinshasa » (selon l'artiste lui-même, qui a de l'humour) a commencé à faire parler de lui dans les années 80, avec ses peintures figuratives, narratives, assez libres, et corrosives juste ce qu'il faut pour se faire bien aimer.

Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau, 25200. Tél. : 81-91-37-11. Tous les jours de 10 heures à 19 h 30, lundi de 12 heures à 19 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 juillet.

Marseille

Corps drapés autour de la Méditerranée

De l'Egypte ancienne à la Grèce et Rome, de Byzance à l'Afrique blanche, du néoclassicisme aux créations de mode contemporaines, un suivi des mille et une façons de jouer à cache-cache avec le corps.

Musée de la mode, 11, la Canebière, 13001. Tél. : 91-14-92-20. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 septembre. 15 F.

Nantes

Un printemps italien

Le Musée des beaux-arts de Nantes montre cent cinquante tableaux de sa collection italienne pour la première fois dûment cataloguée. Soixante d'entre eux, sortis pour la première fois des réserves et restaurés, voisinent avec les chefs-d'œuvre de Pérugin, du Tintoret ou de Reni, que François Cacaut avait eu le bonheur de collectionner. Dans le patio, une autre exposition, de passage, vouée à la peinture baroque de l'Emilie-Romagne (jusqu'au 30 mai).

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 51-25-06-46. Jusqu'au 12 septembre.

Rennes

Murmures des rues

Dufrêne, Hains, Rotella, Villeglé, Vostell : cinq artistes qui ont été, sont encore ou ne sont plus, des « affichistes », ou si l'on préfère des décolleurs d'affiches. L'un a pu les préférer bien lacérées, quand l'autre visait surtout leur imagerie ou leur typographie.

Galerie du Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hédier, 35000. Tél. : 99-31-55-33. Sauf lundi, de 14 heures à 20 heures, samedi de 14 heures à 22 heures, dimanche de 14 heures à 19 heures. Egalement à l'Université de Haute-Bretagne et au Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 juin.

Saint-Etienne

Raoul Hausmann

C'est la rétrospective la plus complète jamais consacrée (en France) à cette figure majeure du dadaïsme berlinois, qui inventa le photomontage, fut l'un des pionniers de la poésie phonétique, un photographe inventif, et peintre sur le tard.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 juillet. 23 F.

Et aussi

Marc Couturier, Massimiliano Fuksas à Beaumont-du-Lac. *Centre d'art contemporain de Vassivière, Ile de Vassivière, 87120. Tél. : 55-69-27-27. Sauf lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 juin.*

Noël Dolla à Clermont-Ferrand et à Montluçon. *Frac Auvergne, écuries de l'hôtel de Chazerat, rue de l'Oratoire, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : 73-31-85-00. Fonds d'art moderne et contemporain, espace Boris-Vian, 03100. Tél. : 70-05-00-16. Jusqu'au 15 juin.*

Pier Paolo Calzolari, Daniel Walravens, Erwan Mahéo à Locminé. *Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56500. Tél. : 97-60-57-78. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 juin. 25 F.*

Art des Cyclades dans la collection Barbier-Mueller à Marseille. *Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Sauf lundi, de 10 heures à 17 heures, à partir du 1er juin : jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 12 juin.*

Max Jacob à Orléans. *Musée des beaux-arts, place Sainte-Croix, 45000. Tél. : 38-53-39-22. Sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 juillet. 15 F.*

Jean-Sylvain Bieth à Villeneuve-d'Ascq. *Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 juin. 25 F.*

Art : Geneviève Breerette.
Photos : Michel Guerrin.

Le Monde

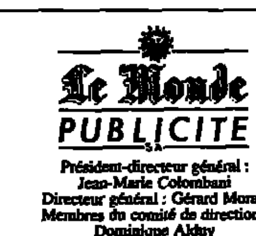
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



ART

L'ouverture du « Cyclop », à Milly-la-Forêt

Le grand œuvre de Jean Tinguely

Le président de la République, François Mitterrand, accompagné de Jacques Toubon, ministre de la culture, a inauguré mardi 24 mai, à Milly-la-Forêt (Essonne), le « Cyclop », une sculpture monumentale de Jean Tinguely, qui sera accessible au public à partir du 27 mai. Cette « folie totale », où Tinguely rassemble ses idées sur la création, sa philosophie de la vie et ses amis, pourrait bien être le grand œuvre de l'artiste, disparu en 1991.

UN chemin forestier mène à l'aire de la « bête », bien cachée au milieu d'un sous-bois déjà si touffu qu'on peut être à deux pas du but et se croire perdu. En fait, il faut presque avoir le *Cyclop* au-dessus du nez pour découvrir cette époustouflante construction de Jean Tinguely and Co., qui n'a de la cabane de bûcheron qu'un semblant d'état provisoire. C'est dire que « la chose » se fond, fait corps avec son environnement et que, malgré ses 22 mètres de haut, son fatras de poutrelles et ses élucubrations de rouages, elle ne perturbe pas le désordre visuel de la forêt. Tout au moins quand elle sommeille. Le *Cyclop* est une tête pensante qui se remue peut-être difficilement les méninges, mais quand elle les remue, les grincements d'engrenages rouillés qu'elle émet font taire les oiseaux.

On l'aura compris, le *Cyclop* n'est ni simple ni de tout repos. Et indescriptible, malgré quelques repères visuels qui assoient dans le chaos l'idée de tête et donnent son orientation à l'édifice. Comme l'oreille géante et bien ourlée de Bernhard Luginbühl (associé à l'entreprise depuis le début) en 1968-1969. Un dessin d'alors montre la tête de face, à l'aquarelle rose, amarrée comme un ballon dirigeable, l'oreille droite, des rouages côté gauche comme des rouleaux de mise en plis, une bouche légèrement décentrée avec un escalier d'entrée, un nez pas très clair, plusieurs yeux. Le tout est entouré de papillons, de quelques fourchettes semblant sortir du crâne, dont le sommet aplati est déjà réservé à un hommage à Yves Klein. Partout ailleurs sont inscrits des noms d'amis, dont quelques-uns ont aussi leur place attribuée. Au fil des années, les collaborations changeront un peu. Et beaucoup l'aspect de la tête, qui ne s'appelait pas le *Cyclop*, mais la *Tête*, ou le *Monstre dans la forêt*.

C'est par le côté de l'oreille qu'on y accède, qui est aussi celui du chêne à plusieurs troncs intégré à l'œuvre, et qui a continué de pousser, pas gêné par la construction qu'elle coiffe de plusieurs mètres de verdure. Il est vrai qu'ayant décidé de *« faire vivre les arbres avec eux »*, la petite équipe Tinguely les a nourris en enterrant des foies de génisses à leurs pieds. Bonne recette apparemment. L'oreille, comme suspendue dans l'arbre, est en fait reliée à toute la machinerie interne, et peut battre pavillon. C'est aussi de ce côté-là qu'on voit le mieux le wagon SNCF modèle ancien, en bois, porté haut, à faux, dans le ciel, par une structure de poutrelles croisées bien plus compliquée que celle d'un vieux pont transbordeur.

Cet étayage – qui épouse vaguement la forme d'un cric –, n'a rien du produit calculé juste, à l'économie, par l'ingénieur, rien d'une prouesse technologique. Mais c'est quand même un tour de force, du grand bricolage, rassurant dans la mesure où, les bâtisseurs n'ayant pas lésiné sur le matériel, on est persuadé que cela tiendra. Et ça tient, évidemment, comme tout ce que Tinguely veut faire tenir.

Le dehors et le dedans

De la façade du *Cyclop* on ne voit tout d'abord pas grand-chose, que les bords incertains de sa peau miroitante. Elle est longtemps restée en attente de revêtement, et c'est Niki de Saint-Phalle, l'autre collaborateur immédiat, qui a eu l'idée de recouvrir le voile de ciment cabossé d'une mosaïque de miroirs, en 1987 – quatre ans de travail. L'œil, qui peut devenir mobile et investigateur quand l'oreille joue de l'éventail, est au-dessus d'un nez digne d'*Elephant Man*. La bouche ouverte laisse pendre une langue en toboggan. Le monstre déglutit de l'eau qui s'écoule dans un petit bassin, où devraient aussi pouvoir tomber sur le derrière quelques humains ayant gardé leur âme d'enfant, donc le goût des glissades et du jeu.

Malgré un dispositif analogue, le côté face du *Cyclop* ressemble assez peu au *Golem* de Jérusalem et autres monstres bariolés pour parc d'attraction (nettement) amélioré que Niki de Saint-Phalle a réalisés en Italie. Il fait plutôt penser à quelque sculpture du futuriste Boccioni combinant tête, maison, lumière et image de la mère. L'affaire est décidément plus sérieuse qu'on peut le croire, et le monstre discret qui fait corps avec la nature apparemment plus paisible.



EDIMEDIA/CONNAISSANCE DES ARTS

Ci-contre : vue sur la façade du « Cyclop » et sa peau en morceaux de miroirs (Niki de Saint-Phalle). Ci-dessous : « l'Oreille » (Bernhard Luginbühl) et, au-delà, perché, le wagon en hommage aux juifs déportés (Eva Aeppli).



EDIMEDIA/CONNAISSANCE DES ARTS

Il faut le voir en activité, balayer les alentours de son œil-projecteur, quand l'oreille bat pavillon, que rouages et engrenages fonctionnent, et que toutes les trois minutes lui sortent du front des « idées » sous la forme de boules d'aluminium canalisées par des tubulures. Acheminées par un circuit compliqué qui enlace toute la structure, les boules disparaissent, resurgissent, suivent leur cours après avoir avoir été lentement, très lentement, hissées tout en haut de l'édifice par un mécanisme placé derrière le crâne.

Des escaliers droits, ou à vis, étroits ou larges, mènent à des passerelles, à des plates-formes, d'où l'on découvre de nouveaux foisonnements de ferrailles noires ou rouillées. Ils conduisent à l'intérieur de la tête, dont on peut – en principe – visiter les secrets et les replis : salles, chambres et réduits. L'entrée principale est sur l'occiput. Elle a deux portes : l'une ronde, avec une grille comme on en met aux coffres-forts (Luginbühl) ; l'autre, massive, incrustée de reliefs en bois noir, est un hommage à Louise Nevelson. Un escalier en carrelage, à damier irrégulier, noir et blanc (rappel des courses automobiles dont Tinguely était amateur – c'est une idée de Niki) mène à un premier palier, celui de la bouche, avec vue sur la forêt. Sur une plate-forme, à l'arrière, un flipper géant de Luginbühl remis en état de marche ; plus haut, un *Pénétrable* de Soto, en barres d'aluminium suspendues serrées, barre le passage. Il est peu avenant, mais il ne faut pas le contourner sous peine de manquer l'étonnant carillon. Il est d'ailleurs le voisin immédiat d'une somptueuse *Méta-harmonie* de Tinguely, avec ses différents modèles de roues, ses courroies d'entraînement, ses engrenages et ses balançoires. Son mouvement règle l'agitation des sièges dépareillés de la salle de théâtre logée au-dessus, où les spectateurs vivent l'animation jusque dans leur tréfonds. Pour finir aspergés par le contenu d'une bouteille d'eau, tant pourchassée sur scène par un marteau qu'à la fin elle se casse.

Ailleurs, un judas ouvre sur la reconstitution de la chambre de bonne minable que Daniel Spoerri habitait à son arrivée à Paris. Tout y est : lit défait, lavabo sale, table encore couverte de reliefs, pot. Sur le palier, des écrans transparents imagés par Larry Rivers commémorent les événements de mai 68. Dans le wagon SNCF, on découvre une assemblée de morts-vivants d'Eva Aeppli : une œuvre dédiée aux juifs déportés pendant la seconde guerre mondiale. Et dans l'entonnoir (surplus venu du Centre Pompidou) qui sort de la tête, tourné vers le bas, un crâne fait de bouts de miroirs, imaginé par Niki. Son titre : *l'Invitation au suicide*. Le long d'un escalier, des vitrines accueillent un petit musée Podesta, que Tinguely aimait beaucoup. Une autre volée de marches s'appuie sur un conglomérat de formes découpées, en hommage au *Merzbau* de Schwitters. Tout au sommet, Klein, l'antipode bienvenu de Tinguely est salué sous la forme d'un plan d'eau insondable, qui attrape le vent, le soleil, le reflet des feuilles, vous remet au bon vouloir des éléments de la nature, et peut, si les conditions météorologiques sont bonnes, briller comme un monochrome d'or...

Les premières ferrailles de cette délirante machine inutile, célibataire, singulière, collective et habitée (comme siège de la pensée créatrice), ont été posées voilà plus de vingt ans dans le secret, délibérément. L'artiste et ses collaborateurs n'envisageaient alors de ne la laisser visiter que lorsqu'elle serait finie, autant dire jamais. Pour rassurer les promeneurs interloqués par les étranges manœuvres qui se déroulaient au beau milieu du bois, ils prétendaient que se construisait là une distillerie ! Ce qui, après tout, n'était pas si faux : une métaphore plus qu'un mensonge. A rapprocher de *la Broyeuse de chocolat*, de Duchamp, signalée au pied de l'édifice par deux cuves tout à fait dignes des meilleurs bouilleurs de cru clandestins.

Le *Cyclop* est le grand œuvre de Jean Tinguely. Il cristallise sa conception de l'art et sa philosophie de la vie, ses goûts, son credo d'artiste opérant en roue libre, qui salue la création marginale, l'intègre dans sa démarche, fonctionne comme elle, pour aboutir à un ouvrage d'art qui fait la pige aux architectes, aux ingénieurs, à la pensée fonctionnaliste. Sous le masque de la bête, cette architecture a visage humain. Elle est sculpture et architecture, de ces « architectures douces » où producteurs et usagers sont les mêmes, elle échappe à la division du travail et des disciplines, à la hiérarchie des genres, à la distinction de la haute et de la basse culture, de l'intellectuel et du manuel, de la culture savante et de la culture populaire. C'est par là que Tinguely est proche d'un Gaudi plus que d'un Simon Rodia, quelques-uns de ses pères reconnus.

GENEVIÈVE BREERETTE

Réalisation d'une utopie

LORSQU'IL conçoit *la Tête* (en 1968), Tinguely, depuis longtemps expert en rouages, engrenages, machines grinçantes et trébuchantes, avait déjà commis un certain nombre de grands travaux, à commencer par *l'Hommage à New-York* (1960), une sculpture qui avait pour particularité de s'autodétruire. Et il rêvait de réaliser un édifice qui annulerait les barrières qui entourent l'art. Il en avait d'ailleurs formulé le projet, dès la fin des années 50, en compagnie de plusieurs des artistes que l'on retrouve à Milly : Klein, Spoerri, Olof Ultvedt, Niki de Saint-Phalle.

Il avait également à son actif le *Dylaby* ou *labyrinthe dynamique* ; mais aussi *Eurêka* (aujourd'hui à Zurich), une sculpture-machine-géante-sonore-variable-extensible ; ou l'intérieur de *Hon*, une Nana visitable de Niki. Et le projet du *Gigantoleum* – ou « station culturelle » – tenant du monument et de la sculpture démesurée. Sa structure métallique, qui pouvait être agrandie ou modifiée selon les besoins, était destinée à abriter des attractions de fêtes foraines, du cirque, du théâtre, un bar-labyrinthe, un restaurant-volière, un magasin de souvenirs... *La Tête* est partie de cette idée.

Elle sera réalisée au cœur de Milly-la-Forêt, sur un terrain mis à la disposition de Tinguely par Jean et Dominique De Menil. Prenant de la hauteur au fil des ans, elle deviendra *le Cyclop*, que Jean Tinguely et Niki de Saint-Phalle donneront à l'Etat en 1987. Une association dont Mme Pompidou et Pontus Hulten sont les présidents devait alors se créer, afin que la machine fonctionne pour la venue du public.

G. B.

★ *Itinéraire (le plus pratique) pour visiter* le Cyclop : *prendre l'autoroute du Sud, sortie 11 à Auvernaux, prendre la D 948 à Moigny-sur-Ecole, tourner à droite dans la rue de Cochet, que l'on suit jusqu'à la piste cyclable. De là suivre le parcours fléché. Horaires : les vendredis, samedis et dimanches, de mai à fin octobre, tous les trois quarts d'heure, de 11 heures à 17 h 30. Renseignements et réservations : office de tourisme de Milly-la-Forêt, 60, rue Jean-Cocteau, 91490. Tél. : 64-98-83-17. 30 F.*